SACRIFIÉS

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXI.

La nuit était déjà avancée, une nuit sans lune, quoique doucement lumineuse sous le resplendissement du ciel austral et dans la phosphorescence des brumes laiteuses qui montent si légères de cette terre inondée de Basse-Cochinchine.

Sur la nappe immobile de l'arroyo rien ne bougeait, rien ne bruissait sous l'épaisse végétation qui se disputait ses bords, ni la chanson des feuilles accordées par la brise, ni la plainte d'amour d'un oiseau, ni la coulée furtive d'un grand fauve; à peine si, à de rares intervalles, l'éclat de rire du merle moqueur jetait comme une note fantastique dans l'imposant silence tropical.

Ainsi qu'il arrive dans toutes les alluvions très récentes, sous la forêt qui recouvrait ses rives, la limite du cours d'eau restait très incertaine. Il y avait comme une poussée de frondaison qui baignait à plein flot, planant sur un enchevêtrement inextricable de racines, et l'arroyo se prolongeait très au loin sous cette gigantesque bordure de palétuviers, de manguiers, de palmiers nains, qu'on eût cru, à distance, devoir lui opposer une barrière.

En examinant attentivement chaque rive, l'on y eût découvert

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 novembre.

cependant de petites anses capricieusement découpées, mais dont la direction générale se maintenait sensiblement parallèle à celle du fleuve et dont l'entrée se laissait malaisément deviner sous le fouillis de lianes, de joncs, d'herbes exubérantes qui l'obstruaient.

Ces réduits, bien connus des pirates, servent fréquemment à leurs embuscades. Cette nuit-là, la barque de l'inspection de Tan-an, utilisant à son profit une de ces retraites, s'y tenait inaperçue, malgré ses dimensions, tout enfouie dans la verdure. A peine si l'extrême pointe de son avant perçait l'épais rideau des basses ramures, de manière à faciliter la surveillance du *mata* de veille. A bord nul bruit, ni un feu de cigarette, la consigne avait été sévère; les formes confuses des miliciens groupés par place, les uns sommeillant en grappes affalées, étreignant leurs rames ou leurs armes; d'autres assis, l'oreille au guet, le fusil entre les jambes; seul, allant et venant, promenant sur tout sa surveillance, communiquant des instructions à voix basse, se haussant parfois derrière la sentinelle, pour fouiller l'ombre qui éteignait de plus en plus la ligne claire du fleuve, à mesure que le brouillard montait, le *doï* s'assurait qu'aucune vigilance n'était en défaut.

Très svelte en ses extrémités relevées et bizarrement recourbées, la barque, toutes rames déployées, eût semblé un monstrueux dragon prêt à s'envoler, si elle n'eût été alourdie en son centre par une noire carapace de bois de tek, sous laquelle se dissimulait le logement de l'inspecteur.

Pour l'instant, celui qui l'occupait, à en juger par son immobilité absolue, y dormait d'un pesant sommeil. Et la nuée bourdonnante des moustiques vomis par le marécage venait battre d'un assaut furieux contre sa moustiquaire, sans paraître impressionner sa quiétude. Qui eût su cependant que, de ce repos, il s'éveillerait au tonnerre de la fusillade et dans les sanglantes péripéties d'un abordage, eût pu s'étonner qu'une telle inconscience précédât un pareil danger! C'est qu'il arrive parfois que l'engourdissement d'une souffrance obsédante passe les effets du sommeil. Chez Jean de Vair, alors inspecteur de Tan-an, qui sait qnelle insomnie douloureuse se cachait sous l'apparence de ce sommeil écrasant?

C'était déjà son onzième mois de Cochinchine. Dès son arrivée, placé dans le service des affaires indigènes, il avait pu, grâce à l'activité de ces fonctions, très passionnantes et entièrement nouvelles, réagir contre l'abattement déprimant qui succède aux grandes épreuves. Il s'était jeté à âme perdue dans la folie du travail; quelques mois lui avaient suffi pour se rendre maître de la langue annamite, d'une étude si ingrate qu'elle met en fuite les plus robustes persévérances; aucune expédition, aucun poste malsain

ne l'avaient rebuté; on citait de lui des labeurs et des tours de force extravagans. A ce train, sa santé, dont il ne voulait pas voir les défaillances, s'altérait visiblement. Mais pourquoi s'en serait-il soucié, sa vie devait-elle être autre chose qu'une course folle qui l'amènerait plus vite à la délivrance?

Ce qu'il désirait, c'était de ne pas languir. Et tant qu'il se sentirait emporté dans ce mouvement effréné, tant que cette fièvre le soutiendrait, il continuerait d'aller et de suffire à sa tâche. Les jours où, par hasard, ses occupations faisaient trêve, étaient parmi ses plus mauvais, il demeurait alors abattu, anéanti, écrasé par ses souvenirs; on eût dit qu'il s'absorbait dans son chagrin ainsi qu'en une extase, âprement jaloux d'entretenir à vif cette meurtrissure de son cœur, dont il s'était résolu à ne jamais guérir.

De Mireille quelquefois encore il lui revenait comme un écho affaibli, grâce à l'amitié toujours vaillante de Mme Marbel, qui ne se décourageait pas entièrement de l'avenir et dont les lettres, quoique très espacées, ranimaient toujours un peu son espérance prête à mourir. Pauvres lettres, gardées par la mer pendant quatre ou cinq semaines, suivant que la mousson soufflait bonne ou mauvaise, confiées à Saïgon à des canonnières pour y sommeiller encore trois à quatre jours et finissant souvent, rendues à leur adresse, par ne plus retrouver leur destinataire trop errant!

Loin de lui être un adoucissement, l'arrivée du courrier de France amenait chez le capitaine une recrudescence d'amère mélancolie. Dans ces nouvelles, vieilles de deux mois, quels renseignemens pouvait-il accueillir qui le rassurassent sur l'état présent des êtres chers laissés là-bas? qu'est-ce qui lui certifiait que toute leur existence n'avait pas été bouleversée depuis qu'on la lui dépeignait? A quoi bon alors ces informations sans valeur, sinon à ébranler l'énergie de ses résolutions, pour le rendre à toute la cruauté du passé? Autant que ces lignes venues de France, qui remuaient périodiquement la cendre de ses souvenirs, le repos prolongé lui semblait redoutable, en ouvrant un plein essor à ses pensées. Dès qu'il se sentait menacé de quelques loisirs, il s'inventait mille prétextes à courir la brousse, sur la piste d'un pirate introuvable.

Or, cette nuit-là pourtant, il espérait bien rencontrer celui qu'il s'acharnait à guetter. Cela en valait la peine, en vérité. De Mytho à Pnom-Penh, le doï Vap avait marqué partout sa trace redoutée; l'arrondissement de Tan-an surtout était devenu sa proie, et il y signalait chacune de ses incursions par l'incendie d'un village et l'exécution sommaire de tout ce qui lui résistait. Enfin il venait de mettre le comble à ses audaces en assassinant un Européen.

Dans un sampang dérivant au fil de l'eau, des pêcheurs avaient découvert trois cadavres décapités, mutilés et dépouillés, qu'on n'avait pas eu de peine à reconnaître pour ceux d'un Américain, grand amateur de chasse, et de ses deux boys. Quant à la barque, elle avait été consciencieusement pillée et, si on l'avait ainsi abandonnée, c'est qu'on avait cru dangereux de la prendre en remorque.

La voix publique, autant que leurs exploits passés, chargeaient suffisamment les pirates de ce nouveau crime; aussi les espions, mis en campagne par l'inspecteur et stimulés par l'appât d'une forte prime, eurent-ils vite relevé leur piste et même trouvé le moyen de s'initier à leurs projets. L'on sut ainsi qu'ils se proposaient prochainement de tenter un coup contre le gros village de Foutaï, situé dans le voisinage du Vaïco. De Vair n'eût eu garde d'aller les y attendre. Désireux avant tout de ne pas leur donner l'éveil, il estimait qu'une embuscade tendue aux portes mêmes du village avait trop de chance d'être éventée et que la largeur du fleuve en cet endroit augmenterait aussi leurs facilités d'échapper. Le couloir étroit de l'Arroyo Commercial, leur route probable, lui parut au contraire propice à ses desseins, par les garanties d'exacte surveillance qu'il offrait.

Et depuis bientôt trente-six heures il attendait, du fond de son couvert de palétuviers, sans que rien encore fût venu confirmer ses prévisions, mais toujours entêté dans cette idée qu'il était en bonne place.

Sans compter les rameurs, l'embarcation n'était montée que par douze miliciens armés, les meilleurs de l'inspection. C'était peu pour une besogne qui promettait d'être chaude, mais le capitaine de Vair n'avait voulu l'aide de personne, afin qu'il ne fût pas dit qu'il recourait aux autres pour faire la police chez lui.

Étendu sur son matelas cambodgien, immobile et absorbé dans une rêverie profonde, malgré le revolver placé à portée de sa main, il avait fini par oublier ce qu'il faisait là, dans cette brousse, et sa pensée flottait aux cimes des Alpes, où elle avait connu les visions heureuses, quand un brusque: qui vive! le mit debout, et d'un bond il fut près de la sentinelle, qui épaulait déjà pour faire feu. Proche dans la brume se distinguait une grande jonque de guerre, évoluant précipitamment, et s'efforçant de rebrousser chemin.

— Inutile de tirer, dit-il en redressant l'arme, tout le monde à son poste et courons dessus.

Droits sur leurs avirons, les rameurs poussaient vigoureusement du fond, les autres se halaient sur les palétuviers, la barque glissait enfin sur la vase et se dégageait lentement du réseau de

verdure qui l'enserrait. Mais quelle que fût l'ardeur déployée, la jonque suspecte avait réussi à virer de bord et à prendre du champ, avant qu'on fût à flot et en mesure de lui donner la chasse. La nuit grandissait encore son avance et le brouillard, en la noyant d'une ouate floconneuse, semblait la dérober dans un lointain fantastique.

La barque de l'inspection volait d'une nage ferme et soutenue, guidée par le *doï* gouvernant de plus près et cherchant à raser la rive afin d'être moins en prise au courant. La distance diminuait sensiblement, l'on gagnait à vue d'œil sur la jonque, laquelle luttait maintenant désespérément pour s'échapper. Déjà on percevait les *han!* de ses rameurs cadençant leurs efforts et le grincement des avirons contre le bordage. Soudain, comme découragée, elle modifia brusquement sa route, rangea le bord opposé et stoppa.

— La barre à droite, toute! cria de Vair violemment.

Mais déjà les coups de feu éclataient et le combat s'engageait entre les deux embarcations, encore séparées par la largeur de l'arroyo.

— Ne tirez pas et forcez de rames! répétait de Vair, exaspéré à l'idée que cette fusillade masquait probablement l'abandon de la jonque et la fuite des pirates.

Il ne se trompait pas. L'on entendait distinctement dans l'eau la chute de plusieurs corps, et, à l'agitation des hautes herbes, l'on devinait les sillons qu'y traçaient les fuyards. En ce moment, une pluie de balles s'abattit sur la barque de l'inspection; un cri d'angoisse traversa le tumulte et un *mata* roula au fond, mortellement atteint; les rameurs s'arrêtèrent de ramer, pris d'effroi, et se blottirent, comme pour s'y incruster, contre les bordages; mais la barque, gardant son aire, vint frapper la jonque par le travers; l'on s'était abordé.

Le premier, Jean de Vair, après avoir déchargé son revolver sur tout ce qui lui faisait obstacle, sauta dans l'embarcation ennemie, qu'il repoussa vivement de terre, à l'aide du premier aviron qui lui tomba sous la main, tandis que ses miliciens, marchant bravement sur ses traces, refoulaient à l'arrière et tenaient en respect ce qui restait de pirates à bord.

Ceux-ci, acculés et se sentant perdus, avaient abaissé leurs armes et attendaient leur sort avec l'indifférence passive du fatalisme oriental. Leur chef, reconnaissable à son turban noir, jetait parfois un regard oblique vers la terre; puis, jugeant sans doute toute tentative de fuite inutile, il se reprenait à fixer les fusils braqués sur lui, dans son attitude hautaine et méprisante.

Toute résistance était superflue. Sur l'ordre de l'inspecteur, les pirates furent garrottés et couchés pêle-mêle à côté des cadavres

de leurs camarades tombés. Quelques *matas* s'installèrent dans la jonque capturée, qui, prise en remorque, s'achemina vers Tan-an, où elle devait déposer son funèbre chargement; car les survivans ne devaient pas plus échapper que les autres.

XXII.

En ces pays d'outre-mer, il plane une tristesse contre laquelle prévaut à peine l'espérance illimitée que portent au cœur les jeunes et les forts.

Eux seuls n'en sont pas touchés, parce que rien encore ne les a trahis, ni dans leur santé, ni dans leurs ambitions, ni dans leurs rêves d'avenir, et qu'ils vivent soutenus par la première sève de leur belle énergie. Mais vienne une déception de carrière, un chagrin de famille, simplement l'atteinte de l'une des maladies chroniques coutumières au sol, et le lourd ennui de ces plaines inondées, de ces plaines sans horizon, montera sur l'âme, la submergeant dans l'infinie mélancolie des détresses inguérissables.

Et comme alors tout s'y rencontre pour escorter lugubrement les adieux à la vie ou le deuil des illusions heureuses! De la vase grasse et fétide des marais s'élèvent sans trêve, dans une buée bleuâtre, les mêmes miasmes mortifères et chante la gutturale mélopée des batraciens; les bambous entrelacés jettent leurs plaintes dans le vent comme des harpes d'Éole, accordées pour les rites funéraires; les plaines des tombeaux se déploient dans leur morne nudité et l'uniformité triste de leurs tertres verts, et le soleil, le soleil dévastateur, qui tue le parfum des fleurs et la voix des oiseaux, n'apparaît plus que comme un Moloch insatiable, appelé à consumer tous les êtres jetés à sa pâture.

Rivé à ses inoubliables souvenirs, Jean de Vair devait mieux qu'un autre ressentir le contact de toutes ces tristesses. Suivant l'opinion de ses camarades, il était déjà classé dans la catégorie de ceux qui ne reviennent pas, car il avait les isolemens, la taciturnité, les penchans méditatifs de l'être découragé qui abdique l'existence et ne se défend plus. Son travail acharné, son activité passionnée ne suffisaient même plus à donner le change sur une vitalité qui n'était, chez lui, que le produit factice d'une volonté exaspérée. Comme on le voyait de plus en plus rarement, on concluait que cette sauvagerie cachait le germe d'une maladie grave, à laquelle il succomberait tôt ou tard. On n'avait, hélas! pas tout à fait tort; la machine eût pu encore longtemps fonctionner; mais l'âme n'y était plus. Sans doute, il avait subi les atteintes d'un climat dangereux qu'il bravait trop ouvertement; il lui était arrivé de claquer la fièvre, perdu dans l'océan des rizières, la gorge sèche, l'haleine en

feu. Une nuit, au fond de sa jonque, il s'était roulé dans la torture inconnue d'une néphrite aiguë ; mais la vie tenait bon tout de même et rebondissait après l'épreuve, dans toute l'élasticité de la jeunesse. En revanche, le moral n'avait plus le même ressort, le choc avait été trop violent dans le passé, et l'avenir était trop assombri pour amener un redressement d'espérance.

Aussi Jean de Vair n'avait-il plus de goût que pour la solitude, et, lorsqu'il n'habitait pas sa jonque, au cours de ses tournées, il restait enfermé dans sa belle inspection de Tan-an, dont le pied baignait dans le fleuve, par où lui venait un peu de cette brise de mer qui le visitait comme une caresse sous sa profonde véranda. Là, entouré d'Annamites, d'un monde de lettrés, de secrétaires, de miliciens, de serviteurs, de boys et de coolies, avec lesquels il n'échangeait que des ordres, il ne s'occupait avec plaisir, à ses momens perdus, que des bêtes apprivoisées qu'il avait en grand nombre et qui lui plaisaient d'autant plus qu'elles avaient dû être plus sauvages.

Le soir venu et son travail fini, il s'accordait une promenade, toujours la même, sous les hauts manguiers qui font suite au marché; après quoi il rentrait et regardait s'allumer les étoiles longtemps, très longtemps, comme pour se reposer d'en bas. Alors commençaient toutes ces musiques étranges des nuits des pays chauds, glissemens d'ailes, cacophonie de cris heurtés sous les vastes ramures, et la ronde bourdonnante des insectes ailés, et les bramemens des grands cerfs, et la gloussante rumeur des bandes de sauvagines, tout un remue-ménage insolite dans l'épaisseur des joncs, et par-dessus tout, clair comme un appel humain, poussé par deux fois, avec une puissance inquiétante, tempérée par une mystérieuse douceur, le cri de chasse du tigre royal, ce roi de la jungle asiatique, toujours présent, toujours redouté. Puis, quand la nuit avait tout éteint sur terre, calmant ces colères et ces agitations, l'inspecteur, vêtu de sa mauresque, se coulait sous une moustiquaire et s'y endormait sur la natte d'un divan, entièrement abandonné à la garde de ses *matas*, espacés aux abords de l'inspection et entretenant leur vigilance à l'aide d'un bizarre concert d'instrumens primitifs se répondant sur toute la ligne, à intervalles réglés.

XXIII.

Le marché avait à Tan-an, cet après-midi là, une animation inusitée. Bien que la saison fût passée des grands achats de riz

qu'on exporte ensuite vers le nord, les Célestes, venus de Cholon, affluaient au moins autant que les Annamites, accourus de tous les points environnans, de Mytho, de Gocong et jusque de Vinh-Long. Le grand hangar en paillottes qui, d'ordinaire, abrite largement acheteurs et vendeurs, était cette fois insuffisant, et, sous le lourd soleil de trois heures, des marchandes accroupies, comme de petits tas noirs, le menton aux genoux, les jambes embrassées, étalaient de gigantesques régimes de bananes vertes ou jaunes, droites ou courbes, longues ou menues, plaquées de larges taches noires attestant leur maturité, puis des branches de mandarines vertes comme leurs feuilles, et, sur des corbeilles d'osier plates, des pyramides de mangoustans d'un violet pourpre ou de mangues au parfum pénétrant, à l'enveloppe ferme et lisse, d'un ton très doux vert tendre ou jaune d'or.

Ici, c'était un gros Chinois mi-nu, sa queue enroulée sur son crâne rasé, affairé à servir des pâtisseries trempées d'ocre ou de vermillon, ainsi que de petits carrés de porc frais artistement enfermés dans une gelée rose, friandises qu'on avait, en outre, la faculté d'arroser d'une microscopique tasse de thé.

Cependant, en tous sens, avec leur chargement balancé sur un bambou flexible, des porteurs rompaient la foule. Des cocos frais, tout luisans, qu'on promenait ainsi, étaient avidement guettés par des gosiers altérés, et, tandis que l'acquéreur éventrait l'amande du fruit au tranchant d'un coupe-coupe, ardent à y plonger ses lèvres, le marchand enfilait quelques nouveaux sapèques à la ligature qui lui battait au cou. Et les poulets liés en grappes, les canards emprisonnés sous des cages trop étroites et titubant les uns sur les autres, les porcs noirs et les chiens jaunes, dérangés dans leurs habitudes, piaillaient, grognaient, hurlaient, effrayés, assourdis, écrasés dans cette cohue ahurissante. Des bandes de jeunes lettrés, enturbanés et ensoutanés de noir ou de bleu sombre, faisaient des mots et poursuivaient de leurs galanteries très crues les jolies *con-gaï* âpres à la riposte.

Parfois passait une élégante, d'une démarche traînante, les cheveux tordus en un lourd chignon dégageant la nuque, parfumés d'huile de coco et piqués d'une bizarre épingle d'or, la tête perdue sous le vaste chapeau de joncs tressés, comme sous une corbeille renversée qui serait retenue par deux longues ganses de soie jaune négligemment nouées sous le menton.

Elle allait, le buste rejeté en arrière, la poitrine insolente et révélée dans ses rondeurs très fermes sous le mince drapé d'une lâche tunique de soie, les bras ballans d'insouciante façon, afin de mieux montrer les poignets cerclés d'ambre, avec leurs mains mi-

gnonnes, si finement modelées, aux ongles effilés et soignés, les pieds aussi de forme exquise, se jouant dans des babouches trop larges: toute une gentille personne ayant l'air de s'offrir aux convoitises de la foule, dans la provocation de ses yeux rieurs, de ses lèvres sensuellement relevées, de toute son allure lascivement abandonnée.

Sur le bord du fleuve, c'est un grouillement de petits êtres à la peau dorée, aux cheveux drôlement tortillés sur le sommet de la tête, en tout vêtus d'une amulette et se bousculant dans la fange; c'est un bruit mat de plongeons trouant l'eau, une troupe de grenouilles humaines s'ébattant, se pourchassant, se laissant aller au bien-être de cette onde molle et chaude; puis soudain apparaissent les mêmes petits corps, nichés entre les milliers de racines traînant dans l'eau, emmêlées comme de gigantesques crinières.

Au loin, par-delà le Vaïco argenté, c'est toujours la profusion des verts accumulés de tous les feuillages tropicaux, l'infinie plaine mélancolique et noyée, sans une arête montagneuse, sans un arbre de grande venue, sans rien de saillant pour accrocher et distraire le regard.

Quelque animé qu'il fût, le marché de Tan-an ne semblait guère, ce jour-là, favorable aux échanges. Les marchands restaient songeurs devant leurs marchandises délaissées, sentant bien que le public leur échappait, envolé vers d'autres pensées.

Les distractions elles-mêmes, d'ordinaire si courues, qu'il offrait comme tout grand centre annamite, ne triomphaient pas, cette fois, de l'inattention générale.

Dans les cases où se pratique le jeu chinois, seul le soleil entrait, illuminant le bariolage de l'intérieur et incendiant les hautes lanternes de papier peint, tandis que les croupiers, allongés sur leur natte devant des tas de piastres, en étaient réduits à jouer entre eux, trompés pour la première fois par leur clientèle assidue.

Les coqs de combat, faute de parieurs, demeuraient sous leurs cages d'osier comme de vulgaires poulets, et leurs propriétaires, découragés, avaient peine à défendre le carré soigneusement tracé, champ clos de la lutte, contre l'envahissement des promeneurs.

Et, en dépit de ses éclats de voix et de rire, l'on sentait qu'une émotion peu ordinaire avait passé sur cette foule, et que, si oublieuse que soit sa nature, elle ne pouvait pas la secouer.

On lui avait, en effet, servi un spectacle rare, l'exécution, en une fois, du doï Vap et de ses sept compagnons, et elle ne se décidait pas à s'en aller, maintenant que tout était fini; elle ne se lassait pas de commenter ses impressions, obsédée par le terrifiant appareil de cette matinée sanglante. Ils étaient morts sans effort,

avec cet héroïsme placide des Orientaux, ces pirates, et on les sentait grandis par cette fin tragique couronnant une vie d'audacieuses rébellions.

On les avait vus, on croyait les voir encore, encadrés par les baïonnettes, s'avancer sur cette même place du marché, très calmes, fumant négligemment leur mince cigarette, indifférens aux spectateurs; ils ne paraissaient même pas se douter du bourreau qui les attendait, lorsqu'ils s'étaient arrêtés dans le grand carré des milices en armes, tout au bout de la promenade.

Le doï, qui conversait avec sa femme, et dont les deux petits enfans avaient grand'peine à le suivre au milieu des soldats, avait passé la main sur leurs jeunes têtes, en murmurant quelques derniers conseils, avec le même détachement tranquille que s'il se fût agi des plus journalières recommandations. Lui-même leur avait fait signe de s'éloigner, avant qu'on vînt les séparer. Puis il s'était placé en avant des autres, quoiqu'il dût être exécuté le dernier, pour bien affirmer qu'il était le chef.

Alors, après la lecture de la sentence, avait commencé le lugubre défilé. A son tour, chacun des condamnés, saisi et entraîné par deux *matas*, venait s'agenouiller devant le piquet, mal équarri, qui marquait le terme de son existence, aux pieds du bourreau, torse nu et sabre au clair. Et lorsque le patient avait baissé la tête sur sa poitrine, dans l'attente du coup fatal, l'homme l'avait touché rudement pour le placer à sa convenance; puis, l'ayant marqué au cou avec sa chique de bétel, comme d'une raie sanglante, à l'endroit juste où il voulait séparer du tronc cette tête, il s'était reculé pour un sinistre effort. C'était ensuite l'éclair bleuâtre du sabre frappé par le soleil, un choc sourd, une tête qui roulait comme chassée par le jaillissement d'un flot de sang pressé et que le cadavre du supplicié, projeté en avant, semblait poursuivre dans sa dernière convulsion. Et toujours ce tournoiement de la lame, non plus brillante maintenant, mais dégouttant d'une rosée rouge, et ce même bruit étouffé d'une masse humaine qui s'écroulait. Seulement, pour les derniers, il avait fallu reculer l'emplacement de l'exécution; sans cela, leurs genoux eussent trempé dans le sang des autres. Et aussi on avait dû remplacer l'exécuteur, qui ne suffisait plus à sa sombre besogne, et qui avait dû se reprendre à trois fois avant d'en finir avec l'un d'eux.

Enfin, lorsque le tour du doï Vap était venu, il avait promené durement son froid regard sur cette foule asservie; et, se redressant dans toute sa fierté de révolté, il avait crié : « A bas les Français! » mettant dans cette suprême invective toute sa haine, toutes les revendications de l'indépendance de son pays. Cette fois, un

frémissement avait couru par les rangs... Admirait-on ces farouches adieux à la vie; était-ce une tardive colère au souvenir du démembrement du vieil empire d'Annam, dont ce forban représentait un des derniers défenseurs?

Il n'y avait là qu'un Français, un officier, qui personnifiait à lui seul la conquête, mais qui l'affirmait indiscutable et inéluctable en faisant exécuter des Annamites par d'autres Annamites, en dominant les manifestations d'une foule annamite à l'aide d'une force armée annamite.

Et, parmi les impressions qu'emportèrent les assistans, l'impassibilité de l'inspecteur de Tan-an, en face de cette boucherie, resta peut-être la plus ineffaçable et marqua d'un trait encore plus dur ce caractère de fer, insensibilisé en apparence jusqu'en ses plus intimes replis.

XXIV.

Par-delà les mêmes mers qu'avait traversées Jean pour la fuir, ne pouvant l'obtenir, Mireille ne vivait que pour attendre l'absent.

A la façon dont elle avait modifié sa manière d'être, chacun pouvait s'apercevoir qu'elle portait le deuil de son bonheur. Quoique ses occupations fussent restées en apparence sensiblement les mêmes, elle ne s'adonnait plus à rien avec cet entrain qui était l'essence de sa nature; ce qui, jusque-là, l'avait le plus passionnée, comme la musique, ne recueillait d'elle qu'une étude d'une correction glacée; en tout elle se soumettait simplement à ce qu'on exigeait d'elle. Obligée de paraître dans le monde, elle s'y montrait si réservée, si peu empressée au plaisir, qu'elle déconcertait les hommages et réussissait à y être délaissée. Ce n'était plus Mireille.

L'on sentait qu'un acte de violence avait brisé la corde d'or de cet instrument charmant et que cette âme, douloureusement comprimée, avait perdu tout élan dès qu'on avait blessé sa faculté aimante.

Une semblable transformation, coïncidant surtout avec le départ imprévu du capitaine de Vair, n'avait pu passer inaperçue. Bientôt l'amour de Mireille et l'obstacle qu'il rencontrait chez son père ne furent un mystère pour personne, et partout l'on s'évertua à chercher les motifs d'une résolution aussi incompréhensible. Mais, comme M. Valtence causait peu volontiers de ses affaires, pas un ne s'aventura à l'interroger, et ce sujet de préoccupation mondaine finit naturellement par faire place à un autre.

Trop craintives et soumises, Mme Valtence, pas plus que Mme Mar-

bel, n'auraient osé élever la voix en faveur de l'opprimée; elles se bornaient à compatir en secret à son affliction, s'employant avec une tendresse touchante à sauver la pauvre enfant des pensées de noire désespérance qui trop souvent l'envahissaient. Sous leur bienfaisante action, lentement et peu à peu, Mireille avait même repris foi dans l'avenir. Cependant elle n'envisageait aucune circonstance heureuse qui vînt à plier prochainement l'obstination intraitable de son père, qu'elle supposait de plus en plus monté contre elle, à mesure que le temps s'écoulait, sans rien changer à son attitude.

M. Valtence, en effet, avait compris avec colère qu'il lui fallait renoncer absolument à ses anciens projets sur sa fille; tout, chez elle, laissant trop bien entendre que, si on lui refusait l'homme de son choix, elle n'appartiendrait à aucun autre. Trop intelligent, néanmoins, pour ne pas se rendre à l'évidence sur l'inanité de cette lutte contre un caractère d'une trempe qu'il n'avait pas soupçonnée, il avait préféré ne pas l'aborder. D'ailleurs, quelque complaisance qu'y eût mise le jeune homme qu'il protégeait, celui-ci ne pouvait plus se prêter à un mariage dans des conditions aussi décourageantes, sans compter, qu'en se faisant complice de la violence exercée sur Mireille, il eût assumé devant l'opinion un rôle à tout jamais odieux.

Les hommes d'une grande volonté sont instinctivement portés à faire peu de cas de celle des autres, probablement par l'habitude qu'ils ont de la voir plier devant la leur. M. Valtence avait bien prévu en partie ce qui arrivait, mais jamais il ne lui serait venu à l'esprit que cela prendrait de telles proportions de durée. Une lourde tristesse pesait maintenant sur son intérieur, qu'aucune réunion, aucune distraction, ni les allées et venues mondaines, ne parvenaient à animer. Le rire éclatant de Mireille s'en était allé, et, avec lui, la vie de cette maison, dont elle était le mouvement et la gaîté. Si endurci qu'on soit, on ne supporte pas longtemps, sans en souffrir, la muette réprobation de son entourage, vécût-on même beaucoup à l'extérieur. M. Valtence commençait à en faire l'épreuve. Il s'assombrissait visiblement, lui aussi; il s'était beaucoup adouci dans ses rapports avec chacun, on sentait entamée la cuirasse de ce cœur, qui perdait de jour en jour de sa dureté.

C'était sur lui seul, à coup sûr, qu'il s'apitoyait : son égoïsme avait toujours borné son horizon à lui-même; mais, s'il devait en résulter un soulagement à son propre ennui, cela finirait, à la longue, par le rendre plus pitoyable aux autres. Déjà, sans regretter son opposition aux sentimens de sa fille, ni surtout revenir sur la décision qui les avait condamnés, s'il avait scruté le fond de sa conscience, peut-être se serait-il avoué, les choses étant à refaire,

qu'il eût regardé à deux fois avant de repousser la demande du capitaine de Vair.

Malheureusement, rien ne transpirant des pensées qui le hantaient, Mireille n'aurait su en tirer aucune induction heureuse, non plus que Mme Marbel y initier l'exilé.

Celle-ci, au contraire, dans les lettres qu'à de rares intervalles elle échangeait avec lui, se gardait surtout de l'illusionner sur un retour à des dispositions plus favorables, auquel elle ne croyait pas de sitôt, de la part de M. Valtence. Là-dessus elle se montrait même plus timorée que de raison, ayant encore devant les yeux le terrible courroux de leur père, lorsqu'il lui avait reproché sa connivence dans l'équipée de Mireille, cette scène inoubliable, au cours de laquelle il l'eût peut-être brutalisée, s'il n'avait été désarmé par sa passivité féminine.

Malgré la prudence excessive autant que tardive qu'elle apportait maintenant dans tous ses actes, dès qu'ils pouvaient réveiller chez sa sœur le souvenir de l'absent, au point qu'elle lui taisait les lettres qu'elle en recevait, il lui échut cependant un jour, sans s'en douter, de présenter à Mireille le meilleur ami de Jean.

Le capitaine Lacombe, en dépit de sa protestation indignée lorsqu'il lui avait fallu quitter son escadron et, par châtiment, disait-il, pour la sottise qu'il avait commise en entrant à l'École de guerre, venait d'être placé dans le service d'état-major et envoyé à Marseille. Les réceptions très en vue et l'élégance si vantée de Mme Marbel faisant de son salon le point de mire de tous les étrangers, le nouveau-venu lui fut amené, et, dès sa première visite, il rencontra tout naturellement Mireille.

Encore sans relations dans la ville, il ignorait quels événemens avaient déterminé la permutation de son ami de Vair et ne l'expliquait que par le désir ambitieux d'arriver plus vite. Il n'aurait eu, par conséquent, aucune raison de parler de lui, si Mireille n'avait pris cette initiative.

Sa mémoire, étonnamment fidèle dès qu'il s'agissait de celui qu'elle aimait, n'avait rien laissé perdre des confidences des jours heureux, au cours desquelles il lui avait conté sa vie, sans en omettre les moindres détails; l'amitié qui l'unissait à Lacombe y tenait trop de place pour que le simple prononcé de ce nom, s'appliquant à un jeune homme de l'âge de Jean, qui portait en outre l'uniforme des dragons, ne fît naître dans son esprit un rapprochement immédiat.

Cette rencontre fut un rayon de joie dans la nuit des pensées de Mireille : durant quelques instans, un éloge enthousiaste du bien-aimé berça sa songerie amoureuse, et, bien qu'elle se fût efforcée

de ne pas trahir l'intérêt passionné qu'elle prenait aux paroles de son interlocuteur, celui-ci, après l'avoir quittée, se demanda rêveur si c'était bien seulement au brio de sa conversation qu'il devait d'avoir ainsi captivé la jeune fille.

XXV.

Cinq canonnières blanches ont quitté Tan-an et remontent en file le Vaïco. Où vont-elles, bondées de soldats et de tout un matériel engerbé très haut; nul ne saurait le dire. Dans les *cagnas* annamites échafaudées comme sur de grandes échasses au ras du fleuve, on se consulte à leur sujet et on les suit longtemps des yeux, tandis qu'elles glissent, très vives, sous leur dais de fumée noire et sifflent rageusement aux sampangs qui croisent leur route.

Le secret de l'expédition a été bien gardé.

L'on peut dire que l'idée en appartient tout entière au capitaine de Vair, qui l'a fait agréer du gouverneur en lui soumettant un plan si bien conçu, si précis dans les détails, que l'exécution en a été aussitôt décidée.

Après la capture du doï Vap, les incursions des pirates ayant recommencé, le jeune inspecteur avait dû s'avouer que d'en supprimer quelques-uns de temps à autre n'amènerait aucun résultat, puisqu'ils trouveraient toujours des successeurs et qu'on n'en finirait avec eux qu'en s'en prenant à leur repaire. Or, si connu que fût celui-ci, il était réputé tellement inaccessible que, jusqu'ici, il n'était venu à l'idée de personne qu'on pût y accéder. Thap-Muoï, vaste quadrilatère bastionné, avec fossés pleins d'eau, était situé au centre d'une plaine inondée, immense marécage inexploré, sauf par des bandes d'éléphans. En un pareil refuge, les pirates avaient de sérieuses raisons pour croire qu'ils ne seraient jamais inquiétés; car, outre que le rempart était bon et qu'ils étaient en nombre pour le défendre, eux seuls connaissaient les passages de cette fameuse *plaine des joncs* qui valait la plus inexpugnable des enceintes.

Cependant le capitaine de Vair en avait entrepris patiemment la reconnaissance, risquant sa vie de toutes manières, soit qu'un accès pernicieux l'abattît dans cette vase décomposée par le soleil, soit qu'il devînt la proie d'un parti de pirates et n'expiât son audace dans des tortures inconnues, telles qu'en peut imaginer le raffinement asiatique. La difficulté qui d'abord paraissait insurmontable, c'était de s'orienter dans cette immensité morne, où aucun point de repère ne se dessinait sur un horizon noyé. Pourtant, à force d'observer le marais, d'étudier la nature des joncs qui le recou-

vraient, on devait parvenir à se familiariser avec ses aspects les plus fugitifs et deviner le plus ou moins de profondeur de l'eau et d'inconsistance du fond. Jean de Vair eut cette patience. Alors, avec sa boussole, il se lança à l'aventure, décidé à relever la position exacte de Thap-Muoï.

Il erra ainsi des nuits et des jours au milieu de cette fange empestée, circulant sans trêve dans cette eau fétide, en pâture aux sangsues pour tout ce qui immergeait de lui-même, aux moustiques pour tout le reste; à la moindre alerte, obligé de se dissimuler derrière une touffe de joncs, ou de se raser dans les plantes flottantes et d'y demeurer immobile durant des heures.

Enfin il atteignit la forteresse, nul ne saura jamais au prix de quels dangers; mais cela ne lui suffisait pas encore, il voulut y revenir en partant de points différens, estimant que la reconnaissance ne serait complète que lorsqu'il aurait déterminé la direction la plus favorable pour s'y rendre.

Maintenant, Jean de Vair était assis à l'arrière de *la Framée*. Il avait oublié les souffrances endurées, les périls courus; il n'entrevoyait plus que le succès prochain, il avait dans l'oreille comme une fanfare de conquête, et c'était sa jeune renommée qui volait des ruines de Thap-Muoï aux rivages de France. Dieu merci! sa revanche venait : M. Valtence apprendrait bientôt que les vieilles races n'étaient pas tant stériles et qu'en leurs descendans parfois germait assez d'idée et d'énergie pour leur gagner de nos jours, — et avec cela tout seul, — plus de place dans le monde que n'en avaient autrefois hérité leurs aïeux par simple privilège. Mais, en cela même, c'était toujours à Mireille qu'il pensait. Il allait donc lui donner une joie, après tant de tristesses! Comme elle triompherait, la bien-aimée, avec l'absent! Que de fierté lui monterait du cœur de l'avoir jugé digne d'elle, de l'avoir deviné supérieur aux autres avant que cette supériorité ne fût reconnue avec éclat!

Alors pour la première fois depuis longtemps, une lueur d'espoir s'allumait en son âme : une chance s'offrait-elle donc d'emporter de haute lutte celle qu'il n'avait pu obtenir par les voies ordinaires et qu'il croyait irrémédiablement perdue?

L'occasion de se distinguer, cette occasion bénie, sur laquelle les plus hardis, au cours d'une carrière entière, n'osent jamais compter, il la sentait venir au bout de la course de ces canonnières. Déjà, il était le chef d'une expédition qu'il avait conçue et préparée, que tout à l'heure il mènerait à bien, il avait sous ses ordres une belle compagnie d'infanterie de marine, un peloton de tirailleurs annamites, sans compter toute la milice de Tan-an; de toutes parts arrivait, en un lieu désigné d'avance, un monde de porteurs

amenés sur des sampangs afin de moins éveiller les soupçons; le résultat paraissait sûr; d'abord, il n'avait rien négligé pour le rendre tel, et puis ne lui était-il pas dû un coup de fortune par compensation à tant d'infortunes?

Le débarquement était décidé pour la pointe du jour. Les canonnières avaient ainsi profité de toute la nuit pour s'approcher inaperçues de Bao-ghiong, là où l'opération devait commencer; les feux étaient masqués, la marche ralentie, à chaque bord les hommes se tenaient en armes, la musette en sautoir; on observait un religieux silence. Le capitaine de Vair, subjugué par la solennité de cet appareil, leva vers le ciel ses yeux chargés de prières, comme pour une invocation suprême, envoya à Mireille, à sa mère, une dernière pensée et ne s'occupa plus que de la mise à terre de ses troupes et de leur rassemblement.

Des canonnières on aperçut longtemps la colonne avançant péniblement dans les herbes et laissant, loin derrière, le sillage de toute cette vase remuée, remontée à la surface, les hommes devenus très petits, coupés en deux par l'eau qui les engloutissait à mi-corps; puis ce fut une tache brillante et mouvante de salacos blancs inondés de soleil qui ondula sur la plaine bleuâtre, jusqu'à ce qu'elle disparut derrière un rideau de grands joncs.

Elle allait résolument, tous encore dispos, dans le beau feu d'une énergie intacte, tous rêvant de la gloire à venir, d'un grade à prendre, d'une croix à gagner, ou simplement excités par l'aventure d'un beau fait d'armes. Puis, avec la montée du soleil, l'air s'embrasa, la gorge se serra, les tempes battirent la fièvre, la soif se fit dévorante. Le soir, il fallut se contenter de biscuit, de conserves et d'un quart de vin. L'on était trop altéré pour manger; on essaya, malgré la défense formelle, de toucher à cette eau fétide dont on était entouré, on la repoussa ensuite avec horreur; finalement on jeta les vivres qui ne passaient pas. La nuit vint sans apporter le repos. Qui eût songé à se coucher et par suite à dormir? Les plus heureux s'assirent sur les tonneaux et les caisses du convoi, quelques-uns coupèrent des joncs et les lièrent en forme de radeau pour s'y étendre, mais l'eau, sous leur poids, ne tarda pas à pénétrer ce frêle assemblage. Les moustiques s'abattirent par vols; sous leurs morsures répétées, les visages enflèrent et se tuméfièrent.

Le lendemain, les mêmes souffrances se reproduisirent; les pieds étaient excoriés au contact de cette boue mêlée de sable, les jambes enflées par cette station prolongée dans l'eau et aussi par les morsures de sangsues; après la chaleur du jour, la nuit avait paru glaciale et la dysenterie commençait déjà ses ravages; la marche devint donc plus difficile encore. Aussi le moral, si haut au début,

déclinait visiblement, un vent d'indiscipline souffla et des récriminations se firent jour. Des hommes, même des gradés, réclamèrent contre la parcimonie avec laquelle on leur distribuait le vin et firent mine de s'emparer d'un tonneau. Pour le leur faire lâcher, le chef de l'expédition dut intervenir, le revolver au poing; mais ce fut en vain qu'il leur fit honte de leur conduite, qu'il leur parla des malades et des blessés qui pouvaient être nombreux et pour qui ce vin serait une précieuse réserve; ils se retirèrent en murmurant, comme des chiens à qui on vient d'arracher un os.

Heureusement, vers midi, l'avant-garde s'engagea contre une reconnaissance des pirates. On arrivait en vue de Sobac-Kiung, lorsqu'un léger sifflement traversa l'air, et une balle frappa l'eau avec un claquement sec. Il y eut un premier étonnement, puis on continua de marcher, comme si on eût oublié l'incident. Tout de même, il fallut y faire attention. Cette fois, on vit voltiger au-dessus du village quelques flocons de fumée, puis des sifflemens, pareils au premier, passèrent assez près pour être désagréables à l'oreille, et une gerbe de projectiles troua l'eau autour des divers échelons de l'avant-garde.

D'eux-mêmes, les éclaireurs s'étaient arrêtés, incertains sur le parti à prendre; l'escouade de pointe les rejoignit, et le sergent qui la commandait jugea nécessaire de la déployer en tirailleurs. Dans le village, sur la plaine, l'œil ne distinguait rien, et la vue se fatiguait à fixer trop longtemps les objets sous cette lumière impitoyable.

Alors on avança prudemment, en se masquant des moindres bouquets de roseaux, et un peloton, tiré du gros, prit des dispositions pour former un échelon sur la gauche, afin d'opérer un mouvement enveloppant quand le moment en serait venu.

On distinguait maintenant les détonations, mais très voilées, très assourdies, la fumée enveloppait de plus en plus les cases de Sobac-Kiung et montait jusque dans les bambous qni balançaient sur elles leurs bouquets de plumes.

Seulement, les balles n'arrivaient plus aussi inoffensives : un sergent français avait le bras cassé, deux tirailleurs annamites étaient tombés. Il devenait impossible de continuer la marche en avant sans répondre à l'ennemi : la ligne reçut l'ordre d'ouvrir le feu, et la fusillade, si longtemps contenue, éclata violente, sans interruption. Aux projections d'eau, aux crachemens de boue qui rejaillissaient sur les tireurs, aux plongeons sinistres des projectiles avec un *flouc* caractéristique, l'on pouvait se convaincre que, de l'autre côté, la riposte n'était pas moins vive.

Déjà, des créneaux vides apparaissaient sur la chaîne, les pertes

s'accentuaient, mais nos tirailleurs, grisés de poudre, incapables de regarder autour d'eux, n'éprouvaient plus que le besoin irrésistible de se porter en avant. On n'eut qu'à les laisser faire. Ils y allèrent d'un tel élan, que le mouvement tournant faillit devenir inutile, tant cette charge de front fut brusque et menée à fond.

Cependant, les pirates avaient observé qu'on les tournait et, déjà peu rassurés pour leurs derrières, ils perdirent tout à fait la tête devant la violente impétuosité de l'attaque qui leur venait de face.

Leur retraite fut une fuite, mais leur coûta moins de monde qu'on n'aurait pu croire, car, leur connaissance du terrain les servant merveilleusement, ils étaient déjà hors de vue qu'on les supposait encore enfermés dans le village.

Pourtant, ils y laissaient pas mal de morts qu'ils n'avaient pas pris le temps d'enlever et dont le nombre disait déjà combien cette première affaire leur avait été meurtrière.

XXVI.

Enfin, au loin émergea une masse noirâtre, semblable à un gros rhinocéros vautré dans cette vase, l'air méchant, quoique endormi, et les soldats ne la perdirent plus des yeux, en répétant pour se donner courage : c'est Thap-Muoï !

Bien que l'idée d'être au but de cette étrange et rude expédition eût dû stimuler leur marche, ils avançaient lentement, tant, jusqu'aux meilleurs, tous étaient harassés de cette terrible étape. On le lisait sur leurs visages trempés d'une sueur noire, dans leurs yeux hébétés et démesurément agrandis, jusque dans ce silence morne que, d'un bout de la colonne à l'autre, ils observaient par épuisement. Les officiers eux-mêmes paraissaient à bout d'énergie pour faire serrer les rangs et rallier les traînards ; leur voix sortait rauque, s'ils donnaient un ordre, puis ils poursuivaient leur route, désintéressés de son exécution.

Incapables de suivre, les porteurs étaient restés loin derrière, sous la protection d'une grosse arrière-garde.

A la vue de cette fatigue, de cette misère, devant l'aspect lamentable de cette troupe aux armes rouillées, à la tenue sordide, aux rangs mélangés, un chef ordinaire eût remis la partie au lendemain, sans songer que, dans une entreprise de cette témérité, aucun repos physique n'est à espérer, quoi qu'on fasse, et que la tension morale, seul gage du succès, ne peut que s'énerver par l'attente. Quoique attristé de tant de signes de lassitude qui ne lui échappaient pas, de Vair n'en eut pas un instant la pensée ; il comptait sur les premières balles pour réveiller son monde, sachant,

pour l'avoir étudié avec passion, que le soldat français, fût-il dénué de tout et presque mourant, retrouve, par le feu, son entrain endiablé et son incomparable furie.

Mais l'ennemi était muet, le monstre continuait son sommeil. La colonne avançant toujours sans qu'un seul coup de fusil signalât son approche, les soldats en concluaient déjà que Thap-Muoï était abandonné, et les malins commençaient à se plaindre amèrement qu'on leur eût imposé cette vie de grenouilles, depuis trois jours, pour ce beau résultat de trouver l'oiseau déniché.

Quoique convaincu qu'avant peu ils changeraient de note, le commandant de la colonne se demandait avec étonnement pour quelle raison les pirates, en général si prodigues de leur poudre, les laissaient arriver ainsi, sans les inquiéter, jusqu'au pied du rempart. Néanmoins, ayant fait prendre l'ordre de combat, donné ses dernières instructions et lancé les éclaireurs de terrain d'autant plus loin qu'il n'avait pu reconnaître par lui-même les environs immédiats du fort, il dirigea l'attaque principale sur un saillant assez ruiné qui paraissait offrir quelque facilité d'escalade. C'était fini des écœuremens, des misères de la route, maintenant une grande passion l'envahissait, cette soif de l'*En avant!* cette attraction invincible de l'ennemi qui emplit le cœur à mesure qu'on pénètre dans la zone de la mort. Le bel état d'âme que celui qui, chez le vrai soldat, précède le déchaînement de la tempête attendue, qui le grandit si haut au-dessus des misérables terreurs humaines, qui décuple ses facultés, qui le spiritualise en vue du sacrifice! Et comme l'on comprend que ceux qui ont goûté la puissance de cette émotion grandiose, qui ont connu cette douceur de se sentir ainsi supérieurs à eux-mêmes, soient éternellement tourmentés du désir de retrouver cette jouissance d'élite! Cependant une inquiétude depuis un moment venait l'arracher à cette ivresse qui le portait vers la bataille; les dimensions des tirailleurs diminuaient à vue d'œil, la ligne se rapetissait comme si elle allait s'effacer dans un lointain extrême, et pourtant les réserves l'ayant suivie pas à pas, son éloignement n'avait certainement pas varié, surtout dans d'aussi étranges proportions. Que se passait-il donc? La vase elle-même se dérobait-elle sous nos pieds, ou l'eau devenait-elle plus profonde? Hélas! il n'y avait plus à en douter, nos soldats enfonçaient toujours davantage, dans un instant ils en auraient jusqu'aux épaules; déjà ils avaient suspendu leur ceinturon autour de leur cou, afin de protéger leurs cartouches, ils s'efforçaient de tenir leur fusil très haut et ils ne progressaient presque plus, effrayés de cette masse liquide qui tendait à les soulever. Épouvanté lui aussi, de Vair accourait pour modifier la direction,

mais trop tard, l'occasion guettée des pirates venait enfin de se présenter, un déluge de balles, de grenades, de biscaïens s'abattit sur les assaillans, et, sous cet arrosage de plomb, il devenait impossible de rien faire que d'attendre ou de reculer. Très gênés, nos hommes tiraient mal et lentement; de plus, ils avaient conscience de leur infériorité et jugeaient leur situation critique. Il fallait d'abord les rassurer. Allant au chef de la compagnie d'infanterie de marine, de Vair à voix très haute, de façon à être entendu de tous, lui enjoignit d'occuper l'ennemi et de tenir ferme, tandis que lui allait forcer le rempart, sur un autre point, à l'aide d'une partie de la réserve, ajoutant que de la constance de la fraction déjà engagée dépendait le succès. Il avait hâte de terminer, hâte de savoir à quoi s'en tenir sur ce qui l'attendait; une angoisse affreuse l'étreignait en cet instant, à la place de la fière espérance qui, tout à l'heure, le portait vers Thap-Muoï. Bientôt on le vit emmener le peloton de tirailleurs annamites, s'élever au loin dans la plaine, puis, tournant le bastion nord, disparaître avec sa troupe.

Réussirait-il? C'était l'interrogation anxieuse de tous ceux qui restaient et dont la conception embrassait sans incertitude les conséquences de son échec en ce qui regardait leur sort prochain.

Ils étaient là figés dans ce marais, s'enlisant de plus en plus dans cette fange, au point qu'il leur fallait un effort pour déplacer leurs pieds, asphyxiés aussi par cette eau nauséabonde pleine de gaz remués qui les submergeait jusqu'à la poitrine, tirant machinalement contre ce parapet, lequel les couvrait de mitraille et où ils ne voyaient personne. Pourtant, grâce au tir peu ajusté des rebelles, autant qu'au peu de surface que notre ligne présentait à leurs coups, les pertes étaient relativement minimes, vu la distance et la masse de fer qui pleuvait sur elle.

Parfois cependant on voyait un homme élever brusquement les bras, lâcher son arme qui plongeait bruyamment, osciller sur lui-même, comme dans une dernière répulsion de cette eau noire qui allait l'engloutir, puis s'abattre lourdement dans cette tombe mouvante de la *plaine des joncs* sur laquelle ne descendrait jamais une prière. Celui-là, la balle ne l'eût peut-être pas tué si on l'eût préservé de l'eau, mais les autres, ceux qui étaient à côté de lui n'avaient plus le cœur à rien qu'à garantir le peu qui restait de leur misérable existence. Pourquoi, d'ailleurs, l'auraient-ils empêché de mourir, eux qui n'avaient plus que cela à attendre pour eux-mêmes? Supputant mentalement l'épuisement de leur provision de cartouches, à chaque coup tiré, ils se disaient : « Une de moins, bientôt je n'aurai plus qu'à me croiser les bras pour l'attendre! » Elle, c'était la mort, ils ne songeaient qu'à elle, n'était-elle pas l'inévitable? pour-

tant sitôt, eux qui étaient si jeunes, et encore dans ce marécage qui les dévorerait sans gloire, sans honneur, sans personne qui rappellerait leurs noms! Ceux qui croyaient priaient, les autres eussent souhaité le faire. Avec le jour finissant, peu à peu l'espérance s'était envolée, même chez les plus tenaces; le soir venait, et, penché sur l'horizon, le soleil, leur suprême ressource, le soleil, sa tâche achevée, semblable à un incendie qui a jeté toutes ses flammes, rougeoyait maintenant comme un tison ardent, prêt à s'éteindre dans la nuit profonde.

Tout à coup, un spectacle étrange vient paralyser leurs volontés et suspendre leur feu. Les pirates ne tirent plus, quelques-uns enjambent le parapet et se précipitent dans le marais, puis il se produit un grand tumulte, une clameur immense et continue monte du fort, cris de victoire ou de terreur, plaintes déchirantes, mêlées à de rares détonations,... écoutez, oh! écoutez, c'est un clairon français qui sonne la charge, oui, la charge, la belle charge française, et pour que personne n'en doute, voilà maintenant les trois couleurs de France hissées sur le parapet conquis, drapeau fabriqué d'une ceinture bleue et d'une rouge assemblées par un lambeau de chemise, emblème improvisé, mais sanctifié par la victoire, et, dès lors, assez ennobli pour représenter la patrie. . .

. . . . . .

Lorsque le reste de la colonne rejoignit les tirailleurs annamites dans Thap-Muoï et qu'on fit l'appel, on fut tout d'abord frappé de l'absence du chef de l'expédition. Tous les tirailleurs l'avaient vu escalader, à leur tête, le parapet, mais aucun ne se rappelait ensuite, dans le désordre de la poursuite, ce qu'il était devenu.

On fouilla le fort, et le capitaine de Vair fut découvert étendu près de plusieurs cadavres annamites, la poitrine traversée d'une balle, mais respirant encore.

XXVII.

Nichée dans un creux boisé, au pied de Marsihoveire, la montagne aux tons changeans, tour à tour rose quand pointe le jour, blanche dans la folie du soleil et bleue, à l'égal de la mer qui la baigne, lorsque tombe l'ombre ensevelissant la terre, la montagne à la fière silhouette appelant les navigateurs au grand port méditerranéen, tout proche du village de Montredon, autrefois joli et coquet, lorsqu'il n'abritait que des pêcheurs, maintenant enlaidi par toutes les inventions de l'industrie humaine, s'élevait la somptueuse villa des Valtence, au milieu d'un parc, merveille d'art, où

l'on avait groupé, à grand prix, tout ce qui peut aider au plaisir des yeux.

Un petit lac, creusé non loin de l'habitation, en avant d'une futaie de pins descendant vers la mer, semblait comme une échappée de l'immense nappe bleue dont les yeux se repaissaient, ravis, jusqu'aux lointaines dentelures de la côte de Sausset. Au milieu de ces pins, poussés là chez eux en plein sable, au moyen de terres apportées et par un artifice d'irrigation, on avait ménagé une prairie, toujours verdoyante, entourée de lices blanches, où paissaient de grandes vaches au poil roux ou bien à la robe noire striée de fauve. Et, dans un autre vaste espace, la ferme, tout enclose de murs, d'une propreté irréprochable, laissait monter la rumeur assourdissante de ses volatiles de toutes races et de tous plumages, les uns vaguant à l'aventure dans la cour, les autres parqués dans des volières, et, mêlés à cette gent emplumée, frayaient des gazelles aux finesses exquises, des antilopes aux cornes recourbées en forme de lyre et de minuscules moutons d'Aden à la tête noire et à la large queue pendant comme un tablier mis à l'envers.

Ici c'était une *caillère* reconnaissable aux poteaux de ses *bigues*, avec ses vignes, son pré, sa *pinède*, sa *theise*, son marais aux joncs exubérans, tout cela en miniature, mais si gentiment disposé, si bien fait pour tenter les oiseaux de passage! Et partout où l'on dirigeait ses pas, l'on se heurtait à des serres, à des potagers, à des amas de châssis habilement dissimulés derrière ces clôtures de cyprès qui forment rempart en même temps contre le mistral, à tout un ensemble de choses soignées qui expliquaient suffisamment le luxe inouï de fleurs de cette demeure et la profusion de ses massifs.

Midi venait de sonner. Bien qu'on fût au commencement de juin, un léger *mistralet* tempérait la chaleur du jour; Mireille se promenait, en attendant l'heure du déjeuner, entre deux haies de lauriers-roses, aux mille nuances, qu'elle affectionnait particulièrement. Tout à coup, elle perçut le roulement du coupé de son père, qui remontait l'avenue au grand trot. Aussitôt elle s'échappa légère vers le salon, afin d'y rejoindre sa mère, car M. Valtence tenait beaucoup à l'exactitude, surtout à celle des autres.

Dès qu'il fut descendu de voiture, celui-ci, contrairement à toutes ses habitudes, ne monta pas directement à sa chambre, il entra dans le salon et s'y promena, le visage à l'orage, très agité, très nerveux, s'impatientant de ce qu'on ne servît pas. Soudain il fit explosion :

— Tu ne lis jamais les journaux, Mireille? demanda-t-il d'une voix tonnante.

— Non, mon père, jamais! repartit celle-ci.

— Eh bien! pour cette fois, prends *le Petit Marseillais* de ce matin, continua-t-il, jetant le numéro sur une table, tu y verras que ton père, qui passe pour habile, n'est cependant qu'un vulgaire imbécile, un triple sot, lorsqu'il s'agit d'autre chose que de ses graines, de son huile et de la direction de ses bateaux. Tu y verras aussi que ton cœur de petite fille était mieux inspiré dans sa simplicité, que cette tête compliquée d'homme d'affaires, qui en brasse pour des millions et qui est incapable de conclure seulement celle du bonheur de sa fille...

Mireille était debout, haletante, il s'agissait de Jean à coup sûr, mais qu'avait-il donc fait et d'où lui venait ce revirement de bonheur?

— Oui, poursuivit M. Valtence, comme si l'aveu lui eût brûlé les lèvres, M. de Vair était un homme, il vient de conquérir tout jeune une illustration que bien des généraux lui envieraient, il a su mener à bien l'expédition la plus insensée qui se puisse imaginer et aujourd'hui tous les journaux sont pleins de son nom et célèbrent à l'envi son succès de Thap-Muoï.

On ajoute ici qu'aucun des militaires qui l'ont connu n'est étonné de ce tour de force; tous lui attribuaient depuis longtemps une trempe de caractère exceptionnelle et un avenir incalculable. J'étais cependant mieux placé que bien d'autres pour être frappé de son mérite, eh bien! non, il n'y a que moi qui n'y ai pas pris garde; décidément, je ne suis qu'une brute...

Outre que l'infaillibilité de coup d'œil qu'on s'était plu à lui reconnaître recevait une atteinte dont elle aurait peine à se relever, le grand chagrin de M. Valtence, bien qu'il n'en témoignât rien, provenait de cette pensée lancinante qu'une partie de cette gloire aurait rejailli sur lui, s'il eût accepté pour gendre le capitaine de Vair. En cela il se trompait, puisque la prise de Thap-Muoï était la conséquence même de son refus. Avec un peu de réflexion il l'eût compris; mais les hommes dont la conscience est chargée d'une lourde bévue ne raisonnent pas si juste.

Mme Valtence et Mireille demeuraient interdites, incapables d'interroger cet homme qui refusait généralement de se laisser questionner, incertaines s'il fallait se réjouir déjà d'un changement de vues aussi inespéré et craignant presque de toucher à ce journal qui les eût renseignées, par déférence pour cet amour-propre blessé. Enfin Mireille s'en empara et le parcourut avidement. Soudain elle pâlit affreusement et s'écria :

— Mais il est dangereusement blessé, mon père, et vous ne le disiez pas!

— C'est vrai; j'avais oublié, murmura M. Valtence.

— Blessé, peut-être mort à cette heure, gémissait la jeune fille défaillante, que sa mère avait peine à soutenir.

M. Valtence s'approcha vivement de sa fille...

— Ne te désespère pas, Mireille, dit-il, ému devant cette douleur dont il sentait le remords, M. de Vair est parvenu à Saïgon, où il reçoit tous les soins que comporte son état; tu vois bien que le journal en parle; et ne comprends-tu pas, mon enfant, que pour lui le plus difficile est fait, puisqu'il a survécu à une effroyable retraite en pleins marais, qu'il est au port en cet instant, et que, si on pouvait télégraphier là-bas, on apprendrait qu'il est sauvé. J'y ai tout de suite songé; mais le câble est coupé entre Singapour et Saïgon, comme toujours, juste le jour où on en a besoin. Les dépêches du *Petit Marseillais*, remarque-le, sont aussi datées de Singapour, où on les aura envoyées évidemment de Saïgon par bateau spécial. Écoute, Mireille, ne te désole pas ainsi, ce soir je risquerai quand même une dépêche qui arrivera quand la communication sera rétablie. Toi, de ton côté, écris à M. de Vair, dis-lui que je lui demande pardon de l'avoir méconnu, que je serai fier de lui donner ma fille, et que je réparerai par mon affection le chagrin que je lui ai causé... Pardonne-moi aussi, mon enfant, j'ai été bien puni du mal que je t'ai fait; tu peux m'embrasser, car j'expie rudement.

Et comme il pressait dans ses bras Mireille anéantie, de grosses larmes roulèrent sur ses joues, les premières.

XXVIII.

Vent arrière, l'*Annamite* file gonflé de toile, éblouissant de blancheur aux feux du soleil de midi, avec sa coque fraîchement repeinte, qui semble laisser comme une émanation d'elle-même dans la mousse neigeuse du sillage dont elle raie l'onde bleue. La mousson souffle pour lui et la mer s'offre dans sa sérénité de grand lac calme, sous la molle caresse du printemps finissant.

Il en est de si frêles, parmi les existences qui lui ont été confiées, qu'en ses soubresauts brusques, s'il venait à lutter contre les hautes vagues, il pourrait leur être fatal. Tant qu'il court ainsi immobile sur la nappe unie, enveloppé d'une brise vivifiante, les plus malades espéreront en ce rivage de France, but unique, rêve passionné, qui concentre leurs aspirations dans la dernière convoitise de leur énergie mourante.

Le transport, pour cette traversée-ci, est encore plus chargé qu'à l'ordinaire; car, outre l'habituel contingent des rapatriés de toutes

provenances : marins, soldats, fonctionnaires civils, indigens, outre les malades, rongés jusqu'aux moelles par le climat d'extrême Orient, évacués cette fois plus nombreux aux approches de la mauvaise saison, le départ ayant coïncidé avec la rentrée de la colonne de Thap-Muoï, les plus gravement atteints des blessés qu'elle ramenait lui ont été dévolus par surcroît.

Aussi des couchettes de l'hôpital, pas une qui n'accuse, sous la toile grise du drap, une forme humaine, parfois tellement rigide, qu'on la dirait déjà roulée dans un suaire. Et dans toutes ces immobilités effrayantes de malades à bout de souffle, plus d'autre signe de vie que la brûlure des regards étincelans de fièvre, inconsciemment tournés vers l'infirmier de service, dans la supplication d'une infinie détresse. Là, bien qu'ils soient nombreux, c'est un silence profond, le silence des grandes attentes. Étagés sur deux et trois rangs, s'écrasant les uns les autres, ils s'empoisonnent mutuellement de leur souffle âcre, si murés dans cette batterie basse que les manches à vent ont peine à renouveler l'air nécessaire à leurs poumons assoiflés.

En ce moment, avec les sabords grands ouverts, ils sont cependant heureux. De l'Océan-Indien apaisé, plus rien n'est à redouter, car les grands vents sont partis pour longtemps, ne laissant derrière eux qu'une brise reposante qui les baigne de vie au fort de la chaleur. Et leur pauvre tête affaiblie, ennuagée de tant de perspectives d'avenir qui jamais ne se réaliseront peut-être, se prend à calculer que Singapour est déjà loin derrière, et que, sans roulis, sans tangage, sans ces affreux spasmes du mal de mer qui ajouteraient tant à leur épuisement, ils peuvent espérer d'atteindre la limite de cette Méditerranée qui baigne la Provence, terre de France.

Seule, la suffocation qui les attend dans ce canal torride de la Mer-Rouge les inquiète encore; toutefois ne l'ont-ils pas vaillamment supportée à leur premier passage, pensent-ils, tristes débris humains qui ont oublié qu'ils ne sont plus les forts jeunes hommes d'antan? Ils rêvent donc, les yeux mi-clos, bercés par leur contentement intime, quoique incapables d'en témoigner, tandis que leurs pauvres traits crispés se détendent et que leurs respirations se font moins haletantes, ces respirations qui rompent seules le silence de tombe d'un hôpital de transport, et qu'on interroge souvent pour prélever la part qui doit revenir à la sépulture des mers profondes.

Jean de Vair fait partie du lugubre convoi. Bien qu'elle n'ait plus les sauvages emportemens du début, la fièvre le tient toujours; aujourd'hui le délire revient encore par intermittence, mais

ce sont des divagations très douces, quelque chose comme une plainte modulée qui se noierait dans un sanglot; nulle violence, nulle terreur, rien que de triste et de lassé.

Au dire des médecins, il a bien souffert, il a passé par des crises terribles. Il essaie de se le rappeler, aucun souvenir précis ne lui en revient. C'était quand les ombres descendaient déjà sur la plaine qu'une terrible secousse dans la poitrine l'avait fait chanceler, puis, dans ses efforts pour se retenir, il avait tourné un instant sur lui-même et il lui semblait avoir eu conscience des dernières lueurs d'incendie allumées par le soleil couchant, il avait ce voile de sang dans les yeux au moment de les fermer; alors, d'une poussée brusque, il s'était abattu, la face en avant, sans autre impression que celle d'une nuit très noire, dans laquelle il venait d'entrer en s'y anéantissant de plus en plus. De son retour à travers l'immense marécage, balancé dans un palanquin improvisé, secoué par une fièvre violente, étouffé sous la mousse rouge qui lui montait aux lèvres, la tête mal protégée des ardeurs du jour et de la férocité des insectes, le corps frôlant l'eau, de toutes ces choses douloureuses il n'avait pas gardé la mémoire. Et lorsqu'à Saïgon on avait débarqué de la canonnière cette forme agonisante, ceux qui connaissaient le capitaine de Vair avaient estimé qu'il aurait cessé de vivre avant d'arriver à l'hôpital. Et pourtant il avait vécu, il vivrait peut-être, car l'on approchait de Pointe-de-Galles, et l'air déjà fortifiant de la haute mer, comme une ressouvenance de l'air natal, des rudes senteurs des goémons de Bretagne, le rappelait doucement à la vie.

Et par le sabord grand ouvert, comme les autres de la batterie basse, il regardait la nappe bleue tout au loin, au plus loin possible, toujours perdu dans l'infini de ses calculs, sur l'instant précis et le lieu où il retrouverait la France avec la bien-aimée.

Au mouillage de Pointe-de-Galles, il éprouva une joie d'enfant, quand il aperçut, enfermant la baie, cette ceinture de cocotiers, au haut parasol de frissonnante verdure, poussés au ras du flot bleu de manière à s'y mirer, avec les innombrables toits rouges des cottages qu'ils ombragent, et à y baigner l'exubérance de leurs lianes folles. Une brise embaumée lui venait de terre, lui apportant le parfum des ananas sauvages, des régimes de bananes mûres, des orangers chargés de fleurs, des fougères arborescentes et de toute la fougueuse frondaison des tropiques; les sampangs des Malabars croisaient à ranger l'*Annamite*, bondés de marchandises pour les matelots et les soldats, pastèques sombres, melons clairs, fruits empilés dans de grandes mannes d'osier, et toutes les nattes, les sièges, les paniers de la vannerie malaise, et les mille perru-

ches vertes, à tête d'ocre ou de vermillon, contemplant tout ce mouvement d'un petit air compassé.

Tandis qu'il regardait, émerveillé de toutes ces choses et des beaux Indiens de bronze qui les offraient, il lui vint tout à coup l'idée qu'il ne rapportait aucuns souvenirs des pays lointains qu'il avait traversés, rien pour Mireille, rien pour sa mère, rien pour quelques amis qui ne l'avaient sûrement pas oublié; aussitôt il manifesta l'intention d'en choisir. On lui apporta ces pierres précieuses qui abondent à Ceylan, saphirs et émeraudes, améthystes et œils-de-chat, pierres dont l'éclat est encore voilé en attendant la taille du joaillier, on lui montra aussi des perles pêchées dans la baie même; il en garda beaucoup, il eût voulu tout acheter. Devant cette nature, la plus radieusement belle qui soit au monde, la vie lui revenait; il lui semblait que sa poitrine s'ouvrait mieux pour aspirer l'air de cette terre enchanteresse et que ses yeux, ses pauvres yeux naguère si noyés d'angoisse, s'emplissaient avec ivresse de toutes les splendeurs de cette flore insolente et superbe, qui repoussait la mer elle-même sous un autre flot de feuillages échevelés.

De cette vision féerique de Ceylan il emporta une impression bienfaisante qui ne le quitta plus de toute la traversée de l'Océan-Indien, son état s'améliora visiblement, et le médecin, surpris d'un changement si imprévu, commença à entrevoir des chances sérieuses de salut.

Cependant il avait calculé que le télégraphe lui apporterait des nouvelles à son passage à Ceylan. Il fut déçu de n'en point trouver, et il en perdit un peu de cette assurance dans l'avenir, qui lui était revenue depuis qu'il se savait sur le chemin du retour et de la guérison.

La traversée de la Mer-Rouge en pleine canicule commençait aussi à le préoccuper, il la connaissait si redoutable à tous les pauvres affaiblis dont il était, et qu'un coup de simoun venu du désert arabique tient à sa merci!.. Aden, cette citadelle issue du roc même sur lequel elle est plantée, au point qu'elle paraît n'être qu'un prolongement à ses aspérités, lui causa une impression de détresse inexprimable. Brûlé jusqu'au fond de sa nature épuisée, dans son sang appauvri, tout son être aspirait à être rafraîchi, apaisé, renouvelé, et c'est pourquoi un flot de vie était rentré en lui au milieu de cette fête des fleurs et des oiseaux, dans ce royaume de la feuille verte, dans Ceylan la merveilleuse. Ici, devant la terre calcinée, torride, impitoyable à l'homme, il éprouvait une terreur de voir s'enfuir à nouveau cette vie à peine recouvrée et qui se faisait encore si frêle.

La Mer-Rouge, en effet, lui fut rude; l'air lui manquait; sur la nappe laiteuse aux reflets cuivrés pas un tressaillement, pas une ride, l'eau cuisait dans la fournaise avec le reste, avec les îlots volcaniques semés sur la route, avec les rivages entrevus aux récifs pelés, presque blancs à force de baigner dans cette lumière dévorante. Souvent, fuyant l'emprisonnement de sa cabine, il se faisait porter sur le pont, mais aussitôt, saisi de toute l'immense tristesse de cette contrée tuée par le soleil, après avoir regardé les montagnes désolées de l'Arabie-Pétrée et celles de la Nubie excoriées et craquelées sous l'infatigable atteinte de ce feu dévastateur, il suppliait qu'on l'enfermât au plus profond, au plus noir du navire, dût-il y étouffer tout à fait, pourvu qu'on le dérobât au spectacle de cette flambée terrible.

L'entrée seule dans le canal lui fut un bienfait; la Méditerranée y coulait déjà. Il se considérait presque comme dans les eaux françaises, au moins il respirait l'air d'Europe, maintenant le salut lui réapparaissait certain.

XXIX.

C'est Port-Cros, on a stoppé, on va mouiller.

L'aube pointe à peine, mais suffit à blanchir les contours. L'on distingue déjà la ligne des habitations de pêcheurs, plutôt masures que maisons, bordant la rade minuscule, et le clocher lilliputien de la pauvre paroisse et le rustique castel du propriétaire de l'île, qui prend des proportions de petit Chenonceaux par rapport à la misère du reste. En revanche, les maquis et les pins attendent le soleil pour sortir de l'ombre, mais de leur ligne sombre émergent les blancheurs de la citadelle, du fort de l'Estissac et des différens camps improvisés pour les rapatriés. Une chaloupe à vapeur près de l'appontement jette sa remorque à un gros chaland, pendant qu'une barque, manœuvrée par des soldats d'infanterie, se dirige vers l'*Annamite*, amenant un officier, probablement le commandant d'armes.

A regarder l'île, on dirait d'une montagne boisée qui a jailli des flots, d'une montagne abrupte, dans laquelle la mer ne s'est pas encore taillé un rivage, et qui, inhospitalière aux hommes, s'est embroussaillée à plaisir. A un demi-mille à l'ouest, la petite île de Bagaud n'est qu'un rocher sans habitans, sans arbres et sans eau; la passe qu'elle forme avec Port-Cros constitue le seul mouillage à peu près protégé des îles d'Hyères. De ces *îles d'or*, comme les nomme l'antique poésie provençale, Porquerolles, la plus grande et la plus belle qui se perd au loin dans l'ouest, et Man, dénudée,

à peine habitée, touchant à Port-Cros par le sud, sont privées non-seulement de rade, mais de tout atterrissage pour les navires d'un fort tonnage.

Deux invasions successives du choléra ayant à bon droit mis en défiance les populations contre les arrivages de l'extrême Orient, le gouvernement, que les événemens conduisent plutôt qu'il ne réussit à les diriger, avait, sous la pression de l'opinion, créé la quarantaine de Port-Cros. A l'armée, dont c'est le rôle, avait été dévolue l'installation. Avec du matériel de campement et quelques outils, on avait mis à terre, un matin, deux compagnies du régiment de Toulon et, peu de jours après, des tentes pouvant abriter 1,800 hommes, tant à Port-Cros qu'à Bagaud, se dressaient sur des emplacemens défrichés de leurs maquis et aplanis en plein roc. Cette dernière île devait spécialement recevoir les cholériques, au cas où il s'en présenterait, tandis que Port-Cros restait le lieu d'observation assigné à tous les passagers, quels qu'ils fussent, en vue d'y purger leur quarantaine.

Le commandant d'armes, qui venait précisément de monter à bord, était un officier de l'état-major du 15e corps, chargé des instructions spéciales du général commandant ce corps d'armée et investi de pleins pouvoirs pour mener à bien la tâche ingrate et difficile qu'on lui avait confiée.

Après s'être présenté au commandant de l'*Annamite*, avoir reçu de lui tous les renseignemens qui pouvaient l'intéresser et avoir prévenu que le débarquement commencerait sitôt l'arrivée du chaland, il demanda à voir le commandant de Vair. A l'objection qu'il n'y avait à bord qu'un capitaine de ce nom, il répondit aussitôt :

— En effet, vous ne connaissez pas sa nomination de chef de bataillon, laquelle date de quelques jours à peine, et comme il l'ignore de même, je veux être le premier à la lui apprendre ; c'est bien le moins, car je suis son meilleur ami.

Il achevait à peine qu'un médecin-major s'avançait vers lui, la main tendue, et lui disait :

— Je suis heureux de connaître un ami de M. de Vair, car moi aussi je revendique des titres à son amitié, l'ayant soigné depuis le jour où il a été blessé ; toutefois, comme médecin, je suis obligé de m'opposer à ce qu'on le dérange de son repos, à une heure aussi matinale, surtout pour le surprendre par une nouvelle, très heureuse assurément, mais qui provoquera une émotion d'autant plus vive qu'elle lui sera annoncée par une personne qu'il aime.

Le capitaine Lacombe, car c'était lui que la Providence chargeait de recueillir de Vair aux portes de la France, n'eut pas de peine à se rendre à ces raisons, puis il entraîna le docteur, anxieux de l'interroger sur l'état de son ami.

Le docteur Berthier ne se fit pas prier. C'était un homme très jeune encore, quoique déjà grisonnant, la figure anémiée, mais éclairée par deux yeux profonds, des yeux de dévoué et de passionné. Médecin de marine, il était depuis longtemps attaché au service des troupes d'infanterie de marine; il aimait ce contact journalier du soldat dont il pénétrait les côtés intimes que les chefs ne soupçonnent jamais. Rude à l'occasion aux *carottiers* toujours très encombrans, on le trouvait paternel, plein de gâteries et d'effusion encourageante, dès que le malade avait réellement besoin de ses secours. Durant cette expédition de Thap-Muoï, il s'était surpassé lui-même et avait certainement dépassé les limites assignées aux forces et au dévouement humains; à lui, à sa science chirurgicale, à ses soins incessans de jour et de nuit, à son ingéniosité inspirée pour subvenir aux moyens de pansement et surtout de transport qui lui manquaient, revenait le grand honneur d'avoir ramené presque tous les blessés et malades de la colonne.

Il commença ainsi son récit:

— Tout d'abord, mon cher camarade, quoique la blessure du commandant de Vair soit des plus graves, que pendant plusieurs jours je l'aie crue mortelle, et que son état actuel ne soit pas tel qu'on puisse rien garantir, j'estime qu'il est en bonne voie et que, son énergique constitution aidant, il s'en tirera...

— Il s'en tirera surtout grâce à vos soins admirables, docteur, vous alliez omettre de les mentionner, une rectification était nécessaire, s'écria Lacombe.

— Oh! tous tant que nous sommes, nous faisons de notre mieux, Dieu décide ensuite. Vous savez que le commandant fut ramassé sans connaissance, le soir de l'assaut de Thap-Muoï, dans un des bastions de la citadelle qu'il venait d'enlever aux Annamites. Lorsqu'on l'apporta à mon ambulance, je constatai un coup de feu au côté droit de la poitrine qui avait produit une hémorragie abondante par la bouche et par la plaie. En sondant celle-ci, je reconnus que la cinquième côte avait été fracturée, et que des esquilles étaient enfermées dans le trajet du projectile. La plupart furent extraites, mais, malgré tous mes efforts, il me fut impossible d'arriver jusqu'au projectile même, qui resta perdu dans le poumon, avec les débris de vêtement qu'il avait entraînés.

L'état du blessé était des plus précaires. Des flots de sang mêlés à l'air introduit s'échappaient à chaque mouvement respiratoire, avec un gargouillement sinistre; les traits étaient altérés, la pâleur cadavérique, la peau froide, le pouls introuvable.

Dans des circonstances normales, j'aurais prescrit des boissons rafraîchissantes, des compresses à la glace, une potion calmante et le repos absolu. Au milieu de l'effrayant marais qui nous avait

absorbés et menaçait de ne pas nous rendre, que pouvais-je faire? J'installai du mieux que je pus le blessé pendant la nuit que nous restâmes à Thap-Muoï et je m'ingéniai à lui fabriquer une sorte de palanquin assez bien suspendu pour rendre son transport possible.

Dès le lendemain, de Vair me demandait, me suppliait de le fixer sur son état; il y avait une telle expression d'angoisse sur son visage pendant que je formulais mon diagnostic, que j'eus aussitôt l'intuition que cette existence, qu'il souhaitait si ardemment conserver, devait tenir à une autre très chère. Vous comprenez que je lui donnai tout espoir, comme c'était mon devoir, bien que ce fût alors contre ma pensée. Je ne croyais pas, en effet, dans les conditions déplorables de son transport à Saïgon, qu'il pût en réchapper. La fièvre qui survint, avec une violence irrésistible, sembla confirmer mes sombres prévisions et le délire, non moins violent qui l'accompagna, acheva de me montrer qu'il existait là une crise morale, à l'état latent, plus grave peut-être que la terrible crise physique qu'il traversait. C'était un nouveau et inquiétant symptôme...

Tant que dura cette retraite dans l'eau, dans la vase, par une température inexorable, sous les cuisantes morsures des insectes acharnés, sans repos la nuit, le jour sans nourriture préparée, au cours de laquelle les plus intrépides pensèrent devenir fous de désespoir, il ne pouvait être question d'amélioration; je me trouvai très satisfait d'embarquer de Vair vivant sur la canonnière qui devait nous ramener à Saïgon.

Là seulement, on fut à même de lui donner des soins proportionnés à la gravité de son état, et je vous assure qu'on ne s'y épargna pas. Un mieux notable en fut le résultat. Cependant la douleur au creux de l'estomac persistait, la respiration était difficile, il y avait de l'agitation et, sous peine d'étoufler, le blessé ne pouvait rester qu'assis dans son lit. On rechercha encore la balle avec les instrumens perfectionnés que je ne possédais pas à Thap-Muoï, rien n'y fit, elle resta introuvable. En somme, pour vous faire grâce de détails techniques, un seul poumon fonctionnait, l'autre recélait un corps étranger dont nous n'avions pu déterminer ni la position, ni les désordres.

Sur ces entrefaites, l'*Annamite* allait partir, et la saison des pluies, si débilitante et si funeste à la cicatrisation des plaies, survenait. Bien que, chez de Vair, la faiblesse fût très grande, l'amaigrissement extrême et la blessure en pleine suppuration, je n'hésitai pas à demander son rapatriement. Il était tout juste transportable, mais je me rappelais les confidences échappées à son délire, je le sentais déclinant de tristesse, je savais que le moral était

encore le plus compromis, et j'estimais qu'en frappant un coup à cet endroit, je provoquerais une réaction physique. J'avais raisonné juste : une détente s'opéra chez lui et le mieux alla progressant jusqu'à la Mer-Rouge, dont l'influence néfaste pèse encore sur lui.

Je vais le voir dans un instant, le préparer à votre venue, à la nouvelle de cette promotion ; deux grandes joies à la fois, c'est beaucoup. Rappelez-vous que, du côté des émotions, les plus grands ménagemens sont à observer, tant que la blessure ne sera pas entièrement fermée.

Le capitaine, qui avait écouté attentivement et à plusieurs reprises avait serré les mains du docteur pour lui témoigner sa reconnaissante admiration, l'interrompit vivement :

— Quoi ! les émotions heureuses sont à éviter, mais alors mon rôle devient simplement impossible avec tout ce que je prévois !

— Je devine en partie vos préoccupations, repartit le docteur Berthier, les médecins n'ont-ils pas un peu le don de la double vue? De Vair est la proie d'une de ces passions dont on meurt, si elles ne sont pas partagées, ou si elles viennent à se briser contre une résistance invincible. J'ai tout lieu de croire qu'il ne serait pas venu s'enterrer dans une inspection de Cochinchine, si ses sentimens n'avaient pas été mis à une rude épreuve, mais, s'il faut qu'à sa rentrée en France il retrouve les mêmes luttes, qu'il se heurte à de nouveaux déchiremens, alors, mon pauvre ami et vaillant camarade, il eût mieux valu te laisser à Thap-Muoï, couché dans ta glorieuse capture...

Le médecin s'arrêta, étranglé par l'émotion.

— Mais non, vous n'y êtes plus, Dieu merci, reprit vivement Lacombe, tout cela est changé depuis quelques semaines, la jeune fille, si digne du grand cœur de notre pauvre ami, et qu'on lui refusait, il l'épouse maintenant du consentement de tous, et c'est pour cette grande nouvelle surtout que j'avais mission de le préparer, d'autant que sa fiancée est là, sur le rivage d'en face, aux Salins-d'Hyères, et qu'elle attend frémissante un signe de moi pour accourir...

Sous ce coup, le brave docteur demeura abasourdi... Quoi, au moment où son blessé touchait au port, où quelques semaines d'air de France allaient le remettre sur pied, on lui opposait des complications aussi renversantes ! Mais c'était à ne jamais traiter un malade, avant de lui avoir fait jurer qu'il n'était pas amoureux !

Cette fois, il se fâcha :

— Alors vous croyez, s'exclama-t-il, que vous allez me prendre

mon blessé pour la combinaison de votre petit drame arrangé d'avance, et me le tuer net sans que je me mette en travers ! Mais combien de fois faut-il vous répéter qu'il est incomplètement rétabli, qu'il tousse, qu'il a conservé de l'oppression, que l'épanchement n'est pas résorbé, qu'un point du poumon montre des traces d'induration, qu'il y a certainement un foyer de pneumonie chronique, entretenue par la présence du projectile et des corps étrangers qu'il a chassés devant lui...

Il ne se serait pas arrêté, si Lacombe ne lui avait remis à la mémoire l'argument développé tout à l'heure pour justifier l'embarquement prématuré du blessé sur l'*Annamite*.

— Ne disiez-vous pas, mon cher docteur, interrogea l'officier, que la souffrance morale était encore plus aiguë chez de Vair que le mal physique? Ne vous êtes-vous pas laissé vous-même guider par cette considération capitale pour exposer votre malade, un peu plus tôt que la prudence ne le réclamait, aux chances de la traversée? D'où vient que vous changez de système, alors que vous touchez au but?

— La médecine et les déductions mathématiques n'ont rien à voir ensemble, murmura le docteur Berthier, découragé par ce nouvel imprévu dont il sentait bien qu'il ne serait pas le maître. Je dis qu'exposer un convalescent à de poignantes émotions, dont un homme valide ne pourrait supporter la secousse sans être remué au fond de l'être, est une folie. Du bonheur, dites-vous, c'est du bonheur que vous lui apportez! Mais on meurt de joie, monsieur, autrement que par figure de rhétorique !

Cependant Lacombe, qui connaissait mieux la situation, se fit plus pressant :

— A votre tour comprenez donc, docteur, que de Vair n'a fui en Cochinchine, pour y mourir peut-être, que parce qu'on lui refusait la main de la jeune fille qu'il aime, qu'il revient sous l'empire d'une seule idée : la revoir et l'obtenir à tout prix. Et vous voudriez laisser à ce malheureux l'illusion du chagrin qui le tue quand en réalité ses vœux sont comblés ! Moi, je vous déclare d'abord qu'il me sera impossible de lui mentir, lorsqu'il m'interrogera avec ses grands yeux confians, je n'en aurais pas le courage...

— Alors, grommela le docteur désarmé, puisque tout me force la main, allez-y, mais le plus doucement, le plus délicatement possible. Vous auriez seulement bien pu, puisque vous aviez machiné tout cela d'avance, préparer votre effet par des télégrammes adroitement gradués; il les a assez attendus à chaque escale...

Et, tandis que l'officier expliquait au médecin, toujours grondant, comme quoi, faute de renseignemens exacts, les dépêches

expédiées à Pointe-de-Galles, Aden et Port-Saïd, avaient dû arriver après le départ du transport, ce dernier l'écoutait à peine, déjà préoccupé de ce qui lui restait à faire.

— Allons, dit-il, je vais ouvrir le feu et lui annoncer votre visite. A vous de lui apprendre le reste; mais j'exige qu'il ne sache pas avant demain que sa fiancée n'attend qu'un mot de lui pour accourir.

Et le docteur Berthier, avec un pli au front, qu'on ne lui connaissait que dans les grandes occasions, s'en alla, réfléchissant que la psychologie joue parfois dans son art un rôle infiniment plus complexe que la physiologie.

XXX.

Le débarquement s'était poursuivi, sans aucun arrêt, durant toute la matinée, une lourde matinée de juillet, et le commandant d'armes avait hâte de le voir terminé, afin que les rapatriés, les malades surtout, fussent casés avant la grande chaleur de midi. Quand le chaland avait mis à terre son chargement, les hommes étaient placés sur deux rangs et emmenés à la douche, où on les ablutionnait à fond. Pendant ce temps, leurs vêtemens empaquetés étaient emportés à l'étuve Herscher pour y être désinfectés, et on leur en substituait d'autres, généralement d'infanterie, qu'ils devaient conserver durant tout leur séjour dans l'île. Cela les faisait rire de se voir travestis en lignards, surtout les marins, qui se sentaient grotesques sous ce képi enfoncé jusqu'aux yeux et avec ce col serré emprisonnant leur cou, si libre d'ordinaire. Puis, avant qu'on ne les conduisît à leurs camps respectifs, où les attendait la soupe chaude ou le rata de mouton, on leur montrait une tente, préparée à leur usage, avec tout ce qu'il faut pour écrire et des timbres pour affranchir leurs lettres, et on leur distribuait à chacun un demi-litre de vin pour la journée, du tabac, des cigares, des livres, cadeaux dus aux généreuses initiatives de l'Union des femmes de France et de l'Association des dames françaises, et qui leur rendaient plus supportable cette quarantaine, dont la perspective les avait indignés tout d'abord.

Le commandant de Vair avait été débarqué par le canot du commandant d'armes. Commandant! il le savait, il l'avait appris avec un éclair d'orgueil dans les yeux, et son pâle visage en avait été subitement transfiguré; on avait aussitôt trouvé un tailleur à bord pour lui coudre son quatrième galon. Pendant qu'appuyé contre son ami Lacombe, tout heureux que ce fût lui qui vînt lui souhaiter la bienvenue, ses regards erraient, comme en extase, de Port-

Cros, qui lui envoyait déjà les senteurs embaumées de ses pins, de ses arbousiers, de ses lentisques, vers cette ligne bleuâtre qu'il discernait au loin, la ligne du rivage de France :

— Oh! ma Provence aimée! murmurait-il, n'osant dire : Mireille! que tu es belle, toujours la plus belle, d'où qu'on vienne, quoi qu'on ait vu, et ton souvenir puissant est encore intact dans mon cœur! Ai-je été donc si près de ne pas te revoir et de ne pas te redire la fidélité de mon amour?

Et des larmes coulaient lentement de ses yeux, sous l'impression trop vive de cette contemplation et du rappel de pensées qu'elle évoquait; mais Lacombe, qui s'en était aperçu trop tard, se dépêchait de raconter une histoire très drôle, se promettant de ne plus laisser languir la conversation à l'avenir.

La citadelle, qui avait été transformée en hôpital de cent cinquante lits par l'adjonction d'un certain nombre de tentes Tollet, se trouvait à cent mètres de l'appontement; de Vair demanda à s'y rendre à pied, bien qu'il fallût monter. Il se sentait mieux depuis qu'il était en vue de France; sa respiration se faisait plus libre, sa poitrine lui paraissait dégagée; décidément, ses forces revenaient. Il s'allongea joyeux sur le grand fauteuil en rotin, qu'une attention de Lacombe avait fait placer dans la casemate destinée à lui servir de chambre, et attendit que son ami vînt le rejoindre, après avoir vaqué à son service.

De son côté, le commandant d'armes, tout en dirigeant le débarquement, avait l'esprit ailleurs.

— Comment traîner les choses en longueur jusqu'au lendemain, se demandait-il, quand je serai pressé de questions, sous le regard ardent du malheureux? Comment me pardonnera-t-il ensuite d'avoir tenu l'annonce de son bonheur à ma discrétion, sans m'être laissé attendrir par son instante supplication, sans avoir eu pitié de son martyre, déjà si long, que je prolongerais encore d'un jour?

Très perplexe, dominé à la fois par l'appréhension de la lutte qu'il voyait poindre et par la crainte de trahir ses engagemens vis-à-vis du docteur, il se rendit à l'hôpital, bien résolu à ne s'inquiéter que des détails matériels de l'installation de son ami et à se retirer aussitôt, afin de lui permettre de reposer.

L'attaque fut brusquée plus que ses prévisions n'y avaient compté, et l'agencement mûri et combiné de ses répliques préparées ne tint pas devant cette soudaineté.

— Tu m'offres de dormir, mon bon? s'écria de Vair. Hélas! voilà plus de deux mois qu'on me sert ce refrain-là. A la rigueur, c'était bon à bord, où on n'a rien à faire; mais ici, c'est différent. Tu as le télégraphe, n'est-ce pas? J'ai deux dépêches à envoyer, sans

perdre un instant : l'une à ma mère, en Bretagne, l'autre à M. Valtence, à Marseille. Fais-moi donner de quoi écrire.

Et comme Lacombe ne bougeait pas, cloué par l'étonnement :

— Voyons, continua son ami, qu'as-tu à me regarder ébahi? Tu ne comprends pas que j'aie besoin de télégraphier à ma mère après un an d'absence, qui, il s'en est fallu de peu, aurait pu durer toujours? Et si tu n'étais pas tout neuf à Marseille, tu serais au fait des raisons pressantes qui me poussent, dès mon retour, à demander un entretien à M. Valtence... Mais, au fait, depuis quand es-tu au 15e corps, il est difficile que ce nom ne te soit pas connu?

— En effet, répondit évasivement Lacombe, j'en ai comme un souvenir, mais puisque tu as six jours à passer dans ce paradis de Port-Cros, tu as le temps de fixer un rendez-vous à ton monsieur de Marseille, il n'y a de pressé que la dépêche à ta mère...

— Pourquoi dis-tu cela? reprit vivement le blessé, mis en éveil par l'attitude embarrassée de son interlocuteur, ou tu as un motif de m'empêcher de télégraphier à M. Valtence, ou cela doit t'être parfaitement égal que je le fasse dès maintenant?

— Voyons, calme-toi d'abord, ces grandes agitations ne te valent rien, répondit Lacombe à la torture, je ne vois aucun inconvénient à ce que tu télégraphies à qui tu voudras, je t'objectais seulement que tu avais six jours devant toi...

— Six jours, c'est beaucoup, quand, comme moi, on ne vit pas, quand on a soif de savoir si irrémissiblement on est voué au malheur ou s'il vous est permis d'espérer en un avenir plus doux. Cette réponse de Marseille, que je brûle d'avoir, va être pour moi l'indice de ce que je puis attendre...

— Oui, mais si, par une fatalité quelconque, elle ne vient pas, tu vas te forger un tas de chimères qui reculeront encore un peu ta guérison. Suppose, par exemple, que M. Valtence soit absent...

— Assez,.. tu sais quelque chose,.. je veux savoir aussi, interrompit Jean haletant, traversé par une lueur d'indicible désespoir, c'est inutile, n'est-ce pas, il n'y a plus rien à faire; alors, c'est la mort! — Et un sanglot déchirant amena une toux convulsive et une crispation de tous les traits sous la morsure de la douleur...

— Oh! non, mon Jean, au contraire, c'est ton bonheur qui t'attend, répétait son ami entraîné par son émotion, des télégrammes te l'auraient déjà annoncé si un faux renseignement ne les avait toujours fait arriver après toi sur ta route... Oui, on te donne celle que tu aimes, elle a voulu te l'apprendre elle-même, elle est non loin d'ici, son père l'accompagne, demain tu l'auras revue,.. pardonne si j'ai tant tardé à t'en informer, je redoutais qu'un tel coup de bonheur ne te fît mal...

Jean se tenait la tête dans les mains, une sueur froide lui mouil-

lait les tempes, était-il la proie d'une hallucination? n'avait-il plus conscience du vrai sens des mots? le torturait-on par une illusion pour lui épargner un excès de douleur? il ne savait, mais à coup sûr il n'aurait pas souffert ainsi, si c'eût été pour une vraie joie. Pourtant, se ravisait-il, si Mireille n'était pas là tout pris, pourquoi le tromper si grossièrement aujourd'hui quand demain tout se découvrira? Mille raisonnemens contradictoires se heurtaient dans son cerveau lassé. Lacombe, inquiet de cette prostration subite, quand il s'attendait à une explosion, lui disait doucement comment tout cela s'était fait, et la fermeté d'amour de Mlle Valtence triomphant de l'obstiné caractère de son père, et le glorieux succès de Thap-Muoï balayant les dernières hésitations de ce dernier, l'amenant à s'humilier devant sa fille, à confesser sa sottise et à rétracter hautement son ancienne résolution.

Absorbé dans son effrayante tension mentale, Jean ne l'écoutait pas. Tout à coup il se dressa :

— Mlle Valtence est près d'ici, dis-tu, assez près pour que je la voie aujourd'hui même, eh bien ! qu'elle vienne ; pour te croire, il me faut cette preuve! commanda-t-il d'une voix vibrante.

Il était au comble de l'exaltation, ses pommettes se marbraient de rouge, Lacombe eut peur ; résister davantage lui parut dangereux.

— Soit, dit-il, j'aurais préféré demain, je craignais pour toi trop de secousses dans la même journée ; tu m'obliges à brusquer cette entrevue, malgré l'état de surexcitation où je te vois. Promets-moi au moins de t'efforcer d'être calme maintenant, pendant et après. M. et Mlle Valtence sont en ce moment aux Salins-d'Hyères, dans deux heures ils seront ici. Je te laisse, fais-moi le plaisir de boire ce verre d'orangeade et de chercher à dormir une heure, je viendrai te prévenir dès qu'ils seront en vue.

Et, après l'avoir doucement contraint à s'étendre, lui avoir glissé un oreiller sous la tête, il lui mit la main sur les yeux comme pour les fermer, et le quitta.

Jean priait, incapable de contenir sa reconnaissance qui débordait vers Dieu :

— Elle est là, pensait-il, je vais la voir, c'est bien vrai, on ne me la dispute plus, je l'ai conquise, elle sera ma femme, tout ce que j'aimerai, tout ce par quoi je vivrai, la dépositaire de mes pensées, l'aliment de mon être... Que Dieu est bon d'avoir permis cela... Envolés les sombres jours, dissipé le songe maudit qui m'a tant longtemps broyé le cœur, le rêve des félicités sans bornes m'a enfin ressaisi, je me sens soulevé de terre, allégé d'un si lourd chagrin, c'est comme l'attirance du ciel... Et maintenant, ô mon Dieu !

vivre pour la bien-aimée à qui vous allez me rendre, vivre pour que longtemps le remercîment de nos deux âmes puisse monter vers vous, oh! vivre! D'ailleurs, est-ce que je ne suis pas bien mieux aujourd'hui? Il semble qu'un flot de vie soit rentré en moi, mes forces ont doublé, mon sang circule plus actif... N'est-ce pas, mon Dieu! c'est la guérison que vous m'envoyez, à cette heure même désignée par votre miséricordieuse bonté, pour me combler sur la terre? . . . . . .

Informé de tout ce qui était survenu, le docteur Berthier, mécontent, vint visiter son blessé. Il le trouva fiévreux, surexcité, ainsi qu'il s'y attendait, et malgré la contenance de grand calme que de Vair affectait. Condamné à ne rien pouvoir empêcher, au point où en étaient les choses, affectueusement il remontra à celui-ci que les émotions par lesquelles il venait de passer avaient eu leur contre-coup sur son organisme, qu'il était dans un état d'énervement fébrile qu'accentuait déjà la toux, qu'une nouvelle secousse était capable d'amener une crise dont la cicatrisation de sa plaie, encore imparfaite, serait gravement compromise. A plusieurs reprises, il voulut encore insister sur l'avantage de remettre au lendemain cette entrevue qui ne lui plaisait pas, plaidant pour l'échange seulement de quelques lignes dans la soirée, afin que le commandant fût bien convaincu de la présence dans l'île de la personne qu'il attendait. Mais, à cette proposition, Jean déclara si nettement que, si on mettait encore obstacle à son désir, il allait descendre sur l'appontement et n'en bougerait plus, que le médecin, après lui avoir serré la main, s'en alla, disant, moitié riant, moitié grondeur, qu'il aimerait mieux donner sa démission que de soigner des Bretons!

Une demi-heure après, Lacombe revint s'informer de l'état de son ami; il le trouva dévoré d'impatience, tellement qu'il lui proposa de monter dans la montagne, un peu au-dessus de l'hôpital, pour, du plus loin possible, voir poindre au large le yacht de M. Valtence. Il ne mettait pas en doute que celui-ci, ainsi que sa fille, n'eussent pris la mer au reçu de sa dépêche; le moment approchait donc où ils allaient être en vue. Ayant accepté avec joie, Jean saisit le bras qui lui était offert. L'endroit choisi était le cimetière de Port-Cros, — un cimetière, il est vrai, dévoré d'une végétation si libre qu'on n'en soupçonnait plus les tombes.

La passe était d'*huile*, pas une ride n'en ternissait le miroir; le soleil, encore haut, déclinait, et de grandes ombres portées sur les pentes, au creux des ravins, attestaient qu'une température plus douce succéderait, dans quelques instans, à l'accablante chaleur de cet après-midi d'été. L'eau et le ciel luisaient d'un bleu

incomparable; en face, Bagaud, émergeant de cet azur, semblait s'évaporer en une poussière d'or; en bas, la citadelle, avec son rempart enfoui sous les nappes retombantes des mésembrianthèmes violets au cœur d'or, son intérieur si propre, ses tentes coquettes, sous pavillon de la croix rouge, avait comme un air de fête, et au-dessus, en dessous, à côté, montait cette rumeur des camps qui précède l'heure du repas et témoigne de la gaîté et du bien-être du soldat.

Recueilli, incapable de parler, le regard fixé dans la direction des Salins, Jean ne s'intéressait qu'à ce point noir qu'il lui tardait de découvrir et qu'ensuite il ne quitterait plus des yeux. Cependant la calme beauté de cette nature radieuse l'enveloppait, lui entrait dans le cœur, et son bonheur exalté s'accroissait encore à penser que la séduction de ce beau jour servirait de cadre à leur premier revoir.

— Tu regardes trop à gauche, dit tout à coup le capitaine Lacombe; tiens, plus à droite, il me semble que je vois quelque chose comme un petit vapeur...

Après avoir suivi la direction indiquée, Jean fit un signe de tête affirmatif, il était devenu encore plus pâle. La fumée s'apercevait maintenant comme un embrumement autour de l'objet, encore indistinct, qui marchait et grossissait à vue d'œil. La forme, dans la pleine clarté du soleil, finissait cependant par s'accuser: c'était svelte et long comme un yacht, la cheminée poussait haut son panache sombre, nuancé d'un rayonnement fauve; à l'arrière, le pavillon tricolore et des pavois flottaient à tous les mâts... Eux!.. C'étaient eux!..

Lacombe avait pris la main de Jean et l'étreignait à la briser, il pleurait sans s'en rendre compte; puis, n'y pouvant tenir, et oubliant les recommandations du docteur, il se jeta dans les bras de son ami, et tous deux sanglotaient comme si un malheur allait les frapper, tandis que c'était la plus folle joie qui les possédait, l'excès du bonheur qui les accablait...

Et le vapeur, venant droit sur la citadelle, siffla longuement, comme en triomphe; voilà qu'on abattait la tente de l'arrière, afin que, de l'île, on pût mieux voir ceux qu'il amenait.

Alors Jean, tout droit et frémissant, eut la vision de l'adorée:

— Ma ceinture, supplia-t-il.

Lacombe eut vite fait de l'aider à la dérouler; et, la déployant vivement, fit flotter la longue bande d'étoffe qui s'étendit, s'éleva et sillonna les buissons verts comme une zébrure de sang.

A bord l'on vit Mireille, penchée sur le bastingage, agiter follement son mouchoir, et M. Valtence lever à différentes reprises son

chapeau ; puis le yacht infléchit légèrement sa marche, vint raser le rocher qui supporte la citadelle et disparut pour entrer dans la rade.

— Je cours les recevoir et je les amène, cria Lacombe, dégringolant le sentier qui coupait au plus court vers l'apponte-ment...

Ces quelques minutes d'attente furent pour Jean cruelles comme une souffrance, tant il lui parut qu'elles s'éternisaient; sa fièvre augmentait, cela se voyait à la rougeur envahissante des pommettes, et ses yeux brillaient d'un éclat qui n'était plus seulement celui d'une joie exultante. Enfin il perçut un bruit de pas venant dans sa direction : il écouta, pour être bien sûr ; les voix montaient déjà, presque distinctes. Ah! la voix d'or, qu'il aimait tant, dont son oreille gardait une si juste ressouvenance, était là avec son ampleur profonde des jours heureux et les frémissemens de rire contenu qui en perlaient les notes si vives ; il mit la main sur son cœur, qui se rompait, fit quelques pas en avant, et il les aperçut enfin qui débouchaient, et le bon Lacombe, en avant d'eux, qui courut à lui, et lui prenant les mains :

— Du calme, morbleu ! cria-t-il, ou je te fais enfermer dans ta casemate jusqu'à demain matin.

Lui souriait, mais n'entendait plus, il ne voyait rien qu'elle, toujours la même, ardente et fière, dans l'auréole de sa chevelure d'or, avec son regard chargé d'un si passionné, d'un si indomptable amour, il marchait vers elle, cédant à l'attirance d'un charme supérieur, poussé comme par une aimantation de tout son être, incertain du rêve continué ou de la réalité commençant.

Avec un cri de folie, Mireille s'était abattue sur son cœur. Oui, folle du bonheur présent, folle des douleurs passées, folle de tout cet arriéré de tendresse qu'elle avait contenu au risque d'en mourir, folle de son Jean sauvé et glorieux! Et des larmes l'inondaient tandis qu'il la tenait, étroitement serré contre elle, et si tremblant qu'il lui semblait qu'il allait défaillir à ses pieds.

— Je ne voudrais pas pleurer, disait-elle, et pourtant j'éclate d'une telle joie que les paroles n'y suffisent plus, elle sort comme elle peut et je pleure, mais des larmes si douces, je pleure, parce que je suis à bout de forces, devant cette plénitude de mes aspirations exaucées, au bout des limites humaines dans ma gratitude envers Dieu!

M. Valtence restait derrière sa fille, jouissant de sa joie, quoique un peu dépaysé devant le spectacle, si éloquent pourtant, de ces vibrations d'âme qu'il avait toujours ignorées.

— Oh! merci de me l'avoir donnée! dit de Vair, lui tendant vi-

vement la main, sans se séparer de Mireille qu'il avait nouée de son autre bras.

— Je suis un imbécile d'avoir tant tardé à le faire, répondit sans hésitation le père de Mireille, mais je l'ai assez regretté. J'en ai été rudement puni, aussi ne m'en veuillez plus...

Pour toute réponse, le commandant le rassurait par une nouvelle et chaleureuse étreinte.

Mireille, un peu effrayée de l'émotion dont elle le sentait tressaillir, cherchait à le calmer :

— Je suis chargée d'une douce commission, pour vous, mon Jean, votre chère mère va mieux et vous envoie son baiser de bienvenue, disait-elle, lui tendant un télégramme que Mme de Vair, incapable de venir, par une délicate attention, avait adressée à la jeune fille.

Prétextant son service, Lacombe allait se retirer par discrétion, mais auparavant, s'adressant à Mireille pour une suprême recommandation, il lui dit :

— Mademoiselle, je vous le confie, rappelez-vous que les émotions lui sont défendues et qu'elles ne l'ont guère épargné aujourd'hui. Votre douce influence vaudra mieux que toutes les prescriptions du docteur et les supplications de ses amis, elle obtiendra, j'en suis sûr, que cette soirée se termine plus calme qu'elle n'a commencé et surtout qu'elle se termine vite, car il serait peut-être temps de se rappeler que nous sommes en présence d'un blessé, à qui le plus grand repos est ordonné. Là-dessus je me sauve de peur des imprécations de Jean qu'exaspère mon rabâchage!..

— Quel cœur! dit ce dernier, en voyant s'éloigner son ami, mais c'est sa manie de croire que je vais fondre comme si j'étai en sucre...

Cependant Mireille l'examinait à son tour avec une anxieuse attention; comment n'avait-elle pas remarqué tout de suite son effrayant changement? Hélas! les recommandations de l'ami qui les quittait n'étaient pas superflues, elle les trouvait même bien pâles depuis qu'elle étudiait à loisir ce visage ravagé, ces traits altérés, ces yeux agrandis par la fièvre et qu'elle remarquait la petite toux sèche qui ébranlait douloureusement cette poitrine encore chargée d'un appareil compliqué de bandes et de compresses.

— Voyons, Jean, il a raison, dit-elle, cette journée vous a épuisé et la voilà qui finit, il faut rentrer... C'est maintenant mon droit de vous soigner : je commence.

— Non, Mireille, encore quelques instans, que le jour soit tout à fait tombé! regardez comme la nature s'est faite belle pour nous fêter. Vous ne m'avez encore rien demandé de mes nouvelles. Je

vais bien maintenant, mais il n'y a pas longtemps, j'ai cru ne pas vous revoir; c'est de cette souffrance-là que je m'en allais, ce bon Berthier s'en doutait bien, mais qu'y pouvait toute sa chirurgie?.. Son cœur lui a soufflé le remède, et c'est en m'embarquant pour la France qu'il m'a guéri. Votre père fait le reste en vous amenant ici, car, par votre chère présence, la vie me revient à flots, je le sens à mon être transformé, à cette joie d'exister que je ne connaissais plus...

Et il se prit encore à remercier M. Valtence avec effusion.

Pour couper court à ces confidences trop émues, celui-ci mit la conversation sur Thap-Muoï, demanda un récit détaillé de la prise du fort, que les journaux n'avaient pas encore donné. Et Jean répondait docilement, quoique sa pensée fût, au contraire, tout au désir d'entendre Mireille parler d'elle et de la façon dont s'était opéré ce miracle qu'elle fût en ce moment assise à ses côtés, la main dans sa main?

A cette heure, le soleil descendait rapidement, rassemblant ses rayons pour un autre hémisphère et noyant son déclin dans une apothéose. Accourus pour lui faire cortège, quelques nuages légers, suspendus au-dessus de l'astre mourant comme de grands velums de gaze vaporeuse, à son contact s'allumaient de pourpre et d'or, et ce roi du monde les laissait derrière lui éclatans de toute cette splendeur comme les derniers témoins de sa rayonnante domination, comme une suite digne de lui. Avec le jour finissant, une fraîcheur montait de la terre, pressée de respirer après cet embrasement. Mireille s'en aperçut la première :

— Il se fait tard, remarqua-t-elle, Jean va se refroidir, rentrons...

Mais lui, suppliait tellement qu'on le laissât jouir de ce coucher du jour jusqu'à la nuit venue, qu'elle finit par y consentir, mais à la condition qu'il s'enveloppérait d'un manteau, qu'elle demanda à son père d'aller lui chercher. Celui-ci y courut.

A mesure qu'il s'éloignait, Jean serrait la main de sa fiancée avec plus de force, sous l'émotion croissante de se retrouver seul avec elle, et quand M. Valtence eut disparu derrière les tentes de l'hôpital, il se mit à la dévorer des yeux, incapable de les rassassier, pour s'emplir l'âme de sa vue, comme autrefois, quand il allait la perdre.

— O ma chère tendresse, racontait-il à demi-voix, m'y voici donc dans l'épanouissement de mon rêve satisfait, oh! qui me l'eût dit là-bas, que cela viendrait enfin, qu'un jour l'adorée serait à moi et que nos vies s'écouleraient côte à côte dans la pleine lumière de ce ciel enchanteur, sur cette terre de Provence, terre

de poésie et d'amour? Vois comme la nature palpite à l'unisson de nos âmes, comme elle est calme et reposée; le soleil, sa tâche achevée, court au-devant de la mer immobile, bientôt, une à une, s'allumeront les étoiles, les plantes s'ouvrent déjà à la fraîcheur des soirs et cependant la plainte stridente des cigales ne veut pas encore s'éteindre. La paix,.. la grande paix,.. nous y touchons enfin! N'éprouves-tu pas le besoin de le redire, que c'est fini de lutter, de pleurer, de souffrir, que rien ne nous désunira plus, non,.. rien que la mort,.. mais Dieu aura pitié de notre bonheur reconquis, il ne voudra pas... Oh! maintenant comme sa venue me ferait peur, moi qui l'ai tant invoquée, la suprême libératrice!.. Il n'y avait qu'elle qui pût me plaire lorsqu'on me refusait ma place dans ce monde, près de ton cœur...

— Si tu étais mort, Jean, dans ce monde, il n'y aurait plus eu de place pour ta Mireille; il y eût eu une fille de la charité de plus. A peine fiancée et déjà veuve, j'aurais été assez épurée au feu de la douleur pour que Dieu m'acceptât sienne...

— Tais-toi, reprenait Jean frissonnant d'émotion, ne me quitte plus, tu es ma femme ardemment aimée, je t'idolâtre, tu es tout mon culte, je suis revenu pour me mettre à tes pieds, pour t'adorer dans toute la dévotion exaltée de mon amour, pour me repaître de tes lèvres, de ta voix, de tes cheveux d'or, pour vivre de ton haleine, pour me confondre tout entier dans toi...

Et l'étreignant passionnément, il plongeait ses lèvres dans les siennes avec une folle ivresse, quand tout à coup il se recula brusquement, portant les mains à sa gorge, poussa un cri étouffé, et comme il ouvrait la bouche pour parler, un flot de sang en jaillit qui inonda sa poitrine.

Mireille le regarda prise d'épouvante; dans ses yeux agrandis elle lut une telle détresse qu'elle vit passer la mort; alors elle se dressa hagarde pour un appel au secours, mais la voix resta rebelle; un instant, elle agita désespérément ses bras en l'air et soudain s'abattit, privée de sentiment, près du bien-aimé qui s'enfuyait d'elle. Ils restaient là tous deux, côte à côte, dans une pose très douce, encore presque enlacés et baignant dans le même sang.

A l'horizon chargé d'ombre, une barre sanglante était tout ce qui survivait du dernier jour accordé à leur amour dans ce monde.

***.

LE

SURINTENDANT FOUCQUET

I.

LA FORTUNE.

Nicolas Foucquet, procureur général, surintendant des finances, ministre d'État de Louis XIV, par Jules Lair, ancien élève de l'École des chartes, 2 vol. gr. in-8°. Paris, 1890; librairie Plon.

Il y a quelque trente ans, l'honorable et savant M. Chéruel a publié, sous le titre de *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet*, deux volumes très intéressans : en voici deux autres qui ne le sont certainement pas moins, qui le sont peut-être même davantage, parce que le sujet y est présenté sous un jour tout à fait nouveau. Chacun pris à son point de vue, les deux historiens de Foucquet, M. Chéruel et M. Lair, sont aux antipodes l'un de l'autre. Avec un sentiment de « compassion naturelle pour le malheur, » M. Chéruel n'en conclut pas moins à la culpabilité du surintendant et le tient convaincu de tous les crimes qui lui sont reprochés. Tout autre est la conclusion de M. Lair : s'il ne va pas jusqu'à l'absolution complète, il secoue l'échafaudage de l'accusation, met à néant la plus grande partie des charges accumulées par elle et,

quant aux griefs dont il lui paraît difficile d'innocenter son client, il les explique en les replaçant dans leur milieu, dans leur vrai cadre, avec le cortège des circonstances qui les doivent atténuer.

Ce n'est pas que d'abord et de parti-pris M. Lair se soit fait d'emblée le défenseur de Foucquet : avant de se trouver en opposition avec M. Chéruel, il a commencé par être du même bord ; c'est l'examen attentif, consciencieux, répété des pièces du procès qui lui a donné à réfléchir, et quand sa conviction a été faite, il n'a pas hésité à désavouer publiquement l'opinion qu'il avait prématurément émise. « Étudiant une autre histoire, celle de Louise de La Vallière, dit-il dans une sorte d'avant-propos, et trouvant le personnage épisodique de Foucquet, j'ai pris, au sujet du surintendant, l'opinion toute faite non-seulement par de bons esprits de notre temps, mais par des contemporains en crédit. Personne naturellement ne s'est inquiété de mon appréciation ; elle me restait cependant sur l'esprit, comme un remords de conscience. Je revenais à ma victime avec toutes mes préventions et le secret désir de ne m'être pas trompé ; mais, à chaque séance, un trait du visage se modifiait, un autre s'éclaircissait. Au bout d'un an ou deux de ces retours inquiets, n'y tenant plus, j'ai entrepris cette œuvre. »

L'œuvre a toutes sortes de droits à l'attention du public. Elle est très étudiée, très préparée, très érudite, et, comme disent les peintres, elle a de solides dessous ; en même temps, l'exécution est d'un artiste. Ancien élève de l'École des chartes, M. Lair a le rare, le très rare mérite d'en avoir gardé les excellens principes sans se croire astreint à toutes les rubriques, à toutes les prescriptions du rituel. Il a le culte, mais non pas la superstition du document : il sait choisir, classer, proportionner, mettre en perspective ; en un mot, il sait composer, et qui plus est, il sait écrire. Sa plume vive, alerte, souvent piquante, a le mouvement et le trait ; le lecteur peut être surpris, il n'est jamais ennuyé. C'est beaucoup, pour écrire l'histoire, d'avoir passé par l'École des chartes et d'être un écrivain doublé d'un érudit : pour écrire en particulier l'histoire de Foucquet, il fallait peut-être quelque chose de plus, et ce quelque chose, à savoir la compétence financière, s'est trouvé justement être dans l'apanage de M. Lair ; en effet, sur la couverture de son livre, à son titre d'ancien élève de l'École des chartes il aurait pu ajouter ceux de directeur des magasins généraux de la Villette et de président de l'ancienne société des téléphones. L'homme d'affaires ne nous gâte rien, au contraire, il va nous être ici de l'utilité la plus évidente.

I.

Les Foucquet étaient d'Anjou, aux confins de Bretagne; ils portaient dans leurs armes un écureuil, un *foucquet*, comme on disait dans le pays. Étaient-ils de noblesse ou de roture? Il y en avait eu d'épée; il y en avait eu de robe; mais il s'en était trouvé aussi dans le négoce. Tel était le cas de celui que le surintendant comptait pour son arrière-grand-père. Que fait cela? Colbert, le grand Colbert, le rival acharné, l'ennemi implacable de Foucquet, n'était-il pas fils d'un marchand de laines? Quoi qu'il en soit, en 1615, au moment où naquit Nicolas, le héros de M. Lair, François, troisième du nom, son père, occupait un siège de conseiller au parlement de Paris; il avait de bonnes alliances dans la robe, car il avait épousé une Maupeou, fille d'un maître des comptes. Elle lui donna douze enfans, six fils et six filles; toutes les filles entrèrent en religion, et la moitié des fils furent d'église. Entre les douze, Nicolas était venu le troisième.

De conseiller au parlement devenu maître des requêtes, François Foucquet fut distingué par le cardinal de Richelieu qui l'employa dans les affaires de la marine et du commerce, puis tout à coup le lança dans une poursuite politique contre le malheureux Chalais. M. Lair a consacré tout un chapitre de son livre au jugement de Chalais; ce n'est pas un hors-d'œuvre. Il était bon que le grand procès du surintendant devant une juridiction arbitraire eût pour prolégomènes les actes d'une de ces commissions exceptionnelles où figurèrent deux magistrats du nom de Foucquet, l'un, de la branche de Bretagne, Christophe, procureur-général au parlement de Rennes, l'autre, François, le maître des requêtes. « L'impression générale, dit M. Lair, fut que Chalais avait été injustement condamné... Des flots du sang dont Richelieu fut couvert, une goutte retomba sur François Foucquet et sur ses enfans. »

Nicolas, qui avait un frère aîné, s'était d'abord vu destiné à l'église; à seize ans, il avait reçu la tonsure; mais de nouveaux arrangemens ayant été faits dans la famille, il fut nommé conseiller au parlement de Metz, revint à Paris en 1636, acquit une charge de maître des requêtes et se trouva de la sorte, à vingt et un ans, collègue de son père. Celui-ci mourut quatre ans après, en 1640. En fait Nicolas devenait le chef de la famille; son aîné, qui s'était fait prêtre, avait été sacré, l'année précédente, évêque de Bayonne. Outre ses sœurs, dont quatre à cette époque étaient déjà religieuses, il y avait encore quatre frères puînés dont le dernier n'avait pas plus de cinq ans. Peu de temps avant la mort de son

père, Nicolas s'était marié à Nantes avec l'unique héritière d'un riche magistrat breton du nom de Fourché. Cette union, par malheur, ne devait pas être durable; dix-huit mois s'étaient écoulés à peine, la jeune femme mourait, laissant une petite fille. L'époux affligé n'eut pas la triste consolation d'un long deuil; Richelieu ne lui laissait guère de loisirs, et quand Richelieu disparut, ce fut Mazarin qui s'empressa de le distraire. De 1643 à 1648 il exerça les fonctions d'intendant de police, justice et finances, d'abord à l'armée du Nord, auprès du maréchal de Châtillon, puis en Dauphiné, puis en Catalogne, puis derechef à l'armée de Flandre, auprès du maréchal de Gassion.

Voici venir la grande épreuve; entre le parlement et Mazarin l'orage gronde; c'est à ce moment-là que Mazarin fait appeler Nicolas Foucquet à l'intendance de Paris, fonction en tout temps délicate, quasi périlleuse alors; si Mazarin l'y a fait appeler, c'est qu'il le sait habile, avisé, prompt d'esprit et fertile en ressources, et, en effet, son client a toutes ces qualités-là. Mais voilà que tout à coup le parlement supprime les intendances; Foucquet ne s'en retrouve pas moins intendant de Paris hors Paris, nourrissant l'armée royale qui bloque Paris, et quand l'accommodement se fait vaille que vaille, c'est encore lui qui facilite le ravitaillement de Paris, après quoi il reprend, comme si de rien n'était, son service de maître des requêtes.

A la Fronde simplement parlementaire va succéder la Fronde mi-partie du parlement et des princes. « Nous touchons, dit M. Lair, à un point décisif de la vie de Foucquet. Les circonstances vont le porter à une situation telle qu'il n'en avait jamais pu rêver de semblable. Depuis six mois, il travaillait sous les yeux de Mazarin, et ce connaisseur en hommes avait bientôt deviné que dans ce maître des requêtes intelligent, brave, passant aisément de l'audience à l'armée, se trouvait l'étoffe d'un plus grand personnage. De fait, Nicolas Foucquet, par son éducation de famille, par ses études, par sa vie administrative, présentait une variété d'aptitudes toujours rare et plus particulièrement précieuse dans des temps troublés où il faut instantanément faire face à des difficultés multiples et inattendues. » Mazarin n'avait décidé rien de moins que de faire de Foucquet le procureur-général du parlement de Paris. C'était le pousser en grand'garde, mieux encore, en pointe dans le camp même de l'adversaire.

Le poste était vraiment périlleux, d'autant plus que celui qui en avait le souci n'était pas sûr d'être toujours assisté par ses aides, ceux que comprenait avec lui l'appellation commune de *gens du roi*. Le procureur-général était un grand personnage, mais les avocats-généraux qui lui étaient légalement subordonnés

ne laissaient pas de se considérer en fait comme ses égaux et ne se faisaient même pas faute de prendre à l'occasion sur lui leurs avantages. Quand le procureur-général avait déposé sur le bureau des conclusions, il advenait parfois que, sous couleur de les développer et de les soutenir, les avocats-généraux commençaient par tirer sur la trame, et finissaient par la réduire en guenille. Le personnage de comédie qui brandit son sabre, en jurant de s'en servir pour défendre les institutions et au besoin pour les combattre, n'est pas aussi moderne qu'il en a l'air. Ainsi faisaient, surtout dans des temps troublés comme ceux de la Fronde, les *gens du roi* qui plaidaient, à l'occasion, contre le roi. En 1650, les deux avocats-généraux étaient Omer Talon et Jérôme Bignon, deux hommes de valeur, mais point du tout *mazarins*, entichés, imbus, pénétrés qu'ils étaient de l'esprit parlementaire. Le procureur-général d'alors, un bonhomme du nom de Méliand, se sentait incapable de leur tenir tête. Mazarin lui persuada de résigner son office en faveur de Foucquet, moyennant cent mille écus d'argent comptant et cinquante mille autres écus que représentait la charge de maître des requêtes dont fut pourvu le fils de Méliand.

Déjà riche de ses propres et de son premier mariage, Foucquet allait augmenter considérablement sa fortune en épousant une héritière encore mieux pourvue, Marie-Magdelaine de Castille. C'est un point très important à noter que, dès cette époque, le futur surintendant était déjà plus que millionnaire. Un autre fait, sinon de la même importance, tout au moins d'un certain intérêt historique, c'est qu'en ce temps-là, Colbert était avec lui dans les meilleurs termes. De quatre ans plus jeune, le fils du marchand de laines, après avoir appris le commerce dans la boutique paternelle et la procédure dans une étude de praticien, était parvenu au bureau de la guerre, où il avait acquis la confiance du secrétaire d'état Le Tellier, en attendant celle de Mazarin et plus haut encore celle de Louis XIV. « J'ai cru, écrivait-il à Le Tellier, au moment où Foucquet allait être procureur-général, qu'il étoit bien à propos, étant homme de naissance et de mérite particulier, et en état même d'entrer un jour dans quelque charge considérable, de lui faire quelques avances de votre part. Si vous approuvez mon sentiment en cela, je vous supplie de me le faire sçavoir, ne pouvant m'empêcher de vous dire que je ne croirois pas pouvoir payer en meilleure monnoie une partie du tout que je vous dois qu'en vous acquérant une centaine d'amis de cette sorte. »

Installé procureur-général vers la fin de 1650, Foucquet traversa les orages des deux années suivantes avec une dextérité merveilleuse. Il fallait avoir le coup d'œil sûr, la main prompte, la manœuvre adroite pour louvoyer et maintenir sa barque au milieu

de tant de courans opposés, de remous, de tourbillons et d'écueils. Pas une seule fois il ne se laissa échouer. C'était à lui que Mazarin, banni, s'adressait pour ses grands et ses petits intérêts, pour le soin de sa politique, comme pour le souci de ses bénéfices et de ses nippes : « Je remercie de tout mon cœur M. le procureur-général de la bonté qu'il a pour moi touchant la mainlevée des saisies; je n'en serai jamais ingrat. Je le prie de continuer, car je n'ai qui que ce soit au parlement qui me donne aucun secours, et, faute de cela, l'innocence court grand risque d'être opprimée... Je suis fâché au dernier point de la vente de mes belles tapisseries... J'ai travaillé vingt ans à les mettre ensemble et je les perds en un instant. Je vous prie de conférer avec M. de Lionne pour voir si je pourrois au moins sauver le *Scipion* et le *Pâris*. » Il y avait aussi la bibliothèque, la célèbre bibliothèque; il n'y eut pas moyen d'empêcher qu'elle fût vendue à l'encan, mais on réussit à racheter quelques-unes des plus belles pièces.

C'étaient là de bons offices, mais personnels et d'ordre inférieur; ce fut, au contraire, un grand, un inestimable service rendu au roi et à l'État lorsque, après le combat du faubourg Saint-Antoine et le massacre de l'Hôtel de Ville, Foucquet fit décider la translation du parlement à Pontoise. A la première séance de la cour transférée, on ne compta que dix-huit conseillers et quatre maîtres des requêtes; mais il y avait à leur tête le premier président, le procureur-général et deux présidens à mortier. Les réfractaires, demeurés à Paris trois fois plus nombreux, n'en étaient pas moins étonnés et embarrassés; en fait, ils ne siégeaient que pour la forme. Trois mois après, ceux de Paris et ceux de Pontoise se retrouvaient ensemble au Louvre, sous le regard sévère du jeune Louis XIV rentré dans sa capitale. L'événement de ce lit de justice fut la harangue de Foucquet célébrant les funérailles de la Fronde parlementaire. Désormais, le parlement, humilié, était exclu de toute participation aux affaires d'administration et de finances, tandis que, dans ce moment même, le procureur-général aspirait, — *quò non ascendam?* — à diriger de haut les unes et les autres.

II.

Le 2 janvier 1653, le marquis de La Vieuville, surintendant des finances, vient à mourir subitement : le même jour, Foucquet écrit à Mazarin pour demander la place. Il a de nombreux concurrens, gens de robe et gens d'épée, Servien, le président de Maisons, les maréchaux de L'Hôpital et de Villeroy, Le Tellier même. Pour se tirer d'embarras, au lieu d'un surintendant, Mazarin en fait deux,

Servien et Foucquet. Il y avait des précédens, et, d'après cette maxime que, jaloux l'un de l'autre, deux surintendans ne pouvaient manquer de se surveiller l'un l'autre, Richelieu l'avait déjà mise en pratique.

Il ne faut pas oublier qu'en devenant financier, Foucquet n'en demeurait pas moins magistrat; il conservait son office de procureur-général. Tant qu'il n'avait été que magistrat, ses relations avec Colbert n'avaient pas cessé d'être bonnes, sinon aussi affectueuses qu'aux premiers jours; dès son entrée dans les finances, elles changèrent, non de sa part, mais du fait de son ancien ami. Colbert avait grandi; de commis au bureau de la guerre, il était devenu conseiller d'État; pris à Le Tellier par Mazarin, entré dans la plus intime confidence du cardinal, il était l'intendant de ses immenses richesses. Cependant, la gestion de cette fortune, si grande qu'elle fût, ne suffisait pas à ses aptitudes, encore moins à son ambition. Cette fortune n'était que celle d'un particulier; c'était la fortune de l'État qu'il aspirait à régir. Foucquet, procureur-général, aurait pu être un allié; Foucquet, surintendant, n'était plus qu'un rival, un obstacle qu'il fallait écarter ou rompre. Méfiant de race, Mazarin se laissa peu à peu circonvenir; comme il n'avait point de scrupules en matière de gains, il soupçonnait naturellement les autres de n'en avoir pas davantage; mais la différence était que ce qu'il se passait lui-même, il n'entendait pas le souffrir d'autrui. Ce fut ainsi que, surveillé par la malveillance attentive de Colbert, Foucquet, à tort ou à raison, ne tarda pas à devenir suspect. Ce n'était pas que le fourbe italien n'eût pour lui des paroles flatteuses, surtout quand il avait besoin d'argent; or les exigences du cardinal étaient copieuses et fréquentes, et, pour y satisfaire, les *assignations* ni les *billets de l'épargne* ne suffisaient pas; il fallait des *ordonnances de comptant*, c'est-à-dire du papier à échanger sur l'heure contre de beaux écus, de bonnes espèces sonnantes et trébuchantes.

En 1653, l'état des finances était fort embarrassé; ce n'était pas seulement parce que la guerre civile, à peine finissante, se continuait par la guerre étrangère; c'était parce que, depuis cinq ans, personne, ni gens d'affaires, ni gens de commerce, ni rentiers, ni bourgeois, ne voulaient plus prêter au gouvernement, lequel, depuis le mois de juillet 1648, était en état de banqueroute. En ce temps-là, Mazarin avait fait mine d'y résister d'abord : « Ce seroit, disait-il, faire manquer de foy au roy que de reculer les prests ou de les rayer; » mais comme alors c'était le parlement qui, dans sa haine contre les gens d'affaires, les partisans, les traitans, menait contre eux la campagne, le rusé cardinal s'était rendu sournoisement au jugement de la compagnie et l'avait remerciée

même « pour la grande obligation que le roy lui avoit. » Être déchargé de toutes dettes, et de cette iniquité flagrante encharger du même coup le parlement, quelle satisfaction pour le ministre, quel succès! Furieux de la bévue qu'il venait de commettre, le parlement se jeta de rage dans la Fronde. Autre faute, ajoutée à la première et qui ne la réparait pas.

Foucquet arrivait aux finances avec des idées sages. « La vérité, selon lui, c'est que cette conduite n'étoit pas bonne, qu'on avoit tenue jusqu'alors. Le meilleur moyen étoit d'en prendre une tout opposée : ne manquer jamais de parole, pour quelque intérêt que ce fût, mais ramener les personnes à la raison par douceur et de leur consentement; ne menacer jamais de banqueroute et ne parler de celle de 1648 qu'avec horreur, pour la détester comme la cause des désordres de l'État, afin qu'il ne pût tomber en la pensée qu'on fût capable d'en faire une seconde; ne toucher jamais aux rentes ni aux gages et n'en pas laisser prendre le soupçon, afin que la tranquillité et l'affection, qui est une autre source de crédit, ne fût jamais altérée; ne point tant parler de taxes sur les gens d'affaires, les flatter, et, au lieu de leur disputer des intérêts et profits légitimes, leur faire des gratifications et des indemnités de bonne foy, quand ils avoient secouru à propos. Le principal secret, en un mot, étoit de leur donner à gagner, estant la seule raison qui fait que l'on veut bien courir quelque risque. Mais surtout s'établir la réputation d'une sûreté de parole si inviolable qu'on ne croye pas mesme courre aucun danger. »

Suivant l'expression d'un vieux livre du temps, l'*épargne*, c'est-à-dire le trésor royal, était « comme la mer dans laquelle, ainsi que ruisseaux et rivières, se viennent rendre toutes les receptes, tant générales que particulières; » mais à cette comparaison trop flatteuse il convient d'ajouter tout de suite, avec M. Lair, « qu'un notable volume de ce flot d'argent se perdait dans les sables de ces recettes. » Des revenus publics, les uns, comme l'impôt direct, mais non général, puisqu'il ne frappait, sous les noms de taille et de capitation, que les contribuables roturiers et les terres en roture, devaient être perçus directement par des receveurs et collecteurs auxquels était allouée une remise de 6 deniers par livre, soit 2 1/2 pour 100; les autres, les revenus indirects, les aides, les gabelles, les octrois, les douanes, étaient affermés à des particuliers qui s'engageaient envers l'État par des traités, — d'où le nom de traitans, — à lui avancer le produit présumé de ces impôts dont ils se chargeaient de faire la perception à leurs risques et périls; c'était tant pis pour eux si les recouvremens n'atteignaient pas le chiffre de leurs traités; c'était tant mieux s'ils s'élevaient au-dessus; mais ces spéculateurs habiles savaient bien s'arran-

ger pour n'être jamais en perte, et c'était le « tant mieux » qui l'emportait toujours. On vient de dire que la taille devait être directement perçue; en fait, le mode de l'affermage si séduisant, si simple, était souvent, trop souvent appliqué à la taille comme aux autres sources du revenu public.

On voit donc aisément qu'après avoir subi, tout le long de son cours, tant de saignées successives, le Pactole ne pouvait se déverser que bien affaibli dans le réservoir de l'épargne et que les eaux devaient y être plus habituellement au-dessous qu'au-dessus de l'étiage. C'était, à vrai dire, le tonneau des Danaïdes; et, ce qu'il y a de plus grave, il était vide non-seulement du contenu normal de l'année courante, mais même, phénomène qui paraît invraisemblable, de l'afflux éventuel des époques futures. En d'autres termes, les revenus des deux ou trois années prochaines étaient engagés ou déjà mangés même, parce que les fermiers accommodans avaient consenti à en faire l'avance. Cependant, telles étaient les exigences du service public d'une part, du service particulier de Mazarin de l'autre, que ces détestables et dangereux expédiens ne suffisaient pas encore; il fallait revenir à des emprunts extraordinaires; mais à qui emprunter? Les fermiers d'impôts pouvaient avancer sur leurs traités parce qu'ils étaient assurés de rentrer dans leurs avances; mais à prêter sans autres garanties que des assignations ou des billets de l'épargne, ils se refusaient et se récusaient avec la généralité des spéculateurs.

Qu'étaient-ce donc que ces prétendues valeurs dont les habiles gens faisaient fi? Quand un créancier, un serviteur même de l'État n'avait pas la chance d'avoir une ordonnance de comptant, c'est-à-dire payable immédiatement en espèces, le comptable lui délivrait une assignation à valoir sur tel ou tel fonds de recette spécialement désigné au bas du précieux titre; or il y avait de bons fonds et de mauvais fonds, et, pour les meilleurs même, des époques plus ou moins favorables, suivant l'aisance ou la difficulté des rentrées. Il en était ainsi ou à peu près des billets de l'épargne qui étaient remboursables à certaines échéances. Le plus souvent, quand l'assignation ou le billet remboursable se présentait à la caisse désignée, la caisse était vide, et l'infortuné porteur n'avait qu'à serrer son titre au cabinet ou à s'en défaire avec perte.

Il s'est toujours trouvé des spéculateurs pour acheter les valeurs dépréciées. En ce temps-là, les habiles faisaient le calcul que voici : avec de l'entregent, quelques accointances à la cour ou à la surintendance, ou mieux encore dans les bureaux de l'épargne, il était possible de faire changer de route aux assignations primitivement égarées vers de mauvaises recettes et de les diriger à coup sûr vers les bonnes; de même, pour les billets en souffrance, on

pouvait connaître la journée rare, l'heure mystérieuse où les caisses étaient par fortune en état de payer, en sorte que des titres achetés à vil prix finissaient par procurer aux détenteurs un bénéfice considérable. Le premier de ces rusés et peu scrupuleux personnages, au su et au vu non-seulement de Foucquet, mais de Colbert, c'était Mazarin. C'était à lui aussi que, dans l'adjudication ou le renouvellement des baux et traités d'affermage, revenaient les grosses remises, autrement dit les grands pots-de-vin.

Cependant le cardinal n'était pas satisfait, pour l'État comme pour lui-même : l'argent ne venait pas assez vite, les prêteurs ne se montraient pas, et Servien n'était pas fait pour les attirer. Sorti de la diplomatie, et peu au courant des finances, il était jaloux de Foucquet, qui les entendait beaucoup mieux ; les deux surintendans n'étaient presque jamais d'accord, et la machine financière, mal attelée, ne marchait que par à-coups. La communauté n'ayant pas réussi, Mazarin fit entre les deux collègues un règlement d'attributions : à Foucquet le département des recettes, à Servien celui des dépenses. Ce règlement était du 24 décembre 1654. Il y était dit en substance que Servien donnerait les assignations et ferait tout l'ordonnancement ; que Foucquet pourvoirait au recouvrement des fonds, négocierait les emprunts, conclurait les traités et ferait compter les traitans.

Voici en quelques traits de plume le croquis de l'administration financière. La surintendance ne relevait que du roi. Elle présidait aux opérations de finance ; mais comme elle n'avait pas le maniement des fonds, elle n'était pas justiciable des chambres des comptes. Elle était assistée d'un conseil dont le rôle était seulement consultatif, et qui se composait d'un contrôleur-général avec une douzaine d'intendans. C'était par ses ordres et sous sa surveillance que le premier commis de l'épargne tenait un registre qui montrait d'un côté la nomenclature des fonds provenant ou à provenir des recettes diverses ; de l'autre, en regard, la série des assignations délivrées sur ces fonds ; les ordonnances de comptant étaient portées sur un livre distinct. En tête des comptables figuraient les trésoriers de différens ordres, à commencer par ceux de l'épargne, puis les receveurs-généraux et particuliers, enfin la foule des percepteurs, collecteurs, payeurs, du haut en bas, toute la catégorie de ces gens aux mains généralement gluantes.

III.

Si les recettes étaient attribuées particulièrement à Foucquet, c'est que les recettes comprenaient les emprunts, la grande, la

capitale affaire! Depuis que M. le Prince était avec les Espagnols, la guerre devenait plus sérieuse, partant plus coûteuse. Mazarin demandait, réclamait de l'argent à grands cris. « Sans exagération, écrivait-il alors, je ne sais plus où donner de la tête, étant accablé de tous côtés par des dépenses inévitables... Comme nous avons les dernières nécessités, il faut faire un effort. » Personne, depuis la banqueroute, ne voulait plus prêter au roi, même au denier dix, ou si, par extraordinaire, il se trouvait un traitant assez aventureux pour braver la mauvaise chance, les conditions qu'il imposait étaient tellement usuraires que l'imagination de Molière, dans *l'Avare*, ne pourra guère aller au-delà. Mais si le roi n'avait plus de crédit, Foucquet, personnellement, en avait beaucoup. Il était riche, il avait l'humeur affable, il écoutait les gens, sans les rebuter comme faisait Servien; enfin on le savait ennemi de la banqueroute; bref, il était bien vu dans la finance. A lui on prêtait volontiers, et dans des conditions très acceptables; sa signature valait de l'or. C'est pourquoi Mazarin l'avait pris habilement pour intermédiaire entre le roi sans crédit et les financiers en méfiance. Les bourses lui étaient ouvertes, et si de l'argent qu'il y puisait il faisait au roi des avances, c'était affaire à lui. Qu'on y prenne garde, cette grande et personnelle confiance des financiers a fait le malheur de Foucquet, d'abord parce qu'elle lui a permis d'emprunter beaucoup, ensuite et surtout parce que, l'argent traversant sa caisse avant d'aller à l'épargne, ses ennemis devaient un jour l'accabler sous cette accusation spécieuse qu'il « faisoit l'épargne chez lui, qu'il confondoit les finances royales avec les siennes, » et qu'en fin de compte l'argent qu'il prêtait au roi n'était que l'argent du roi.

En 1656, Mazarin est à La Fère; il attend le succès de l'armée royale, qui assiège Valenciennes; un courrier arrive, Valenciennes est dégagé; l'Espagnol triomphe, l'armée royale bat en retraite. Vite on dépêche à Foucquet; Foucquet, en quatre jours, sur sa propre signature, sur l'engagement de ses parens, de ses alliés, de ses amis, rassemble 900,000 livres en écus sonnans et les expédie en poste, sur des chariots, à La Fère. « Je sais, lui mande le cardinal en réponse, je sais que vous avez trouvé cette somme sur vos obligations particulières et que vous avez engagé tout ce que vous aviez au monde pour nous assister dans la conjoncture présente, et je sais aussi que vous n'avez rien que vous ne voulussiez sacrifier, non-seulement pour le service du roi, mais pour le mien particulier. J'en ai la reconnoissance que je dois et je suis touché au dernier point de la manière dont vous en avez usé. J'en ai entretenu au long Leurs Majestés, lesquelles sont tombées d'accord que vous êtes plein d'un zèle très effectif et qu'on doit faire

cas d'un ami fait comme vous. Elles m'ont donné charge de vous remercier de leur part de l'effort que vous avez fait et de vous assurer qu'elles en conservent le souvenir. Il faudra que vous repreniez cette somme sur le premier argent qui viendra des affaires qui sont sur le tapis. » Belles paroles! la seule chose dont Mazarin fût prodigue; il n'en tarissait point.

La fortune est revenue; le ton change. Il est vrai qu'il s'agit, dans la circonstance, des affaires privées de Mazarin, et que Mazarin est incité par Colbert. Qui pourrait le croire? Mazarin, cardinal, premier ministre, s'est fait munitionnaire; c'est lui qui a l'entreprise du pain de munition! Il a fait des avances; il attend son dû, il réclame, il dépêche Colbert à Foucquet. Foucquet n'a pas d'argent sous la main, il promet le remboursement sur une prochaine affaire de finance: Colbert refuse, et Mazarin écrit à Colbert: « Vous pourrez dire à M. le procureur-général qu'il eût été bon que j'eusse été remboursé de ces dernières avances par des affaires faites et non par celles qu'il projette de faire... Il me semble que, sans présomption, je pourrois être considéré comme les autres qui ont fait des avances et qui ont été remboursés sur les dernières affaires et qui sont payés des intérests jusqu'au dernier sol, pendant que je ne sais pas ce que c'est que d'avoir un denier d'intérest. » Pour qui connaît la rapacité de Mazarin, ce dernier trait est d'une rare impudence.

Foucquet, touché au vif, va récriminer à son tour. Il sait qu'il a des ennemis et que ses ennemis ont l'oreille du cardinal; il sait qu'on lui impute d'avoir fait rembourser 25 millions de vieilles dettes sur les meilleurs fonds : « Je serois bien hors de sens, répond-il, si je faisois rembourser des 25 millions de vieux billets et que je ne me fisse pas rembourser moy-même les avances que j'ay faites pour causes légitimes et toutes récentes, et qui me ruineroient pour peu que je manquasse les intérests à ceux de qui j'ay emprunté. Je ne ferois pas tant gagner de millions à des gens qui me sont fort indifférens, tandis que mes proches et moy sommes en dettes et dans l'incommodité, et j'aurois peu de jugement si au moins je ne tirois Votre Éminence de ce qui luy reste dû, puisque je ferois ma cour, et ce seroit une chose facile et assez politique... Ce qui me touche fort sensiblement, ce sont les termes de la lettre de Votre Éminence, qui porte qu'elle espéroit sortir de ses avances comme les autres. Je la puis asseurer que non-seulement les autres n'en sont pas sortis, mais que je suis engagé moy-même de 300,000 livres plus que je n'estois au commencement de l'année. » Mazarin se radoucit, du moins en apparence. « Je voudrois bien, écrit-il à l'abbé Foucquet, frère du surintendant, que le procureur-général ne donnât point tant de créance à ceux qui, pour

faire leur cour auprès de luy, luy font de faux rapports. Il m'a escrit une lettre pleine de plaintes qui n'ont aucun fondement légitime et offensent fort l'estime et l'amitié que j'ai pour lui. Je lui témoigne que j'en ai quelque chagrin. »

Cet abbé Foucquet, correspondant de Mazarin, a joué un si triste rôle dans l'histoire du surintendant, qu'il convient de le produire en scène. C'était un de ses frères puînés, du nom de Basile. Il avait de l'esprit, de l'intelligence, de l'activité; mais il n'avait ni probité, ni loyauté, ni mœurs : il a été le mauvais génie de son frère. C'était une nature d'intrigant, et par cela même il devait plaire à Mazarin ; en effet, il lui plut, et pendant les menées de la Fronde il lui rendit de grands services. En récompense, Mazarin lui confia, sans commission ni titre officiel, la police de Paris. La fonction convenait au personnage. Il s'en servit pour faire ses affaires en même temps que celles de son patron; il ne s'en servit pas moins pour le succès de ses bonnes fortunes, car il était galant et plus que galant. Après avoir disputé Mlle de Chevreuse au cardinal de Retz, il réussit d'abord auprès de la belle duchesse de Châtillon ; mais la liaison finit par des démêlés qui donnèrent un scandaleux divertissement au public. A ce propos, Mlle de Montpensier, la grande Mademoiselle, a mis cette remarque dans ses Mémoires : « Qui auroit dit à l'amiral de Coligny : La femme de votre petit-fils sera maltraitée par l'abbé Foucquet, il ne l'auroit pas cru. » Ce furent probablement ces scandales qui causèrent un refroidissement, sinon une brouille complète entre le surintendant et l'abbé. Au mois de septembre 1657, Mazarin soupçonnait les deux frères de n'être pas « tout à fait de concert ni en parfaite intelligence. »

Deux mois après, c'était le moment de payer les troupes en quartier d'hiver et de tout disposer pour la campagne prochaine. Le cardinal exigeait immédiatement une somme énorme, dix millions. Au lieu d'aider à trouver des prêteurs, l'abbé traversa le surintendant et faillit tout perdre. Heureusement, Nicolas avait parmi ses affidés un habile homme, Gourville, qui se mit en campagne et trouva deux gros prêteurs, deux financiers de grand état, Herwarth et Jeannin de Castille. Le premier, chose remarquable et quelque peu irrégulière, était, en même temps qu'homme d'affaires et banquier, contrôleur-général de l'épargne; le second était allié à Foucquet par la seconde femme de celui-ci, qui était Castille. Herwarth avança trois millions sur assignations à sa convenance; Jeannin consentit à fournir le surplus sous la garantie personnelle du surintendant, et moyennant intérêt au denier dix. Ainsi furent réunis les dix millions exigés par Mazarin. Tout de suite après, il en exigeait d'autres pour la Flandre, pour l'Italie, pour la Catalogne; il

écrivait à Foucquet : « Je vous prie de considérer qu'il est impossible que tout ne se renverse s'il y a la moindre faute au paiement ponctuel de ce que vous êtes convenu de donner chaque mois. »

Foucquet était aux abois : « Je n'ai point encore vu, disait-il, les finances en si mauvais état, tout le monde voulant de l'argent et s'opposant à ce qui en peut produire. » Le désordre était partout; à Toulouse, le parlement s'opposait à la recette des deniers royaux; pour se faire donner une pension sur les gabelles, le duc de Vendôme menaçait d'encourager la contrebande du sel, le faux saunage; les anoblis de fraîche date protestaient contre la taxe qui leur était infligée; en Normandie, en Berry, en Sologne, les paysans, écrasés d'impôts, se mettaient en insurrection. Heureusement survint la bataille des Dunes; grâce à l'épée de Turenne, ce fut le salut. Le jour même où la nouvelle de cette grande et décisive victoire lui fut annoncée, Foucquet, à bout de forces, tomba gravement malade; il fut à deux doigts de la mort, et « s'il fût mort, écrivait à Mazarin l'un de ses affidés, il laissoit sa maison et tous ses amis dans une pauvreté ridicule. Je vous en ferai le détail quand j'aurai l'honneur d'être auprès de Votre Éminence. Jamais il ne s'est vu une pareille consternation à celle de sa maison et de ses amis. Il a tenu une contenance d'honnête homme et témoigné, quand il y a eu du danger, que rien ne lui faisoit peine que ses amis qu'il avoit abymés. » Daté du 30 juin 1658, ce témoignage d'un confident de Mazarin mérite d'être particulièrement noté.

Quinze jours plus tard, Foucquet, convalescent, écrivait au cardinal : « Il faut que Votre Éminence sache que les troubles qui ont été partout ont empêché les gens d'affaires de recevoir leur argent. Ma maladie a fait faire des réflexions d'une ruine certaine à la plupart qui sont dans de grands engagemens et se croyoient perdus dans un changement... Je ne puis pas m'empêcher de dire à Votre Éminence, ajoutait-il, que je n'ai pas assez l'honneur d'être connu d'elle, puisqu'elle a pensé que le péril où ma famille m'avoit vu m'auroit fait prendre la résolution, toute autre considération cessante, de m'appliquer à me dégager, à retirer ce qui m'est dû. Si je l'avois fait, peut-être seroit-ce une action légitime et qui ne seroit pas désapprouvée de tout le monde, particulièrement en ce que ceux à qui je dois peuvent être pressés. Il ne seroit pas juste de les laisser périr dans un mauvais temps pour m'avoir assisté; mais, tout au contraire, plutôt que de laisser les choses dans le mauvais état où la conjoncture des affaires présentes les avoit réduites, je me suis engagé, depuis ma maladie, de 400,000 livres de plus que je ne devois auparavant, et en cela j'ai fait une chose peut-être imprudente, mais du moins qui me satisfait à présent l'esprit et est conforme à mon honneur. »

Mazarin paraît non-seulement touché, mais convaincu. Il revient aux protestations d'estime et d'amitié; il va plus loin, il encourage, il pousse Foucquet à faire une grande acquisition qui lui sera prochainement tournée à crime. Belle-Isle-en-Mer était un domaine de la maison de Retz; suspecte au cardinal et criblée de dettes, la maison de Retz ne demandait qu'à prévenir une confiscation possible par une vente en bonne forme. Il fallait un acquéreur agréé du roi; le roi désigna Foucquet. Les termes de l'acte royal sont très explicites : « Le roi, étant à Paris, ayant été informé que le sieur duc et la dame duchesse de Retz sont sur le point de vendre la terre et marquisat de Belle-Isle.., pour que cette place ne tombe pas entre les mains de personnes suspectes et qui n'aient pas toutes les qualités requises pour la bien défendre, a résolu d'engager un de ses plus sûrs serviteurs d'en traiter. Or il n'y a personne qui ait donné plus de preuves de son zèle et de sa fidélité que le sieur Foucquet... » Que pouvait-on dire de plus fort? L'acquisition fut faite, le 5 septembre 1658, au prix de 1,300,000 livres.

Cinq mois après, il y eut une grande crise à la surintendance; Servien mourut. Depuis longtemps il était malade; depuis longtemps on se passait à peu près de lui; mais enfin, il tenait nominalement la moitié de la place. Qui donc y allait être mis? Qui? Mazarin lui-même. Du moins il y songea sérieusement, et ce fut Colbert qui l'en dissuada. Colbert lui représenta « qu'il ne pourroit jamais retenir l'horrible corruption d'un homme dont sa signature autoriseroit les malversations présentes et même passées; » après la paix, on réformerait tous les désordres. Cette réforme, elle était dans la pensée de Foucquet; mais « la saison n'estoit pas propre à faire des règlemens nouveaux et à changer la forme des finances. » S'il y pensa, en effet, Colbert ne lui laissa pas le temps d'y travailler. Pour mieux accabler et perdre plus sûrement sa victime, il lui fit imposer la charge tout entière : le 21 février 1659, Foucquet fut déclaré seul et unique surintendant des finances.

IV.

Pour le public, il était le plus fortuné des mortels. En effet, la fortune ne lui souriait-elle pas, à lui et à tous les siens? Surintendant, ministre d'État avec séance au « conseil d'en haut, » procureur-général, il avait pour gendre un des quatre capitaines des gardes, un petit-neveu de Sully, Armand de Béthune, marquis de Charost; son dernier frère, Gilles Foucquet, premier écuyer de la Petite-écurie, allait épouser la fille du marquis d'Aumont; de ses autres frères, l'aîné, François, était archevêque de Narbonne; un

autre, Louis, évêque d'Agde; l'abbé Basile, chancelier des ordres du roi. Il n'était bruit que de ses richesses, et comme il n'était pas, à l'exemple du cardinal, un avaricieux riche, de ses richesses qui s'épanchaient en libéralités. On nommait, on se montrait les beaux esprits, les poètes, les artistes, les sculpteurs, les peintres, les architectes, dont il était vraiment le protecteur et le Mécène, un Corneille, un Molière, un La Fontaine, un Pellisson, un Le Vau, un Le Nôtre, un Michel Anguier, un Mignard, un Le Brun. On citait son logis de Saint-Mandé et surtout son domaine de Vaux, qui, d'une maisonnette et d'un jardinet acquis vingt années auparavant par son père, était devenu un palais superbe à l'entrée d'un parc immense, peuplé de statues de marbre et baigné d'eaux jaillissantes. Mais ce qu'on vantait par-dessus tout, c'était la douceur de son commerce, son affabilité, sa bonne grâce; les femmes, ce disait-on, raffolaient de lui.

Sur ce chapitre, sur la galanterie, ou plutôt sur les galanteries de Foucquet, il convient de rester dans la mesure. Galant, assurément il l'était, mais non pas libertin, et c'est aller trop loin que de traiter ses passions d'effrénées et que de parler du « scandale de ses mœurs. » Un homme si occupé, si préoccupé, avait peu de temps à sacrifier au plaisir. Qu'il ait eu des maîtresses, ce n'est point contestable, mais non pas toutes celles qu'on lui a prêtées, d'après les prétendues révélations de la fameuse « cassette amoureuse. » En tout cas, il a eu l'anonyme charmante qui lui a envoyé ce billet, d'un naturel exquis : « Je pars à la fin demain, assez incommodée, mais ne sentant point mon mal, dans la joie que j'ai dans la pensée de vous voir bientôt. Je vous en prie, que, le jour de mon arrivée, j'aie cette satisfaction. Je ne vous puis exprimer l'impatience où j'en suis, et moi-même je ne la puis trop bien comprendre; mais je sens qu'il ne seroit pas bon que je vous visse la première fois en cérémonie, parce que ma joye seroit trop visible. Adieu, mon cher, je t'aime plus que la vie. » On a cherché vainement la signataire de ce billet passionné; M. Lair, qui le cite, ajoute avec infiniment de bon goût : « Je découvrirais son nom, qu'il me semblerait indélicat de le publier. » Ce n'est certainement pas la marquise du Plessis-Bellière, qui, de même que Mme de Sévigné, son amie, courtisée par Foucquet peut-être, n'a jamais été sa maîtresse. Comme Mme de Sévigné, elle lui est demeurée, dans le malheur, fidèlement, passionnément attachée; mais, pour citer encore un joli mot de M. Lair : « Elle était l'amitié, non pas l'amour. »

Foucquet n'est pas un voluptueux, un épicurien; c'est un ambitieux. *Quò non ascendam?* Pour un ambitieux, les femmes sont de précieux auxiliaires. Dans la guerre d'intrigues parmi lesquelles il lui importe de discerner les manœuvres de l'ennemi, elles sont

des éclaireurs incomparables. Foucquet, comme Catherine de Médicis, avait son « escadron volant. » Quand Mazarin, pour piquer au jeu la cour d'Espagne, feignit de vouloir marier le jeune Louis XIV avec une princesse de Savoie et fit faire à la cour le voyage de Lyon, ce fut une nièce de Mme du Plessis-Bellière, Mlle de Trécesson, envoyée naguère à Turin comme demoiselle d'honneur auprès de la duchesse régente, qui renseigna Foucquet sur toutes les péripéties de cette comédie politique; elle avait un chiffre pour correspondre avec sa tante et avec lui.

La Savoie jouée, Mazarin entama du côté de Madrid la partie sérieuse. En partant pour les Pyrénées, il passa vingt-quatre heures à Vaux, loua beaucoup le seigneur du lieu et se fit avancer par lui 150,000 livres sur ses gages. Quinze jours après, sur le récit de sa visite, ce furent le roi, la reine mère et Monsieur qui, de Fontainebleau, comme en voisins, dit M. Lair, vinrent admirer la merveille; terrible honneur! Cependant, de loin, Mazarin ne cessait pas de réclamer de l'argent, et de près, Colbert ne cessait ni de surveiller ni d'incriminer les actes du surintendant. Il mandait au cardinal « que les finances avoient bon besoin d'une chambre de justice. » C'était un thème qu'il se proposait de développer à loisir.

En effet, dans les derniers jours du mois de septembre 1659, il écrivit un long mémoire, disons le mot, un long réquisitoire. Dans les finances, tout était en désordre; Herwarth, le contrôleur-général, ne pouvait plus s'y reconnaître. On favorisait « les gains épouvantables des gens d'affaires; » on achetait de vieux billets de l'épargne en souffrance depuis quarante ans, on les achetait à trois ou quatre pour cent de leur prix nominal et on les faisait passer en remboursement pour la totalité de leur valeur primitive. Après les généralités, Colbert frappait son adversaire en pleine poitrine. « C'est, disait-il, une chose publique et connue de tout le monde que le surintendant a fait de grands établissemens, non-seulement pour lui, non-seulement pour ses frères, non-seulement pour tous ses parens et amis, non-seulement pour tous les commis qui l'ont approché, mais encore pour toutes les personnes de qualité du royaume et autres qu'il a voulu s'acquérir, soit pour se conserver, soit pour s'agrandir; et beaucoup de personnes croient sçavoir que le sieur Delorme a fait pour plus de 4 millions de livres de gratifications, en argent ou revenus de pareille valeur, pendant dix-huit ou vingt mois de temps qu'il a été commis du surintendant. » Le moyen de punir ces crimes, ce serait d'établir une bonne chambre de justice et d'y mettre pour procureur-général Denis Talon. Il faut noter ici que ce Denis, fils d'Omer Talon et, comme lui, avocat-général au parlement de Paris, était encore plus

que son père jaloux de Foucquet, procureur-général. Ce projet, ajoutait Colbert, devait être tenu dans le secret le plus profond, sans quoi le coupable s'empresserait d'anéantir les preuves de ses crimes; mais, en attendant, il fallait vivre, et c'était le difficile. « Le roi, disait-il expressément, le roi n'a aucun crédit; on ne traite pas avec lui dans la croyance qu'il doit faire banqueroute. Il ne se trouveroit pas, depuis dix ans, un homme qui, ayant 50,000 livres de patrimoine, se soit mis dans les affaires du roi et lui ait presté un sol. » Force était donc de subir encore un temps Foucquet, et même de lui faire bonne mine, « ce qui l'obligera de s'engager en son nom pour toutes les dépenses. S'il prétend avoir fait de grandes avances, il faut, par toutes sortes de moyens et de caresses, l'obliger de différer son remboursement jusqu'au retour de Son Éminence... Ce sera un moyen de retenir son esprit naturellement actif, inquiet et intrigant, au cas que Son Éminence prenne la résolution de lui donner la mortification de prendre la seule et entière direction des finances. » J'en suis fâché pour la grande mémoire de Colbert; mais, quels qu'aient été les torts, je dirai, si l'on veut, les crimes de Foucquet, je ne peux pas m'empêcher de flétrir la perfidie de ce haineux factum.

Foucquet venait d'être appelé par Mazarin à Saint-Jean-de-Luz. Le service de la poste dépendait de la surintendance, et, en ce temps-là moins qu'à toute autre époque, le secret de la poste n'était pas impénétrable. En passant à Bordeaux, Foucquet fut rejoint par le courrier chargé du volumineux paquet de Colbert; le paquet lui fut apporté, il l'ouvrit, copia le tout avec l'aide de Gourville, referma le pli, le fit rendre au courrier et se hâta de le suivre. Quand il arriva chez Mazarin, le 15 octobre au soir, le cardinal achevait à peine la lecture du factum. Foucquet commença par se plaindre doucement de Colbert, un ancien ami, plus vivement de Talon et de Herwarth, deux insubordonnés jaloux. Mazarin feignit la surprise : on ne lui avait rien dit contre le surintendant. Si l'on n'avait rien dit encore, reprit Foucquet, on n'allait pas tarder à dire; Herwarth avait donné des mémoires à Colbert, Colbert avait travaillé là-dessus, et le cardinal allait avoir au plus tôt le résultat de ce travail; Foucquet savait l'affaire de bonne source. D'abord interdit, Mazarin se mit à disculper Colbert; Foucquet avait bien tort de s'en prendre à lui et de s'alarmer. Après être entré dans quelques explications sur les finances, le surintendant affirma qu'il ne demandait, pour sa part, qu'à s'entendre et à bien vivre avec l'homme de confiance du cardinal; sur quoi celui-ci, après l'avoir gracieusement congédié, s'empressa d'écrire à Colbert que Foucquet n'avait que le soupçon de leur correspondance, que tout le mal venait de Herwarth et de ses propos indiscrets, qu'au surplus

le cardinal était satisfait de son entrevue avec le surintendant et qu'il désirait expressément qu'entre lui et Colbert, il n'y eût plus de mésintelligence.

De Saint-Jean-de-Luz, Foucquet se rendit à Toulouse où il devait rencontrer Le Tellier, secrétaire d'état de la guerre. Le Tellier, prudent et réservé, n'était pas de ses amis, mais non plus de ses ennemis, au moins déclarés. S'il se méfiait de ses hautes visées, il ne se méfiait pas moins de Colbert, dont il avait deviné l'ambition secrète. Après des éclaircissemens mutuels, les deux ministres parurent contens l'un de l'autre. Tout semblait arrangé au gré du surintendant, lorsque l'arrivée de Herwarth à Toulouse, suivie d'une controverse orageuse en présence du cardinal, rejeta Foucquet dans ses perplexités. Cependant, de retour à Paris son premier soin fut de renouer avec Colbert. Voulant se le rendre favorable, il fit un coup de partie.

L'accord étant sinon conclu, du moins assuré avec l'Espagne, le surintendant se prévalut d'une clause qui lui permettait de résilier les baux des aides et gabelles souscrits pendant la guerre. L'affaire, habilement conduite, eut le plus heureux succès; les nouveaux fermiers enchérirent sur les anciens de 6 millions de livres, plus un présent de 100,000 écus offert par eux au roi et à la reine mère. Aussitôt, Foucquet entreprit une autre opération qui réussit encore, mais moins aisément, et non sans qu'il y compromît sa popularité. Pendant la guerre, des rentes avaient été aliénées à un taux désavantageux pour l'état; les particuliers qui dans ces conditions les avaient acquises furent mis en demeure d'opter entre le remboursement du prix d'achat ou la réduction du revenu. Il y eut des clameurs, des assemblées, des essais de mutinerie; bref, « les réduits » se soumirent, et le résultat de cette sorte de conversion fut d'alléger de deux millions les charges du trésor. C'était bien là un commencement de réforme des finances; néanmoins, il ne paraissait pas qu'on en sût gré à celui qui en avait pris l'initiative.

Inquiet, sinon découragé, Foucquet essaya de se concilier l'appui de la reine mère Anne d'Autriche, et ce fut dans cette intention qu'il se mit à rédiger un mémoire dont on a la minute, mais non pas la certitude qu'il ait été envoyé à son adresse. Il y a, dans ce morceau, des passages d'un grand intérêt. Après avoir mentionné le succès de la réduction des rentes et les autres projets de réforme qu'il médite : « Quoique M. le cardinal, dit-il, ne parle pas publiquement contre moi, néanmoins, il craint que l'envie ne retombe sur lui... Si je choque bien du monde, on se plaint et Son Éminence me blâme de luy attirer des affaires; si j'évite le bruit, Son Éminence dit que je veux tout ménager... Je fais ce que je puis pour ramener M. Colbert à moi; je luy ay rendu des services en

son particulier très importans;.. mais après tout, s'il a dessein sur mon employ et que son but soit de me déposséder pour faire les finances de son chef ou sous les ordres de son éminence, je ne puis le regagner ou le radoucir... Mon frère l'abbé est un des plus dangereux que j'aye... » Puis, il confesse ses défauts, et si ce n'est pas explicitement l'ambition, c'est l'amour du grand, c'est la libéralité, c'est la dépense. Il a offert Vaux au cardinal et il eût bien voulu qu'il l'acceptât, « parce que, dit-il fièrement, donner une chose de cette nature est une action plus grande et plus extraordinaire que de l'avoir faite. » Il parle de Belle-Isle, qu'il fait fortifier, sans doute, puisqu'on lui a donné l'ordre de l'acquérir « pour la bien défendre; » ce sera quelque jour sa retraite : « J'ai eu, ajoute-t-il pour conclure, j'ai eu du bien de mon chef, j'en ai eu davantage de ma femme. Les revenus ont produit de quoi faire de la dépense avec ce que la surintendance fournit... Il est donc vrai que, dans la position incertaine où je suis et qui peut m'être ôtée d'heure à autre, pour m'y être fait des ennemis, j'ai été bien aise de me voir une retraite, avec espérance, si je me trouve hors d'emploi, d'y aller finir mes jours en assurance et y servir Dieu, éloigné de tout le monde. »

V.

La paix était faite, Louis XIV marié. Mazarin avait achevé son œuvre; en dépit de ses petitesses de caractère, de ses bassesses d'âme, l'œuvre était grande; il avait et méritait le renom d'un diplomate consommé, d'un politique habile. S'il eût eu, comme la maladie plutôt que l'âge l'y conviait, le courage de se retirer et de jouir en repos de sa gloire, il eût été, selon la véritable acception du mot, un premier ministre émérite; mais il tenait, il se cramponnait au pouvoir, comme à l'argent, comme à la vie. L'idée qu'on pût aspirer à sa succession lui était odieuse, et c'était un grief sérieux contre Foucquet qu'il parût comme un candidat en expectative. Guy-Patin, méchante langue, se faisait l'écho des mauvaises paroles qu'il entendait : « Foucquet est haï, mandait-il à ses correspondans; il sera disgracié et dépouillé. » C'était lui qui racontait avec jubilation un esclandre dont l'antichambre de Mazarin aurait été le théâtre. Au sortir du conseil, l'abbé Foucquet y aurait accosté le surintendant et lui aurait chanté pouille, lui reprochant ses voleries, criant qu'il cachait en terre l'argent de la France, qu'il dépensait des 30 millions en bâtimens et plus en table que le roi, qu'il entretenait on ne savait combien de femmes; sur quoi le surintendant aurait renvoyé l'abbé à la duchesse de Châtillon et à

ses débauches. Là-dessus, Guy-Patin ne manquait pas de faire le moraliste. « On s'est de tout temps, disait-il pour conclure, moqué de la fortune sans vertu; on se moque déjà de celui-ci, qui est haï de bien du monde, hormis des partisans et des jésuites, gens de bien et d'honneur. »

Au mois de janvier 1661, Mazarin s'était fait porter au château de Vincennes, au bois de Vincennes, comme on disait alors. Le 3 mars, il fit au roi une donation de ses biens que le roi refusa d'accepter. Le 7, le roi présent, il envoya chercher les trois principaux ministres, Le Tellier, de Lionne, Foucquet, et il fit au maître leur éloge. Il s'étendit particulièrement sur Foucquet, disant qu'il connaissait bien la justice et les finances, et qu'il pouvait être très utilement consulté sur toutes les autres affaires de l'état, de quelque nature qu'elles fussent. Fut-ce ce jour-là, ou la veille, ou le lendemain? Toujours est-il que, démentant ces louanges, il dit ou fit savoir à Louis XIV, au sujet du surintendant, sa véritable opinion qui était tout le contraire. Ayant ainsi menti, d'une manière ou de l'autre, il mourut le 8 mars 1661, dans la nuit.

Foucquet sortait de sa maison de Saint-Mandé quand le jeune Brienne, qu'il rencontra dans le bois, lui apprit la grande nouvelle. Comment ses avertisseurs ordinaires ne la lui avaient-ils pas déjà donnée? « Eh quoi! s'écria-t-il; le cardinal est donc mort? Je ne sais plus à qui me fier; les gens ne font jamais les choses qu'à demi. Ah! que cela est fâcheux! Le roi m'attend, et je devrois estre là des premiers. Mon Dieu! monsieur de Brienne, dites-moi ce qui s'est passé, afin que je ne fasse pas de fautes par ignorance. » Quand il arriva, le roi était déjà en conseil avec de Lionne et Le Tellier. Le lendemain matin, il y eut une séance plus large où siégeaient, avec les trois principaux ministres, le chancelier Séguier, les deux Brienne, Du Plessis-Guenégaud et La Vrillière. Ce fut là que, s'adressant au chancelier, Louis XIV fit connaître à tous sa volonté royale : « Monsieur, je vous ai fait assembler avec mes ministres et mes secrétaires d'état pour vous dire que jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu M. le cardinal ; il est temps que je les gouverne moi-même; vous m'aiderez de vos conseils quand je vous les demanderai. » Puis, il donna l'ordre pour les différens services, et se tournant vers Foucquet : « Vous, monsieur le surintendant, ajouta-t-il, je vous ai expliqué mes volontés; je vous prie de vous servir de Colbert, que feu M. le cardinal m'a recommandé. »

L'invitation était significative; elle devait alarmer celui à qui elle était faite. Aussi Foucquet saisit-il la première occasion de son travail direct avec le roi pour lui faire sa confession, lui avouer ses fautes; quelles fautes? Il serait intéressant de les connaître; sans

doute, elles n'étaient pas beaucoup plus sérieuses que celles qu'il reconnaissait naguère, avec plus de gloire que d'humilité, dans le mémoire destiné à la reine mère, l'amour du grand, de la dépense, de la magnificence, quand il lançait d'un trait dédaigneux cette orgueilleuse boutade : « Il faut pouvoir un peu se distinguer des autres hommes. Mettre de l'argent à profit, entasser inutilement des sommes dans des coffres, ce seroit pour moi une condition assez misérable. » Quoi qu'on puisse penser de cette confession plus ou moins explicite, Foucquet a dit plus tard, dans ses « défenses, » que l'attitude et les observations du confesseur furent bienveillantes et rassurantes, que ses paroles furent nettes, précises, « nobles et dignes d'un grand roy. »

Depuis quelques années, la vie de Foucquet n'était qu'une alternative de découragement et de confiance ; mais toujours la confiance reprenait le dessus. N'était-ce pas dans l'ordre ? Voici que le roi l'employait à d'autres soins que ceux des finances, à des négociations d'un caractère tout à fait politique avec la Suède, avec la Pologne, avec l'Angleterre. L'épreuve n'était-elle pas d'un bon augure ? Ne pourrait-ce pas être qu'il fût, au gré d'un roi de vingt-trois ans, un futur premier ministre à l'essai ? En même temps pourquoi ne serait-il pas chancelier ? Séguier était vieux : il était lui, à quarante-cinq ans, dans la force de l'âge. *Quò non ascendam?*

A la fin d'avril, la cour vint s'installer à Fontainebleau ; Foucquet l'y suivit à quelques jours de distance. Il eut, pour commencer, deux dégoûts à subir : le gouvernement de Touraine que convoitait son frère Gilles, gendre du feu marquis d'Aumont, dernier gouverneur, passa au duc de Saint-Aignan, et Colbert fut nommé contrôleur-général. Ceci était grave. De tous côtés arrivaient au surintendant des avis mystérieux, presque tous menaçans. Sans trop s'en émouvoir, il mit en campagne sa police féminine. Une de ses amies utiles était une fille d'honneur d'Anne d'Autriche, Mlle de Menneville ; à Paris, il la voyait secrètement dans son hôtel de la rue Croix-des-Petits-Champs ; à Fontainebleau, c'était chez une femme Laloy, marchande à la toilette, disons le mot, entremetteuse, qui avait obtenu l'autorisation d'occuper, sur le grand canal, un petit logis délabré, dépendant du domaine. Mlle de Menneville n'était pas la seule informatrice du surintendant ayant service à la cour ; il y avait aussi Mlle du Fouilloux qui passait pour n'être pas mal vue du roi.

Malheureusement pour Foucquet, s'il avait en sa faveur une intelligente et séduisante cabale, il s'en était formé contre lui une autre d'autant plus redoutable qu'elle était menée par une des

plus fameuses intrigantes du siècle, la duchesse de Chevreuse. Pourquoi en voulait-elle à Foucquet? A soixante ans passés, elle ne songeait plus qu'à l'argent, et c'était sans doute qu'elle n'avait pas trouvé avec lui son compte. Toujours est-il qu'elle s'était mise à le desservir auprès de la reine mère. Celle-ci était ébranlée; Mazarin lui avait dit du surintendant que, si on pouvait lui ôter de la tête les femmes et les bâtimens, il serait parfait. Pendant une excursion d'Anne d'Autriche à Dampierre, Mme de Chevreuse finit par réussir. « Là, dit expressément Mme de La Fayette dans l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre*, la perte de M. Foucquet fut conclue, et on y fit ensuite consentir le roi. » Sur le dernier point, Mme de La Fayette fait erreur; depuis l'arrivée de la cour à Fontainebleau, Louis XIV avait sa résolution prise, et ce fut, au contraire, Anne d'Autriche qu'il y fallut rallier. C'en était fait; une correspondante anonyme de Foucquet lui envoya, écrit à l'encre sympathique, un billet qui se terminait par ces mots : « La reine a défendu à son confesseur d'avoir aucun commerce avec vous et a dit que vous aviez un million pour corrompre ses gens. »

Étourdi, comme affolé, il se laissa prendre à une imagination si extravagante et dévier à commettre une si énorme faute qu'on ne peut pas comprendre qu'il en ait eu seulement l'idée. L'amour de Louis XIV pour Mlle de La Vallière ne faisait que de naître et c'était encore un grand secret; mais une fine mouche, Mlle du Fouilloux, l'avait déjà pénétré; elle en fit la confidence à Foucquet. Que Foucquet ait tenté de supplanter le roi, c'est un conte; mais comme le noyé qui s'accroche à tout ce qu'il rencontre, il essaya de s'accrocher à la nouvelle favorite et de se sauver par elle. Lui fit-il l'offre de 20,000 pistoles? ceci n'est pas impossible, mais c'est fort douteux. Le certain, c'est qu'il eut pour elle des attentions marquées et remarquées, et qu'un jour, — voici la faute encore, — dans l'antichambre de Madame Henriette, il lui fit compliment des mérites du roi. Elle, tout effarouchée, redit le propos à l'amant. Surpris dans son mystère, atteint dans son orgueil, l'amant, Jupiter faillit foudroyer sur l'heure le téméraire et l'insolent. Cependant il se contint; il y avait encore certaines mesures à prendre.

Le surintendant des finances pouvait être frappé tout d'un coup : le procureur-général ne pouvait pas l'être aussi vite. Il était l'un des deux chefs du parlement, et pour le déposséder d'une charge dont il était propriétaire, il fallait qu'il eût commis, dans l'exercice de cette charge, des cas de forfaiture dont le parlement seul était juge. Le parlement était pour lui comme une place de sûreté : comment l'en faire sortir? Par quel appât? Par l'appât de la chancellerie. Il ne pouvait pas être à la fois procureur-général et

chancelier; on le lui fit entendre et comprendre. Dans le public, on disait couramment qu'il était en passe de devenir chancelier, premier ministre, « si la corde ne rompoit, » ajoutait malignement Guy-Patin, écho de ces dires. Bref, ce fut Foucquet lui-même qui se découvrit en vendant à M. de Harlay sa charge, moyennant 1,400,000 livres. Le soir même, Louis XIV disait à Colbert : « Tout va bien ; il s'enferre de lui-même. Il m'est venu dire qu'il fera porter à l'épargne tout l'argent de sa charge. » Si ce ne fut pas tout l'argent, ce fut du moins un million qu'il mit à la disposition du roi, dans les caves du château de Vincennes.

Élève de Mazarin, aussi dissimulé que le fourbe italien, sinon davantage, Louis XIV se fit inviter par son magnifique sujet à cette illustre fête de Vaux, dont on a tant et si souvent célébré les merveilles qu'il n'y a plus rien à en dire. Voulut-il en finir ce jour-là, le 17 août? Depuis cinq jours, Foucquet avait cessé d'être procureur-général. La vérité est que le roi y vint avec les reines et toute la cour, ce qui était bien de fête, mais aussi avec une grande escorte de gardes françaises, tambour battant, ce qui était d'un autre air. Mme de La Fayette a dit que « le roi fut étonné et que Foucquet le fut de remarquer que le roi l'étoit. » Étonné ne suffit pas; c'est choqué qu'il faut dire, choqué de ce grand éclat. Déjà blessé dans son orgueil d'homme et d'amoureux, le souverain se sentit atteint dans sa gloire. Il paraît certain qu'il fut au moment de faire arrêter au milieu de la fête l'homme dont il avait accepté d'être l'hôte, et que, s'il ne donna pas suite à cette odieuse pensée, ce furent les représentations d'Anne d'Autriche qui le retinrent.

La crise se précipitait. Louis XIV avait décidé un voyage à Nantes, où se tenaient les états de Bretagne. Quelques jours avant le départ, Foucquet, s'entretenant avec Gourville, voulut savoir ce qu'on disait de lui. « Les uns, répondit le confident, disent que vous allez être déclaré premier ministre, les autres qu'il se forme une grande cabale pour vous perdre. Ces derniers sont si assurés de faire réussir leur projet qu'un de leurs amis m'a proposé d'entrer auprès de votre successeur. J'ai répondu comme je le devois. Un autre, à propos du voyage de Nantes, vous a comparé à ce favori d'un empereur qui faisoit voyager son maître afin de pouvoir manger des figues d'un jardin qu'il avoit en ces quartiers-là; vous emmenez le roi à Nantes pour avoir l'occasion d'aller à Belle-Isle. Vous savez bien qu'ignorant comme je suis de toutes sortes d'histoires, je n'ai pas deviné cette comparaison. » Belle-Isle était bien pour quelque chose dans le voyage, mais du roi et de Foucquet celui qui s'en préoccupait le plus ce n'était pas Foucquet et ce n'était pas lui qui emmenait Louis XIV à Nantes. La veille du

départ, il fut obligé d'emprunter 20,000 pistoles que le roi demandait d'urgence.

Le 27 août, Foucquet monta dans un carrosse avec de Lionne, qui était de ses amis; Le Tellier, qui n'en était pas, en occupait un autre avec Colbert. Au-dessous d'Angers, les voyageurs se mirent en bateau, toujours en deux bandes, sur la Loire; le 30, ils débarquèrent à Nantes. Le roi n'y arriva que le lendemain; dès le soir même, il s'enferma dans son cabinet, au vieux château, afin de mettre la dernière main au plan déjà concerté pour l'arrestation du surintendant. Celui-ci, fatigué du voyage, était souffrant de la fièvre ; l'officier qui devait l'arrêter, d'Artagnan, sous-lieutenant des mousquetaires, l'était encore davantage. Il fallut différer de trois jours. Enfin, le dimanche, 4 septembre, vers midi, Louis XIV appela d'Artagnan dans son cabinet, lui donna verbalement l'ordre d'arrêter Foucquet, le lendemain matin, au sortir du conseil, et d'aller prendre chez Le Tellier ses instructions écrites. Le roi, sous prétexte de chasse, avait fait convoquer le conseil plus tôt que d'habitude. Le 5 septembre, — trois ans, jour pour jour, après l'acquisition de Belle-Isle, — les ministres arrivent à l'heure dite; la séance est courte; de Lionne et Le Tellier sortent, le roi retient Foucquet sous un prétexte quelconque, et quand il a vu par la fenêtre Artagnan à son poste, il congédie la victime.

Voici d'ailleurs, et textuellement, le récit qu'il a envoyé le soir même à la reine Anne d'Autriche : « Madame ma mère, je vous ai déjà écrit ce matin l'exécution des ordres que j'avois donnés pour faire arrêter le surintendant. Je suis bien aise de vous mander tout le détail de cette affaire. Vous savez qu'il y avoit longtemps que je l'avois sur le cœur; mais il m'a été impossible de la faire plus tôt, parce que je voulois qu'il fît payer auparavant 30,000 écus pour la marine, et que d'ailleurs il falloit ajuster diverses choses qui ne se pouvoient faire en un jour; et vous ne sauriez vous imaginer la peine que j'ai eue seulement à trouver moyen de parler en particulier à Artagnan ; car je suis accablé tout le jour par une infinité de gens fort alertes et qui, à la moindre apparence, auroient pu pénétrer bien avant. Néanmoins, il y avoit deux jours que je lui avois commandé de se tenir prêt et de se servir de Desclaveaux et de Maupertuis, au défaut des maréchaux des logis et brigadiers de mes mousquetaires dont la plupart sont malades. J'avois la plus grande impatience du monde que cela fût achevé, n'y ayant plus autre chose qui me retînt en ce pays. Enfin, ce matin, le surintendant étant venu travailler avec moi à l'accoutumée, je l'ai entretenu tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et fait semblant de chercher des papiers, jusqu'à ce que j'aie aperçu, par la fenêtre de

mon cabinet, Artagnan dans la cour du château, et alors j'ai laissé aller le surintendant qui, après avoir causé un peu au bas du degré avec La Feuillade, a disparu dans le temps qu'Artagnan saluoit le sieur Le Tellier, de sorte que le pauvre Artagnan croyoit l'avoir manqué et m'a envoyé dire par Maupertuis qu'il soupçonnoit que quelqu'un lui avoit dit de se sauver; mais il l'a rattrapé dans la place de la grande église et l'a arrêté de ma part, environ sur le midi. Il lui a demandé les papiers qu'il avoit sur lui, dans lesquels on m'a dit que je trouverois l'état au vrai de Belle-Isle, mais j'ai tant d'autres affaires que je n'ai pu les voir encore.

« Cependant, j'ai commandé au sieur Boucherat d'aller sceller chez le surintendant, et au sieur Pellot chez Pellisson, que j'ai fait arrêter aussi. J'avois témoigné que je voulois aller ce matin à la chasse et, sous ce prétexte, fait préparer mes carrosses et monter à cheval mes mousquetaires. J'avois aussi commandé les compagnies des gardes qui sont ici pour faire l'exercice dans la prairie, afin de les avoir toutes prêtes à marcher à Belle-Isle. Incontinent donc que l'affaire a été faite, on a mis le surintendant dans un de mes carrosses, suivi de mes mousquetaires, qui le mènent au château d'Angers. Fourilles a marché à l'instant avec mes compagnies des gardes et ordre de s'avancer à la rade de Belle-Isle d'où il détachera Chevigny pour commander dans la place avec 100 Français et 60 Suisses qu'il lui donnera...

« J'ai discouru ensuite sur cet accident avec ces messieurs qui sont ici avec moi. Je leur ai dit franchement qu'il y avoit quatre mois que j'avois formé mon projet, qu'il n'y avoit que vous seule qui en eussiez connoissance et que je ne l'avois communiqué au sieur Le Tellier que depuis deux jours, pour faire expédier les ordres. Je leur ai déclaré que je ne voulois plus de surintendant, mais travailler moi-même aux finances avec des personnes fidèles, qui agiront avec moi, connoissant que c'étoit le vrai moyen de me mettre dans l'abondance et de soulager mon peuple. Vous n'aurez pas de peine à croire qu'il y en a eu de bien penauds, mais je suis bien aise qu'ils voient que je ne suis pas si dupe qu'ils s'étoient imaginé et que le meilleur parti est de s'attacher à moi. J'oubliois à vous dire que j'ai dépêché de mes mousquetaires partout sur les chemins et jusqu'à Saumur, afin d'arrêter tous les courriers qu'ils rencontreront allant à Paris et d'empêcher qu'il n'y en arrive aucun devant celui que je vous ai envoyé. »

CAMILLE ROUSSET.

LA

JEUNESSE DU GRAND FRÉDÉRIC

LA PRISON.

I. Koser, *Friedrich der Grosse als Kronprinz*. Stuttgart, 1886. — II. *Beitrag zur Lebensgeschichte Friedrichs des Grossen, welcher einen merkwürdigen Briefwechsel über den ehemaligen Aufenthalt des gedachten Königs zu Cüstrin enthält*. Berlin, 1788. — III. *Informatio ex actis*, dans Preuss, *Friedrichs des Grossen Jugend*. — IV. *Vollständige Protocolle des köpenicker Kriegsgerichts über Kronprinz Friedrich*, etc. — V. Dépêches de Guy Dickens, ministre d'Angleterre, dans Raumer, 1er vol. de la 3e partie des *Beiträge zur neueren Geschichte aus dem britischen und französischen Reichsarchive*. — VI. *Correspondance politique* (Prusse) année 1730, au x archives du Ministère des affaires étrangères de France.

I.

Depuis cinq ans environ, la famille royale de Prusse était troublée par des querelles violentes. Le roi Frédéric-Guillaume avait pris en aversion son fils Frédéric. Il lui avait d'abord déplu que cet enfant eût d'autres façons que les siennes, qu'il fût délicat, incapable de supporter la fatigue; qu'il n'aimât ni la table, ni le vin, ni le tabac, ni la chasse, ni la grosse gaîté, ni la compagnie des militaires. « Je voudrais savoir, avait-il dit un jour, ce qui se passe dans cette petite tête. Je vois bien qu'il ne pense pas comme moi, *dass er nicht so denkt wie Ich,* » et il avait adressé au prince, devant une nombreuse assistance, un discours accompa-

gné de petites tapes sur la joue, qui devinrent de plus en plus fortes et finirent par ressembler à des soufflets. Le prince royal avait douze ans quand se produisit en public ce premier témoignage du désaccord entre son père et lui. Impatient de toute contradiction, persuadé que sa façon de voir et de faire, *meine Verfassung*, comme il disait, était la seule qui convînt au gouvernement de la Prusse, Frédéric-Guillaume en vint vite à penser que c'était un grand malheur d'avoir un héritier comme celui-là.

Une affaire de famille, compliquée de politique et d'intrigues, acheva de l'exaspérer. La reine de Prusse était fille de George Ier, électeur de Hanovre et roi d'Angleterre; elle désirait passionnément marier sa fille aînée, Wilhelmine, au petit-fils de ce prince, le duc de Glocester, et son fils Frédéric à la princesse Amélie, sœur du duc de Glocester. Frédéric-Guillaume désirait aussi ce double mariage, mais il ne voulait pas se lier à l'Angleterre; il faisait des réserves, des conditions, hésitait, se défiait, se fâchait, et se démenait dans le tumulte de pensées où il se précipitait chaque fois qu'il avait à prendre un parti dans les affaires générales. La cour de Vienne, servie par ses agens et par des traîtres qu'elle payait dans l'entourage du roi, contrecarrait la reine; celle-ci négociait secrètement avec l'Angleterre et avec la France, alliées alors et qui souhaitaient toutes deux le double mariage. Elle compromettait dans ses manœuvres son fils et sa fille. Le prince royal, à quatorze ans, avait sa politique opposée à celle de son père; il était en relations d'intime confidence avec les ministres étrangers; un de ceux-ci s'offrait à lui former « un parti, » et l'enfant se prêtait à ce petit complot. Il cherchait la popularité, affectait de dédaigner ceux que son père honorait de ses faveurs, de plaindre ceux qu'il frappait de sa disgrâce. A ce prince héritier, si jeune qu'il fût, l'attente de l'héritage paraissait longue.

Le roi ne savait pas le détail de ces intrigues, mais il sentait dans sa maison un air d'indiscipline et de rébellion. Fritz ne résistait pas ouvertement, mais il marquait son opposition par toute sa tenue, par la lèvre qui se tait, le regard qui se dérobe. Il exagérait les défauts qu'il savait être les plus désagréables au roi; les qualités qui étaient en lui, semblables à celles de son père, et que son père eût aimées avec toute la tendresse dont il était capable, il les cachait soigneusement. Du futur Frédéric, il ne laissait paraître que le liseur, le *pfilosophe*, comme il s'appelait lui-même, l'ami et l'admirateur des Français, le dilettante qui, au milieu d'une chasse, s'échappait pour aller à l'écart jouer de la flûte. Un malentendu redoutable grandissait entre ces deux êtres. Le roi perdit toute retenue et toute décence; il cria, tempêta; après les injures vinrent les coups. Des scènes d'odieuse brutalité se succé-

dèrent : des officiers, des domestiques virent le prince royal battu à coups de poing, à coups de pied, saisi à la gorge, empoigné par les cheveux, terrassé et piétiné. Ils entendirent le père reprocher au fils l'humiliation même dont il l'accablait et l'exciter, par des bravades, à la révolte. « Ah! si mon père m'avait traité comme cela! criait-il en frappant. Mais toi, cela ne te fait rien! A toi, tout est égal! »

Alors, Frédéric résolut de s'enfuir. Il rêvait de courir à cheval ou en poste, au bruit du fouet et des grelots; de laisser derrière lui des lieues et des lieues d'Allemagne, d'arriver à la frontière de France, de séjourner sur cette terre, qui était la patrie de son esprit, et d'aller se réfugier chez ses parens d'Angleterre. Ce n'était pas sa fiancée qui l'attirait (1); il ne la connaissait pas et n'était pas un rêveur d'amour. Si la princesse Amélie se présentait quelquefois à son esprit, c'était pour ajouter une couleur romanesque à son entreprise, car il y avait du romanesque, même très juvénile, dans les projets du prince. Mais c'est de liberté qu'il avait soif, liberté d'aller, de venir, de se lever, de se coucher, de lire, de songer, d'écrire, de jouer de la flûte, de vivre enfin selon sa nature.

Pendant l'hiver de 1729, il eut les premiers pourparlers positifs, au sujet de la fuite préméditée, avec un page du roi nommé Keith. Celui-ci espionnait le père pour le compte du fils, et, si l'on en croit Wilhelmine, rendait à Frédéric d'autres mauvais offices; il était « le ministre de ses débauches. » Keith entra sans résistance dans les plans du prince; il lui fit commander une voiture à Leipzig, par l'intermédiaire d'un lieutenant von Spaen; mais au commencement de 1730 se produisit dans la famille une accalmie. Le roi, après avoir été sur le point de faire la guerre à l'Angleterre, s'était réconcilié avec elle. La négociation du double mariage avait été reprise entre les deux cours et paraissait réussir. Le prince royal espéra un moment qu'il épouserait la princesse Amélie et que la dot de sa femme serait le gouvernement du Hanovre. Ce mariage l'émanciperait et le libérerait. Malheureusement ces espérances s'évanouirent. La négociation traîna, se compliqua, s'embrouilla, et Frédéric revint aux projets de fuite. Keith n'était plus auprès de lui; le roi, qui lui trouvait des allures suspectes, l'avait envoyé dans un régiment à Wesel. Le prince royal chercha donc un autre complice, qu'il trouva tout de suite : ce fut le lieutenant von Katte, du régiment des gendarmes.

Katte avait de quoi plaire au prince. Il aimait les mathématiques, la mécanique et la musique; il savait dessiner et peindre; il était

(1) A l'insu de son père, Frédéric s'était engagé à plusieurs reprises à n'épouser que la princesse Amélie.

grand liseur, jouait de la flûte, écrivait bien le français; il aimait à parler et à disserter. De son siècle, de ce siècle où Frédéric-Guillaume était un étranger et un revenant, il avait la morale libre, l'irréligion, la « sensibilité; » avec cela, une pointe de paradoxe. Fataliste et ambitieux, il se croyait appelé à une destinée très haute. Il était fils d'un général, petit-fils d'un maréchal et ami du prince royal; cette amitié lui ouvrait l'avenir. Il avait pour le prince ce sentiment de respect tendre, et d'affection à la fois mystique et intéressée, que les héritiers des couronnes inspirent à ceux qu'ils désignent pour être les serviteurs de leur choix. Il goûtait la grâce du prince royal, le charme de son esprit et de sa personne. Les malheurs de Frédéric l'émouvaient; il était touché de l'infortune de Wilhelmine, cette sœur chérie de Frédéric, à qui le roi faisait aussi la vie dure. Il avait copié un portrait de la princesse, dont il aurait été, si elle l'avait permis, le très humble serviteur et chevalier. Au prince royal, il n'avait rien à refuser, pas même le péril de sa vie.

Les deux amis se trouvèrent ensemble, au mois de juin, au camp de Mühlberg, où le roi de Prusse s'était rendu sur l'invitation de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, pour assister à une de ces fêtes militaires et pantagruéliques, à une de ces débauches de royauté en liesse, que le roi Auguste proposait à l'étonnement du monde. Là, devant l'Allemagne assemblée, sous les yeux des ministres de toutes les cours d'Europe, Frédéric sentit plus vivement que jamais l'humiliation de sa vie; les honneurs qui étaient rendus à sa qualité de prince contrastaient avec sa misère d'enfant haï, insulté et battu. Dans des entretiens secrets, qu'il dérobait aux surveillans et aux espions dont son père l'entourait, il fit part à Katte de sa résolution de s'évader. Katte, effrayé d'une si prompte exécution, fit des remontrances au prince, mais celui-ci ne voulait rien entendre. Il demanda un jour au comte Hoym, ministre de l'électeur de Saxe, des chevaux de poste pour deux jeunes officiers qui voulaient faire *incognito* un voyage à Leipzig. La ruse était naïve, car tout le monde avait le pressentiment des projets du prince royal. Hoym entendit bien ce que signifiait cet *incognito* et refusa les chevaux. Katte lui-même l'avait prié de faire des difficultés. Pourtant, il se pliait au désir du prince, auquel il procura une carte de la route entre Leipzig et Francfort-sur-le-Mein, achetée dans un bureau de poste. Ces menées ne passèrent pas inaperçues. Le colonel Rochow, le gardien du prince, le témoin quotidien de ses souffrances et de sa colère, eut des soupçons dont il fit part au lieutenant, qui nia toute intention mauvaise. Frédéric se décida enfin à retarder l'exécution de son projet et à la préparer.

Il savait que son père allait bientôt faire un voyage à Anspach pour y voir sa fille cadette, récemment mariée au prince de ce pays. De là, Frédéric-Guillaume devait rendre visite aux principales cours de l'Allemagne occidentale. Le prince pensa que l'occasion désirée se présenterait au cours de cette excursion. Au camp de Mühlberg se trouvait un diplomate anglais, le capitaine Guy Dickens, qui était sur le point de se rendre à Londres pour y porter des propositions du roi de Prusse relatives à l'affaire des mariages, qui n'était pas encore tout à fait rompue. Frédéric, habitué à traiter avec les ministres étrangers, informa le capitaine de ses intentions : il s'échapperait pendant le voyage d'Anspach, irait à Paris passer six ou huit semaines, et de là en Angleterre. Il ajoutait, avec la suffisance d'un jeune conspirateur, que « toutes ses mesures étaient prises, et qu'il comptait que la cour de Londres faisait le nécessaire en France, pour qu'il y trouvât aide et protection. » Katte, qui était au courant de ces pourparlers, offrait de se rendre à Anspach, où il se tiendrait aux portes de la ville, avec des chevaux, ou bien de s'habiller en postillon et de suivre ainsi le prince, — ce qui était une folie pure, — jusqu'à ce que l'heure propice se rencontrât.

Cependant le camp de Mühlberg fut levé; le roi, le prince et Katte rentrèrent à Berlin. Frédéric attendit avec impatience le retour de Guy Dickens, qui arriva le 9 juillet, apportant, en même temps que de nouvelles propositions de sa cour au sujet des mariages, une réponse aux confidences de Frédéric.

Sa majesté britannique donnait à son altesse les assurances les plus fortes de sa compassion et de son désir sincère de la tirer d'un si triste état, mais elle ne croyait pas que la situation où les affaires de l'Europe se trouvaient, dans ce moment critique, fût propre à l'exécution du dessein de son altesse. Elle lui conseillait donc de différer un peu, et d'attendre au moins les suites de la négociation des mariages. Le temps manquait d'ailleurs pour s'informer de l'accueil que la France réserverait au prince, s'il se retirait dans ce pays-là... Cette réponse était écrite dans une sorte d'instruction officielle; la cour d'Angleterre traitait donc Frédéric comme un souverain; il semblait qu'elle accréditât son envoyé auprès du fils, en même temps qu'auprès du père. Guy Dickens était chargé en outre d'offrir une douceur au prince : il lui proposerait de payer ses dettes, mais en échange de la promesse de ne pas s'évader.

Le soir même de son arrivée à Berlin, Guy Dickens reçut la visite de Katte, qui le mena sous le portail du château, où le prince vint les rejoindre. L'envoyé fit sa commission : Frédéric accepta l'offre de payer ses dettes, et même, comme il avait une présence d'es-

prit remarquable, il demanda 15,000 thalers, alors qu'il n'en devait que 7,000. Il ne s'engagea point à renoncer à son projet; il promit seulement de ne pas s'enfuir de Potsdam, si son père l'y laissait, au lieu de le prendre avec lui dans le voyage. Pendant cette conversation de nuit, Katte faisait le guet. Tout cela était très romanesque, mais d'une imprudence enfantine.

Deux ou trois jours après, le roi partait pour Potsdam. Le prince apprenait que son père, après beaucoup d'hésitations, avait décidé de l'emmener avec lui à Anspach. Le 14 juillet, veille du départ, il mandait Katte à Potsdam. Celui-ci vint le soir sans permission, bien entendu, et il fallut prier l'officier qui était de garde à la porte de ne pas signaler son passage. Katte trouva le prince dans le parc. Pendant deux heures, ils causèrent. Frédéric redit ses raisons de fuir; il venait encore d'être maltraité à Potsdam, et si rudement, qu'il finissait par craindre pour sa vie. Katte lui fit quelques objections, mais promit de le suivre. Seulement, il ne pouvait partir immédiatement; il devait attendre la permission, qu'il avait sollicitée, d'aller en recrutement. Il conseilla donc au prince de remettre sa fuite à la fin du voyage : le roi devait rentrer dans ses états par Wesel; de là, il serait facile de gagner la Hollande. Ainsi, les deux complices établissaient leur projet sur une hypothèse, puisqu'il n'était pas sûr que Katte obtînt le congé demandé. Ils n'avaient rien arrêté de précis, lorsqu'ils se séparèrent, après que minuit avait sonné. Ils avaient convenu de correspondre, — ce qui était une nouvelle imprudence, — par l'intermédiaire d'un cousin de Katte, le *Rittmeister* Katte, qui se trouvait en tournée de recrutement à Erlangen, à portée d'Anspach.

Le lendemain, 15 juillet, le prince, avant de partir, écrivait à Katte pour lui confirmer sa résolution de s'enfuir au début du voyage. Il lui donnait rendez-vous à Cannstatt, sans savoir même si le lieutenant pourrait s'y trouver en même temps que lui. Le page qui porta cette lettre remit à Katte quelques objets dont le prince ne voulait pas se séparer, parmi lesquels se trouvaient ses *musicalia*. Katte avait déjà entre les mains les bijoux de Frédéric et les insignes de l'ordre de l'Aigle blanc de Pologne, dont les diamans avaient été vendus et remplacés par de fausses pierres. Le prince lui avait confié l'argent du voyage, environ 3,000 thalers.

La première nuit fut passée à Meuselwitz, chez le comte de Seckendorf, général autrichien, et grand ami de Frédéric-Guillaume, auprès duquel il représentait sans qualité officielle, à titre de *persona grata*, la cour de Vienne; personnage équivoque, adversaire cauteleux et puissant de la reine et du prince et de Wilhelmine, et dont les menées avaient efficacement contribué à la

rupture des mariages (1). Le roi demeura deux jours chez Seckendorf, qu'il emmena avec lui, le 18 au matin. Le 21, il arrivait chez son gendre, le margrave d'Anspach, pour y demeurer toute une semaine. Le 23, à minuit, une lettre de Katte était apportée au prince par le cousin, le *Rittmeister*. Mauvaise nouvelle : la permission du voyage a été refusée au lieutenant. Le prince brûle la lettre et répond à Katte de se tenir tranquille jusqu'à ce qu'il ait reçu de nouveaux ordres. Mais il veut s'assurer un autre complice, et tout de suite propose l'affaire au *Rittmeister;* mais celui-ci se récuse, et même il avertit le colonel Rochow, sans lui rien révéler d'ailleurs, de ne pas perdre de vue un moment « son haut subordonné. » A qui donc s'adresser? Parmi les pages du roi se trouve un frère cadet de Keith, l'ami qui est à Wesel. Le prince s'ouvre à lui, lui glisse des billets dans la main, et l'entretient à la dérobée : « Est-ce qu'on peut trouver partout des chevaux? — En quelques endroits il en reste; en d'autres, non. — Est-ce que tu es toujours obligé de rester auprès de la voiture du roi? Peux-tu être une demi-heure en arrière ou en avant? — Je dois toujours rester près de la voiture, car le roi, lorsqu'il descend, demande après tous ceux qui appartiennent à la voiture. — Commande-moi des chevaux. — Où Son Altesse veut-elle aller? — Où crois-tu que j'irai? — Je n'en sais rien. — Si une fois je m'en vais, je ne reviendrai plus. »

Se croyant assuré d'un compagnon, Frédéric écrit à Katte, le 29 juillet, qu'il a encore été maltraité pour avoir laissé tomber un couteau. Il lui commande d'aller à La Haye et d'y chercher le comte d'Alberville, un nom de roman, sous lequel il se cachera. Dans cette lettre en était incluse une autre, que Katte devait laisser pour qu'elle fût lue; le prince y déduisait, dans une sorte de manifeste, les raisons de sa fuite. Au même moment, il écrivait à Keith de quitter Wesel et de se rendre en Hollande.

D'Anspach, le roi prit la route du Wurtemberg. La cour ducale l'attendait à Ludwigsbourg. Arrivé là, Frédéric, qui se parait pour la fuite comme pour une aventure d'amour, se fait faire un manteau rouge. Quelques jours avant, il avait commandé à Keith de s'acheter un manteau bleu. Le 4 août, au matin, en quittant Ludwigsbourg, il met son beau manteau neuf : « Voilà, lui dit Rochow, un vêtement qui ne plaira pas au roi. » Il répond qu'il a mis le manteau à cause du froid (qui n'expliquait pas la couleur), et il le retire. L'heure marquée par lui approchait. Ce même jour, près de Heilbronn, le cortège des voitures quittait la vallée du Neckar et prenait la direction de Mannheim, où l'électeur palatin

(1) La négociation avait été rompue avant le départ pour Anspach.

attendait le roi de Prusse. Le prince, qui avait des cartes, et s'informait, comme par curiosité, des étapes, croyait que l'on coucherait à Sinsheim, et c'est de là qu'il avait résolu de s'évader. Mais, par hasard, le roi voulut s'arrêter à Steinsfurth, où le coucher fut organisé dans des granges: le prince était logé en face du roi. « Nous ne sommes plus loin de Mannheim, dit le roi en se couchant. En partant d'ici à cinq heures, nous aurons mille fois le temps d'arriver. » Le prince, qui avait donné ses ordres à Keith, pensait qu'il serait déjà loin à cette heure-là.

A deux heures et demie, il s'habillait. Son valet de chambre, Gummersbach, homme de confiance de Rochow, s'étonne. Le prince lui dit : — « Mais je veux me lever. Qu'est-ce que cela te regarde? » — Il met le manteau rouge. Gummersbach fait des observations : — « Je veux le mettre, » réplique le prince, qui ajoute qu'il va chez le roi, et sort, malgré que le valet lui dise : — « Le roi ne se fera éveiller que pour le départ à cinq heures. » — Il se tient alors devant la grange, mais Gummersbach envoie un chasseur appeler le colonel. Rochow, qui s'est couché tout habillé, arrive à la minute; il trouve le prince près de sa voiture, attendant : — « Bonjour, Votre Altesse! » — Le prince rend le bonjour, quitte la voiture et rentre dans la grange. Rochow se promène devant la porte avec Gummersbach. A trois heures, Keith, qui est en retard, arrive avec des chevaux : — « Voyez donc, dit Gummersbach au colonel, ce que c'est que ces chevaux-là. Je garderai le prince. » — Rochow va vers Keith, lui souhaite le bonjour, et lui demande ce qu'il veut faire avec ces chevaux : — « Ce sont, répond Keith, les chevaux des pages. » — « Allez-vous-en au diable avec vos chevaux! » s'écrie le colonel. — Le général Buddenbrock et le colonel Waldow (1), avertis aussi, sont venus rejoindre Rochow. Seckendorf, qui ne devait dormir que d'un œil, apparaît dans la rue. Le prince était ressorti, et le jour éclairait son manteau rouge : — « Excellence, dit Rochow à l'Autrichien, comment trouvez-vous l'accoutrement de Son Altesse? » — Le prince ôte son manteau, et, de désespoir, entre chez son père, qui n'était pas encore levé. — « Votre voiture, lui dit le roi, est plus lourde que la mienne. Vous irez devant; autrement, vous arriveriez en retard. » — Le prince sort pendant que son père s'habille, va boire son thé, traîne autant qu'il peut, si bien que le roi, qui le croit en route déjà, part avant lui. Arrivé à Heidelberg, il est étonné de ne pas trouver le prince : — « Où est mon fils? Il doit marcher terriblement vite. Ils ne seront pourtant pas assez fous pour entrer à Mannheim

(1) Le roi avait chargé ses officiers de surveiller le prince. Buddenbrock et Waldow devaient toujours être dans la voiture du prince avec Rochow.

avant que je n'arrive. » — A huit heures, le roi est à Mannheim : pas de prince encore. Le roi s'inquiète ; il s'imagine que Frédéric est parvenu à s'échapper. Pour le calmer, l'électeur palatin envoie son écuyer sur la route de Heidelberg. Enfin, les retardataires arrivent à dix heures et demie.

Il était évident que le prince ne pourrait s'échapper, mais la résolution où il était de tout risquer plutôt que d'abandonner le beau rêve, l'aveuglait. Il donna encore une fois à Keith l'ordre de commander les chevaux ; mais le page avait eu, le matin, une belle peur en recevant l'ironique bonjour de Rochow. Il connaissait le roi et sentit sa tête branler sur ses épaules. Le 6 août, qui était un dimanche, à l'issue du service divin, il se jeta aux pieds de son maître et lui avoua tout le complot.

Le roi maîtrisa la tempête qui se levait en lui, et résolut de dissimuler jusqu'à ce qu'il fût arrivé dans sa ville de Wesel, mais il appela Rochow près d'une fenêtre : — « Fritz a voulu déserter, lui dit-il ; je m'étonne qu'on ne m'en ait rien dit. Vous, Rochow, vous serez responsable sur votre tête, votre cou et votre collet si vous ne me le livrez à Wesel, vivant ou mort. Je n'ai pas le temps d'en dire plus ici. Et comme il se peut que je ne trouve pas le moyen de parler seul avec Buddenbrock et avec Waldow, vous leur direz cela en mon nom et leur commanderez qu'ils soient responsables envers moi. » — Rochow, qui avait eu la générosité de taire l'histoire de la veille, se contenta de répondre : — « Il ne peut nous échapper ; il ne nous aurait pas échappé. J'ai pris mes précautions. Le prince a un fidèle serviteur à qui on peut se fier. » — Sur quoi on se mit à table. Le roi, qui savait si mal se contraindre et qui aimait à hurler ses colères, devait endurer des tourmens d'enfer. La vue de l'intendant, du commandant et d'officiers français de Landau, qui étaient venus à Mannheim, l'inquiéta. Il crut qu'ils venaient au-devant du prince pour lui faire escorte. Le soir, à Darmstadt, où l'on coucha, il ne put se tenir de dire à son fils : — « Cela m'étonne de vous voir ici. Je vous croyais à Paris déjà. » — Frédéric répondit hardiment par un mensonge : — « Si je l'avais voulu, je serais certainement en France ! » — Une fois encore, ignorant qu'il avait été trahi, il passait un billet à Keith : — « Cela prend une mauvaise tournure. Fais que nous puissions nous en aller. »

Le matin du 8 août, on arrivait à Francfort, d'où l'on devait descendre le Mein. Le roi visita tous les monumens en deux heures, sans être accompagné par le prince : il l'avait fait conduire directement au bateau, qui devait transporter le cortège royal à Bonn. Il grillait d'impatience de rentrer chez lui, mais il avait promis sa visite à l'électeur de Cologne, qui l'attendait. Il arriva donc, le 10,

à Bonn. Avant de descendre, il commanda aux officiers du prince de le bien surveiller et de le ramener au bateau mort ou vif. Frédéric entendit ces ordres et d'autres paroles dures sans sourciller; mais, au fond, il commençait à se troubler, se sentant déjà prisonnier. Il eut alors une habileté de sa façon. Il devina que tout était découvert et que Seckendorf était au courant. Il résolut donc de se donner auprès de lui, son ennemi, le mérite d'une confidence, et d'intéresser ainsi à sa cause la générosité d'un homme si puissant auprès de son père :

« J'ai eu, lui dit-il, la ferme intention de m'enfuir. Un prince de dix-huit ans ne peut supporter plus longtemps d'être traité par le roi et battu comme je l'ai été dans le camp de Saxe. En dépit de toute surveillance (il répétait et complétait son mensonge), j'aurais pu m'enfuir si je n'avais pas été retenu par mon amour pour la reine et pour ma sœur. Je ne renonce pas à ma résolution. Si le roi ne cesse de me frapper, je la mettrai à exécution coûte que coûte. Du péril de ma vie, je ne m'inquiète pas. Je regretterais seulement que des officiers, qui ont eu connaissance de la chose, fussent exposés à des malheurs quand ils n'ont commis aucune faute, mais se sont laissé entraîner par moi. Si le roi veut bien me promettre le pardon pour eux, je déclarerai tout clairement. Sinon, on peut me couper la tête, je ne trahirai personne. » Il ajouta que la reine ne savait rien de ses projets, mais qu'il était en peine de Katte; il espérait pourtant que celui-ci se serait sauvé après avoir détruit leur correspondance secrète. Il termina en demandant à Seckendorf ses bons offices auprès du roi : — « Vous ne pouvez me témoigner une plus grande amitié, et je vous serai reconnaissant toute ma vie de me tirer de ce labyrinthe. »

Seckendorf dut l'écouter d'un air de compassion respectueuse, où il dissimulait à la fois son plaisir de voir ce fier jeune homme réduit à se réclamer de lui, et le peu de gré qu'il lui savait de cette confidence forcée. Le lendemain, à Mörs, il parla au roi en termes généraux du repentir du prince. Le roi répondit qu'il préférerait grâce à justice, si son fils lui faisait des aveux à cœur ouvert, ce dont il doutait fort; mais il apprit bientôt que le lieutenant Keith avait quitté Wesel. Depuis quelques jours déjà, il savait que Katte avait envoyé un message à Frédéric pendant le voyage. Il vit la corrélation des deux faits avec la tentative de fuite. Pressé de mettre le prince en lieu sûr, il l'envoya en avant à Wesel.

Lui-même y arriva, le 12, à huit heures et demie du soir. Aussitôt, il manda le prince à la *Commandatur* et lui fit subir un interrogatoire. Le prince avoua qu'il avait voulu passer en France et ajouta ce mensonge qu'il avait donné rendez-vous à Strasbourg, à Katte et à Keith. On conte que le roi, mécontent des réponses,

entra dans une fureur telle que le général von der Mosel, se jetant entre le père et le fils, offrit sa poitrine au premier, qui avait mis l'épée à la main. Mais Frédéric-Guillaume, je pense, était abattu, atterré autant qu'irrité. Il est impossible qu'il n'ait pas pensé en ce moment que les violences commises sur la personne de son fils déposeraient contre lui-même dans le procès d'opinion qui allait s'engager devant l'Europe. L'acte officiel de l'interrogatoire du 12 août dit qu'il somma le prince « de la façon la plus sérieuse d'honorer, comme il devait, Dieu et son seigneur et père, et d'avouer, sur son devoir et sa conscience, toutes les circonstances de la désertion projetée. » Avant de livrer son fils à la justice, Frédéric-Guillaume dut parler de ce ton de juge et s'en tenir là. Le prince prit dès lors la manière qu'il va garder, mêlant des mensonges à la vérité avec un sang-froid extraordinaire, fier, insolent même, mais rusé toujours et ne poussant jamais rien à l'extrême. Il est très possible qu'il ait répondu à son père en lui reprochant ses violences et ses désespérantes paroles « qu'il ne devait s'en prendre qu'à lui seul de ce qui était arrivé. »

Frédéric fut ensuite conduit dans une chambre et gardé par des sentinelles, baïonnette au canon. Le lendemain, il fut interrogé par le colonel Derschau sur des questions préparées par le roi. Il répondit par un roman. Il voulait, dit-il, aller *incognito* à Landau, Strasbourg et Paris, prendre du service, passer en Italie, se distinguer par des actions d'éclat et obtenir ainsi la grâce de sa majesté; mais, au même moment, le roi, qui a envoyé l'ordre de poursuivre Keith, apprend que celui-ci est allé, non pas à Strasbourg, mais à La Haye. Le prince est donc convaincu de mensonge. Le roi le lui fait dire et, de plus en plus, il se trouble; il va jusqu'à croire à une conspiration contre sa vie. Le prince fut informé de ces soupçons terribles ou les devina. Il écrivit alors une de ses lettres à circonlocutions serviles, par lesquelles il avait coutume de corriger ses accès de fierté.

« Mon cher papa, je prends encore une fois la liberté d'écrire à mon cher papa, pour lui demander en toute soumission de lever mon arrêt, assurant que tout ce que j'ai dit ou fait dire à mon cher papa est vrai. Quant aux soupçons qui sont contre moi, le temps montrera qu'ils ne sont pas fondés, et j'assure que je n'ai pas eu la mauvaise intention que l'on pense. J'implore de mon cher papa sa grâce, et je demeure, ma vie durant, avec le respect le plus soumis, son fils très dévoué. »

Le roi, pour toute réponse, remit le prince aux mains du général Buddenbrock, avec ordre de le conduire à travers l'Allemagne, à la forteresse de Spandau. L'escorte devait éviter les territoires de Hesse et de Hanovre, pays suspects, où le prince trouverait peut-

être des complices. En cas d'une surprise ou d'une tentative d'enlèvement, Buddenbrock « fera que les autres ne le reçoivent que mort. »

Le prince fut emmené de Wesel en grand secret. Jusqu'à Halle, on marcha jour et nuit, ne s'arrêtant qu'en pleine campagne, là « où l'on peut voir autour de soi, dans les endroits sans haies ni buissons ; » on mangeait dans la voiture. Le roi, le même jour, se mit en route. Une preuve (il me le semble au moins) de son hésitation, de son trouble, d'une sorte d'angoisse et de recul devant le fait auquel il donnait *in petto* des proportions monstrueuses, c'est qu'il ne se rendit pas droit à Berlin. Il mit une semaine au voyage, et n'arriva que le 26 août au château royal.

II.

La terreur régnait à Berlin depuis qu'on y avait reçu les nouvelles de Wesel. Le roi, le jour même de l'arrestation, avait écrit à Mme de Kamken, l'une des dames de la reine :

« Ma chère madame de Kamken, j'ai, hélas ! le malheur (*leider das Unglück*) que mon fils a voulu déserter avec le page Keith. Je l'ai fait arrêter. J'ai écrit à ma femme. C'est à vous de faire que, bien qu'elle se désole une paire de jours, elle ne tombe pas malade.

« Je suis votre ami dévoué,

« FR.-GUILLAUME. »

La lettre à la reine est perdue ; celle que Wilhelmine a mise dans ses mémoires est certainement fausse. Frédéric-Guillaume, au moment où il prenait des précautions pour atténuer le coup qui allait être porté à sa femme, ne lui aurait pas écrit qu'il était résolu à faire mourir son fils. Il est probable, comme le disent les ministres d'Angleterre et de France, qu'après avoir raconté les faits, et l'interrogatoire du prince, et la façon dont celui-ci s'y était comporté, il annonçait à la reine l'arrestation et l'ordre qu'il avait donné de conduire Fritz dans une forteresse. Nous n'avons pas le droit de penser qu'aucun sentiment humain ne se mêlait à la fureur du roi. Il y a dans le billet à Mme de Kamken de la sensibilité étrange, mais qui est de la sensibilité.

De Wesel encore, le roi avait envoyé l'ordre d'arrêter Katte. Celui-ci était demeuré très tranquille à Berlin, pensant que le prince avait renoncé à son projet, puisque lui, l'indispensable

compagnon, n'avait pu le rejoindre. Il était allé passer la journée du 15 août à la campagne, par permission du feld-maréchal Natzmer, chef du régiment des gendarmes. Il fut arrêté le lendemain matin.

La reine et Wilhelmine passèrent des journées terribles en attendant le retour. Inquiètes sur le sort du prince, le souvenir de leurs intrigues devait les faire trembler pour elles-mêmes. La scène de l'arrivée fut épouvantable : « Nous accourûmes tous pour lui baiser la main, écrit Wilhelmine, mais à peine m'eut-il envisagée que la colère et la rage s'emparèrent de son cœur. Il devint tout noir; ses yeux étincelaient de fureur, et l'écume lui sortait de la bouche : Infâme canaille, me dit-il, oses-tu te montrer encore devant moi? Va tenir compagnie à ton coquin de frère. » Et il frappa si fort que la princesse tomba par terre; il voulut la piétiner; la reine, ses frères, ses sœurs, les dames se rangèrent autour d'elle. Il la laissa, mais, pendant que la reine se tordait les mains et courait éperdue, que les frères et sœurs dont le plus jeune avait quatre ans pleuraient à genoux, il vomissait des injures contre sa fille. Au même moment, Katte traversait la place du château, entre quatre gendarmes. Comme il levait la tête, il aperçut Wilhelmine, qu'on avait assise sur une chaise dans l'embrasure d'une fenêtre : il la salua.

En présence du roi, qui se jeta sur lui et le roua de coups, Katte, qui n'avait montré aucune émotion le jour de l'arrestation, garda son calme. Il avoua le projet formé au camp de Saxe, les conversations avec le prince et les négociations avec Guy Dickens, les entrevues avant le départ pour Anspach. Il ajoutait, pour sa défense, les conseils qu'il avait donnés au prince de renoncer au dessein; il faisait remarquer que, comme il avait l'argent entre les mains, Son Altesse ne pouvait s'enfuir, insinuant ainsi qu'il l'aurait retenue au dernier moment. Ces aveux ne suffisaient pas à Frédéric-Guillaume, qui cherchait des preuves d'intentions plus criminelles. Il voulut faire mettre Katte à la torture, mais il renonça, sur la vive opposition qui lui fut faite, à cette barbarie. Enfin, le 20 septembre, dans un dernier interrogatoire, à la demande : — « Convient-il que, s'il avait pu, il se serait échappé? » — Katte répondit : « Si le prince était parti, je l'aurais suivi, mais j'ai toujours cru qu'il ne partirait pas. » Il disait vrai, sans doute. Il est probable qu'il avait appris avec plaisir que la permission de voyager lui était refusée. Il crut que le prince allait revenir, et qu'il reprendrait avec lui cette vie cachée d'amitié et de confidence, qui les aiderait tous les deux à attendre l'avènement. Mais il avait avoué qu'il aurait, au besoin, suivi le prince. Le même jour, son valet déposa que, deux jours environ avant l'arrestation, sur l'ordre de

son maître, il avait recouvert de papier les galons d'argent d'un habit gris fait pour le prince.

Sur cet aveu et cette déclaration, l'instruction conclut, en ce qui concernait Katte, que, jusqu'au dernier moment, il avait voulu déserter.

L'instruction se poursuivait en même temps contre le principal accusé. Le roi avait décidé que son fils serait conduit non plus à Spandau, mais à Cüstrin. Il ordonna qu'il fût interrogé avant d'arriver à cette forteresse, à Mittenwalde, par une commission composée des généraux Grumbkow et Glasenapp, du colonel von Sydow, des auditeurs Mylius et Gerbett. A en croire les bruits qui coururent, il fut très insolent. Il aurait refusé à Grumbkow, qu'il considérait comme son ennemi personnel, de lui remettre son épée, ajoutant qu'il la pouvait aller prendre dans la chambre à côte, sur une table. Il se serait amusé à faire sa déposition avec une telle vitesse de paroles, que la plume de Grumbkow ne pouvait le suivre. A la question : pourquoi il avait voulu s'évader? il aurait répondu : « Vous devez le savoir mieux que personne, et être plus capable d'en rendre raison à votre maître. » A une objection de Grumbkow sur une de ses réponses, il aurait répliqué : « Écrivez donc, puisque vous n'êtes pas ici pour autre chose. » Ce sont là des propos inventés, car Grumbkow ne conduisait pas l'interrogatoire, mais il est certain que le prince se montra très « railleur et très gai, *lustig und fröhlich,* » et qu'il voulut avoir l'air de diriger les débats. Il fit inscrire au protocole qu'il avait tout dit, sans réticences et sans attendre les questions. Il avait en effet demandé plusieurs fois aux commissaires : « Est-ce tout? Voulez-vous encore savoir quelque chose? » Il ne daigna pas implorer pour lui grâce ni clémence, mais il intercéda pour Katte, disant que le malheureux avait été séduit par lui.

Deux jours après, le prince était écroué à la forteresse de Cüstrin. Le général von Lepell, gouverneur de la place, avait reçu les ordres du roi : « Tenez-vous bien en garde, car il est très rusé, et il aura cent inventions pour se tirer de là. »

Ce fut la prison, dans toute son horreur. Tenu au secret, dans une absolue solitude, le prince s'ennuyait. Il essaya d'une « invention, » et demanda la permission de communier. Il n'en avait certainement pas la moindre envie et voulait seulement se distraire, en même temps que flatter le roi. Le roi répondit : « Il n'est pas encore temps; il faut d'abord que le conseil de guerre ait fini : après, il sera temps. » Ces mots avaient peut-être un sous-entendu terrible. Le roi commande ensuite qu'il ne soit laissé au prisonnier ni plume ni encre; le prince ne sortira jamais de la chambre : un laquais lui apportera son dîner et son souper; le dîner coûtera six

groschen et le souper quatre. Il lui fait enlever sa flûte et défend qu'on lui en procure une autre.

Cependant les commissaires préparaient un second interrogatoire, et l'auditeur général Mylius dressait une liste de questions. A cette procédure de juristes, le roi ajouta un supplément de sa façon, cinq questions inusitées en justice. Mylius hésitait à les introduire; il voulait être couvert par un ordre du roi contre toute responsabilité ultérieure. « J'ai dicté moi-même ces articles à mon secrétaire, écrivit le roi. Je vous commande d'exécuter mes ordres sous ma responsabilité. » Le grand interrogatoire eut lieu, le 16 septembre. Le prince avait fini avec les cent soixante-dix-huit premières questions, qui portaient sur le projet de fuite, sur les négociations relatives au mariage et sur les événemens des dernières années. Vinrent les questions du roi.

D. Que mérite-t-il, et à quelle peine s'attend-il? — *R.* Je me soumets à la grâce et à la volonté du roi.

D. Que mérite un homme qui brise son honneur et complote une désertion? — *R.* Je ne crois pas avoir manqué à l'honneur.

D. Mérite-t-il de devenir roi? — *R.* Je ne puis être mon propre juge.

D. Veut-il qu'on lui fasse cadeau de la vie ou non? — *R.* Je me soumets à la grâce du roi et à sa volonté.

D. Comme il s'est rendu incapable par le bris de son honneur de succéder au trône, veut-il, pour conserver sa vie, abdiquer sa succession et y renoncer, de façon que cette renonciation soit confirmée de tout l'empire romain? — *R.* Je ne tiens pas tant à la vie, mais Sa Majesté Royale n'usera pas envers moi de tant de rigueur.

Questions redoutables, qui laissaient voir l'état d'esprit et les intentions du suprême juge, le roi. Réponses étonnantes, — après la fatigue de cet interrogatoire, — d'un accusé de dix-huit ans, admirables par la précision des paroles qui disent tout exactement ce qu'elles veulent dire, et par cette façon de dignité, qui sait ne rien compromettre. Le prince avait habilement glissé dans la première partie de l'interrogatoire des expressions de regret, et plaidé la circonstance atténuante de sa jeunesse. A la fin, troublé peut-être par les dernières questions, et ne voulant pas laisser partir les commissaires sur ce « je ne tiens pas à la vie, » il fit une déclaration dont il demanda l'insertion à la suite du protocole. « Il reconnaissait qu'en tout, pour tout, sur tous les points, il avait eu tort; que ce qui lui faisait le plus de peine, c'était le chagrin qu'éprouvait Sa Majesté; il priait Sa Majesté de croire que son intention n'avait jamais été criminelle; qu'il n'avait pas cherché à faire la moindre peine à Sa Majesté Royale;

qu'il se soumettait en tout à la grâce et à la volonté du roi; que Sa Majesté pouvait faire de lui ce qui lui semblerait bon; qu'il lui demandait pardon. »

En recevant le protocole, le roi déchira l'annexe où était la demande de grâce. Il rendit la prison plus rigoureuse, comme pour se venger de l'habileté et du sang-froid de son fils. Il envoya au général gouverneur une instruction « sur la manière dont le prisonnier prince Frédéric doit être surveillé, de façon qu'il ne puisse déserter de la prison, » avertissant ledit général, dans l'intitulé même de la pièce, qu'il le faisait responsable, sur sa tête, de l'exécution de ses ordres : « Doit la porte (de la chambre) où se tient le prisonnier prince Frédéric, être bien fermée jour et nuit, et deux grands verrous y être suspendus; les clefs, le général Lepell les aura en sa garde. Tous les matins, à huit heures, on ouvrira, et alors deux officiers entreront pour savoir si tout est bien; un chauffeur du poste apportera à l'arrêté, *dem Arrestanten*, un bassin et un verre d'eau pour se nettoyer, et il enlèvera de la chambre les malpropretés; tout cela ne devra pas durer plus d'un demi-quart d'heure; alors les officiers sortiront et tout sera fermé solidement. A midi, on lui apportera à manger, et, tout de suite, la porte sera fermée. Le soir, à six heures, on ouvrira encore, et on lui apportera quelque chose à manger. Les plats et les assiettes sales (du dîner) seront emportés, et, tout de suite, tout fermé. Le matin, en apportant l'eau, les plats et les assiettes de la veille au soir seront emportés. Ainsi, trois fois par jour, la porte sera ouverte, et chaque fois, elle ne restera pas ouverte plus de quatre minutes, et, chaque fois, deux capitaines assisteront à l'ouverture et à la fermeture. En ce qui regarde les sentinelles, vous en mettrez autant qu'il sera nécessaire, car vous êtes pour cela responsable. Les capitaines qui feront ouvrir et fermer les portes ne devront pas, sous peine de la plus grande disgrâce, parler au prisonnier. S'il leur demande quelque chose, ce qui se passe ici et là, ce qu'il y a de nouveau dans le monde, ils ne répondront rien, et ceci est mon ordre strict, et ils doivent s'y conformer et être responsables sur leur tête. »

Les geôliers (le roi avait adjoint au général Lepell un colonel) méditèrent l'ordre du roi et trouvèrent qu'il n'avait pas tout prévu : « Le très gracieux ordre de Votre Majesté est bien arrivé, mais, comme en vertu dudit, personne ne peut demeurer plus de quatre minutes auprès du haut *Arrestant*, et ne peut être présent, pendant qu'il mange, nous devons demander en toute soumission : 1° s'il faut lui laisser couteau et fourchette et pour combien de temps; 2° combien de bougies par jour doivent lui être données. » Le roi répond : « Pas de couteau, ni de fourchette. Faites couper

auparavant son manger. » Il oublie de parler des bougies, mais quelques jours plus tard, recevant les comptes « de la subsistance de son Altesse Royale, » qui montaient pour quatre semaines, y compris le blanchissage, le logement et la nourriture en ville du laquais, et les verrous mis à la porte, à 32 thaler 3 groschen et 3 pfennig, il les approuva et les régla, mais ordonna qu'à l'avenir les bougies fussent remplacées par des chandelles.

Ce redoublement de rigueurs inquiéta le prince. « Il me semble, dit-il un jour aux deux capitaines de service, que je suis encore plus sévèrement gardé. » Il voulut revoir des visages, parler et entendre parler. Le tour de la communion n'ayant pas réussi, il demanda à être entendu de nouveau par la commission. Le roi, après avoir hésité quelques jours, renvoya les commissaires à Cüstrin, mais il chargea Grumbkow de dire au prince des duretés : « Si ce coquin demande des nouvelles de moi, de ma femme, de mes enfans, vous lui direz que personne ne pense plus à lui, que ma femme ne veut plus entendre parler de lui, que Wilhelmine est encoffrée à Berlin et sera bientôt envoyée à la campagne... »

Les instructeurs virent tout de suite que le prince n'avait rien à leur dire. Comme il avait commencé par rappeler que, d'après le dernier interrogatoire, le choix lui était laissé entre la renonciation à la couronne et la mort ou la prison perpétuelle, ils lui firent observer que, de prison perpétuelle, il n'avait pas été question. « Alors, répliqua-t-il, toutes mes réflexions n'ont plus de raison d'être. Une longue prison me paraissait une chose intolérable. Si je dois perdre la vie, je prie qu'on me le donne à entendre en temps utile. Quant à la renonciation, si je croyais recouvrer par là les bonnes grâces du roi, je me soumettrais à sa volonté. Je puis assurer aussi que le roi fera de moi ce qu'il voudra, comme il voudra; je ne l'en aimerai pas moins. Le respect et l'amour pour lui demeureront toujours dans mon cœur. » Évidemment, il voulait se faire rassurer. Les commissaires lui ayant donné de bonnes paroles, il se crut déjà hors d'affaire, et leur confia deux désirs qu'il avait : « Je prends la liberté de prier Sa Majesté de me faire porter de nouveau mon habit uniforme et de me permettre de lire des livres bons et utiles. » Puis, Grumbkow ayant fait la cruelle commission du roi : « Si la reine aussi, dit-il, a détourné de moi sa grâce, je prie le roi de faire que la grâce et l'amour de ma mère me soient rendus. »

Le prisonnier s'était donc donné le plaisir d'une conversation; il avait trouvé, par la même occasion, le moyen de flatter son père au point le plus sensible, en redemandant cet uniforme que, naguère encore, il appelait mon « suaire. » Il espérait le toucher par la promesse d'une soumission, qui serait allée jusqu'à la re-

nonciation au trône. Il savait enfin que le roi lui reprochait de n'aimer que la reine : prier son père de le réconcilier avec sa mère, c'était une « invention » fort jolie.

Le roi répondit : « D'un si mauvais officier, je ne veux pas dans mon armée, à plus forte raison dans mon régiment. »

Quelles sont les dispositions intimes de Frédéric-Guillaume ? Il est en proie à des pensées sinistres et commet des actes atroces. L'instruction a révélé une petite intrigue amoureuse de Frédéric avec Élisabeth Ritter, fille d'un *Cantor* de Potsdam. Un soir, en flânant dans les rues avec le lieutenant Ingersleben, le prince a attiré cette jeune fille hors de la maison. Il l'a visitée plusieurs fois, en l'absence de son père ; il a joué des duos de clavier et de flûte avec elle, et lui a donné quelques ducats et une robe bleue. Le roi, dès qu'il apprend cette histoire, envoie chez Élisabeth Ritter une sage-femme et un chirurgien, qui la trouvent innocente. Il n'en signe pas moins les deux ordres suivans : « Sa Royale Majesté ordonne au conseiller de cour Klinte de faire fouetter demain la fille du *Cantor*, qui est ici en état d'arrestation, et de la faire transporter ensuite dans « la filerie » de la prison de Spandau. Elle sera d'abord fouettée devant la maison de ville, ensuite devant la maison de son père, puis à tous les coins de la ville. » — « Au gouvernement de Spandau. Sa Majesté ordonne, par la présente, au gouverneur de Spandau, que la fille du *Cantor* de Potsdam, qui va être envoyée à Spandau, y soit reçue dans la filerie pour l'éternité. » Les ministres étrangers qui transmettent à leur cour des nouvelles comme celles-là se demandent s'ils seront crus.

Tout ce qui, de près ou de loin, a touché à Frédéric ou l'a intéressé, éprouve la fureur du roi. Un des interrogatoires de Katte a révélé l'existence de la bibliothèque secrète (1), si chère au prince, qui avait donné des ordres pour qu'elle fût transportée, après sa fuite, en Angleterre. Le roi fait appeler le bibliothécaire, qui était un pauvre diable de marguillier, l'interroge une heure et demie, lui demande entre autres choses s'il y a des livres d'athéisme, et combien le prince le payait par semaine. Quand l'homme lui a répondu « 20 sols, » le roi éprouve un moment de satisfaction : « Ce n'est pourtant pas trop, » dit-il. Il se fait mener ensuite au local qui contenait les armoires à livres, ouvre quelques volumes, puis ordonne d'effacer le F couronné sur la reliure, et d'encaisser le tout. Le chargement fut expédié à Hambourg au résident de Prusse, avec ordre de le vendre « pour le mieux, » sans dire la provenance. Le résident dressa un catalogue, où il inscrivit les livres dans

(1) Le prince avait composé cette bibliothèque avec l'aide de Duhan, son ancien précepteur. Il l'avait logée dans une maison auprès du château, à Berlin.

le désordre où ils étaient, et, parmi eux, le catalogue même que Frédéric en avait dressé.

En même temps, l'ancien précepteur Duhan était exilé à Memel; les serviteurs du prince étaient congédiés; ses voitures et ses chevaux étaient vendus. Le régiment dont il était colonel depuis trois ans était donné à son frère Guillaume. On eût dit que la succession du prince royal était ouverte.

Tous ceux qui approchaient le roi redoutaient qu'elle ne le fût en effet. Le ministre de Hollande, Ginckel, qui était en grand crédit auprès de lui, l'a observé pendant la crise. Un jour, au commencement de septembre, il est à la parade auprès du roi, qu'il revoyait pour la première fois depuis l'événement. Le roi lui dit d'abord des choses indifférentes, puis, tout à coup, avec la fureur allumée dans les yeux : « Vous savez ce qui se passe, » et, dans un flot de malédictions et de jurons, il nomme les complices du prince, la France, l'Angleterre et Guy Dickens. Il invite Ginckel à revenir le soir pour lui en dire davantage. Les choses que le Hollandais a entendues ce soir-là, à la tabagie, il n'ose pas les redire. Il n'aurait pas cru qu'il fût « possible à un humain de former des desseins aussi exécrables, aussi impies, » que ceux dont il a eu la confidence : « Si le roi de Prusse persiste dans ses sentimens, ce qu'il faut espérer que Dieu ne permettra pas, nous verrons les scènes les plus impies et les plus sanglantes qui se soient passées depuis le commencement du monde. » Cette nuit-là, Ginckel n'a pu dormir, poursuivi par la vision du roi proférant contre toute sa famille les plus épouvantables menaces, le regard en désordre, et la bouche bavant l'écume. Frédéric-Guillaume croyait plus que jamais qu'un grand complot avait été organisé contre sa vie.

Pendant tout le mois de septembre, sa colère monte. Il passe des nuits horribles, tourmenté par des fantômes. Puis il paraît s'adoucir un peu, à mesure que l'instruction prouve, malgré qu'il en ait, l'exagération de ses soupçons; mais cela même l'exaspère aussi. A la fin d'octobre, dans une séance de la tabagie, il avait accompagné des plus grosses injures le nom de son fils. Ginckel essaya d'intervenir : « Le prince, dit il, a fait un coup de jeunesse; il est toujours le fils et le sang de Votre Majesté. » — « Pour le sang, répondit le roi... » Mais il était si furieux qu'il ne pouvait parler; il montra du doigt son bras, comme pour dire que ce sang, il fallait le tirer.

Frédéric-Guillaume ne croyait avoir rien à se reprocher. « Que Dieu épargne à tous les honnêtes gens, écrivait-il au prince d'Anhalt, les enfans dénaturés! C'est un grand chagrin. Pourtant, j'ai devant Dieu et devant le monde une conscience pure. Avertissemens, châtimens, bonté, grâce, j'ai tout essayé : rien n'y a fait. » De la

grâce et bonté dont il parle, nous ne connaissons d'autres preuves que quelques retours passagers de tendresse, interrompant la grêle des injures et des coups. Dans l'interrogatoire auquel il soumettait sa conscience, il était partial pour lui-même. Il se représentait son labeur, sa peine, sa vie rude, et la comparait à celle de ce liseur de livres et de ce joueur de flûte. Il pensait à son armée, à son trésor amassé écu par écu, et pour qui? pour ce damoiseau, qui préférait un « roquelaure » à l'uniforme des grenadiers, et s'endettait à payer des livres, de la musique et des filles. L'avenir qu'il préparait à sa Prusse et qu'il regardait de loin, comme Moïse regarda la terre promise, sans espoir d'y entrer; cet avenir qu'il montrait et prescrivait, tout jeune roi encore, à ses successeurs, il le voyait s'évanouir dans la fainéantise de ce rimeur et de ce philosophe.

Alors devant Dieu, il se croyait justifié de ses rigueurs. Il ne se rend pas compte, dans l'étroitesse de son esprit et le fanatisme de sa volonté d'autocrate, qu'un être peut être fait autrement que lui, et que son fils a le droit de ne pas lui ressembler trait pour trait. Il ne voit pas que, pour commander après lui son armée, employer son trésor, continuer sa Prusse, il faut des qualités qu'il n'a pas. Les qualités de son fils, il commence à les voir en partie, mais elles achèvent de l'irriter, par l'effet d'un sentiment qu'il ne s'avoue point. Il admire que ce « coquin » se défende avec tant d'impudence et d'habileté. Il enrage que cette « canaille, » ce « vaurien » ait, comme il dit, plus d'esprit qu'un autre. Il est jaloux, et sa jalousie renforce sa haine, qu'elle enlaidit. Son successeur est pour lui un « rival redoutable; » s'il le laisse échapper de ses mains, Dieu sait ce qu'il est capable d'oser, avec ses amis du dedans et du dehors, avec la France et avec l'Angleterre. Au grief des relations occultes avec l'étranger, le roi s'attachait avec acharnement; il le grossissait, afin de compliquer d'une trahison le projet de fuite du prince.

Les ministres étrangers rapportent que Grumbkow et Seckendorf attisent la colère du roi. Ils vont jusqu'à dire que Grumbkow, ce ministre du roi, qui s'est vendu à l'Autriche, veut se débarrasser du prince, dont il redoute la vengeance, mais ces habiles et pervers personnages n'étaient pas sanguinaires, et n'avaient point l'audace du vrai crime. Ils étaient d'ailleurs assez avisés pour comprendre qu'il n'était point si facile de trouver le moyen de la mort en cette affaire. Ils prévoyaient que Frédéric sortirait vivant du péril, où ils avaient contribué à le conduire. Déjà, ils pensaient au lendemain; ils allaient jusqu'à se préparer un rôle de conciliateurs et d'instrumens de grâce. Grumbkow se féli-

citait de n'avoir pas été du voyage où le prince avait été arrêté. Seckendorf prétend même s'employer à calmer le roi et à réfuter, un à un, ses argumens. Deux fois, pendant la crise, il se rend dans ses terres, en homme désintéressé, inoffensif.

Personne n'a conseillé au roi de faire mourir son fils. L'idée lui est venue certainement à l'esprit, et revenue avec obstination. Don Carlos d'Espagne et Alexis de Russie ont passé sans doute dans sa cervelle en désordre, parmi les fantômes nocturnes, mais sa conscience, après tout, valait mieux que celle de Philippe d'Espagne et du tsar Pierre. Puis, il était obligé plus qu'eux de compter avec l'opinion du monde. Il se préoccupait de ce que dirait l'Europe, de ce qu'elle disait déjà. Un de ses griefs contre Frédéric et sa coterie était « qu'on faisait tout le possible pour le représenter au monde comme un tyran. »

Dans toute l'Europe, en effet, il « n'était bruit que des cruautés du roi de Prusse. » Les États-généraux, la Suède, la Saxe, ont écrit en faveur du prince royal des lettres d'intercession. Le roi de Suède supplie Frédéric-Guillaume, placé entre ses devoirs de roi et ses devoirs de père, d'écouter son cœur paternel. « Votre famille, vos peuples, les protestans, toute l'Europe, attendent cette décision de votre naturelle bonté et vous conjurent de la prendre. » De Londres, le résident de Prusse, Degenfeld, mande « que la cour est consternée; » que « tous les bons protestans de la nation sont troublés et profondément attendris; chacun attend de la sensibilité de Sa Majesté qu'elle donne libre cours à son cœur paternel... et qu'elle rende sa grâce et faveur au prince, pour la consolation de la religion protestante. »

Le roi, il est vrai, reçoit mal ces démarches. Le ministre de Suède, qui a, depuis la fin d'août, la lettre de son maître, n'a pas osé la remettre aux mains de Frédéric-Guillaume. Il la fait parvenir à son adresse seulement un mois après. Le roi écrit en marge un seul mot : *Reponatur*, c'est-à-dire, à classer.

Ginckel, plus hardi et mieux en cour, s'est acquitté de la commission des « Hautes-Puissances. » — « Oui, a répondu le roi, je sais bien que tout le monde veut me faire passer pour un brutal, et que le prisonnier a voulu colporter cela dans toute l'Europe. » Il feint donc d'être insensible à toutes ces rumeurs comme à toutes les prières, et fait dire par ses ministres qu'il n'admet pas « que qui que ce soit se mêle de ses affaires domestiques. » Cependant, il est troublé. Il pense à faire une déclaration publique, et prépare un manifeste aux puissances. Enfin, il n'était pas aussi maître qu'il disait, de décider seul en cette affaire domestique. Il n'était pas seulement roi, il était électeur de Brandebourg. Frédéric n'était pas

seulement l'héritier de la couronne royale de Prusse : il était l'héritier d'un électorat de l'empire. La cour impériale, il est vrai, ne se pressait pas d'agir. A la fin d'octobre seulement, elle faisait demander au roi s'il lui serait agréable qu'elle s'entremît entre lui et son fils, mais elle ne pouvait pas, et Frédéric-Guillaume le savait bien, se désintéresser du sort « d'un membre si éminent de l'empire. »

Toutes ces considérations extérieures, s'ajoutant aux scrupules de sa conscience, prémunissaient Frédéric-Guillaume contre les résolutions extrêmes. Il ne faut d'ailleurs pas juger de ses intentions vraies par ses propos : les violens se soulagent par des paroles violentes. Je n'oserais pas dire qu'il ne souhaitait pas, par moment, que son fils mourût dans sa prison, mais il était incapable de l'y faire empoisonner ou étrangler. Restait à procéder contre lui par voie de justice. Mais devant quel tribunal? La qualité de membre de l'empire suivrait l'accusé et compliquerait le procès. Le roi pouvait-il espérer d'ailleurs qu'un tribunal prussien condamnerait à mort le prince royal de Prusse? Il me semble qu'il a vu, après les premières fureurs, l'impossibilité d'une condamnation capitale et d'une exécution.

L'idée à laquelle il s'est arrêté le plus longtemps, c'est de déposséder son fils de la couronne. Il le traite comme un déshérité. Il a donné le régiment de Frédéric à Guillaume. Il appelle son fils aîné, non plus le *Kronprinz*, mais « le fils du roi de Prusse, Frédéric, » ou « le prince Frédéric. » Mais alors pourquoi n'a-t-il pas accepté la proposition que Frédéric a faite à la commission, la seconde fois qu'il a été entendu par elle, de renoncer à ses droits? Pourquoi s'est-il contenté de répondre qu'il ne voulait pas le reprendre comme officier dans son armée? Sans doute, parce qu'il ne croit pas à la sincérité du prince, et parce qu'il redoute les troubles qui bouleverseraient l'État après sa mort. Il sentait bien que Frédéric n'abdiquerait pas son titre d'héritier sans restriction mentale, et que le cadet, Guillaume, aurait affaire à forte partie. Un pareil acte, d'ailleurs, n'eût été valable qu'après la confirmation solennelle qu'il aurait fallu demander à l'empire. C'était une procédure à suivre, très lente. C'était soumettre, sous les yeux de l'Europe, cette histoire de famille au jugement des princes et de l'empereur. Qui sait ce qui adviendrait? Les malveillans ne manquaient pas parmi ces princes, et Frédéric-Guillaume voyait bien que c'était lui qui serait jugé.

Au vrai, il n'y avait qu'une solution, la mort, et cette solution était impossible. Que faire donc? Car il fallait bien faire quelque chose.

Dès le premier jour, Frédéric-Guillaume avait qualifié de déser-

tion l'acte de son fils. Le colonel Frédéric a voulu déserter : il est donc justiciable d'un conseil de guerre. Le roi parle d'un conseil de guerre, quand le prince demande la communion à Cüstrin. Le 21 septembre, il ordonne formellement la mise en jugement du déserteur. Un mois après, il constitue le conseil sous la présidence du lieutenant-général von Schulenbourg, et lui défère en même temps les complices du prince : Keith, qui a réellement déserté; Katte qui a prémédité la désertion avec commencement d'exécution; le lieutenant von Spaen, qui a commandé la voiture à Leipzig en décembre 1729; le lieutenant von Ingersleben, qui a connu le projet de Frédéric (car il accompagnait Katte dans la visite de nuit faite à Potsdam, la veille du départ du roi) ; en outre, il a favorisé les amours du prince avec la fille du *Cantor*. Le conseil, composé de trois généraux-majors, de trois colonels, de trois lieutenans-colonels, de trois majors, de trois capitaines, siégera le 25 octobre à Köpenick. Chaque groupe aura une voix, et le président une.

Quel jugement le roi attendait-il du conseil, en ce qui concernait son fils? Il avait vu peu à peu, au cours de l'instruction, l'accusation s'atténuer et fondre dans ses mains. Elle n'avait découvert ni la promesse écrite donnée par Frédéric d'épouser la princesse Amélie, ni les intrigues avec les ministres des puissances. Les relations avec l'étranger se réduisaient à une demande d'asile en Angleterre, qui avait été repoussée; le roi lui-même était obligé d'en convenir : « Il est certain, écrit-il au prince d'Anhalt, que l'Angleterre a tout su, mais qu'elle a déconseillé la désertion. » Le prince avait déclaré qu'il voulait se retirer en France, et Katte lui avait conseillé de s'arrêter en Alsace, chez le comte de Rottenbourg, ancien ministre de France à Berlin; mais, d'une intrigue politique avec la France, d'une complicité de celle-ci, il n'y avait pas trace.

Restait donc la désertion simple, mais l'accusé ne convenait pas de ce crime. Il avait voulu *fuir*, parce qu'il était maltraité; il était un fils qui se dérobait aux mauvais traitemens de son père; il ne sortait pas de là. « Ce petit coquin, disait le roi, est d'une habileté et d'une opiniâtreté invincible à se défendre, s'opposant toujours à dire qu'il eût voulu déserter. » Le roi finissait par craindre de ne rien trouver dans « ce procès de sorcières. » Il allait jusqu'à traiter parfois l'affaire « d'escapade, » puis, le moment d'après, ne jurait que « par potences et par roues. » Il ne pouvait se résigner à laisser dire que toute sa rigueur s'acharnait sur un « tour de jeunesse. » Il promettait à Degenfeld de faire la preuve qu'il s'agissait d'une chose projetée depuis un an et jour, et bien et dûment préméditée. » Il surveillait la rédaction de l'extrait des actes de l'instruction, préparée par l'auditeur général Mylius, et qu'il avait dessein de publier (qu'il ne publiera pas d'ailleurs).

Le jour où il nomme le conseil de guerre, il se fait lire cette pièce. Il ordonne d'effacer le titre d'altesse partout où il est donné au prince. Il se plaint de la rédaction et commande « sérieusement » à Mylius de faire ressortir plus fortement que « Sa Majesté n'a pas sans cause fait ce qu'elle a fait... autrement, pour dix qui donneraient raison au roi, il y en aurait dix qui donneraient raison au prince. » Il veut que ce document soit, non pas un simple extrait, mais un manifeste très détaillé, « afin que les gens ne croient pas que le roi a refusé du pain à son fils, et que le prince a été contraint par la nécessité à faire ce qu'il a fait, tandis que le roi a eu ses motifs pour ne rien laisser à la disposition du prince au-delà de ses besoins. » Si je ne me trompe, il trahit par ces paroles une sorte d'inquiétude d'être condamné par le public ; il était presque résigné à se contenter de prouver qu'il avait eu de bonnes raisons d'être sévère.

Ceux qui observent de près Frédéric-Guillaume dans ces dernières journées, pensent qu'il en est arrivé à ne plus savoir ce qu'il veut. Il me paraît bien qu'il ne pensait plus ni à une condamnation capitale, ni même à la renonciation de Frédéric à la couronne paternelle.

III.

Pendant deux jours, les 25 et 26 octobre, le conseil de guerre entendit la lecture des actes de l'instruction. Le 27, les capitaines, les majors, les lieutenans-colonels, les colonels, les généraux-majors délibérèrent séparément leur vote.

En ce qui concerne Keith, les juges sont unanimes. Keith a quitté honteusement son drapeau et déserté : il sera donc cité trois fois par l'appel du tambour. S'il ne comparaît pas, son épée sera brisée et son effigie pendue au gibet.

En ce qui concerne Ingersleben et Spaen, ils ne s'accordent pas sur le degré de la peine, mais concluent à une peine légère.

En ce qui concerne le lieutenant Katte, les capitaines, attendu que la première proposition de fuite a été faite au dit lieutenant par son altesse, mais que le prince ne serait pas allé aussi loin dans son projet si Katte ne l'y avait confirmé, s'il ne lui avait fait différentes propositions, procuré la route de poste, offert de s'habiller en postillon, afin de pouvoir s'enfuir avec lui, et commandé enfin un habit gris à galons d'argent; attendu que Katte a reconnu lui-même qu'il aurait suivi le prince, si celui-ci était sorti du pays; qu'au lieu de révéler le dessein au colonel Rochow, comme c'était

son devoir, il a trompé par ses assurances ledit colonel; mais, considérant qu'il en est resté aux mauvais projets et propos, qu'il ne peut donc être puni de la peine établie pour l'acte accompli, et qu'enfin il n'est pas à présumer que les projets concertés entre lui et le prince aient pu jamais venir à exécution, — conformément aux devoirs de leur solennel serment, condamnent Katte à l'arrêt de forteresse pour le temps de sa vie.

Les majors articulent et numérotent les chefs d'accusation et n'omettent aucun détail, ni l'argent négocié pour « l'échapade, » ni la bourse, pleine de louis d'or, préparée pour la désertion, — — car ils prononcent ce mot évité par les capitaines, — ni le dépôt chez l'accusé des *pretiosa* et des lettres du prince. Ils relèvent les griefs omis par les capitaines, à savoir : les relations avec les ministres étrangers et l'intrigue avec Guy Dickens. Ils reprochent surtout à l'accusé d'avoir invoqué pour sa défense le mauvais traitement que le prince royal recevait de son père; car il n'appartient pas à un officier et à un vassal de s'immiscer dans les affaires entre père et fils, entre roi et successeur. En conséquence, ils déclarent que, bien que la désertion n'ait pas été effectuée, il résulte clairement des points énumérés que Katte mérite d'être porté de vie à trépas par l'épée.

Les lieutenans-colonels, attendu que cet homme, — *dieser Mensch*, — aurait dû tout faire pour détourner le prince royal des projets irréfléchis conçus par ce jeune seigneur; attendu que, si l'acte avait été accompli, il eût été la cause du plus grand trouble pour sa majesté, et que d'autres mauvaises suites en auraient pu être la conséquence, concluent que Katte doit perdre la vie par l'épée, pour servir d'exemple; mais, considérant l'inexécution du méchant dessein, et la déclaration faite par le prince royal que, si la peine de mort est appliquée à l'accusé, son altesse n'aura, de toute sa vie, la conscience tranquille, ils prient sa majesté de vouloir bien, dans sa grâce, atténuer la peine.

Les colonels opinent aussi pour la mort, mais prient sa majesté de vouloir bien réfléchir, dans sa grâce et miséricorde, que cette entreprise, si bien méditée, n'a pourtant sorti aucun effet; qu'il y a, dans tout cela, beaucoup de jeunesse et que l'accusé témoigne un très grand et cordial repentir. Ils prient donc sa majesté de bien vouloir commuer la peine de mort en celle de l'arrêt de forteresse à perpétuité. — Les généraux, après avoir, par deux fois, rappelé que Katte, à son témoignage et à celui du prince royal, a entravé par des difficultés la fuite projetée. concluent, après avoir mûrement réfléchi et pesé les choses, que Katte a mérité la peine de l'arrêt de forteresse à perpétuité.

En ce qui concerne le prince, les capitaines déclarent, d'abord,

qu'alors même qu'ils seraient en état de le juger comme officier, ils ne pourraient regarder comme une vraie absence, — *Absentirung,* — un projet de fuite non réalisé : le prince leur paraît assez puni par la destitution de sa charge de colonel et par le rigoureux arrêt à Cüstrin. Puis, considérant que le chef principal d'accusation est la désobéissance à la volonté paternelle, ils se récusent. Comme ce sont choses qui se sont passées entre père et fils, comme le prince royal s'est humilié devant sa majesté et soumis en toute chose à sa volonté ; comme il ne demande rien que sa grâce et promet de faire tout ce que sa majesté exige et commande, ils ne peuvent, en leur qualité de vassaux et sujets, prononcer sur le fils et la famille de leur roi.

Les majors, après avoir chargé Katte, sans la complaisance et complicité duquel le dessein serait resté matière à discours, font pour le prince la distinction dont ils ont refusé le bénéfice à Katte, entre l'intention et l'acte; ils concluent aussi que l'affaire est entre père et fils; ils rappellent la soumission et les promesses du prince et se déclarent incompétens; c'est à la puissance paternelle et à l'autorité royale de punir; un jugement de justice usurperait sur cette puissance et autorité; aucun officier, vassal et sujet, n'a qualité pour juger sur le fils de son roi, et un tel jugement ne serait pas valable.

Les lieutenans-colonels énumèrent longuement les griefs contre le prince, mais l'en déchargent en partie sur les très méchans hommes qui l'ont conseillé; ils rappellent son repentir, ses promesses, la rigueur de son arrêt, et, attendu qu'ils ne trouvent ni lois, ni édits, ni coutumes applicables à la circonstance, déclarent ne pouvoir faire autre chose, sur leur serment, devoir et conscience, que de remettre le prince à la très haute et paternelle grâce de sa majesté.

Les colonels, après avoir protesté qu'ils ont pesé une chose si délicate, conformément au solennel serment qu'ils ont prêté à sa majesté et à toute sa maison, se croient obligés, en leur science et conscience, comme fidèles et dévoués vassaux, comme juges responsables non-seulement devant le monde, mais devant le sévère tribunal de Dieu, à représenter en toute obéissance, soumission et humilité, qu'ils se sentent beaucoup trop faibles et petits pour juger sur la personne de l'altesse royale du prince royal. Ils considèrent que la retraite, — *Retirade,* — projetée est une affaire d'État et de famille, entre un grand roi et son fils; que c'est un acte relevant de la puissance paternelle, où aucun conseil de guerre ou juge laïque ne doit avoir l'audace de s'immiscer. Ils terminent sur le repentir, la soumission, les promesses du prince, qui s'est jeté

aux pieds de sa majesté, son grand et juste roi, qui est aussi le plus gracieux et le plus hautement doux des rois.

Les généraux, après mûr examen des actes, ont trouvé, non-seulement d'eux-mêmes, mais par les aveux et soumission de son altesse, que le prince a offensé sa majesté; mais ils y voient aussi qu'il implore en toute humilité la grâce du roi son père. En leur qualité d'officiers et de fidèles et obéissans vassaux, en vertu de leur devoir inné, du serment qu'ils ont prêté au roi et à toute sa maison royale et qu'ils tiendront jusque dans la mort, ils concluent, dans leur petit entendement et après consciencieux examen, qu'un officier et vassal manquerait à l'obligation de ses devoirs, s'il se croyait autorisé à prononcer en pareille affaire une sentence légale.

Restait le *votum* du président. En rapprochant les *vota*, le général trouva, en ce qui concernait Keith, l'unanimité pour la peine de mort; en ce qui concernait le prince, l'unanimité pour l'incompétence du conseil; en ce qui concernait Ingersleben, une voix pour l'arrêt de deux mois en sus de la peine déjà subie; une, pour l'arrêt de six mois avec déduction du temps de prison préventive; deux, pour l'arrêt de six mois pleins; une, pour l'arrêt de trois mois; en ce qui concernait Spaen, l'unanimité pour la cassation; trois voix pour l'arrêt de deux ans; une, pour l'arrêt de six ans; une, pour l'arrêt indéfini; une pour l'arrêt de trois ans; en ce qui concernait Katte, deux voix pour l'arrêt perpétuel; trois, pour la mort.

Le général-président conclut à la peine de mort pour Keith et à l'incompétence en ce qui concernait le prince; pour Ingersleben, il joignit sa voix à celle qui proposait l'arrêt de six mois, avec déduction de la peine subie; pour Spaen, il vota la cassation et l'arrêt de trois ans.

La vie de Katte était dans ses mains : il la sauvait, s'il votait pour l'arrêt à perpétuité. Cette partie de son *votum* est aussi étendue que les autres articles réunis. Il y expose que, si Katte a donné de mauvais conseils au prince et lui a promis à plusieurs reprises son aide pour la fuite, il n'en est pas venu à l'effet; qu'il n'y a eu ni lieu ni jour fixé, et qu'ainsi a manqué la condition d'une exécution du projet certaine et infaillible. Attendu qu'en son bon sens il ne peut s'empêcher de penser que, même pour les plus grands crimes, il y a une différence entre la perpétration et la préparation, selon sa science et conscience, et le solennel serment de juge qu'il a prêté, il ne peut se résoudre à conclure à la peine de mort et se rallie à celle de la prison perpétuelle.

En conséquence fut rendu le jugement par lequel le conseil de

guerre remettait le prince royal à la très haute et paternelle grâce de sa majesté; condamnait Katte à l'éternel arrêt de forteresse; Keith à l'exécution en effigie, après les citations coutumières ; Spaen à la cassation de sa charge et à trois ans de forteresse; Ingersleben à six mois de forteresse, avec déduction de l'arrêt déjà subi.

Ce jugement a été rendu par de braves gens, et qui étaient habiles. Sur eux pesait la terreur répandue dans la cour et dans l'armée, l'obscure volonté du roi, le sentiment qu'en jugeant le fils et ses complices, ils jugeaient aussi le père, c'est-à-dire leur maître, et cela devant le royaume, devant l'Allemagne, devant l'Europe. Absoudre le fils, c'était condamner le père; mais condamner le fils, quelle injustice! Il est trop clair que le prince a eu des raisons de fuir. L'accusé que les juges avaient devant eux, ce n'était pas un colonel Frédéric coupable d'une tentative de désertion, c'était un fils battu, outragé, déshonoré par son père. Ce fils est un prince, un prince royal, le *Kronprinz* de Prusse. Distinguer entre les deux qualités de *Kronprinz* et de colonel était impossible. La première, qui contenait la seconde, dominait et dépassait le conseil de guerre.

De nos jours, dans les monarchies limitées et discutées, la personne des princes demeure privilégiée; même dans notre république, les héritiers des droits à une couronne brisée, dont les diamants ont été criés aux enchères, sont mis hors du droit commun, et soumis, comme êtres exceptionnels, à des lois d'exception. Il y a, pour eux, quand ils tombent sous le coup de ces lois, un régime particulier de prison, et un logis dans une tour du vieux palais de saint Louis. Comment des Prussiens, il y a un siècle et demi, sujets d'une royauté naissante, qui était la raison d'être de la patrie, ou plutôt toute la patrie, ne se seraient-ils pas sentis trop petits, trop « faibles, » trop « impuissans, » comme disent les juges de Köpenick, pour juger l'héritier de la couronne? Il fallait donc que le conseil renvoyât le fils à son père : ce qu'il a fait, mais avec toute sorte de précautions.

Les juges ont pesé leurs mots, un à un. Ils accordent, sans chicaner un détail, le grief de préméditation de la fuite avec actes préparatoires, mais ils cherchent et trouvent, pour désigner l'acte incriminé, des mots qui le diminuent, l'atténuent, le font évanouir : *Retirade, Echapade, Absentirung*. Ils relèvent entre tous le grief de désobéissance au père et roi, pour le renvoyer au père et roi, comme au seul juge compétent. De ce jugement même, ils préjugent adroitement, délicatement, forçant la grâce par l'étalage de la soumission et du repentir du coupable. Dans le libellé du jugement, ils rendent au prince ses honneurs, le titre d'altesse,

que le roi a biffé, la qualité de *Kronprinz*, dont il l'a dépouillé. Ils font entendre au roi que leur devoir inné de fidélité s'adresse non-seulement à sa personne, mais à toute sa maison. Ils s'excusent, en sous-entendus, de ne point faire ce qu'ils supposent sa volonté, sur leur dévoûment même, leur respect profond, leur religieuse fidélité, et ils se retirent, après un salut d'officiers au roi chef de guerre, après un agenouillement de vassaux devant le ro suzerain.

Quant au principal complice, Katte, tout le monde, à l'avance, le croyait perdu. Il ne pourra, écrivait le ministre de France, « se dispenser de perdre la tête. » Sans nul doute, cette opinion a pesé sur les juges, et peut-être ont-ils voulu, sans se l'avouer, faire en quelque point la volonté du roi. D'ailleurs, Katte était très coupable. Il est bien, lui, un officier qui a voulu déserter. Par obéissance au maître futur, il s'est mis en révolte contre le maître présent. Il est certain qu'il a « fortifié » le prince dans son dessein, qu'un refus de concours eût fait abandonner; certain, que son ambition trouvait son compte dans son dévoûment chevaleresque au prince. En stricte justice, il est passible de la peine de mort; mais la stricte justice, quelle injustice! Les circonstances atténuantes abondent au procès : celle-ci d'abord, que le prince, le principal accusé après tout, est renvoyé indemne; cette autre, que l'exécution n'a pas suivi l'intention, enfin le « beaucoup de jeunesse » qu'il y avait dans tout cela.

Le lieutenant-général Schulenbourg, qui est honnête homme, très religieux, et qui, à soixante-dix ans, ne redoute plus rien des hommes et n'espère plus rien d'eux, a mis dans l'urne le suffrage de Minerve. Grâce à lui, les juges de Köpenick ont bien jugé.

IV.

Au reçu du jugement, le roi écrivit ce billet, où il y a deux mots illisibles :

Votum Regiis (sic).

« Ils doivent juger selon le droit, et non pas épousseter avec un plumeau, et comme Katte a bien,.. le conseil de guerre devra se réunir de nouveau, et... juger autrement... »

Quelques jours après, il commentait cet ordre en accusant les juges d'intentions viles : « Je croyais avoir choisi des gens d'honneur, qui n'oublieraient pas leur devoir, qui n'adoreraient pas le soleil levant, et ne consulteraient que leur conscience et l'honneur de leur roi. » Il appelait le jugement « une infidélité commise envers lui, » et dont la cause était que ces gens-là « regardaient déjà vers l'avenir. » Ces gens-là, il les connaissait mieux à présent, et

il se promettait de ne pas manquer l'occasion « d'anéantir ceux qui tenaient pour ses enfans contre lui. » Enfin il se sentait condamné par cette indulgence : « Ils ont voulu faire passer le projet du prince et de ses courtisans pour un jeu d'enfant qui ne méritait pas une telle punition. »

Le billet du roi fut envoyé au général président, qui écrivit au dos : « 5. livre Moïse, chap. XVII ; v. 8 à 12. — 2. livre de Samuel, chap. XVIII, v. 10 à 12 ; — 2. livre *Chron.*, XIX, v. 5, 6, 7. »

Or l'Écriture dit, au passage cité du livre de Samuel :

« 10. Et un homme ayant vu cela, le rapporta à Joab et lui dit : Voici, j'ai vu Absalon pendu à un chêne. 11. Et Joab répondit à celui qui lui disait ces nouvelles : Quoi! tu l'as vu? Et pourquoi ne l'as-tu pas tué en le jetant par terre? Et c'eût été à moi de te donner dix pièces d'argent et un baudrier. 12. Mais cet homme-là dit à Joab : Quand je compterais dans ma main mille pièces d'argent, je ne mettrais pas ma main sur le fils du roi, car nous avons entendu que le roi t'a fait ce commandement, et à Abiscaï et à Itiaï, en disant : Prenez garde chacun au jeune homme Absalon. »

L'Écriture dit, au passage cité des *Chroniques :*

« 5. Et il établit des juges dans le pays, par toutes les villes fortes de Juda, de ville en ville. 6. Et il dit aux juges : Regardez à ce que vous ferez, car vous n'exercez pas la justice de la part d'un homme, mais vous l'exercez de la part de l'Éternel, lequel est au milieu de vous en jugement. 7. Maintenant donc, que la crainte de l'Éternel soit sur vous; prenez garde à faire votre devoir, car il n'y a pas d'iniquité dans l'Éternel notre Dieu, ni d'acception de personne, ni de réception de présens. »

A l'endroit cité du *Deutéronome*, l'Écriture dit :

« 8. Pendant six jours tu mangeras du pain sans levain, et, au septième jour, qui est l'assemblée solennelle à l'Éternel ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre. 9. Tu te compteras sept semaines : tu commenceras à compter ces sept semaines depuis que tu auras commencé à mettre la faucille dans la moisson. Puis tu feras la fête solennelle des semaines à l'honneur de l'Éternel ton Dieu, en présentant l'offrande volontaire de ta main, que tu donneras selon que l'Éternel ton Dieu t'aura béni. 10. Et tu te réjouiras en la présence de ton Dieu, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante et le lévite qui est dans tes portes, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont parmi toi, au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom. »

Ainsi l'Écriture défendait, au livre de Samuel, de « porter la main sur le fils du roi ; » elle ordonnait, dans les *Chroniques*, de ne pas juger « de la part d'un homme. » Elle voulait que celui qui avait mis la faucille dans la moisson, en enfermant son fils

dans le cachot de Cüstrin sept semaines auparavant, célébrât la fête des semaines en l'honneur de l'Éternel et se réjouît, en la présence de Dieu, avec son fils et sa fille. Les juges, qui avaient pensé ainsi leur jugement en Dieu et en l'Écriture, ne pouvaient le modifier sur un billet du roi. Le conseil de guerre se réunit une seconde fois, le 31 octobre, et se rallia au suffrage qu'exprima son président en ces termes : « Après avoir encore une fois mûrement pesé et bien réfléchi si la sentence prononcée peut demeurer entière, je me trouve convaincu, dans ma conscience, que ce que j'ai voté selon ma meilleure science et conscience, et selon le solennel jugement de juge que j'ai prêté, doit demeurer. Le changer serait contre ma conscience, et n'est pas en mon pouvoir. »

Alors, le roi jugea à son tour. Il se déclara satisfait du jugement en ce qui concernait les lieutenans Spaen et Ingersleben ; il pardonna même tout à fait au dernier, en considération du long arrêt qu'il avait subi. « En ce qui concerne le lieutenant Katte et son crime, et la sentence portée par le conseil de guerre, Sa Majesté, il est vrai, n'est pas habituée à aggraver les arrêts des conseils de guerre ; bien plutôt les adoucit-elle d'ordinaire ; mais ce Katte n'est pas seulement un officier au service dans mon armée, il est des gendarmes de la garde. Et si, dans toute l'armée, tous mes officiers doivent m'être fidèles, à plus forte raison doit-il en être ainsi des officiers de régimens comme ceux-là, qui ont ce privilège d'être attachés immédiatement à la très haute personne de Sa Majesté Royale et à sa royale maison... Comme donc ce Katte a comploté une désertion avec le soleil de demain et qu'il a intrigué avec des ministres et envoyés étrangers,.. Sa Majesté ne sait pas quelles mauvaises raisons ont empêché le conseil de guerre de le condamner à mort. De cette façon, Sa Majesté ne pourra plus se fier à aucun officier ni serviteur qui sont aujourd'hui en serment et devoir ; car les choses qui sont arrivées une fois dans le monde peuvent arriver souvent encore, et ceux qui feraient la même chose, prenant prétexte de ce qui s'est passé pour Katte, qui se serait tiré d'affaire si facilement et si bien, croiraient qu'il en adviendrait de même pour eux. Sa Royale Majesté, qui est allée aussi à l'école pendant sa jeunesse, y a appris le dicton latin : *Fiat justitia et pereat mundus !* Elle veut donc, de par le droit, que Katte, quoiqu'il ait mérité, conformément aux lois, à cause du crime commis de lèse-majesté, d'être tenaillé avec des pinces ardentes et pendu, soit porté de vie à trépas, en considération de sa famille, par l'épée. En annonçant la sentence à Katte, le conseil lui dira que cela fait de la peine à Sa Majesté, mais qu'il vaut mieux qu'il meure et que la justice ne s'en aille pas du monde ! »

Ordre terrible, puisqu'il a donné la mort, terrible par ce ton

si sérieux, si familier et si solennel. Mais ce juge aussi doit être jugé à son tour. En droit, il a raison, mais ne devait-il pas rentrer en lui-même, s'avouer qu'il avait été coupable envers le prince, et considérer que celui-ci avait été l'instigateur du crime de Katte? En équité, devant Dieu, il devait une réparation de ses torts envers son fils, et des torts de son fils envers Katte, et cette réparation, c'eût été la clémence; mais, justement, ce qui était la vraie circonstance atténuante en faveur de Katte, à savoir que l'initiative venait du prince, aggravait le crime aux yeux du roi.

Ce n'est plus le juge impartial qui parle de complot tramé avec le soleil de demain, c'est Frédéric-Guillaume, avec ses passions, son inquiétude et sa jalousie. Il se représente ce qui se passera au lever de ce soleil : les portes de la forteresse s'ouvriront pour Katte, et le roi Frédéric, deuxième du nom, et Katte, son favori, se moqueront de lui quand il sera couché dans la tombe. En attendant, le monde croira que « ce projet du prince et de ses courtisans n'était qu'un jeu d'enfant. » Si le procès se termine sur le jugement du conseil de guerre, c'est le roi qui l'a perdu. Les raisons de discipline publique et d'honneur militaire qu'il donne dans ses considérans sont graves et justes ; il les dit sincèrement, mais il se trompe s'il croit qu'il n'en a pas d'autres, plus secrètes, de celles qui agitent les bas-fonds des consciences et les déterminent. Il voulait à la fois se venger et se justifier : pour cela il fallait, non pas le plumeau, mais le glaive. Il avait encore une autre intention terrible, que nous allons découvrir.

V.

Le 2 novembre, Katte fut amené devant le conseil de guerre. Tenu au secret rigoureux, surveillé comme une proie, il avait hésité, pendant ces longues semaines, entre la crainte et l'espoir.

Lorsque les juges lui lurent leur jugement et celui du roi, il fit bonne contenance : — « Je me résigne, dit-il, à la volonté de la Providence et du roi. Je n'ai commis aucune mauvaise action, et, si je meurs, c'est pour une bonne cause! » — Il essaya pourtant de défendre sa vie. Il écrivit à son grand-père, le feld-maréchal d'Alvensleben, pour le prier d'intercéder auprès du roi. Du crédit de son père, il n'espérait plus rien. Le général Katte, en effet, avait adressé au roi, après l'arrestation de son fils, une lettre suppliante, mais n'avait obtenu d'autre réponse que celle-ci : — « Son fils est une canaille; le mien aussi; nous n'y pouvons rien ni l'un ni l'autre. » — Le vieux feld-maréchal serait peut-être plus heureux. Katte le pria de faire parvenir au roi une supplique toute brûlante de la passion de vivre : — « L'erreur de ma jeunesse, ma faiblesse,

mon étourderie, mon esprit qui ne songeait pas à mal, mon cœur rempli d'amour et de pitié, la vaine illusion de ma jeunesse qui ne cachait pas de mauvais desseins, demandent en toute humilité grâce, miséricorde, compassion, pitié, clémence. » — Il se recommandait de Dieu, roi et maître des maîtres, qui fait passer la miséricorde avant le droit et ramène par sa bonté l'égaré dans le droit chemin. Il citait les exemples d'illustres repentis : — « Saül, disait-il, n'a pas tant désobéi, David n'a pas eu tant soif du mal qu'ils ont eu ensuite de sincérité dans leur conversion. »

La lettre est touchante, même dans son style maniéré :

« On épargne un arbre desséché quand il reste l'espoir de le voir reprendre. Pourquoi mon arbre, qui montre déjà de nouveaux bourgeons de nouvelle soumission et fidélité, ne trouverait-il pas grâce devant Votre Majesté? Pourquoi doit-il tomber encore dans sa fleur? »

En transmettant au roi cet appel désespéré, Alvensleben y joignit ses supplications. Il espérait que son très gracieux seigneur « écouterait les prières et les larmes d'un très vieil homme. » Toutes les peines, il les acceptait pour son petit-fils. Il demandait seulement « la vie de l'infortuné pour qu'il pût bien connaître sa faute, s'en repentir au fond du cœur et ainsi sauver son âme. » — « Le Dieu tout-puissant rendra avec abondance, disait-il, à Votre Royale Majesté ce qu'elle aura, dans sa grâce très haute, accordé à un vieillard consterné. » Il rappelait le sacrifice de sa vie si souvent offert à l'empire, la fidélité avec laquelle il avait servi sa royale majesté et les périls que le père de l'infortuné avait courus si souvent au service de ladite majesté et de sa maison royale : — « Je garde en toute soumission la confiance que Votre Royale Majesté, puisque cette poignée de sang ne peut plus la servir, daignera nous la rendre sur notre prière et nos larmes, et ne voudra pas que je porte ma tête grise dans la tombe avec un pareil chagrin. »

Le roi répondit qu'il était peiné dans son cœur du malheur qui frappait le lieutenant Katte, puisque celui-ci tenait de si près au feld-maréchal. Mais il rappelait les considérans de la condamnation prononcée par lui : — « Je ne suis pas en état de pardonner, » concluait-il. — Il défendait toute intercession nouvelle : — « De cette affaire personne ne peut se mêler, si je ne lui en ai donné l'ordre. » — Toute la grâce qu'il pouvait faire, il l'avait faite déjà : — « Cet homme aurait bien mérité d'être déchiré par les tenailles rougies. Cependant, en considération de M. le général feld-maréchal et de M. le lieutenant-général Katte, j'ai adouci la peine en ordonnant que, pour l'exemple et l'avertissement des autres, il ait la tête coupée. Je suis votre bien affectionné roi. »

Le 3 novembre, Frédéric-Guillaume informait le général Lepell

que Katte allait être mené à Cüstrin pour y être justicié. L'exécution serait faite sous les fenêtres du prince. — « S'il ne se trouve pas là une place suffisante, vous en choisirez une autre de façon que le prince puisse bien voir. » — Le même jour, le major Schack, du régiment des gendarmes, se présentait avec une escorte de trente gendarmes devant la prison; il entrait dans la chambre de Katte : — « J'ai l'ordre de Sa Majesté, lui dit-il, d'être présent à votre exécution. Deux fois, j'ai voulu refuser, mais il me faut obéir. Dieu sait ce qu'il m'en coûte! Fasse le ciel que le cœur du roi change et qu'au dernier moment j'aie la joie de vous annoncer votre grâce! » — « Vous êtes trop bon, répondit Katte. Je suis content de mon sort. Je meurs pour un seigneur que j'aime, et j'ai la consolation de lui donner par ma mort la plus grande preuve de dévoûment. »

Dans la voiture qui l'emporta, prirent place le commandant Schack, un sous-officier et le révérend Müller, aumônier du régiment des gendarmes. Dès que le cortège fut sorti de la ville, le pasteur entonna des cantiques, parmi lesquels celui-ci : — « Loin de mon cœur les pensées! » — Arrivé à l'endroit où l'on devait passer la nuit, Katte exprima le désir d'écrire à son père; on le laissa seul, mais lorsque le major rentra, il le trouva allant et venant : — « C'est trop difficile, dit-il. Je suis si troublé que je ne trouve pas le commencement. » — Il écrivit pourtant et une belle lettre sincère.

Il allait enfin au fond de lui-même. Il rappelait la peine que son père s'était donnée pour son éducation, dans l'espoir que sa vieillesse serait consolée par les succès de son fils. Lui-même, il avait cru s'élever dans le monde. — « Comme je croyais à mon bonheur, à ma fortune; comme j'étais rempli de la certitude de ma grandeur! Vain espoir! quel néant que les pensées des hommes! Comme elle finit tristement, la scène de ma vie! Comme mon état présent est différent de celui que je portais dans mon esprit! Je dois, au lieu du chemin de l'honneur et de la gloire, prendre celui de la honte et de la mort infâme! » — Mais ce chemin, c'était Dieu qui l'avait choisi pour lui : les chemins de Dieu ne sont pas ceux de la foule et les chemins des hommes ne sont pas ceux de Dieu! « La maudite ambition qui se glisse dans le cœur dès l'enfance » l'aurait perdu en l'éloignant de Dieu à tout jamais. — « Comprenez bien, mon père, et croyez bien que c'est Dieu qui dispose de moi, Dieu sans la volonté duquel rien n'arrive, pas même la chute d'un moineau sur la terre!.. Plus le genre de mort est amer et rude, plus agréable et plus douce, l'espérance du salut! Qu'est-ce que la honte et le déshonneur de cette mort en comparaison de la splendeur future? Consolez-vous, mon père! Dieu vous a donné d'autres fils auxquels il accordera peut-être

plus de bonheur sur cette terre et qui vous donneront, mon père, la joie que vous avez espérée vainement de moi, ce que je vous souhaite du fond de mon âme! Je vous remercie avec un filial respect du fidèle amour paternel que vous m'avez témoigné depuis mon enfance jusqu'à ce jour. Que Dieu le tout-puissant vous rende au centuple cet amour que vous m'avez donné! Qu'il vous garde jusque dans une longue vieillesse! Qu'il vous nourrisse en bonheur, qu'il vous abreuve de la grâce de son esprit! »

Il ajouta quelques mots pour la femme de son père, qu'il avait aimée comme si elle était sa mère, et pour ses frères et ses sœurs, s'excusant de ne point leur exprimer tout son cœur : « Je suis aux portes de la mort! Je dois penser à y entrer avec une âme purifiée et sanctifiée. Je n'ai pas de temps à perdre! » Il voulait pourtant recopier sa lettre, qu'il avait écrite sur une feuille volante, mais le pasteur lui dit que son temps était trop précieux. Il soupa et reprit avec le pasteur l'entretien spirituel. Sa piété s'y exaltant, il se faisait croire qu'il allait à l'échafaud avec joie et que, s'il lui était permis de choisir entre la vie et la mort, il prendrait la mort, car jamais il ne se retrouverait aussi bien préparé qu'il l'était alors. A dix heures, il se mit au lit et dormit d'un ferme sommeil.

Le lendemain, pendant la route, il se défendit d'avoir jamais été un athée. A la vérité, il avait quelquefois soutenu la thèse de l'athéisme, mais pour faire briller son esprit, parce qu'il avait remarqué que, dans les vives causeries de société, cela paraissait charmant. On logea encore en route, car ce voyage vers la mort, qui aurait pu s'achever en un jour, se faisait, par ordre, avec une lenteur désespérante. Le soir, Katte fut tranquille, et but avec plaisir son café, qui était sa nourriture favorite.

Le 5 novembre, vers midi, on était en vue de Cüstrin. Comme l'escorte arrivait au pont de l'Oder, la pluie, qui n'avait pas cessé de tomber, s'arrêta; un rayon de soleil parut : « Voilà un bon signe, dit-il; ici commence à luire pour moi le soleil de la grâce. » Voulait-il parler seulement de la grâce divine? Mais déjà le colonel Reichmann est là, pour recevoir livraison du prisonnier, à la porte de la forteresse. Il le prend par la main et le mène dans une chambre, au-dessus de la porte d'entrée; deux lits y avaient été préparés, l'un pour Katte, l'autre pour le pasteur. Schack apprit alors du colonel que l'exécution était pour le lendemain à sept heures. Aussitôt, il se rendit auprès de Katte, et lui dit avec un tremblement de cœur : « Votre fin est plus proche peut-être que vous ne le croyez. » Sans trembler, Katte répliqua : « Quand? » Et, sur la réponse du major : « Tant mieux; plus vite ce sera, plus je serai content. »

Des âmes charitables s'employèrent à rendre plus douce cette

dernière journée. Le général Lepell envoya un repas avec de la bière et du vin. Le président de la chambre des domaines, Münchow, en envoya un second, avec du vin de Hongrie. Katte fit honneur aux deux repas. Le révérend Müller manda auprès de lui son collègue, l'aumônier de la garnison de Cüstrin, dont il réclama l'assistance. L'entretien pieux recommença. La nuit était venue; à huit heures, Schack et d'autres officiers entrèrent dans la chambre, et ils prièrent et chantèrent avec les pasteurs et avec Katte. Une heure après, sur l'invitation des deux prêtres, qui voulaient rester seuls avec le condamné, ils se retirèrent.

C'est peut-être dans cette dernière soirée que Katte écrivit quelques lignes pour le prince. Il lui disait qu'il sortirait du monde sans rejeter sur lui la cause de sa mort; que Dieu l'avait mené par un rude chemin, pour le réveiller et l'exciter au vrai repentir; que la vraie cause de son malheur était son ambition et le mépris de Dieu. Il priait le prince de ne point concevoir de colère contre le roi, puisque sa mort était un acte de la seule justice de Dieu; de se soumettre à la majesté royale de son père, qui était son seigneur et roi. Il l'adjurait, par les blessures du Christ, d'être obéissant envers cette majesté, et de se souvenir des promesses divines du quatrième commandement. Il espérait que son malheur apprendrait au prince le néant des desseins que Dieu n'a pas consentis, car le prince voulait combler Katte de bienfaits et de grandeur, et voilà où avaient mené ces beaux projets! Que le prince rentre donc en lui-même et donne son cœur à Dieu.

Parmi ces conseils et ces exhortations à la piété envers le roi et envers Dieu, Katte glissait sa justification personnelle: il prenait le prince à témoin qu'il l'avait une fois adjuré de se soumettre à la majesté de son père, en lui citant l'exemple d'Absalon, et qu'il lui avait fait de vives représentations dans le camp de Saxe, et lors de la visite nocturne à Potsdam. Pourquoi ces lignes pour sa défense, qui sous-entendent des reproches à l'adresse du prince? Il me semble que, sans se l'avouer, le malheureux avait gardé quelque espoir. Un contre-ordre arriverait peut-être. Peut-être ce testament passerait-il sous les yeux du roi, et le roi serait-il touché, en rencontrant, dans ces effusions de piété, cette protestation discrète.

Les heures passaient. A onze heures, Schack, qui ne pouvait dormir, rentra dans la chambre. Plus troublé que Katte, il avait besoin de se réconforter à son courage. Jusqu'à une heure, il pria et chanta avec lui. Il crut voir alors à la couleur du visage du prisonnier que la chair et le sang livraient bataille à la volonté. Sur la prière du pasteur, Katte consentit à se mettre au lit vers trois heures, s'endormit et fut réveillé deux heures après, en entendant relever les sentinelles.

A la même heure, le colonel Reichmann et un capitaine entraient dans la chambre du prince et l'éveillaient. Frédéric ignorait le jugement du conseil, la sentence du roi, et que son ami eût passé la nuit si près de lui. Nous ne savons pas bien comment il a vécu dans sa prison. On disait à Berlin qu'il était tombé malade, qu'il « menaçait ruine, » et que les desseins de Grumbkow et de Seckendorf, consentis par le roi, allaient s'accomplir. Grumbkow prétendait, au contraire, que le prince était très gai et bien portant; que, s'il restait au lit, c'était pour éviter la peine de se déshabiller; qu'il était toujours aussi impertinent : quand on lui a dit que sa dépense était réduite à 8 groschen, il a répondu qu'aflamé pour aflamé, il aimait autant l'être à Cüstrin qu'à Potsdam. Il est probable qu'entre ces témoignages contradictoires, celui de Grumbkow est le vrai. Frédéric ne se croyait pas menacé de mort et il ne pouvait, à son habitude, se retenir des plaisanteries dangereuses. Il souffrait surtout de l'ennui, mais des amis, malgré la défense du roi, lui firent passer des livres, et Frédéric trouvait délicieux les livres, même lus dans un cachot, à la lueur d'une chandelle. Il avait aussi une plume et de l'encre à sa disposition et le moyen de communiquer avec le dehors, car il adressait à sa sœur, le 1er novembre, la lettre suivante :

« Ma chère sœur,

« L'on va m'hérétiser après le conseil de guerre qui va se tenir à présent; car il n'en faut pas davantage pour passer pour hérétique que de n'être pas conforme en toute chose au sentiment du maître. Vous pouvez donc juger sans peine de la jolie façon dont on m'accommodera. Pour moi, je ne m'embarrasse guère des anathèmes qui seront prononcés contre moi, pourvu que je sache que mon aimable sœur s'inscrit en faux là contre. Quel plaisir pour moi que ni verrous ni grilles ne m'empêchent de vous témoigner ma parfaite amitié ! Oui, ma chère sœur, il se trouve encore d'honnêtes gens dans ce siècle quasi corrompu, qui me prêtent les moyens nécessaires pour vous témoigner mes soumissions. Oui, ma chère sœur, pourvu que je sache que vous soyez heureuse, la prison me deviendra un séjour de félicité et de contentement. *Chi ha tempo ha vita !* Consolons-nous avec cela. Je souhaiterais du fond du cœur n'avoir pas besoin d'interprète pour vous parler, et que nous revissions ces heureux jours où votre *principe* et ma *principessa* se baiseront, ou, pour parler plus net, où j'aurai le plaisir de vous entretenir moi-même et que rien ne peut diminuer mon amitié pour vous. Adieu.

« Le Prisonnier. »

Chi ha tempo ha vita. C'était le secret de la patience de Frédéric. Il avait gardé en effet son impertinence, sa façon un peu précieuse de plaisanter, son sourire à la mode de France, mais d'une lèvre plus raide que la nôtre. Or ce furent des choses terriblement sérieuses que lui dirent, en l'éveillant, le colonel et le capitaine. « Seigneur Jésus, s'écria-t-il, prenez-moi plutôt ma vie ! » Pendant deux heures, il gémit, pleura, se tordit les mains. Il envoya vers Katte pour lui demander son pardon. Il implora un sursis de l'exécution : une estafette aurait vite fait de courir à Wüsterhausen, où était le roi, pour y porter, en échange de la grâce de Katte, sa renonciation à la couronne, son consentement à la prison perpétuelle pour lui-même, et même l'offre de sa vie, s'il la fallait à sa majesté. Mais les visages de ceux qui l'écoutaient disaient qu'il priait et pleurait en vain.

Cependant Katte avait reçu la communion. A Schack, revenu auprès de lui, il avait dit ses dernières volontés : il laissait ses vêtemens à l'ordonnance du major, qui l'avait assisté, pendant la dernière nuit, lui avait fait son café et s'apprêtait à le servir sur l'échafaud ; sa bible, à un caporal qui avait dévotement chanté avec lui le cantique : « Loin de mon cœur, les pensées ! » A sept heures, l'escorte des trente gendarmes était prête. « Il est temps ? demanda le condamné. — Oui. »

La porte s'ouvrit. Katte alla se placer au milieu des gendarmes, entre deux prêtres qui priaient. Il marchait librement, très calme, le chapeau sous le bras. Parti de la porte de la forteresse, qui fait face à la ville, il contourna le bâtiment pour se rendre dans une cour longue, comprise entre le corps de logis et le rempart baigné par l'Oder. Frédéric était enfermé dans une des chambres qui donnaient sur le fleuve. Par ordre du roi, les deux officiers l'avaient conduit à la fenêtre. Dès qu'il aperçut Katte, qui levait vers lui son regard, il lui envoya un baiser : « Mon cher Katte, cria-t-il, je vous demande mille pardons ! » Katte fit la révérence et répondit que le prince n'avait rien à se faire pardonner. Arrivé au cercle formé par des hommes de la garnison, il entendit sans émotion lecture de sa sentence. Il appela près de lui les officiers des gendarmes, et leur dit adieu ainsi qu'à toute l'assemblée. Il reçut dévotement la bénédiction des prêtres, ôta sa perruque qu'il tendit à l'ordonnance de Schack, et mit sur sa tête un bonnet blanc ; il se fit enlever son habit et ouvrit largement le col de sa chemise, tranquille toujours, comme un homme qui bravement « se prépare à une affaire sérieuse. » Alors il s'agenouilla, le visage tourné vers le prince, sur le tas de sable qui avait été préparé là. « Seigneur Jésus ! » dit-il. Mais l'ordonnance lui voulait bander les yeux ; il l'écarta

de la main, et reprit : « Seigneur Jésus! » Le coup d'épée interrompit sa prière.

Le prince royal s'était évanoui sous le dernier regard de la victime.

VI.

Du lieu de l'exécution, le pasteur Müller se rendit tout droit auprès de Frédéric, qui crut voir entrer la mort. Müller essaya de lui parler, mais le voyant si faible et dans l'épouvante, il le laissa. Frédéric se remit à la fenêtre, le regard appelé toujours vers le tas de sable, où le corps de Katte avait été laissé, recouvert d'un drap noir. A deux heures seulement, des bourgeois apportèrent un cercueil, où ils y déposèrent la dépouille, qu'ils conduisirent au cimetière des officiers. Le prince les regarda faire. Müller revint alors auprès de lui, et l'entretien dura jusqu'à cinq heures. A sept heures, il fut encore rappelé par Frédéric.

Le roi avait prescrit à Müller sa tâche dans une lettre qu'il lui avait fait tenir à Berlin, le 3 novembre :

« Je ne vous connais pas, mais j'ai entendu beaucoup de bien de vous, et que vous êtes un pieux et probe ministre et serviteur de la parole de Dieu. Comme vous allez à Cüstrin à l'occasion de l'exécution du lieutenant Katte, je vous commande de monter, après l'exécution, chez le prince royal, de raisonner avec lui, et de lui représenter que celui qui abandonne Dieu, Dieu l'abandonne; et, si Dieu l'abandonne et lui retire sa bénédiction, l'homme ne fait plus rien de bien, il ne fait plus que le mal.

« Qu'il rentre en lui-même; qu'il demande pardon à Dieu de tout cœur, pour le grave péché qu'il a commis, et pour avoir séduit des hommes, dont un a dû le payer par son corps et sa vie. Si vous trouvez le prince abattu, vous devez l'amener à tomber à genoux avec vous, et aussi les officiers qui sont avec lui, et à demander pardon à Dieu, avec des cœurs pleurant. Mais vous agirez de la bonne manière et avec prudence, car c'est une tête pleine de ruses, et vous prendrez bien garde si tout se passe avec un vrai repentir et un cœur brisé. Vous devez aussi lui représenter de la bonne manière dans quelle erreur il est plongé, en croyant qu'un tel est prédestiné de telle façon, cet autre de telle autre, de sorte que celui qui serait prédestiné au mal ne pourrait que faire le mal, pendant que celui qui serait prédestiné au bien ne ferait que le bien, et que rien ne pourrait être changé (1)...

(1) Frédéric-Guillaume avait horreur de cette doctrine. Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre dernier, *le Père du Grand Frédéric*.

« Comme donc j'espère que la circonstance présente et l'exécution, toute fraîche dans son esprit, lui aura touché et amolli le cœur, je vous fais une affaire de conscience de faire tout l'humainement possible, de bien représenter au prince royal tous les passages de l'Écriture sur *la grâce,* de le convaincre et de démontrer clairement vos paroles, et, comme c'est une tête ingénieuse, de répondre à chacune de ses objections clairement, mais pertinemment et à fond. Vous l'amènerez sur ce discours d'une bonne manière, sans qu'il s'en aperçoive. Si vous trouvez que le prince royal est content de votre conversation, et qu'il accueille vos bonnes doctrines, et que cela lui va au cœur, vous resterez à Cüstrin, et tous les jours vous monterez chez le prince et vous pénétrerez par votre parole jusque dans sa conscience, de façon qu'il rentre en lui-même et se convertisse de cœur à Dieu. Si vous ne trouvez pas d'accès, vous vous en irez et vous m'écrirez, et, si je vais à Berlin, vous viendrez me parler. Mais, si vous trouvez un cœur brisé, vous me devez l'écrire et rester là. »

Il faut rapprocher cette lettre de l'ordre donné, le même jour, au général Lepell au sujet de l'exécution de Katte. Lorsqu'il a écrit ces deux documens, le roi avait pris enfin son parti. Il ne pense plus à déshériter son fils : il lui rend le titre de prince royal, qu'il évitait auparavant de lui donner. Après tant d'hésitations, il a choisi le supplice qu'il infligera au rebelle : il a condamné Frédéric à l'émotion d'un spectacle terrible, composé lui-même tout le drame, et prévu jusqu'au dernier détail.

Dans l'ordre au général, il a réglé l'exécution, le lieu où elle s'accomplira, la tenue des gendarmes, qui seront à pied (pour ne pas cacher le condamné, qui doit être vu des fenêtres); le moment où sera lue la sentence; il a nommé le magistrat qui fera la lecture. « Aussitôt le jugement de mort lu, doit le pasteur dire une prière, et l'exécuteur couper la tête. » Il a dit comment le corps sera exposé, jusqu'à quelle heure, et dans quel cimetière le cercueil sera porté par des bourgeois « d'une tenue décente, *hübsche Bürger.* » Il a désigné les officiers qui se rendront auprès du prince avant l'exécution, pour « lui commander en mon nom de la regarder avec eux, » et qui, tout de suite après, iront chercher le pasteur des gendarmes : « Celui-ci doit, avec le prince, parler, raisonner et prier. »

Dans la lettre au pasteur, le roi lui donne la matière de ses paroles et de ses raisonnemens, et jusqu'au ton des prières. Sur la terreur de l'exécution encore « toute fraîche, » il veut que l'on verse la parole de Dieu et l'exhortation au repentir. Si son fils est capable d'être touché, il le sera sans doute à ce moment-là. Aux raisons qui ont décidé le roi à condamner le malheureux Katte, il

faut ajouter l'espoir de remuer jusqu'au fond l'âme de Frédéric. Le roi s'est représenté le coup de théâtre du prêtre entrant dans la cellule, avant que le bourreau eût achevé d'essuyer son épée.

Müller obéit de point en point aux ordres du roi. Dans ce premier jour d'entrevue, il remit à Frédéric le testament de Katte, pour aviver encore son émotion, pour « briser » et faire « pleurer » son cœur. Le prince, au milieu des larmes et des sanglots, reconnut que tout ce qu'avait écrit son malheureux ami était vrai. Il protesta hautement que, quant à lui, depuis le commencement, il avait eu un vrai repentir au cœur. Il ajouta, faisant allusion à ses demandes répétées de grâce et de pardon, que le roi n'avait pas dû les connaître, puisqu'il avait fait faire cette exécution sous les yeux d'un fils, qui s'était repenti de son péché et s'était soumis, comme il se soumettait encore, à toute sa volonté.

La nuit fut mauvaise pour le prisonnier. Il n'avait pas mangé de toute la journée, et il était très faible. Les trois personnes, qui se relevèrent auprès de son lit, l'entendirent délirer. En s'éveillant, il dit : « Le roi s'imagine qu'il m'a pris Katte; mais je le vois toujours devant mes yeux. » Il reçut le médecin, auquel il déclara qu'il était bien portant; il lui demanda pourtant de lui prescrire une poudre qu'il avait coutume de prendre; déjà il se réconciliait avec la vie. Au pasteur, il témoigna un repentir plus vif encore que la veille. Son péché, dit-il, lui apparaissait encore plus grand. Il regrettait l'effronterie qu'il avait montrée au cours de son interrogatoire devant la commission. Si seulement, dès le début, un homme lui avait parlé avec sensibilité, sans dures menaces, son esprit ne serait pas allé aux extrémités qu'il regrette à présent! Il remerciait Dieu et son père de l'humiliation qu'ils lui avaient infligée, et se soumettait à la volonté royale et paternelle de sa majesté.

Frédéric, à qui Müller avait dû, dès la veille, reprocher son hérésie, mit de lui-même le discours sur la grâce et la fatalité. Il exposa sa doctrine et provoqua son interlocuteur à la contredire. Müller cite ce passage de saint Pierre : « Le Seigneur Jésus a racheté ceux qui étaient effectivement damnés. » Le prince se montre surpris : il n'avait jamais vu, dit-il, ce passage de l'Écriture, qui lui paraissait prouver, en effet, que l'intention de Dieu est de sauver même les plus méchans des hommes. Müller invoque en outre des témoignages de saint Paul, non moins concluans. Le prince essaie de se défendre par des comparaisons : « L'arrangement des rouages d'une montre ne détermine-t-il pas le mouvement des roues? » — « Sans doute, répond le pasteur, mais ces roues n'ont pas une volonté pour résister. » — « La force du feu contre le bois n'est-elle pas nécessairement d'une seule sorte et d'un effet unique? » — « Oui; mais, si l'on trempe auparavant dans

l'eau une partie du bois, la force du feu ne sera plus unique. » Müller prend ensuite l'offensive : « Deux hommes sont tombés dans le fossé du château : à chacun, on jette une corde. On les avertit qu'ils n'ont qu'à la prendre, et que, par ce moyen, ils seront sauvés. Il y en a un qui ne veut pas prendre la corde; s'il n'est pas sauvé, c'est par sa faute. »

Pendant que le pasteur et lui discutaient en propos puérils la primordiale et obscure question de notre liberté, le prince ménageait habilement sa retraite. Il savait que le roi ne lui pardonnerait pas son entêtement dans l'hérésie. Il n'était pas encore rassuré sur son sort. De temps en temps, il se mettait à la fenêtre et regardait le tas de sable, qu'on avait laissé, et qu'il pria le gouverneur de faire enlever. A la fin, il confessa son erreur. « Il n'y a donc point de fatalité, dit-il, et seul je suis cause de la mort de Katte et de mon malheur. » Müller l'assura qu'il était sur le vrai chemin, et qu'il n'avait plus qu'à se laisser conduire par Dieu au vrai repentir. Alors le prince : « De tout mon cœur, si seulement il y a encore grâce pour moi, et si je n'ai de compte à rendre qu'à Dieu seul ! » Le pasteur continuait à ne parler que de Dieu : « Dieu vous a fait sentir sa colère pour vous forcer à crier vers sa grâce! » Mais Frédéric savait fort bien qu'avec Dieu il s'arrangerait toujours : « Je le crois aussi, reprit-il, mais je crains de ne pas rentrer en grâce, de ma vie, auprès du roi. »

C'est du roi qu'il voulait obtenir le pardon de ses péchés. Chaque fois que Müller parlait grâce de Dieu, Frédéric répondait grâce du roi. Il craignait que le pasteur ne lui cachât un horrible secret; il hésitait à lui poser la question précise, qui lui montait aux lèvres. Il tournait tout autour et cherchait à faire comprendre au prêtre son anxiété. A la fin, comme Müller s'obstinait dans les propos théologiques, il se risque : « Ne dois-je pas conclure de votre visite que vous voulez me préparer à la mort, moi aussi? » Müller a compris enfin; il se récrie et se donne toute la peine du monde pour retirer cette idée de l'esprit du prince : « Si et combien de temps Votre Altesse doit demeurer ici, cela dépend de Votre Altesse. » Frédéric, un peu rassuré, se met en prière. Plus calme, il demande au pasteur de rester encore auprès de lui, de coucher au château, s'il est possible, afin qu'il puisse le voir aussi souvent qu'il voudra et s'entretenir avec lui pour son édification. Müller obtint la permission de demeurer au château, dans un appartement au-dessus de la chambre du prince, qui n'avait qu'à frapper pour qu'il descendît.

Le brave homme croyait à la sincérité du repentir de Frédéric et de sa conversion. Il affirma au roi, devant Dieu, qu'il n'avait pas découvert en lui la plus petite trace de fausseté. Il le suppliait en

même temps de « faire bientôt briller un regard de sa grâce royale, » car il craignait que le prince, « par la crainte et attente des choses qui lui pourraient advenir, et par l'effet d'une tristesse persistante et croissante, ne tombât dans une dangereuse maladie d'esprit. » Le quatrième jour, il reçut et lut avec joie la réponse.

Le roi lui commandait de rester encore à Cüstrin, et d'adjurer le prince de rentrer en lui-même, et de confesser tous les péchés qu'il avait commis envers Dieu, envers le roi, envers lui-même et son honneur, car « emprunter de l'argent quand on sait qu'on ne pourra pas le payer, et vouloir déserter, cela ne vient pas d'un honnête homme, mais des enfers, des enfans du diable, ainsi point des enfans de Dieu. »

« Vous m'avez, sur votre conscience et devant Dieu, ajoutait-il, assuré que le prince, à Cüstrin, s'est converti à Dieu, que mille et mille fois il demande pardon à son roi, seigneur et père, de tout ce qu'il a fait, et qu'il a souffrance de cœur de ne s'être pas soumis de bon gré à la volonté de son père. Si donc vous trouvez le prince disposé à promettre cela fermement devant Dieu ; s'il est vrai que son cœur souffre de ses péchés ; si c'est sa vraie intention de s'améliorer sûrement et de la façon que je viens de dire, vous pourrez lui signifier en mon nom qu'à la vérité je ne puis encore lui pardonner tout à fait, mais que cependant, par une grâce qu'il ne mérite pas, je lèverai son arrêt, et je lui donnerai de nouveau des gens qui veilleront sur sa conduite.

« C'est toute la ville qui sera sa prison. Il n'en pourra pas sortir. Je lui donnerai, du matin jusqu'au soir, des occupations auprès de la chambre de guerre et des domaines, et du gouvernement. Il travaillera dans les choses économiques, recevra les comptes, lira les actes et fera des extraits. Mais, avant que cela n'arrive, je lui ferai faire le serment d'agir en toute obéissance, conformément à ma volonté et de faire en toute chose ce qui convient et appartient à un fidèle serviteur, sujet et fils. Mais s'il revire et se cabre de nouveau, il perdra la succession à la couronne et à l'électorat, et même, selon les circonstances, la vie... Je vous avertis de représenter au prince en mon nom que je le connaissais bien. Croit-il que je ne le connaissais pas? Il devrait être convaincu que je connaissais bien son méchant cœur.

« Si ce cœur n'est pas plié et changé, s'il demeure dans l'ancien état, s'il a l'intention d'abjurer ce serment, il se contentera de le murmurer, il ne l'exprimera pas d'une voix haute. Dites-lui donc en mon nom que je lui conseille, comme fidèle ami, de jurer haut et clair, et de se croire obligé à tenir son serment textuellement. Ici, nous n'entendons rien aux réserves mentales. Nous ne comprenons que ce qui est écrit. S'il veut violer et briser ce serment,

il n'aura plus d'excuse. Qu'il y pense bien. Qu'il contraigne et change son mauvais cœur par l'assistance divine; car il s'agit d'une chose importante et grave.

« Que Dieu le Très Haut donne sa bénédiction! Et, comme souvent, par des conduites merveilleuses, des chemins miraculeux, des pas amers, il conduit les hommes dans le royaume du Christ, qu'il ramène à sa communion ce fils inconsidéré! qu'il prosterne son cœur impie! qu'il l'amollisse et le change! qu'il l'arrache des griffes de Satan! qu'ainsi le veuille le tout-puissant Dieu et Père, en considération de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ses souffrances et de sa mort... *Amen*... »

Cette fois c'était bien la grâce, enveloppée dans un prêche véhément. Dès qu'il eut reçu la lettre, Müller se rendit chez le prince. Il le trouva lisant la Bible et plongé dans les profondeurs d'une méditation. Frédéric ne vit point sans doute sur la mine de Müller que celui-ci avait du nouveau à lui dire; autrement, il n'aurait pas commencé par faire au révérend un discours sur les mérites de notre Sauveur et la dette qu'à cause de sa mort nous avons contractée envers lui. Müller le laissa dire; il prit même occasion de cette effusion de piété, pour le presser de confirmer ses promesses d'amendement par un serment qui enlèverait au roi toute méfiance et mauvaise volonté. Le prince ne voyait pas où il en voulait venir, ni comment le roi lui rendrait sa grâce contre un serment. Le pasteur s'ouvrit enfin, et parla, cette fois, au nom du roi, comme il en avait l'ordre. « Est-ce possible? » s'écria le prince, dont les yeux se remplirent de larmes. Müller tira la lettre de sa poche et la lui mit dans les mains. Frédéric la lut, et vit enfin qu'il était sauvé.

Il commença par exprimer sa reconnaissance envers son père; puis il expliqua qu'il savait très bien ce que c'était qu'un serment, qu'il n'y fallait pas faire de réserve mentale, qu'il fallait, au contraire, le prêter dans le sens et esprit de celui qui l'avait prescrit. Certainement, il jurerait à haute et intelligible voix. Pour prouver qu'il prenait la chose au sérieux et voulait s'engager à fond, il exprima l'espérance que le roi ne prescrirait par la formule rien qui ne fût « paternel et acceptable; » il priait sa majesté de lui communiquer à l'avance ladite formule « afin qu'il ne précipitât rien, et pût se préparer en conscience, avec une suffisante réflexion, à bien prononcer et bien observer tous les points du serment. » Le bon Müller transmit cette prière au roi et la lui recommanda.

Il ne restait plus qu'à régler les formalités dernières de la mise en liberté du prince royal. Le roi les concerta avec Seckendorf et

avec Grumbkow. Seckendorf se donnait l'air empressé d'un sauveur. Pour achever le succès de son intrigue, il voulait faire croire que le prince devait son salut uniquement à l'intercession de l'empereur. Il n'en était rien. Frédéric-Guillaume a certainement pris son parti de lui-même. Les représentations venues de l'étranger n'auraient pas suffi à le déterminer. Quand il apprend par son ministre à Londres le sévère jugement de l'Angleterre sur l'exécution de Katte, il répond: « Quand même il y aurait cent mille Katte comme cela, je leur ferais couper la tête à tous ensemble... Tant que Dieu me laissera vivre, je me soutiendrai comme seigneur despotique, *als Herr despotique souteniren würde*... Les Anglais devraient savoir que je ne tolérerai jamais de co-régent à côté de moi. » L'empereur même aurait été très mal venu à vouloir jouer ce rôle. Au reste, il n'y prétendit pas, et son intervention fut discrète. Seckendorf avait bien envoyé à sa cour, dès le 2 octobre, le modèle d'une lettre à écrire par l'empereur en faveur du prince, mais il ne voulait rien presser. Il a eu la satisfaction de s'entendre supplier par son ennemie vaincue, la reine, qui lui a dit que l'empereur seul pouvait sauver son fils; il a répondu qu'il lui était impossible de se mêler des affaires de la maison royale, tant que le roi ne l'y autoriserait pas, sa majesté n'ayant pas besoin d'un secours étranger « pour se procurer son repos domestique. »

Quand il eut reçu la lettre impériale, il écrivit à Vienne qu'il la garderait jusqu'au moment où il serait sûr que le roi voulait pardonner. Il attendit en effet la permission du roi pour lui remettre la missive autographe de son souverain. Il est vrai que le roi déclara ensuite que son fils devait son pardon à l'empereur : « Pour le pardon du prince royal, écrit-il à son ministre à Vienne, nous avons considéré surtout l'intercession en sa faveur de Sa Majesté Impériale Romaine. » Mais il écrivit aussi à son ministre à Saint-Pétersbourg : « Pour le pardon du prince royal, nous avons considéré surtout l'intercession en sa faveur de Sa Majesté Impériale Russe. » Le grand Frédéric sauvé par le père de Marie-Thérèse, c'est donc une histoire à reléguer dans les légendes; mais il convenait au roi de Prusse, très irrité alors contre la France et l'Angleterre et ramené à sa ferveur impérialiste, de faire croire à son fils qu'il devrait à l'Autriche sa liberté et la conservation de ses droits à la couronne.

Il avait donc prié Seckendorf de régler lui-même les conditions de la grâce et de l'élargissement du prince. C'est Seckendorf qui lui avait proposé d'exiger le serment solennel, puis de mettre le prince en demi-liberté dans la ville de Cüstrin, en l'obligeant à travailler à la Chambre des domaines. Il avait demandé, en outre,

à être envoyé à Cüstrin avec les commissaires désignés pour recevoir le serment. Il pensait que nul ne serait mieux qualifié pour faire savoir au prince « que l'empereur, en véritable ami de Sa Majesté Royale, avait intercédé pour lui. » Mais Frédéric-Guillaume ne permit pas qu'un étranger parût dire le dernier mot d'une si grande affaire. C'est Grumbkow qu'il envoya, avec cinq autres généraux, à Cüstrin, où ils arrivèrent le 15 novembre.

Le lendemain, Grumbkow eut un long entretien avec le prince. Ce qui s'y passa, nous ne le savons point. Grumbkow était homme à dire juste ce qu'il fallait, à pleurer et à rire avec le prince, à le consoler et à le conseiller, à lui donner tort sur certains points et raison sur d'autres. Il lui a certainement promis son aide et son dévoûment pour l'avenir. Le prince était homme à tout comprendre, même les sous-entendus les plus subtils. Ces deux hommes avaient besoin l'un de l'autre, et leur conscience à tous les deux était docile aux mouvemens de leur intérêt; ils s'entendirent. Pour témoigner sa reconnaissance envers ce nouvel allié, le prince lui fit don, avec larmes et sanglots, du testament de Katte. Ce testament, il semble bien pourtant qu'il aurait dû le garder jusqu'à la mort.

Le 17 novembre, le prince prêta le serment « d'obéir strictement aux ordres du roi, de faire en toutes choses ce qui appartient et convient à un fidèle serviteur, sujet et fils. » Il souscrivait à l'avance, au cas où il retomberait dans les anciens erremens, à la perte de ses droits héréditaires. Il fut alors mis en liberté, avec la ville pour prison. Le général gouverneur lui rendit son épée, mais sans le porte-épée d'officier, car la grâce du roi n'allait pas jusqu'à réintégrer son fils dans l'armée. Les postes ne devaient pas sortir pour lui présenter les armes; il était défendu aux militaires de le saluer. Frédéric, sensible à ces marques d'indignité, adressa tout de suite à son père la prière de lui rendre sa qualité de soldat. Le roi lui répondit qu'un déserteur avait perdu le droit de porter l'uniforme, et il ajouta : « Il n'est pas nécessaire que tous les hommes fassent le même métier; tel doit travailler à devenir soldat; tel autre s'appliquer à l'érudition et à d'autres choses semblables. »

Puis il lui faisait entendre des paroles sérieuses et vraiment royales. Il fallait maintenant, disait-il, que le prince « apprît, en mettant la main aux affaires, qu'aucun État ne subsiste sans l'économie et une bonne constitution. Le bien d'un pays exige que le souverain lui-même soit bon économe et administrateur; autrement le pays demeure à la disposition de favorites et de premiers ministres, qui en tirent leur profit et mettent tout en confusion... Il

faut que le prince royal voie, par les exemples qui ne manquent pas, que la plupart des princes tiennent misérablement la maison, et que, même en ayant les plus beaux pays du monde, ils ne savent pas s'en servir, mais, au contraire, font des dettes et se ruinent.»

Ainsi finit la prison du prince royal de Prusse. Dans la lutte qui s'est engagée entre le père et le fils, tous les deux ont eu des torts graves; le père, en refusant à son fils le droit de vivre selon sa nature, et en étouffant dans cette jeune âme, par son odieuse brutalité, toute disposition à la piété filiale; le fils, en trompant son père, en intriguant contre lui, en ne l'aimant point, en provoquant sa colère par toute la conduite de sa vie. Tous les deux ont souffert : le père a été torturé par l'inquiétude, par l'incertitude de la décision et par la fureur; le fils, par la vue du sang de Katte, et par la crainte de mourir; mais ni l'un ni l'autre n'a droit à être plaint. Leurs souffrances ne sont pas de celles qui émeuvent; ils y gardent tous les deux, chacun à sa façon, un sang-froid surhumain, le père en arrangeant le drame, le fils en jouant son rôle comme il l'a joué. Le jeune homme a pleuré, sans doute, et crié, et il s'est tordu les mains, et il a demandé la mort au Seigneur Jésus, mais, le lendemain, il a commandé une poudre à son médecin : il a discuté avec une parfaite liberté, comme s'il y prenait un intérêt réel, la question de savoir si le Christ est mort pour tous les hommes ou seulement pour des élus. A travers la théologie et la métaphysique, il a glissé adroitement la préoccupation de son propre sort, interrogé le pasteur, insinué son repentir et les paroles les plus propres à fléchir le roi, sachant bien qu'elles seraient redites. Il n'a pas hésité à signer le pacte de réconciliation que lui offrait Grumbkow, et, comme gage de son amitié, il a remis à ce Grumbkow, un des auteurs de la catastrophe, les dernières lignes écrites par la victime. Bientôt nous entendrons dire que son altesse royale est « gaie comme un pinson. » Plus tard, Frédéric accusera Katte d'avoir été maladroit. Ce jeune homme est prêt pour les hasards et périls de la vie de prince; il est prêt pour la politique.

Dans une lettre où il rend compte au prince d'Anhalt de la façon dont il a « réglé la mauvaise affaire de Cüstrin, » Frédéric-Guillaume dit, en parlant de son fils : « S'il devient un honnête homme, ce sera un bonheur pour lui, mais j'en doute fort. »

ERNEST LAVISSE.

LA

THÉORIE DU NOMBRE

EN MATIÈRE DE POPULATION

I.

Incessamment renouvelée par les générations qui se succèdent, une nation se continue à travers le temps. Elle peut se maintenir et durer, malade guérir, abaissée se relever; elle a pour elle ce qui fait défaut à l'homme : la reconstitution de chacun de ses élémens. Sur le sol qu'elle occupe et qu'elle met en valeur, elle se recrute constamment, de nouveaux-venus reprenant l'outil tombé des mains lassées de l'artisan, la charrue, la plume ou le fusil de l'agriculteur, du savant et du soldat.

Pour qui la suit à travers l'histoire, pour quiconque étudie sans parti-pris, sans idées préconçues, les causes de sa grandeur et de sa décadence, ces causes apparaissent, de prime abord, multiples et complexes; mais cette multiplicité et cette complexité ne sont qu'apparentes et se peuvent ramener à des facteurs principaux, les mêmes pour toutes les races et pour tous les peuples. De l'harmonie de ces facteurs, de leur équilibre entre eux, découlent la grandeur et la prospérité d'une nation; de l'équilibre rompu, de la suppression de l'un de ces facteurs, résulte un état de malaise, de décadence et d'abaissement. Tous les

peuples disparus, tous les empires détruits ont péri par l'exagération persistante ou la destruction violente de l'un de ces facteurs dont l'ensemble fit leur force et leur durée.

Merveilleusement élastiques et souples, les organes par lesquels ces facteurs agissent et qu'ils mettent en mouvement s'adaptent aux exigences de la vie d'une nation. Souvent la prépondérance passagère de l'un d'eux n'est que la résultante de lois économiques ou sociales, prépondérance destinée à faciliter une évolution nécessaire. Ductiles et résistans comme ces barres de fer qui, se dilatant ou se contractant librement dans un espace scientifiquement calculé, supportent sans se rompre un poids énorme et, par leur jeu prévu, se prêtent aux brusques changemens de la température, ils se plient, eux aussi, aux conditions nouvelles, concentrant sur le point de résistance les forces communes, pour reprendre ensuite leur stabilité première. Ce ne sont là, dans la vie des nations, que des accidens passagers dont il importe de ne pas exagérer l'importance. Ils n'impliquent pas toujours un état de choses durable, ni un déplacement permanent des lois de l'équilibre.

A quatre facteurs principaux, communs à toutes les nations, à leur harmonie ou à leur désaccord, peuvent se ramener les causes en apparence multiples de leur élévation ou de leur chute. Ces quatre facteurs sont : 1° tout d'abord l'homme lui-même, la race, sa force physique, sa valeur intellectuelle et morale; 2° le nombre, et sa répartition sur l'étendue du territoire; 3° le sol, son aptitude à nourrir ses habitans, son relief orographique, les facilités qu'il offre pour la circulation intérieure et la défense extérieure; 4° enfin le climat, dont l'exagération dans un sens ou dans l'autre paralyse ou amollit l'activité de la race.

Par sa force physique, s'exerçant sur le sol, l'homme le met en culture, en tire sa subsistance et le défend; par sa valeur intellectuelle et morale, il étend son empire sur la nature, élargit son domaine, illustre son nom, accroît son prestige, ses jouissances et ses moyens d'action. Le nombre lui est nécessaire pour se maintenir et durer, pour accroître et perpétuer la race. Dans la couche large et profonde de la population se recrutent les capacités, l'élite intellectuelle qui dirige les masses, les éclaire et les élève. Proportionné à la superficie du territoire, le nombre est l'un des facteurs de la prospérité d'une nation; trop restreint, il est hors d'état de défendre ce territoire; excessif, il amène l'appauvrissement général, ou, par l'émigration forcée, la rupture des liens entre l'homme et la patrie. De l'harmonie du sol avec la race qui l'habite résultent la production normale, le travail soutenu, l'intel-

ligente exploitation des ressources naturelles, le bien-être général. Que le niveau intellectuel et moral baisse, que la force physique de la race décroisse, que la population tombe au-dessous du nombre que l'agriculture et l'industrie réclament et font vivre, que le sol s'appauvrisse et se stérilise, que le climat subisse des variations excessives et persistantes, la race s'étiole et meurt. Qu'une seule ou plusieurs de ces éventualités se produisent, l'état de malaise se déclare et persiste jusqu'à ce que l'équilibre rompu se rétablisse.

C'est ce qui arrive, dit-on, pour la France, car l'un des facteurs qui ont fait sa force et sa grandeur, le nombre, menace de lui faire défaut. Non que sa population décroisse, mais elle ne s'accroît plus dans la même proportion ; celle de ses voisins augmente alors que la sienne demeure à peu près stationnaire, et, l'imagination encore sous le coup des désastres de l'année sanglante, on en conclut que les jours de la France sont comptés. Sans nier le péril, on est cependant en droit de se demander s'il est aussi proche et aussi imminent qu'on le croit, si l'on ne prend pas un accident passager pour un mal permanent, si d'autres facteurs ne compensent pas cette cause d'affaiblissement, en un mot, si l'équilibre est véritablement rompu entre les facteurs essentiels de la vie de la nation.

Ces alarmes s'expliquent, si l'on tient compte que depuis près d'un demi-siècle une théorie nouvelle s'est fait jour, acclamée comme une révélation, et que la France vit en quelque sorte hypnotisée devant la théorie du nombre. Proclamée en 1848 la loi de l'État, le facteur unique et primordial, le nombre est devenu, sous le nom de suffrage universel, impeccable et infaillible, l'arbitre souverain, la voix du peuple, seul maître et seul écouté, aussi prompt cependant à juger qu'à se déjuger, acclamant la république qui portait de 220,000 à 9 millions le nombre des électeurs, nommant le prince Napoléon président par 5,434,226 voix, empereur par 7,437,216.

Ces reviremens ne sont pas pour surprendre. Ils sont de tous les temps et de tous les pays ; mais ce qui est pour étonner, c'est qu'une nation en aussi merveilleux équilibre que la nôtre avec son sol et son climat, laborieuse, économe, foncièrement honnête, intelligente et remarquablement douée, en arrive à tenir le nombre, qui n'est à tout prendre que la force brutale, s'il est la force, ce qu'il reste à prouver, pour le facteur le plus important de ceux qui concourent à sa prospérité ; qu'oublieuse des leçons de l'histoire et des enseignemens de son propre passé, elle attribue au nombre des vertus que le nombre seul n'eut jamais.

Si la théorie du nombre est devenue, en matière politique, le

credo de la génération qui l'a promulguée et qui s'éteint, la théorie du nombre est devenue, dans l'Europe entière, sous le nom de nation armée, le *credo* de la génération présente. Sous l'influence d'événemens encore vivans dans toutes les mémoires, on ne voit de défense possible, de sauvegarde et de salut que dans le nombre. On lui attribue la force et les vertus militaires : le courage, la discipline, la tactique. Dans ce domaine aussi il règne et triomphe; la théorie du nombre l'emporte et, selon le chiffre d'hommes que chaque État peut mettre sous les armes, on est prêt à affirmer que l'un a tout à craindre, que l'autre n'a rien à redouter et que le plus logique, avant d'en venir aux mains, serait encore de se compter.

Portée si haut, érigée en dogme, la théorie du nombre ne rencontre plus guère que de rares contradicteurs et de muets adversaires. On hésite à remonter certains courans, à réagir contre un ensemble de faits et d'idées dont, quoi qu'on en ait, on subit l'influence. Et cependant, ni l'histoire du passé ne sanctionne cette théorie, ni les faits présens ne la confirment.

Ce que l'une nous enseigne et ce que les autres nous montrent, c'est que le nombre est un des facteurs importans d'une nation, à la condition toutefois de se combiner avec d'autres facteurs : la force physique, la valeur intellectuelle et morale. S'il n'en était pas ainsi, les nations les plus nombreuses seraient aussi les nations prépondérantes, et il n'en est rien. L'Europe, avec 350 millions d'habitans, est supérieure à l'Asie, qui en compte 789, plus du double. La Chine, avec ses 400 millions, est inférieure à la France, onze fois moins peuplée, et l'Inde, avec 253 millions d'Hindous, est aux mains de l'Angleterre, qui n'a que 35 millions d'habitans. Les Pays-Bas n'ont qu'une population de 4 millions 1/2; ils détiennent cependant les Indes orientales et y gouvernent 40 millions de sujets.

Allègue-t-on la différence des races? Mais cela même est la condamnation du nombre en tant que nombre et la consécration de la supériorité intellectuelle. Il est hors de doute que les Hindous n'auraient, étant données leurs masses profondes, qu'à serrer leurs rangs pour étouffer les Anglais; et, qu'ainsi que l'écrivait un de leurs généraux, « avec des pierres et des bâtons, ils expulseraient l'Angleterre de chez eux. » L'armée coloniale anglaise, les fonctionnaires anglais, ne forment pas un total de 60,000 hommes dont une partie, recrutée sur place, est indigène. Une poignée de fonctionnaires et d'officiers gouverne l'Inde et y fait régner la *Pax britannica*. Mais cette poignée d'hommes qui fait la loi à ces centaines de millions possède, à défaut du nombre, le prestige, la

supériorité intellectuelle et morale, qui suppléent au nombre et dont le nombre subit l'ascendant.

Combien, au temps de César, Rome comptait-elle de citoyens? Le recensement de l'an 70 avant l'ère chrétienne en accuse 450,000. En décuplant presque ce chiffre, César n'en accrut pas la valeur; le recensement de l'an 28 en donne 4,063,000, mais sous le règne d'Auguste le nombre ne s'accroît que peu. A cette époque, où Rome atteignait l'apogée de sa grandeur, combien d'hommes pouvait-elle mettre en ligne? Vingt-cinq légions, 400,000 soldats, couvraient l'empire, qui, de l'Océan à l'Euphrate, mesurait 1,000 lieues de longueur sur 500 de largeur et comprenait quatre-vingt-sept provinces peuplées d'environ 100 millions d'habitans. « Un consul, écrivait le roi Agrippa, commande, sans un soldat, aux cinq cents villes d'Asie; 3,000 légionnaires suffisent à maintenir dans l'obéissance le Pont, la Colchide et le Bosphore, pays rebelles à toute autorité. Quarante vaisseaux ont rendu la sécurité aux flots inhospitaliers de l'Euxin, et la Cappadoce, la Bithynie, la Cilicie et la Pamphylie acquittent régulièrement le tribut sans qu'il soit besoin d'une armée pour les y contraindre. Dans la Thrace : 2,000 hommes; chez les Dalmates, les Espagnols et les Africains : une légion; en Gaule : 1,200 soldats, autant que la Gaule a de villes, telles sont les forces qui assurent l'obéissance de ces vastes et puissantes régions... Dieu seul a pu porter si haut la grandeur du peuple romain. Une révolte contre lui serait une révolte contre Dieu même. »

Si, plus tard, le nombre eut raison de Rome, ce ne fut pas parce que le nombre faisait défaut à Rome, qui, prodiguant le droit de cité, avait accru le chiffre de ses citoyens et celui de ses légions, mais parce que le facteur sans lequel le nombre est impuissant, le ressort patriotique, intellectuel et moral s'était détendu, et que le jour n'était plus où un centurion montrait avec orgueil son bouclier percé de cent vingt traits et l'ennemi en déroute.

Lorsque, quatre cents ans plus tôt, l'Asie déborda sur l'Europe, quelles forces la Grèce pouvait-elle opposer à Xerxès? Derrière lui marchaient quarante-six nations, formant un total de 2,640,000 combattans, suivis d'un nombre à peu près égal de servans et d'ouvriers. Contre cette avalanche de plus de 5 millions d'hommes qui, « sur leur passage, dévoraient les provinces pour apaiser leur faim, épuisaient les eaux des fleuves pour étancher leur soif » et menaçaient de submerger la Grèce; contre les mille vaisseaux des Perses, la Grèce ne put mettre en ligne que trois cent quatre-vingts trirèmes et moins de 100,000 combattans. Ils suffirent à sauver l'Europe et à rejeter l'Asie, vaincue, de l'autre côté du Bosphore.

Avec une armée qui ne dépassa pas le chiffre de dix légions, soit, en y ajoutant la cavalerie et les auxiliaires, un total de 80,000 hommes, César soumit les Gaules. « Il prit de force, dit Plutarque, résumant cette campagne audacieuse, plus de huit cents villes, soumit plus de trois cents peuplades, combattit, en différens temps, contre trois millions d'ennemis, sur lesquels un million périt en bataille rangée et un million fut réduit en captivité. » Et Clovis, plus tard, renouvelant ces exploits, entreprendra la conquête des Gaules avec cinq ou six mille guerriers.

Dans les grands événemens qui ont, à diverses reprises, décidé du sort du monde, le nombre n'apparaît que comme un facteur secondaire; il ne redevient important qu'alors que, de part et d'autre, il se combine, au même degré, avec les autres facteurs. On peut et on doit admettre qu'entre deux peuples égaux en nombre, en bravoure, en valeur intellectuelle et morale, la balance semble égale, mais là même il n'en est rien. Cette égalité parfaite est impossible; existât-elle, d'ailleurs, elle serait rompue au profit de l'un d'eux par l'adjonction de facteurs nouveaux. Suivant qu'il s'agira d'une rivalité d'influence politique, de suprématie commerciale, de prépondérance maritime ou militaire, ces facteurs varieront à l'infini. Ce seront, outre les institutions politiques, la capacité des hommes au pouvoir, la situation particulière de l'Europe et du monde, la nature des questions à l'ordre du jour, les sympathies ou les antipathies que chacune de ces nations inspire à ses voisins. Puis la situation financière, la souplesse et l'élasticité du crédit public, l'accumulation des capitaux privés, les ressources et les produits du sol, le chiffre de la marine marchande et l'état de la flotte, l'organisation de l'armée, la discipline, la valeur des hommes, la capacité des officiers, l'expérience des généraux, leur génie militaire; puis, enfin, le plus insaisissable de tous ces facteurs : le prestige du chef, la foi des soldats dans le succès.

De même que, dans le mécanisme le plus ingénieux, il suffit d'un rouage dérangé ou faussé pour paralyser l'action des autres, de même dans l'organisme politique il suffit d'une loi mal étudiée, d'une mesure intempestive, pour fausser le jeu et contrarier l'action de cet organisme. Non plus que la prépondérance commerciale, l'influence politique d'un état ne se mesure au nombre de ses habitans, mais à la sagesse, à l'habileté, à la prévoyance, à l'esprit de suite de ses gouvernans, au degré de confiance que leur accordent les masses, au sens pratique et à l'intelligence de ces dernières. Les états qui ont joué dans le monde, et en divers temps, le premier rôle politique, n'ont pas été les plus peuplés. Ni l'Espagne, sous Charles-Quint, ni la France, sous Richelieu, ni

l'Angleterre, sous George IV, n'ont dû leur suprématie au nombre de leurs habitans, et si, depuis, ce rôle semble avoir été dévolu pour un temps à la Prusse, la Prusse n'est pas le plus peuplé des états européens. Le nombre n'a été qu'un facteur très secondaire parmi ceux qui ont concouru à amener successivement ces états au premier rang et à en faire, temporairement, les arbitres du monde.

Ce n'est pas davantage au nombre que fut dévolue, en aucun temps, la prépondérance commerciale. Ni la Phénicie, ni la Grèce, ni Carthage ne possédèrent le nombre. Venise et Gênes ne l'eurent pas de leur côté; la Hollande fut et est encore l'un des états les moins peuplés du monde; l'Angleterre, dont le mouvement commercial annuel, de 15 milliards et demi, représente à lui seul plus du double de celui de l'Asie entière, n'a que 35 millions d'habitans à opposer aux 790 millions d'Asiatiques, et, pour nous en tenir à l'Europe, son commerce est à celui de la Russie dans la proportion de 15 à 2, alors que sa population est de 35 à 90. La Belgique, le plus petit des États de l'Europe, l'emporte encore, par son commerce, sur la Russie, l'Italie et l'Espagne, plus grandes et plus peuplées.

Si le nombre n'apparaît, ici encore, que comme un facteur secondaire, est-ce la richesse du sol qui constitue le facteur principal et compense l'infériorité numérique? Nullement; ni le sol de l'Angleterre, ni celui de la Hollande ou de la Belgique ne sont remarquablement fertiles. L'Asie, dont le mouvement commercial est inférieur à celui de la France, occupe sur la surface du globe une superficie quatre-vingts fois plus considérable, renferme une population deux cents fois supérieure et possède quelques-unes des plus fertiles régions du globe. Le Bresil, la Colombie, les états de l'Amérique centrale sont d'une incroyable richesse, et leur mouvement commercial n'atteint pas celui de la Suisse. Ces termes de comparaison peuvent se modifier et se modifieront très probablement; l'immigration et les capitaux européens mettront en valeur les ressources naturelles de ces pays et décupleront leur rendement, mais ce sera moins encore au nombre qu'à la qualité des immigrans que ces résultats seront dus, et, pour s'en convaincre, il suffit de l'exemple des États-Unis, peuplés par l'immigration et s'ingéniant aujourd'hui à en restreindre l'afflux.

C'est que les termes du problème sont changés, que les bras ne sont plus l'universel moteur, remplacés comme ils le sont par des millions de bras mus par la vapeur, alimentés par le charbon, toujours prêts et infatigables. Par une étrange contradiction, c'est au moment même où les conquêtes de l'intelligence humaine, où les plus merveilleuses applications de la science tendent simultané-

ment, et dans tous les domaines, à réduire à son minimum l'importance du nombre et à élever à son maximum celle de l'intelligence, que l'on proclame le nombre le facteur principal. Il semble qu'à côté de lui tout pâlisse et s'efface, que le moindre temps d'arrêt dans son accroissement soit une cause irrémédiable de ruine à bref délai, et que rien ne puisse compenser un ralentissement peut-être accidentel, à coup sûr qui n'est pas sans précédens et que tous les états de l'Europe ont plus ou moins vu se produire dans le cours de leur longue histoire.

Est-ce donc la première fois qu'une nation voit, non pas même se ralentir, mais s'arrêter l'accroissement de sa population, à la suite d'une violente secousse, au cours d'une évolution considérable? Les fluctuations de la population ne sont-elles pas soumises à des lois que la science économique a formulées et que les statistiques confirment? De tout temps il a existé un rapport étroit entre ces trois termes distincts : la population, la production et la consommation. Ce ne fut longtemps qu'une notion vague et confuse, entrevue par quelques hommes d'État, mais à laquelle manquaient des assises sérieuses, des données exactes et précises. Dans nos sociétés modernes, ce rapport étroit s'est accentué, et les statistiques ont mis hors de doute deux faits incontestables, à savoir que la population s'accroît quand la production de la richesse s'accroît; qu'elle tend à rester stationnaire alors que la moyenne de la consommation individuelle augmente.

C'est le cas pour la France; non pas que la France s'appauvrisse, mais que la moyenne de sa consommation et de ses charges s'est accrue. La production a augmenté, mais plus encore la consommation individuelle, le bien-être général, les besoins de confort et de luxe. Entre ces deux termes, l'équilibre est faussé, et les lourdes charges que la guerre et la paix armée font peser sur elle aggravent le malaise : il résulte de la disproportion des deux facteurs, de ce qu'ils ne suivent pas la même progression, de ce que l'un retarde sur l'autre, non de ce que l'accroissement de la consommation individuelle soit, en lui-même, une tendance regrettable et fâcheuse. Une population très nombreuse parce qu'elle consomme peu est une population misérable; mieux vaut pour un état une population moins nombreuse, mais aussi plus aisée, plus intelligente et plus cultivée.

Nous avons montré ici même (1) comment, dans l'évolution industrielle du commencement de ce siècle, la France, absorbée par les grandes guerres de l'empire, s'était vue distancée par l'Angle-

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er septembre 1887, *les Grandes Fortunes en Angleterre*.

terre, maîtresse de la mer et des marchés étrangers, seule à produire et à fabriquer, à vendre et à acheter, accaparant les débouchés et les capitaux, prenant une avance telle que la France n'a pu la rejoindre encore. La richesse générale en France s'est accrue plus lentement qu'en Angleterre; ses débuts ont été plus tardifs, ses progrès moins rapides, mais la répartition en a été plus heureuse, parce que plus équitable. Si la France n'a pas, sauf de très rares exceptions, les énormes fortunes de l'Angleterre, elle n'a pas non plus ses grandes misères; si la pauvreté s'y rencontre, le paupérisme y est plus rare et la densité de la population y est moindre.

Le niveau de cette densité pourrait s'élever sans danger. Il atteint son maximum en Belgique, où l'on compte 203 habitans par kilomètre carré. Il n'est que de 71 en France, et la France n'occupe, sous le rapport de la densité, que le sixième rang après la Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne. La densité de la population est l'étiage où se mesurent, non pas tant la richesse et la prospérité d'une nation, car à ce compte certaines régions de l'Asie l'emporteraient de beaucoup sur l'Europe, mais la proportion d'habitans que l'agriculture, le commerce et l'industrie font vivre. Dans la période primitive ou sauvage, il faut à l'homme de grands espaces pour subvenir par la chasse et la pêche à ses besoins; un kilomètre carré lui suffit à peine. Dans la période pastorale, le même espace peut nourrir trois ou quatre habitans; dans la période agricole, en Europe du moins, ce niveau s'élève et atteint de trente à cinquante habitans. Dans la période industrielle et commerciale, l'accumulation des capitaux, l'importation des alimens, la production sur place de la richesse, élèvent parfois, comme dans le Lancashire, région manufacturière, la densité jusqu'à plus de 700 habitans par kilomètre carré.

On voit ce qu'a de factice une pareille concentration qui dépeuple les campagnes au profit des centres manufacturiers, crée ces armées ouvrières qui oscillent entre le chômage forcé et la grève volontaire, que le paupérisme décime et que l'envie dévore. Elles sont forcément à la merci d'un événement politique ou d'une évolution commerciale qui, arrêtant brusquement la production, les plonge dans la misère. Leur nombre excessif cesse d'être une force, parce que la mesure dans laquelle les classes ouvrières contribuent à l'accroissement normal de la population est subordonnée, d'une part, à leurs moyens d'existence, que la concurrence rend plus incertains, et, de l'autre, à la somme de leurs besoins, toujours grandissans; le jour où ce nombre cesse d'être une force, il devient un danger.

Le temps d'arrêt subi par l'accroissement de la population en France date de l'évolution industrielle du début de ce siècle. Il se traduit surtout par la diminution des naissances, qui, de 32 par 1,000 habitans, sont tombées à 23, d'un peu plus de 1 million par an à 937,000, et ce ralentissement est surtout sensible dans les départemens riches, mais où la consommation individuelle a augmenté. On a longuement disserté sur les causes de ce temps d'arrêt, suggéré bien des mesures pour l'enrayer. Le mal est constant, on ne saurait le nier; le danger qui pourrait résulter de sa persistance n'est pas douteux, mais ce qui nous paraît douteux, c'est l'imminence du péril, et ce qui nous semble dangereux pardessus tout, c'est l'état d'esprit qu'il engendre, cette sorte de désespérance morbide, ces affirmations de décadence physique, morale et intellectuelle de notre race, que rien ne justifie et qui, tombant de haut, répercutées par tous les échos, ébranlent les plus fermes convictions et livrent la nation sans défense aux théories énervantes d'un pessimisme que l'on emprunte, pour nous l'inoculer, aux écoles philosophiques étrangères et auquel, de tout temps, le génie vigoureux et sain de notre race s'est montré réfractaire.

On proclame la vie un mal et la non-existence un bien ; on affirme que donner le jour à un enfant, c'est livrer volontairement une victime au malheur, que, partant, l'enfant ne doit à ses parens, devenus ses bourreaux, ni reconnaissance, ni affection ; que les parens doivent tout à ceux qui reçoivent d'eux, avec la vie, l'écrasant fardeau de souffrances et de maux dont elle se compose. A la loi naturelle, qui, portant l'homme à se créer un foyer et une famille, accroît ses charges et l'invite à redoubler d'efforts, le pessimisme oppose une loi nouvelle, qui, tout en laissant à l'homme le plaisir, non-seulement lui permet, mais lui enjoint, au nom d'un principe, de se dérober aux soucis de la paternité, qui flatte son égoïsme et substitue, chez la femme, le culte de sa beauté à l'instinct maternel.

De pareilles doctrines sont graves. Elles le sont d'autant plus que ceux auxquels elles s'adressent sont à l'âge où la préoccupation du présent l'emporte sur celle de l'avenir, où la lutte pour conquérir la fortune absorbe l'homme, et les distractions la femme, où les enfans, exigeant plus de soins, imposent plus de sacrifices, où l'on écarte comme importune l'idée du foyer solitaire et de la vieillesse sans postérité. Elles sont graves parce qu'elles ne s'adressent pas seulement à une élite capable, à tout prendre, d'en démêler la fausseté, mais qu'elles pénètrent dans les masses qu'un salaire incertain sépare seul de la misère et auxquelles on prêche un évangile nouveau.

De toutes les causes qui contribuent au ralentissement de la population, celle-ci, si elle n'est pas la cause primordiale, si elle n'est que le contre-coup d'autres causes, l'apologie d'un fait antérieur, est la plus redoutable; elle accélère le mouvement, et bien qu'entrée plus tardivement en ligne, son influence se fait puissamment sentir. Plus qu'aucune autre elle atteint la France dans les sources mêmes de sa vitalité, érigeant des paradoxes littéraires en dogmes, puisant sa force dans l'égoïste complicité de ceux auxquels elle laisse le plaisir en les affranchissant des devoirs.

C'est affaire aux moralistes de les combattre, à l'expérience de confondre leurs doctrines, au temps d'en avoir raison. Ce qui est pour rassurer, c'est que la logique et le bon sens reprennent toujours leurs droits, c'est qu'on se lasse de tout, même d'entendre prédire sa fin prochaine et vanter les charmes de sa décadence; c'est enfin que l'état d'esprit d'où procède cette religion nouvelle ne saurait durer. Il n'en est pas moins vrai qu'elle existe; qu'elle nous vient de l'étranger, qu'elle n'a pas encore réalisé le maximum du mal qu'elle peut faire et qu'il faudra du temps pour combler les vides qu'elle creuse. En attendant, il importe de ne pas se décourager, de rechercher dans quelle mesure la France est atteinte, et quels facteurs peuvent compenser le ralentissement d'accroissement de la population.

II.

L'histoire est là pour nous répondre, la science pour nous éclairer. La première nous dit que la France a traversé des épreuves plus redoutables grâce à sa merveilleuse unité, à « cette heureuse structure » qu'admirait Strabon et qui faisait dire à sir William Temple « qu'aucun royaume au monde n'était à ce point favorisé par la nature. » Elle est encore aujourd'hui, malgré ses épreuves récentes, ce qu'elle était alors. Elle a conservé les élémens constitutifs de sa puissance et de sa richesse; ni ses vertus militaires, ni son patriotisme, ne sont affaiblis. Si une guerre malheureuse, en lui enlevant deux provinces, lui a montré le danger de s'abandonner, elle s'est ressaisie, elle a payé sa rançon, réédifié son gouvernement effondré, réorganisé son armée détruite, relevé ses finances, rétabli son crédit et s'est courageusement remise à l'œuvre. Tout cela s'est fait en vingt années, malgré les luttes politiques et les fautes commises, par la seule force vitale du pays, par le travail, l'ordre et l'économie d'un peuple laborieux qui n'a douté ni de l'avenir ni de lui-même.

Certes, les prophètes de malheur ne lui ont pas manqué. On ne

cesse de lui dire qu'il est fini, et, comme Galilée devant ses adversaires niant le mouvement, il s'est contenté de marcher. Il a trouvé de l'argent pour tout, même pour les prodigalités, il a fait face à tout, aux menaces du dehors et aux complications du dedans, et sa vitalité puissante s'est affirmée plus vigoureuse, plus intense qu'en aucun temps de son histoire. Il a toujours pour lui la souple articulation de ses côtes et la fertilité de son sol, la flore et la faune des zones tempérées et de la zone méditerranéenne, ses plaines qui ne le cèdent en rendement qu'aux *terres noires* de la Russie et aux alluvions du Danube, ses voies multiples de communications. Il a pour lui les forces productives de la nature, lesquelles, mises en valeur par l'homme, créent la richesse.

Elle est, en France, moins inégalement répartie qu'ailleurs; l'aisance moyenne y est plus répandue, en revanche elle s'accroît moins rapidement, disséminée en plus de mains. Aussi la production de la richesse ne suit-elle pas, comme nous l'avons dit plus haut, la même progression que la consommation individuelle. Partout où ce défaut d'équilibre se produit, la population tend à devenir stationnaire, mais aussi le bien-être général s'accroît, et avec lui s'élève le niveau intellectuel. Si, comme l'affirment les naturalistes, les espèces animales inférieures se reproduisent d'autant plus rapidement qu'elles ont plus de peine à vivre, opposant ainsi, en vue de leur durée, le nombre aux difficultés de l'existence, alors que les espèces supérieures n'ont qu'une puissance de multiplication restreinte, il semble en être de même de l'espèce humaine, dont la vertu prolifique s'intensifie dans les régions de l'Inde et de la Chine les plus exposées aux famines et aux maladies épidémiques, en Europe dans les régions les plus pauvres, en France dans les départemens peu favorisés où la consommation est moindre.

Qu'il y ait corrélation entre ces facteurs, qu'aux progrès intellectuels corresponde une natalité moindre, cela ne paraît pas douteux. A un degré inférieur de culture intellectuelle la natalité s'accroît, de même qu'à un degré supérieur elle décroît; les deux termes extrêmes entre lesquels elle oscille ne sont pas encore déterminés par des observations assez étendues, mais ce qui est hors de doute, c'est qu'à un ralentissement de la natalité résultant d'une consommation accrue, ou, en d'autres termes, d'un bien-être plus général, corresponde un développement intellectuel supérieur. Le nombre cesse d'augmenter, mais la capacité moyenne augmente; or, plus que le nombre, cette dernière contribue à la grandeur et à la prospérité d'un État; elle est, au nombre, ce que l'esprit est à la matière, ce que l'élite est à la foule, elle la guide, et que la foule le veuille ou non, la gouverne.

C'est à cet autre facteur qu'il appartient de combler, non le vide

creusé, puisqu'il n'y a pas encore de vide, mais l'écart que constitue, à notre détriment, un accroissement plus rapide de la natalité chez nos voisins que chez nous. C'est aux facultés intellectuelles de la race qu'il faut demander de rétablir un équilibre légèrement faussé, sans négliger pour cela les remèdes que l'expérience peut suggérer afin d'enrayer un mal qui s'aggraverait en se prolongeant. Il ne serait, dès aujourd'hui, redoutable qu'à la condition de constituer, entre la France et ses rivales, une infériorité intellectuelle et morale de la première, une vitalité moins énergique et moins puissante. Comment l'admettre en présence de ce que la France a fait depuis vingt ans, en comparant ce qu'elle était à la fin de 1870 et à la fin de 1890, en se rappelant l'étonnant tour de force du centenaire, œuvre de la France laborieuse? Elle a, ce jour-là, montré aux peuples, ses hôtes, ce qu'elle savait et pouvait faire, combien fortement trempée était cette vieille race gauloise que ses détracteurs proclamaient finie, dénonçant au monde les vices qui, suivant eux, nous rongent et ce qu'ils appellent les irrécusables symptômes de notre décadence.

Ils puisent leurs argumens dans la théorie du nombre; ils l'invoquent pour justifier leurs assertions, nous opposant l'exemple de l'Angleterre dont la population a triplé en quatre-vingts ans, celui de l'Allemagne qui, en vingt années, de 1860 à 1880, a gagné 7,450,000 habitans, mais ce qu'ils négligent de nous montrer, c'est dans quelle proportion cet accroissement rapide des populations anglaise et allemande contribue à la prospérité et à la force de l'Angleterre et de l'Allemagne; ce qu'ils omettent d'indiquer, c'est jusqu'à quel point ce taux d'accroissement peut se prolonger sans atteindre et dépasser la limite où l'équilibre rompu entre la production de la richesse et l'augmentation de la population a pour conséquence le paupérisme.

Il y a là, en effet, une limite que l'on ne peut franchir sans danger. Il ne suffit pas d'accroître le chiffre de la natalité pour assurer les moyens d'existence des nouveaux-venus. Il faut aussi que la production alimentaire ou, à tout le moins, la production industrielle qui permet de combler le déficit de la production agricole nationale par des achats à l'étranger suive la même progression. Or en Angleterre comme en Allemagne cet équilibre est rompu; en Angleterre comme en Allemagne, l'industrie manufacturière ne fournit plus qu'un accroissement de richesse inférieur à l'accroissement de la population.

« En matière de population, écrivait ici même (1) M. Maurice

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 octobre 1882, *une Crise latente*.

Block, il y a, paraîtrait-il, un langage de convention qui permet d'examiner ce qu'on fera quand l'Angleterre aura 100 millions d'habitans et l'Allemagne 150 millions; on oublie de se demander s'il y aura jamais dans ces pays de quoi faire vivre ces millions d'habitans et, par conséquent, si nous avons réellement à craindre d'être écrasés par nos voisins. Si nos voisins se multiplient plus vite que nous, ils arriveront plus tôt à la limite au-delà de laquelle on est sûr de rencontrer la misère. Quand toutes les carrières sont encombrées, quand la vie est difficile et les denrées chères, la vieillesse est précoce, il y a relativement plus d'enfans que d'adultes. Nous avons sous les yeux un tableau où les habitans de six pays sont classés par âges et ces pays sont rangés d'après le nombre des enfans d'un jour à cinq ans. Sur ce tableau, la France figure en tête avec le moindre nombre, la Prusse ferme la série avec le nombre maximum. Eh bien! voyez: sur 10,000 habitans la France compte, il est vrai, 929 enfans au-dessous de cinq ans et la Prusse 1,510; en revanche, la France a 4,752 Français adultes contre 3,611 Prussiens adultes. Cette comparaison n'est-elle pas éloquente? La France a proportionnellement plus d'adultes que n'importe quel autre des six pays. Pour les hommes, il ne s'agit pas de naître, mais de vivre, et la place est limitée. »

On ne saurait trop le redire, l'espace limité rend plus âpre, plus difficile cette lutte pour l'existence dans laquelle les plus faibles succombent. Cette théorie du nombre qui fait du nombre le facteur principal et, de la densité de la population, le critérium de la force et de la puissance d'un état, ne tient compte que des masses et non des unités qui les composent, de leur chiffre et non de leurs besoins. Elle oublie qu'à un certain niveau de densité, les unités qui composent ces masses ont peine à vivre, que le nombre des prolétaires grossit et, avec lui, la misère, et que, loin d'être une force pour l'état, ces masses constituent un péril pour la société.

Quand ce niveau est atteint, l'émigration se produit, émigration forcée dont le courant tend à rétablir l'équilibre rompu, sous peine pour une nation de vivre sur son capital, partant de s'appauvrir. Depuis vingt ans, ce mouvement d'émigration qui indique la limite précise où l'accroissement de production n'est plus en rapport avec les besoins de la consommation, a considérablement augmenté, au point que les États-Unis, saturés par le flot de l'émigration européenne, après l'avoir encouragée, avisent aux moyens de lui fermer leurs portes.

De là, de cet ensemble de faits et de circonstances favorisés par d'autres qu'il nous reste à préciser, est né ce mouvement d'expansion coloniale qui est l'un des signes caractéristiques de notre

époque et qui entraîne hors d'Europe les nations européennes. Ici encore, de par la théorie du nombre, on prétend condamner la France à l'abstention, oubliant que le nombre n'est, ici encore, qu'un facteur secondaire et que les grandes puissances coloniales, l'Angleterre, la France, la Hollande, l'Espagne, ne sont pas les états les plus peuplés du monde.

III.

L'humanité obéit dans ses évolutions à des lois économiques, sociales et politiques. L'expansion coloniale actuelle est une de ces évolutions. Elle a pour point de départ l'accroissement de la population en Europe, la nécessité de se procurer au dehors la terre qui fait défaut, d'ouvrir à la production industrielle des débouchés sans lesquels cette production s'immobiliserait en une mer stagnante, sans écoulement et sans issue, en un encombrement sans nom de produits sans demandes, dépassant tous les besoins. A cette double cause, économique et sociale, s'en ajoute une autre, d'ordre politique, qui a donné au mouvement d'expansion coloniale un irrésistible élan.

Presque simultanément deux grandes successions se sont ouvertes : l'Afrique, le continent noir, exploré par de hardis voyageurs qui en ont dévoilé les mystères et révélé les ressources ; l'Océanie, qui se dépeuple et dont les terres fertiles et le climat salubre offrent aux colons européens un vaste champ d'exploitation. Ici, comme partout ailleurs, l'Angleterre a pris les devans, la meilleure et la plus grosse part en Afrique : le Cap, les comptoirs de Sénégambie et de Guinée. Solidement assise, elle attend les événemens, prête à en profiter, à étendre son domaine colonial, le plus riche et le plus vaste du monde déjà, peuplé de 300 millions d'habitans, que 100,000 hommes de troupes régulières, 73,000 pour l'Inde, 27,000 pour toutes les autres colonies, maintiennent dans l'obéissance.

Si l'Angleterre a commencé, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Portugal, l'Espagne, ont suivi. La France elle-même, mieux inspirée qu'on ne le croit et déjà fortement établie en Asie, en Afrique, en Océanie, a obéi à ce mouvement d'expansion coloniale. D'aucuns l'en ont blâmée. Ni sa population presque stationnaire, d'ailleurs, d'humeur sédentaire et attachée au sol, ni la situation politique que lui avaient faite de récens événemens n'autorisaient, disait-on, ses ambitions lointaines. Le plus sage était de se tenir à l'écart du mouvement qui emportait l'Europe au dehors, de se replier sur elle-même, de concentrer à l'intérieur ses ressources et ses forces

dans l'attente du choc inévitable. L'heure était mal choisie, ajoutait-on, pour étendre un domaine colonial qu'elle serait impuissante à peupler, inhabile à administrer; le nombre lui manquait et, sans le nombre, toute colonie est une charge quand elle n'est pas un danger.

Si plausibles qu'ils paraissent, ces argumens ne sont pas pour convaincre. Tout d'abord la France, en obéissant au mouvement d'expansion coloniale qui emporte l'Europe, ne choisit ni l'heure ni le moment. L'heure sonne à l'horloge du temps. Si la France l'eût devancée, on eût pu l'accuser d'imprudence; si elle la laisse passer, elle ne la retrouvera plus. L'Europe se partage l'Afrique et convoite l'Océanie; le partage fait sans elle, il ne lui restera plus que la guerre pour rétablir un équilibre rompu à son détriment. En consolidant son empire colonial en Asie, elle n'a fait que réparer en partie les fautes commises au siècle dernier, fautes qui lui ont coûté l'Inde devenue terre anglaise, et qui menaçaient de faire de l'Asie un fief anglais et russe. En se fortifiant dans l'Océanie, elle ne fait que réserver l'avenir et les droits que lui donnent les sympathies qu'elle a su se concilier dans ces régions du Pacifique.

On oublie aussi, en alléguant l'état stationnaire de la population française et la prétendue incapacité colonisatrice que dément son histoire, qu'il est deux sortes de colonies : les colonies de peuplement et les colonies de gouvernement; que les colonies de peuplement sont les plus rares, et qu'en parlant de colonies c'est à celles-ci que l'on fait toujours allusion. Elles sont rares, disons-nous, et nous ajouterons qu'elles sont presque toutes prises. En Asie, la Sibérie est aux mains de la Russie; en Océanie, l'Australie est aux mains de l'Angleterre. Ce sont l'une et l'autre des colonies de peuplement par excellence, d'immenses espaces vides d'habitans, de vastes réservoirs d'immigration. En Afrique, certaines régions semblent destinées à devenir, elles aussi, des colonies de peuplement, mais ce ne sont, à coup sûr, ni l'Algérie, que nous occupons, ni la Tunisie, que nous protégeons. En Amérique, tout est pris. L'Espagne, l'Angleterre et la France ont colonisé ces terres lointaines qu'occupent leurs descendans et où le Canada atteste hautement les qualités colonisatrices et les vertus prolifiques que l'on conteste à notre race. En 1763, le Canada ne comptait que 70,000 habitans de race française; le recensement de 1881 en a relevé plus de 1,200,000.

Par colonies de gouvernement, nous entendons celles déjà peuplées par une race différente, gouvernées et administrées par une race supérieure. Elles composent l'empire colonial de la France:

l'Algérie et la Tunisie, les Antilles et la Guyane, l'Indo-Chine et nos possessions océaniennes; elles couvrent une superficie de 3 millions de kilomètres carrés renfermant une population de 30 millions d'habitans. Par leur étendue et leur population, par leur importance et leur richesse, elles font de la France la seconde puissance coloniale du monde, le premier rang appartenant sans conteste à l'Angleterre. Le nombre n'apparaît ici que comme un facteur secondaire; sur ce total de 30 millions d'habitans qui peuplent nos colonies on ne compte que 500,000 Français, soit un soixantième, mais dans l'Inde anglaise, sur 269,477,728 habitans on ne compte que 89,798 résidens anglais. La disproportion est bien autre, et l'Angleterre, moins peuplée que la France, étend son empire colonial sur une population décuple de celle de nos possessions. Quelle réfutation plus éclatante de la théorie du nombre, appliquée aux colonies, que le simple rapprochement de ces deux chiffres : population de la Grande-Bretagne 35,241,482, population de son empire colonial 300 millions!

D'autres facteurs que le nombre interviennent donc, assez puissans, assez efficaces pour rétablir l'équilibre entre des chiffres aussi disproportionnés, pour compenser une aussi formidable infériorité du facteur que l'on tient pour le premier de tous. Ces autres facteurs, chacun les connaît; on les a vus à l'œuvre, l'histoire nous les montre à chaque page, forces vives d'une nation, incessamment actives dans leurs combinaisons infiniment variées. A l'opposé du nombre, elles sont insaisissables et impondérables. On ne pèse, ni ne mesure le patriotisme, la foi religieuse, la force morale, la capacité intellectuelle, la volonté, l'énergie; elles échappent à tous les calculs et l'on n'en est plus à compter combien de fois, dans tous les domaines, elles ont eu raison du nombre. L'Europe leur doit sa supériorité, comme Rome leur a dû l'empire du monde et la Grèce sa grandeur. Si une poignée d'administrateurs et quelques milliers de soldats maintiennent dans la paix et dans l'obéissance des millions d'hommes d'une autre race, c'est que cette poignée d'administrateurs et ces milliers de soldats sont d'une race supérieure, que la valeur intellectuelle et la science politique des uns, la froide bravoure et la discipline des autres paralysent les résistances et que, contre elles, le nombre est un facteur impuissant, conscient de son impuissance.

Ces forces, la France les possède au plus haut degré. A les reléguer à l'arrière-plan, elle ne saurait que se diminuer et renier les élémens de sa grandeur. En tout temps elle les eut pour elle, en aucun temps elle n'eut le nombre de son côté. Ce que l'on peut lui reprocher, c'est de n'avoir pas su tirer d'elles ce qu'elles pou-

vaient donner, c'est, en matière coloniale surtout, d'avoir dédaigné les enseignemens du passé et les leçons du présent. Contrairement aux uns et aux autres, on a tendu à l'excès les rouages d'une administration paperassière et tracassière, on a voulu appliquer aux colonies lointaines les méthodes gouvernementales d'un fonctionnarisme à outrance. On a multiplié les emplois et les places, plus soucieux de faire un sort à des protégés que de confier à des mains sûres l'avenir de nos colonies.

Puis notre centralisation excessive tend de plus en plus à faire affluer les capacités au centre, où elles se paralysent, et à faire refluer les médiocrités aux extrémités, où les fautes commises sont aussi plus difficiles à réparer. Le contrôle y fait défaut, le pouvoir est plus étendu, l'abus que l'on en peut faire moins surveillé. Plus clairvoyante, l'Angleterre est aussi plus habile. Les emplois lointains y sont la route des honneurs et de la fortune. Investis de grands pouvoirs, mais sentant peser sur eux une lourde responsabilité, ses agens coloniaux, ses administrateurs largement rétribués connaissent la race qu'ils gouvernent. Soigneusement triés parmi ceux qui ont donné sur place et dans les rangs inférieurs des preuves de capacité, ils constituent ce noyau d'hommes capables, expérimentés, qui tiennent dans l'obéissance l'Inde soumise et domptée.

Nous n'aurions qu'à gagner à l'imiter, à cesser de faire des fonctions lointaines le refuge des déclassés ou des politiciens décavés, à n'écarter, au nom de passions politiques éphémères, aucune de nos forces vives, et sous le misérable prétexte de rancunes religieuses, à ne pas rejeter le concours de nos missionnaires catholiques. Pour qui les a vus à l'œuvre, la France n'a pas d'aides plus dévoués ni plus efficaces. Si peu nombreux qu'ils soient, ils valent, pour elle, plus et mieux que des bataillons, et ce témoignage que je leur rends ici n'est pas celui d'un co-religionnaire, mais celui d'un protestant, témoin pendant quatorze années de leurs incessans efforts pour civiliser et moraliser une race inférieure, pour l'élever à eux qui se sacrifiaient et mouraient pour elle.

Ainsi fit dans une île de l'archipel hawaïen un modeste prêtre, un pauvre missionnaire que j'ai beaucoup connu. Tout un peuple l'a pleuré; on a fort parlé de lui en Angleterre, assez peu en France; cet homme fut cependant un héros et un martyr, et sa courte histoire mérite d'être rappelée.

Il avait nom Joseph Damien; il naquit à Louvain en 1840. Quelle tristesse cachée, quelle blessure inconnue de la vie, le décidèrent à rejoindre à Honolulu la mission catholique française? Il ne l'a dit à personne, son secret est resté entre Dieu et lui. Quand de pareils

hommes sont las de l'existence, ils trouvent toujours une noble cause pour laquelle mourir. Le père Damien s'offrit pour évangéliser les lépreux de l'île de Molokaï.

Dans une vallée inaccessible par terre, abordable par mer seulement, ces malheureux sont cantonnés, isolés à jamais du reste du monde. Le père Damien sollicita et obtint de l'évêque d'Arathie la permission de s'enfermer dans cet enfer. Il y vécut seize années, évangélisant et catéchisant, adoré de ces malheureux, auxquels il parlait de l'au-delà. Un homme qui donne sa vie pour sa foi a le droit d'être écouté. Longtemps on crut qu'il braverait impunément le fléau; lui, n'en croyait rien; peut-être ne le désirait-il pas. Quand la mystérieuse gangrène l'envahit, sentant ses jours comptés, il redoubla d'efforts. Sans une plainte il assista pendant trois années à la lente décomposition de son être, vit s'écailler ses ongles et se détacher ses doigts. Maître d'école, magistrat, charpentier, jardinier, souvent même fossoyeur et avant tout prêtre, il poursuivit son œuvre jusqu'au bout, donnant à seize cents lépreux l'exemple d'un indomptable courage, d'une résignation sereine et d'une compassion divine.

Qui dira ce qu'il pansa de plaies, ce qu'il releva de cœurs abattus, ce qu'il consola de désespérés? Ces lépreux l'aimaient, se sentant aimés de lui d'un amour infini qui le faisait se condamner à une mort lente, hideuse entre toutes, pour vivre auprès d'eux et les entretenir des promesses éternelles. A bout de forces, rongé par le mal, n'ayant plus figure humaine, quand ses lèvres tuméfiées et sa langue ulcérée refusèrent d'exprimer sa pensée, étendu sur sa paillasse, sans regard et sans voix, il leur prêcha son dernier et muet sermon, montrant à ces malheureux comment savait mourir un disciple du Christ.

Il n'est pas de dévoûmens inutiles. L'Angleterre se propose d'élever à la mémoire de cet apôtre des lépreux un monument digne de lui en fondant aux Indes, où la lèpre fait de terribles ravages, un hospice qui porterait son nom. Dans l'archipel hawaïen les indigènes parleront longtemps du modeste prêtre de Louvain, de celui qu'ils appellent le *prêtre français* de Molokaï. Enrôlé volontaire dans les rangs de notre mission, le père Damien a vécu et est mort sous les plis de notre drapeau. Son héroïsme a conquis à la France bien des sympathies dans cette Océanie lointaine sur laquelle l'Europe déborde. En repoussant de pareils concours, on commettrait une faute irréparable.

Résumons-nous maintenant.

Nulle part dans l'histoire nous ne voyons la suprématie, même militaire, dévolue au peuple le plus nombreux. Dans tous les do-

maines, qu'il s'agisse d'art ou de science, de politique, de commerce ou d'industrie, de navigation ou de guerre, de conquêtes intellectuelles ou matérielles, il semble que le nombre ne soit qu'un facteur secondaire, par lui seul impuissant. Les nations les plus nombreuses n'ont été ni les premières ni les plus fortes. Elles ont été vaincues, asservies par de moins nombreuses, et l'histoire universelle semble n'offrir qu'une interminable série de minorités triomphantes et de majorités assujetties.

Est-ce à dire que le nombre soit un facteur négligeable? Nullement; mais il n'a toute sa valeur qu'à la condition de se combiner avec d'autres facteurs d'ordre intellectuel. Un temps d'arrêt dans son accroissement normal, régulier, ne constitue un danger grave que s'il correspond lui-même à un abaissement intellectuel, physique et moral de la race. S'il n'en est pas ainsi, ces facteurs à eux seuls peuvent longtemps maintenir la race en équilibre et lui permettre d'attendre le moment où, les causes temporaires, politiques, économiques ou sociales, qui font obstacle à l'accroissement de la race disparaissant, cet accroissement reprendra son cours.

Tel nous paraît être le cas de la France. S'il est utile et sage d'appeler son attention sur le temps d'arrêt de sa population, d'en signaler les périls et d'en chercher les remèdes, il serait donc dangereux d'ériger en dogme la théorie du nombre, d'assigner au nombre le premier rang et de le tenir pour le facteur principal. Comment d'ailleurs agirait-on d'une manière effective sur l'accroissement de la population? Parmi les moyens qu'on en propose il n'y en a guère jusqu'ici de pratiques. S'il est possible et facile même, comme le disait le docteur Rochard, de diminuer la mortalité, on n'a pas trouvé le secret d'augmenter la natalité : elle dépend évidemment d'un concours de causes ou de conditions qui nous échappent. Mais il était bon de dire, et c'est tout ce que nous avons voulu, que, s'il est un élément de la grandeur des nations, le nombre n'en est pas le seul, ni peut-être le plus important, et qu'en conséquence il faut se préoccuper de la « dépopulation de la France, » mais il ne faut s'en montrer ni effrayé ni découragé; il ne faut pas croire surtout que la destinée d'un grand pays dépende de quelques milliers d'hommes de plus ou de moins.

C. DE VARIGNY.

LA

RÉVOLUTION DE BUENOS-AYRES [1]

La République Argentine a traversé, il y a quelques mois, une crise violente, dont les surprenantes péripéties ont dû laisser les lecteurs français fort perplexes. La révolution qui a ensanglanté les rues de Buenos-Ayres offre, en effet, des contrastes d'une rare originalité. Inaugurée par un coup de force, elle fait d'abord étalage d'appareil militaire, de fusils et de canons. Elle est refoulée sur ce terrain contre toute attente, mais révèle sa puissance précisément après avoir mis bas les armes. Quand on la suppose finie, elle balaie ses vainqueurs par une poussée irrésistible d'opinion. Ce n'est pas tout : cette émeute, partie d'une allure enragée, s'incline en plein combat vers un dénoûment légal. Elle renverse un gouvernement sans ébranler les institutions. Au rebours de toutes les émeutes, les insurgés ont pour alliés dans celle-ci le commerce, l'industrie, la haute banque, le clergé, les intérêts conservateurs. Voilà bien des anomalies qui méritent explication, et dont en France on a lieu de désirer de se rendre compte par d'autres sentimens que ceux d'une simple curiosité rétrospective. Il est bon qu'on y soit exactement renseigné sur un pays où nos compagnies sont en train de construire plus de 2,000 kilomètres de chemin de fer et où, sous des formes diverses, nos capitaux se trouvent engagés pour près de 1 milliard.

(1) L'intérêt d'actualité que présente cette relation, écrite par un témoin oculaire, nous engage à l'accueillir, tout en faisant nos réserves sur quelques-unes des appréciations de l'auteur. (N. d. l. R.)

I.

On aurait pu croire qu'en 1880, la République Argentine avait fermé l'ère des révolutions. On se rappelle qu'à cette époque Buenos-Ayres fut proclamée à son corps défendant capitale de la nation. Avant cet événement, l'organisation politique du pays avait quelque chose de précaire pour bien des raisons. Les quatorze provinces de la confédération présentaient au point de vue soit de la richesse, soit des tendances de l'esprit public, des différences trop accentuées pour que la politique y fût envisagée de la même façon. La province de Buenos-Ayres avait près de 1 million d'âmes, un budget opulent, et tenait en main la clé du commerce maritime. Celle de Jujuy avait 60,000 habitans et des ressources tellement restreintes que, lorsqu'elle avait payé son gouverneur, ses ministres, ses deux chambres législatives, ses tribunaux et tout son fastueux appareil de province souveraine, il ne lui restait pas de quoi réparer une route, relever une église en ruines ou payer un instituteur primaire. Le gouvernement national faisait face aux dépenses provinciales les plus urgentes, ce qui l'épuisait sans contenter personne. Il arrivait là comme dans les familles où il y a des parens pauvres : on a beau les secourir, ils restent aigris contre l'injuste fortune, qui a comblé de ses dons des cousins moins méritans à leur gré. Ce n'est pas des subsides qu'ils voudraient, c'est un changement de rôles. Ce n'eût encore été rien; en pareille matière, les froissemens qui résultent de la comparaison des situations respectives sont secondaires, si on les rapproche de ceux qu'occasionne la disparité des horizons intellectuels. Les provinces riches, largement ouvertes aux marchandises, aux émigrans et aux idées d'Europe, avaient sur le rôle du gouvernement des notions qui ne ressemblaient en rien à celles de besogneuses agglomérations émergeant à peine des limbes de l'époque coloniale.

Aux débuts mêmes de l'histoire argentine, ces contrastes trouvent leur expression dans les deux partis qui sont en présence, les unitaires et les fédéraux. Il ne faut pas prendre ces noms au pied de la lettre. Les uns et les autres se rattachaient au principe d'une fédération républicaine. On peut même dire que les fédéraux étaient plus autoritaires et penchaient vers la dictature toutes les fois qu'ils en trouvaient l'occasion. Ce n'était pas sur une formule théorique que portait le différend. Sans doute, les unitaires ne séparaient pas de l'espérance d'une patrie homogène et forte leur conception du droit démocratique; mais ils pensaient que la plus sûre garantie de l'exécution de ce programme était dans le libre jeu des autonomies locales. Ils procédaient directe-

ment de la France révolutionnaire, mais de la France de la constituante, avant la centralisation à outrance : c'étaient des girondins. Quant aux chefs des fédéraux, ceux bien entendu de la première moitié du siècle, ils s'étaient improvisés partisans des petites souverainetés sans y chercher malice. C'était un théâtre à souhait pour leurs aptitudes et leurs appétits. Ils font penser aux tyranneaux des républiques italiennes du xve siècle. Ils n'allaient pas du reste, et pour cause, chercher leurs inspirations si loin. Ils les puisaient dans une tradition plus proche et toute chaude, celle de la tribu indienne ; ils en avaient hérité de première main les instincts de rapine et de cruauté. Ils avaient pour séides tous ceux dont les tendances se ressentaient de cette origine, et ce n'était pas le petit nombre. Aussi, don Domingo F. Sarmiento, qui a consacré un beau livre aux luttes au milieu desquelles s'est forgée par le fer et le feu la nation argentine, les a-t-il caractérisées à l'emporte-pièce, selon son habitude, dans le titre même de l'ouvrage. Il n'a eu garde de l'intituler : « Unitaires et fédéraux, » il l'a appelé : *Civilisation et Barbarie* (1).

Jusqu'en 1852, c'était bien de cela qu'il s'agissait. Depuis lors, les choses ont changé. La sévérité de cette antithèse serait aujourd'hui injuste jusqu'au ridicule, si on l'appliquait aux chefs éclairés qui ont succédé aux anciens *caudillos* du parti fédéral. Celui-ci aurait même cessé depuis longtemps d'être un groupe politique, si les unitaires, après la chute de Rosas, n'avaient relégué dans un rigoureux ostracisme jusqu'à la deuxième génération tout ce qui, de près ou de loin, avait eu des attaches avec le dictateur. Celui-là conserva les cadres du parti, qui n'avait plus de fédéral que le nom. Lorsqu'il escalada enfin le pouvoir, il n'avait d'autre idée que d'accomplir avec d'autres hommes le même programme que ses adversaires. Ce qui prouve bien qu'unité et fédération n'avaient rien à voir dans l'affaire, c'est qu'il s'empressa, une fois le maître, de confisquer Buenos-Ayres pour en faire la capitale nationale, ce qui était de la politique unitaire au premier chef. Il est vrai que la province de Buenos-Ayres, en 1852, par haine de ce que l'on appelait alors la politique fédérale, s'était déclarée république indépendante, ce qui était pousser à ses dernières conséquences le principe fédéraliste de l'autonomie des états. Le plus curieux, c'est que ces événemens contradictoires, où chaque parti empruntait à tour de rôle la cocarde du voisin, ont convergé, en somme, vers le même résultat, l'établissement d'une confédération d'etats auto-

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 novembre 1846, l'étude sur *l'Américanisme, la Société argentine*, par M. Charles de Mazade.

nomes, mais solidaires. C'est là l'organisation définitive vers laquelle le peuple argentin s'achemine à travers les erreurs et les passions où son inexpérience l'entraîne.

Si les nouveaux fédéraux ne différaient guère des anciens unitaires comme doctrine de gouvernement, ils n'en avaient pas moins, quand ils prirent à leur place la direction du pays, un passé fâcheux à faire oublier. D'abord, la république ne leur devait aucune gratitude pour les surprenans progrès qui avaient fait en un demi-siècle d'une vaste, mais pauvre et sauvage colonie espagnole, une jeune nation pleine d'avenir. La guerre d'indépendance, depuis le premier coup d'éclat à Buenos-Ayres jusqu'au départ du dernier soldat espagnol du continent sud-américain, avait été menée par des chefs nettement unitaires. Les sages institutions élaborées depuis la proclamation de la république jusqu'à la chute de Rivadavia, c'est à des unitaires qu'on les devait. Avec l'avènement de Rosas, on retourne au chaos, on tombe dans la nuit. Le noble emblème du drapeau bleu et blanc orné d'un soleil, où les paladins de l'émancipation avaient symbolisé l'astre de la liberté montant dans un ciel orageux et dissipant les nuages, devient une amère dérision. Or cette époque lugubre avait pour devise une formule officielle qui s'inscrivait en toutes lettres en tête des actes publics, des décrets, des proclamations. C'était celle-ci : Mort à ces sauvages, à ces dégoûtans unitaires! *Mueran los salvages, asquerosos unitarios!*

Quand ces êtres dégoûtans ressaisissent la prépondérance, dans la province de Buenos-Ayres d'abord, puis dans toute la république, c'est comme une nouvelle aurore. La vie renaît, les perspectives de l'avenir s'éclairent. On s'appelle, on se répond, on sent qu'on avance. En effet, on avançait rapidement. Le général Mitre, par une politique libérale et ferme, par une guerre extérieure glorieuse, concilie et pondère les forces disparates, dégage nettement des antagonismes locaux l'idée de patrie. Sarmiento continue cette œuvre dans le même esprit en y ajoutant comme contingent personnel sa préoccupation constante des progrès de l'enseignement, surtout de l'instruction primaire. La république sortit de leurs mains transformée. C'étaient des unitaires pur-sang.

Du docteur Avellaneda, qui vint ensuite, on ne saurait dire s'il était unitaire ou fédéral. Il fut tour à tour l'un et l'autre. Il semble qu'il ait été simplement avellanédiste. En tout cas, s'il était de famille unitaire et fils d'un patriote dont la tête fut promenée au bout d'une pique dans les rues de Tucuman par ordre de Rosas, il fut le premier président qui arrondit sa fortune au pouvoir, ce qui est un trait bien fédéral. Malgré les doubles fonds de sa politique, la

République Argentine aurait suivi sans secousse la voie que lui avaient ouverte les deux administrations précédentes sans la mort, qui fut un malheur public, de son ministre de la guerre, le docteur Alsina. Sa popularité, dont il avait souvent couvert les défaillances du président, s'était étendue à toute la république à la suite de la brillante campagne où il avait assuré la solution de la question séculaire de la frontière indienne. Son élévation à la présidence était indubitable, bien qu'on lui tînt à grief d'être fils de Buenos-Ayres, *porteño*.

C'était là une des formes qu'avait revêtue l'animosité entre fédéralistes et libéraux. Les premiers nourrissaient contre Buenos-Ayres une humeur maussade. Il y avait dans cette attitude un souvenir du temps où Buenos-Ayres les avait repoussés, et, accaparant à son profit les recettes de douane, les avait réduits à une misère noire. Il y avait aussi un point de vue très étriqué, propre de gens adonnés aux rivalités de clocher et dont le sens politique est raccorni. Sans doute, Buenos-Ayres avait pour la patrie commune des ambitions plus larges que les provinciaux; mais ce n'était pas, comme ils aimaient à le croire, pour leur faire pièce. C'était parce qu'il est dans la nature d'une grande ville d'incarner les aspirations les plus élevées du sentiment national. En tout cas, on ne s'occupait dans tout l'intérieur que des moyens de l'humilier.

La mort du docteur Alsina en fournit l'occasion. Elle fut pour le docteur Avellaneda une délivrance. Il ne se sentait pas président à côté de cet homme, dont la volonté était aussi décidée que la sienne était ondoyante. Il lui jouait tous les mauvais tours qu'il pouvait, mais subissait son ascendant. — Ah! vous ne savez pas ce que c'est que d'avoir affaire à un homme en jupons! me disait Alsina à la frontière de Carhué, un jour qu'encouragé par la familiarité de la vie de campagne, par sa bonne humeur cordiale et par la profonde affection que j'avais pour lui, je lui faisais remarquer que sa politique, dans une circonstance récente, avait par extraordinaire manqué de carrure. — L'homme en jupons, de ce coup, devenait le maître.

Pour le parti fédéral, cette mort fut une aubaine inespérée. Il y avait longtemps qu'il avait partie liée avec le président. Il put enfin prétendre à élever au rang suprême un candidat à lui, et y travailla à visage découvert.

Les conditions dans lesquelles s'exerce encore aujourd'hui le suffrage universel dans la République Argentine font que les élections, régulièrement dénatuées par la fraude et la violence, sont absolument dans chaque province entre les mains du

gouverneur. Tous les gouverneurs, sauf deux, étaient à la dévotion du président et de ses nouveaux alliés. Buenos-Ayres comprit parfaitement ce qui l'attendait et s'arma. Si elle n'avait eu que les provinces en face d'elle, il est probable qu'elle les aurait, une fois de plus, mises à la raison; mais elle y avait encore le gouvernement national et l'armée de ligne, dont les chefs, *porteños* en général au fond du cœur, ne se rangèrent pas moins en bataille autour du drapeau tenu par le président. Buenos-Ayres et sa seule alliée, la province de Corrientes, furent battues, et le docteur Avellaneda ne descendit pas du pouvoir avant d'avoir doté la république d'une capitale, acte d'une grande portée qui n'avait qu'un tort, celui d'être accompli sous forme de confiscation.

Au fond, les vainqueurs ne confisquèrent pas l'influence de Buenos-Ayres, ils lui donnèrent une nouvelle consécration. Capitale d'une province, Buenos-Ayres pouvait exciter la jalousie des autres capitales de province, ses égales en droit. Devenue capitale de la nation, ses anciennes rivales devenaient officiellement ses satellites. Ce n'est pas seulement par le titre qu'ils lui conféraient que les provinciaux mirent hors de pair la ville qui leur faisait ombrage, ce fut par le mouvement de migration que cette mesure détermina, et par les effets qu'il produisit sur l'esprit public avec une étonnante rapidité. — Puisque Buenos-Ayres est à nous, que nous y avons désormais le pas sur ces pédans de *porteños*, allons prendre possession de notre nouvelle conquête, — voilà ce qu'on se disait de Jujuy à San-Luis et de Santa-Fé à Mendoza. Les riches étaient bien aises de se faire honneur de leurs écus dans la nouvelle capitale, les ambitieux accouraient se chauffer au soleil levant, escomptant les faveurs que leur devait bien un gouvernement issu de leurs œuvres. L'attraction que Buenos-Ayres a toujours exercée sur le reste du territoire devint irrésistible. Les trains arrivaient bondés, les hôtels regorgeaient de monde, des quartiers entiers sortaient de terre comme par magie, on s'en disputait les logemens. Les tailleurs et les couturières ne savaient à qui entendre pour mettre à la mode les nouveaux-venus. Une prospérité foudroyante échut aux marchands de meubles dorés, de bronzes, en zinc et de tableaux aux cadres tellement riches qu'on aurait dû, pour ne pas en gâter la magnificence, en retirer les croûtes qui les occupaient.

L'affluence des gens arrivant de l'extérieur n'était pas moindre que celle des habitans accourus de tous les coins de la République. Outre les ouvriers du bâtiment, qui étaient légion, et ceux des industries de luxe, dont on ne trouvait jamais assez, l'élan des affaires, le développement du crédit, la fièvre de la spéculation,

le bouillonnement de cette période brillante, attiraient du fond de l'Europe des négocians, des ingénieurs, des financiers, des agens de commerce de toute sorte et des chercheurs de fortune de tout calibre, sans compter les cultivateurs, qui débarquaient chaque mois par dizaines de mille. Jamais le nom de Buenos-Ayres n'avait retenti dans le monde avec une telle sonorité.

L'immigration des capitaux était plus active encore que celle des individus. Il ne s'agissait pas seulement de rebâtir une ville; cela n'était rien, c'était un détail. Il s'agissait d'installer l'outillage industriel de la République : chemins de fer, sucreries, distilleries, usines frigorifiques pour l'expédition de moutons congelés, exploitations forestières, colonies agricoles, — une avalanche de millions. Toutes ces grandes entreprises avaient leur centre à Buenos-Ayres. Elle était le cœur économique du pays; de là partait l'impulsion qui réglait la circulation du numéraire dans toute la confédération.

Quel spectacle pour un provincial frais émoulu de son village et quelle leçon! leçon de choses d'autant plus traîtresse qu'il la subissait sans s'en défendre et s'instruisait sans s'en douter. Ce n'étaient pas seulement des courans d'argent qui passaient à travers cette foule, c'étaient des courans d'idées. Dans ce milieu cosmopolite, les conceptions se heurtaient, se corrigeaient l'une par l'autre, et ajoutaient à l'excitation mercantile d'un moment unique une recommandable activité cérébrale.

Les provinciaux là-bas peuvent être gauches, ils ne sont point sots. Il n'existe pas d'Argentin qui n'ait un don d'observation très aiguisé et des facultés d'assimilation remarquables. C'était plaisir de les voir se dégourdir dans cette atmosphère vibrante. Naturellement il y avait des degrés. Les jeunes gens, l'impressionnable cohorte des étudians, subissaient complètement le charme. Le libéralisme leur entrait par tous les pores. Les personnes mûres, le groupe très nombreux des fonctionnaires de transplantation récente, les parasites du pouvoir, étaient plus réfractaires à la contagion. Ils s'étaient organisés en petites coteries où ils humaient avec délices un relent de provincialisme. Leur rêve eût été de faire du gouvernement lui-même une coterie. Il y en a qui sont en train de repartir après sept ou huit ans de séjour aussi peu dégrossis qu'ils étaient venus. Ils n'auront retiré de leur voyage qu'un éblouissement stérile et un amour effréné des coups de bourse, des carnets de courses, des spéculations de terrains, du jeu sous toutes les formes. Dans cette grande ville grouillante, c'est pourtant l'exception.

On voit maintenant, et cela fera comprendre ce qui va suivre, comment l'opinion de Buenos-Ayres et son influence sur la politique acquirent, par suite de sa fédéralisation même, un nouveau

degré d'autorité. Cette opinion, toutes les provinces avaient contribué à la former par l'intermédiaire des plus éclairés de leurs fils. La capitale en avait reçu d'elles le germe brut et la leur renvoyait marquée à son sceau, débarrassée de la gangue des intrigues de clocher, affinée et généralisée par la collaboration des résidens étrangers. Ceux-ci, tenus en dehors des ambitions de pouvoir et des tripotages de scrutin, sont pour leurs affaires trop intéressés à la bonne marche du gouvernement pour ne pas intervenir dans sa direction. Ils y apportent un écho des traditions de peuples plus mûrs et plus expérimentés.

Ce qui se dégage en définitive de la façon dont Buenos-Ayres a rempli son rôle de capitale, c'est un grand progrès, non de la politique unitaire, mot qui n'a plus de sens, mais de la politique nationale ; c'est un équilibre plus stable entre les théories centraliste et localiste, qui ont l'une et l'autre du bon à la condition de se pondérer réciproquement. On a donné une tête pensante à la république, et c'est cette tête pensante qui, à la suite de la révolution dernière, a entraîné tout le pays.

L'homme auquel échut l'honneur d'inaugurer le nouvel ordre de choses était un jeune général, don Julio A. Roca, que certaines affinités de famille et la protection du président Avellaneda avaient désigné au choix du parti fédéral. Le général Roca n'est pas un politique dénué de mérite ; il a des qualités d'homme d'état. Bien qu'il ait fait son chemin dans et par l'armée, commandé en chef, gagné des batailles et organisé avec distinction des expéditions importantes, ses facultés et ses tendances sont toutes civiles. Ce n'est ni un autoritaire ni un violent, c'est un réfléchi, un silencieux et un tenace. Observateur judicieux, esprit circonspect, il reçut les grandeurs qui lui tombaient du ciel avec plus de modestie qu'on n'était en droit d'en attendre de sa profession et de son âge. Il avait à peine trente-six ans quand il prit possession de la présidence. Je me souviens que, pendant la campagne du Rio-Negro, que je fis à ses côtés (1), arriva un beau matin, portée par un courrier indien, une liasse de journaux. Il y avait un mois que nous étions sans nouvelles du monde civilisé, et nous apprîmes ainsi la proclamation de la candidature de notre général. J'étais ce jour-là seul avec lui sous sa tente, nous étions tous deux assis par terre sur des *ponchos* pliés en quatre, les pieds étendus vers quatre charbons qui se consumaient au centre. Le général paraissait soucieux. Quant à moi, d'autant plus alsiniste qu'Alsina n'était plus, cet événement ne m'inspirait que des réflexions amères.

— Vous avez vu les nouvelles? me dit-il enfin. Qu'en pensez-vous?

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1880.

Du moment qu'on m'engageait à parler, je me débondai, et lui dis, choisissant les termes, ce que j'avais sur le cœur. Cette candidature était une menace pour la paix publique. D'ailleurs, au point de vue même de ses intérêts bien entendus, sa présidence, en mettant tout au mieux, serait précaire. Il devait viser à mieux, à une grande présidence, comme l'eût été celle d'Alsina et comme pourrait seul la réaliser un homme porté au pouvoir par une franche popularité. Il connaissait mal Buenos-Ayres, et Buenos-Ayres ne le connaissait pas du tout; il y aurait une sorte de discordance entre le gouvernant et le grand foyer d'opinion de la République. On gouverne mal avec l'opposition d'une capitale.

Il me laissait aller et finit par me dire : — Je pense absolument comme vous sur tout cela. Mes amis se sont trop pressés. Mon rêve eût été de rester encore six ans ministre de la guerre et de voir au pouvoir Sarmiento, qui est un véritable homme d'État. Après ça, il est si fantasque! Enfin! à mon retour, nous verrons.

La toile de la tente s'écarta sur ces mots. C'était un groupe d'officiers qui avaient fait brosser leur uniforme le plus neuf, mis le sabre au flanc et venaient le complimenter. Ils entraient l'un derrière l'autre, la bouche en cœur, mais le sourire était gelé sur leurs lèvres par l'air de préoccupation du candidat. — Général,.. commença l'un d'eux qui s'était chargé de porter la parole et paraissait fort embarrassé de son personnage. — Oui, messieurs, interrompit le général, je comprends et je vous remercie. — La conversation tomba. Le général, qui est plein de courtoisie, fit porter une bouteille, — la dernière, car nous manquions de tout, — d'un certain rhum du Pérou qui s'appelle du *pisco* et deux verres dans lesquels nous bûmes à tour de rôle sans entrain. Les officiers ne tardèrent pas à prendre congé, décontenancés de cette froideur. Je le quittai peu après sans avoir renoué l'entretien, et convaincu qu'il allait à regret, mais tout droit, à la guerre civile, que néanmoins, s'il se saisissait du pouvoir, il en userait avec modération.

C'est en effet ce qui arriva. Il fit son possible pour réaliser un gouvernement conciliant et désarmer le mauvais vouloir que Buenos-Ayres ne cessa de lui témoigner. C'était un rôle ingrat. Pour s'en tirer entièrement à sa gloire, il lui manquait la maturité et la pratique des grands intérêts d'état. Les influences de famille jouèrent un rôle prépondérant sous son administration ainsi que les conseils de parvenus de la politique qui avaient gardé le goût de terroir et qui étaient persuadés que, parmi les privilèges attachés aux emplois publics, un des plus naturels est de faire fortune. Avec des collaborateurs en général animés de ces sentimens, il est difficile de voir grand, et il n'est pas toujours aisé, même aux meil-

leurs esprits, de voir juste. Le général Roca assista avec des yeux plus ravis que clairvoyans aux premières manifestations de la fièvre de progrès qui travaillait la République. Il inaugura les abus de crédit, encouragea les folies de la spéculation, amena le cours forcé, s'émut à peine de ce grave avertissement, et ne fit rien pour revenir, quand il en était temps encore, à la circulation métallique. On s'était peut-être avisé autour de lui qu'il était plus commode, pour entretenir une prospérité factice, de créer à son gré le simulacre de la richesse que d'en assurer à force de travail la production effective.

Malgré tout, l'administration du général Roca, marquée par des progrès considérables, aurait été plutôt bienfaisante, s'il n'avait donné pour but à sa politique de perpétuer le pouvoir dans sa famille en le léguant à son beau-frère. Nous prenons ici en flagrant délit l'âme provinciale. Elle nous révèle avec candeur l'idée assurément peu républicaine qu'elle se fait des grandes charges. Elle les considère comme un fief, comme une propriété de rapport d'une essence particulière, dont la transmission, légitime en principe, exige seulement en fait une certaine dextérité. Il fallait notamment ici se ménager le concours des gouverneurs de province; mais ils étaient imbus de la même théorie, et ne demandaient pas mieux que d'en étendre l'application au choix de leur propre successeur. Sur cette base, on pouvait entrer en arrangemens. On leur tolérait une certaine dose d'arbitraire, de népotisme et de concussion; ils répondaient en échange, au moment du changement de présidence, de la docilité des électeurs. C'est même là l'essence du régime autonomiste, tel qu'on l'entendait dans l'entourage du général Roca. Il est inutile d'insister sur les effets de pareilles mœurs électorales. La machine du gouvernement en était faussée du haut en bas.

Il y avait lieu, cette fois, de mettre ces procédés en vigueur dans toute leur perfection : le candidat dont on voulait à toute force faire sortir le nom de l'urne, le docteur don Miguel Juarez Celman, n'avait aucune espèce de titres aux destinées qu'on lui réservait. De petit avocat sans causes de la ville de Cordoba, il était devenu, grâce au général Roca, ministre, puis gouverneur de sa province. Il avait montré dans ces postes un zèle pétulant pour les travaux publics. Les entreprises qu'il avait mises en train avaient compromis les finances provinciales, mais il est notoire qu'elles l'avaient enrichi. De là, il fut fait sénateur national. Chaque province envoie au congrès deux sénateurs, et c'est une coutume invariable des gouverneurs sortans de se ménager cette haute fonction. Au besoin, pour rendre vacant le siège qu'ils convoitent, ils négocient un échange de fauteuils avec un des sénateurs de la pro-

vince, qui vient les remplacer comme gouverneur. On attendait les débuts, sur ce nouveau théâtre, d'un candidat que personne ne connaissait. Ils ne furent pas heureux ; il se montra aussi effacé dans le monde *porteño* que dans l'assemblée dont il était membre. Quelqu'un s'étant avisé de l'appeler « l'Insignifiant, » l'épithète lui resta. Il ne devait pas tarder à montrer que l'insignifiance n'était que le moindre de ses défauts.

Son concurrent, ancien gouverneur de la province de Buenos-Ayres et sénateur aussi, était un homme de sérieuse valeur, le docteur don Dardo Rocha. Politique habile, orateur de premier ordre, il venait de révéler de hautes qualités d'administrateur dans la réorganisation de sa province, la fondation de sa nouvelle capitale et la création du port de la Plata (1). Il avait bruyamment rompu avec le général Roca, lorsque la malencontreuse candidature de son beau-frère avait montré le bout de l'oreille. Buenos-Ayres et le parti libéral lui avaient d'abord gardé rancune de son rôle en 1880 ; mais entre lui et le docteur Juarez Celman, il n'y avait pas à hésiter. Avec le docteur Rocha, on aurait au moins à la présidence un homme d'État sachant son métier. Les démonstrations populaires en sa faveur furent imposantes comme manifestation d'opinion ; mais l'opinion et rien, en ce temps-là, c'était la même chose au point de vue des résultats du vote.

Voilà donc M. Juarez Celman au pouvoir. Le général Roca, satisfait de son œuvre, ne tarda pas à partir pour l'Europe. S'il ne voulait pas faire sentir avant le temps sa tutelle au nouvel élu, il avait au préalable mis tous ses soins à établir sur des bases solides la prééminence qu'il entendait bien conserver. Comme on place des garnisons aux points stratégiques pour dominer un pays, il avait installé aux bons endroits des gouverneurs tout à lui, de manière à rester l'arbitre des futures luttes de scrutin. Il n'eut pas plus tôt le dos tourné que ce bel édifice électoral fut détruit de fond en comble.

On commença par Tucuman, sa ville natale. Le gouverneur se réveilla, un beau matin, au bruit des coups de fusil. Il avait éclaté une soi-disant révolution populaire. Les colonnes d'attaque étaient formées en partie de soldats de ligne de la garnison de Cordoba, déguisés en ouvriers pour la circonstance et manœuvrant au clairon, en partie de terrassiers et d'hommes d'équipe du chemin de fer *Central-Norte*, qui appartenait au gouvernement national. On les avait ramassés pour ce service sur toute la ligne et transportés sur le lieu de l'action dans des trains spéciaux. Le chef du

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1886.

soulèvement était le directeur-général du chemin de fer; parmi ses lieutenans figuraient le directeur des ateliers et plusieurs chefs de service. On vit rarement émeute officielle prendre aussi peu de peine pour cacher son jeu. Le commissaire national envoyé de Buenos-Ayres avec des forces pour rétablir l'ordre ne daigna pas montrer plus de finesse. Il mit en possession du pouvoir le directeur du chemin de fer, qui avait fait le coup.

A Cordoba, dont le tour vint ensuite, le docteur Juarez comptait assez d'amis pour n'avoir pas besoin de faire au gouverneur une insurrection dans la rue. Il la lui fit dans les chambres. Ce gouverneur, M. Olmos, était un brave homme enrichi dans les affaires et égaré pour son malheur dans la politique. On le mit en jugement devant la législature, érigée en haute cour, sur des griefs imaginaires. On ne put en établir aucun; on ne l'en déclara pas moins déchu, et sa place revint bientôt à M. Marcos Juarez, frère du président.

Ces deux actes de vigueur rendaient superflues d'autres entreprises du même genre. Le milieu dans lequel le général Roca avait recruté ses hommes de confiance n'était pas dévoré du feu sacré de l'indépendance. On y estimait que le premier des devoirs est d'être du côté du manche. Dès qu'il leur fut prouvé, par ces exemples, qu'il n'y avait d'autre alternative que d'être docile ou renversé, la plupart des gouverneurs s'empressèrent de donner des gages de docilité.

Alors on vit un spectacle curieux : le docteur Juarez, dont la tête n'est pas très forte, fut pris d'un goût maniaque d'autocratie. Le ministre de la guerre, le général Racedi, pendant une tournée en Entre-Rios, déclara, dans un discours retentissant, qu'il n'y avait qu'un seul parti dans la république, celui du président; que celui-ci en était le chef unique et qu'on lui devait, à ce titre, une obéissance inconditionnelle. Ce devint un mot d'ordre : il fallait être « inconditionnel » ou n'être pas. De tous les points du territoire, les gouverneurs, les hauts fonctionnaires, durent envoyer par le télégraphe des protestations d'*inconditionalisme*; il avait fallu inventer ce néologisme pour cette fantaisie sans précédens. Le gouverneur de Mendoza, qui ne mit point assez de hâte à abdiquer entre les mains du président toute initiative politique, fut renversé à main armée. C'était le troisième, comme on voit. Cette fois, ce fut un sénateur, lequel est en même temps colonel, qui se chargea de la besogne. Naturellement, ce fut la garnison de Mendoza qui exécuta ce mouvement populaire.

Le plus original, c'est qu'il était soigneusement stipulé que ces déclarations d'obéissance passive s'adressaient non au président,

mais au chef du parti. On reconnaissait que le président ne devait pas se commettre dans les luttes des factions, qu'il était obligé par la constitution de se renfermer envers elles dans une stricte impartialité. Aussi était-ce à l'homme privé qu'on se livrait sans conditions!

Ce parti singulier se donna un nom qui ne l'était pas moins. Les libéraux s'étaient quelquefois appelés, en souvenir de leur ancien programme unitaire, parti national, et les fédéraux avaient pris depuis peu le nom d'autonomistes. On appela donc les partisans sans condition du docteur Juarez : *parti autonomiste national*. Il y avait quelque contradiction dans les termes; peu importe! on voulait marquer que l'ère qui s'ouvrait était la synthèse et le couronnement de l'histoire argentine.

Les premières lettres de ces trois mots forment le mot *pan*, qui veut dire pain, dont un des dérivés, *panal*, désigne une boisson créole que l'on prépare en faisant dissoudre dans de l'eau fraîche une sorte de biscuit de sucre fouetté. C'est le nom que prit, par un calembour innocent, le groupe directeur des inconditionnels, le club du Panal, organisé à Cordoba, et dont le président était M. Marcos Juarez. Être affilié au Panal, c'était participer au pouvoir suprême, avoir dans sa poche une fraction de souveraineté et une traite à vue sur la fortune publique. Cette franc-maçonnerie a fait la pluie et le beau temps dans la République Argentine durant trois ans. Elle entourait si étroitement le président qu'il était son prisonnier plus que son chef. C'était auprès d'elle que les gouverneurs venaient prendre langue; elle les faisait et les défaisait à sa guise.

Le fondateur de cette association, M. Marcos Juarez, élevé au grand air des champs pendant que son frère, plus malingre et aidé par un sien parent, fréquentait les universités, est un type assez réussi de l'homme de campagne argentin. Il en a la bonhomie brusque, la vulgarité humoristique, la sagacité, l'audace, les instincts de lucre et de domination, le souverain mépris pour les fadaises constitutionnelles. Au plus beau temps de sa splendeur, sa distraction favorite était un jeu d'osselets, la *taba*, que jouent les *gauchos* à la porte des cabarets et dont ils prennent à même les élémens aux squelettes d'animaux épars dans la prairie. Il l'avait installé dans le bâtiment somptueux qui était le siège du Panal. Ses fidèles, pour être bien en cour, s'étaient épris à qui mieux mieux de cette distraction rustique. Cela ajoutait au luxe insolent qu'étalait tout ce monde une nuance populacière qui ne manquait ni de signification ni de saveur.

On avait mis la république en coupe réglée; on pratiquait la

maxime : gouverner, c'est prendre, avec une inconsciente sérénité. Dans les premiers temps de l'administration du docteur Juarez Celman, on apprit que, le jour de sa fête, un gouverneur suspect d'avoir des attaches avec le président antérieur, et qui sollicitait pour une banque de sa province certains privilèges, avait fait présent au chef de l'État d'un immeuble qu'il convoitait pour arrondir le terrain où il construisait à grands frais sa maison d'habitation. Ce terrain avait coûté 1,500,000 francs. Cela s'était fait sans y mettre de mystère, ingénument, par acte public. Ce que ce début promettait, le nouveau président le tint et au-delà. Il avait pour les cadeaux un goût qui arrivait au comique; cette manie est un trait de caractère qui ne laisse pas d'éclairer même les singularités de sa politique.

On donnerait difficilement une idée des théories en honneur dans le monde officiel. A dévorer ainsi le pays à belles dents, on avait fini par perdre la notion de la valeur de l'argent. Cent, deux cent mille piastres étaient chose insignifiante. On les perdait au jeu en une soirée, on les mettait à l'achat d'un cheval de course. Il fallait inventer des ressources pour cette fringale de dépense. On commença par vendre ce qu'on put, les chemins de fer *Central-Norte* et *Andino*, les travaux de salubrité de Buenos-Ayres. Cette dernière vente, malgré la docilité du congrès, y donna lieu à d'orageux débats. Quand le contrat de cession à une compagnie anglaise fut signé, le bruit courut à Londres que le président avait exigé d'elle 200,000 livres sterling pour lui assurer cette affaire, et le ministre de l'intérieur une somme considérable. Les directeurs de la compagnie pourraient seuls dire ce qu'il en est, et n'en feront rien. Ce qu'on peut remarquer, c'est qu'un Argentin d'origine anglaise, le docteur don Diego R. Davison, a affirmé le fait sous sa signature, d'après le procès-verbal d'une assemblée d'actionnaires; qu'il a été question en haut lieu de le poursuivre pour calomnie, et qu'on a renoncé à ce dessein de peur qu'il ne fournît les preuves de son dire. Le docteur Juarez possède une fortune qu'à la Bourse de Buenos-Ayres les uns évaluent à 200, les autres à 300 millions de francs. L'écart même de ces chiffres indique l'incertitude de ces renseignemens; mais on peut déduire de ces appréciations d'observateurs attentifs du mouvement financier, qu'il est colossalement riche.

Une source de gros bénéfices pour les amis du premier degré et, assure-t-on, pour le président lui-même, fut les concessions de chemins de fer jouissant d'une garantie d'intérêt, ou de grandes entreprises de travaux publics, accordées dans des conditions qui pussent les rendre de facile défaite en Europe. Les faiseurs de pro-

jets s'en donnèrent à cœur-joie : creusement de ports, de canaux, conquête de terrains à bâtir pour le moment situés au fond des rivières, viaducs, tunnels, ce qui était faisable et ne l'était point, tout y passa. Beaucoup d'idées mises en avant ne valaient rien, et l'on vit bientôt le bout de ce qui était vendable. Il devenait urgent d'aviser à mieux. C'est alors que le ministre des finances, le docteur don Wenceslao Pacheco, qui mérite une place à part parmi les pires conseillers de cette administration funeste, mit en avant le projet de loi sur les banques libres. C'est le gouffre le plus profond où se soit engloutie la fortune nationale.

Pratiquée par d'honnêtes gens, cette loi n'eût pas laissé de présenter des avantages. Elle aurait pu donner à la circulation fiduciaire, la seule qui existe dans la République Argentine, où la monnaie métallique est inconnue, l'unité qu'elle n'avait point et une solidité qu'elle était loin de présenter. C'était une importation nord-américaine. Tout le monde pouvait ouvrir une banque d'émission moyennant une déclaration du capital qu'elle aurait en circulation et le dépôt en or d'une somme un peu supérieure. L'état remettait, en échange, l'équivalent de ce dépôt en titres de rente 5 pour 100 au pair et une quantité de billets égale aux 90 pour 100 de l'or qu'on lui avait versé. Ce dernier était déposé à la Banque nationale, et un bureau d'inspection des banques libres restait nanti des titres de rente. Il était autorisé à les mettre en vente pour le compte de la Banque à laquelle ils appartenaient et à la liquider, si elle faisait de mauvaises affaires. Un service de surveillance fort bien agencé en théorie devait assurer le bon fonctionnement de ce régime.

Il avait, aux yeux des financiers du Panal, un vice rédhibitoire : pour fonder une banque, il fallait au préalable posséder, en espèces sonnantes et trébuchantes, de quoi répondre du sérieux de ses opérations. Or, le grand point était de se procurer de l'argent avec rien. Quelques provinces parvinrent à emprunter en Europe l'or du dépôt. D'autres le prirent simplement à la Banque nationale. La province de Cordoba, citadelle du juarisme et fortement endettée, devait se distinguer par une illégalité flagrante. Elle effectue son dépôt en traites à longue échéance, et le ministre des finances de déclarer que, si cela était contraire au texte, cela ne l'était point à l'esprit de la loi. Pas un des établissemens nouvellement créés n'avait donc de capital propre. Ce n'eût été rien, si ces banques eussent eu le moindre souci de faire valoir loyalement celui qu'on leur avait avancé. Leurs directeurs ne songeaient à rien de semblable; ils voyaient là un butin à se partager, rien de plus. Des gouverneurs s'empressèrent de prendre à leur banque des crédits

à découvert de 7 et 8,000 piastres sur lesquels ils ne servaient ni intérêts ni amortissement. Ministres, députés, sénateurs, tous les hauts fonctionnaires inconditionnels, puisaient à l'avenant. On vient de constater ces jours-ci qu'à la banque de Santa-Fé, cinq personnes devaient 16 millions de piastres. Le débiteur qui figure pour la plus grosse somme, environ 10 millions, est le représentant d'un syndicat de spéculateurs dont fait partie le docteur Juarez Celman en personne. A la Banque nationale, 700 millions de francs se répartissent entre 700 débiteurs, tous hommes politiques, ce qui n'implique pas précisément que ces placemens soient de toute sûreté commerciale.

Bientôt on créa, sous diverses formes et divers prétextes, dans les provinces, des billets en dehors des conditions de la loi, autant vaut dire de la fausse monnaie. Il fallait bien amplifier le capital reconnu des banques, lequel s'était évaporé en un clin d'œil. Ce fut encore Cordoba qui donna l'exemple. Comme l'état, seul chargé de l'impression des billets, n'en avait pas assez pour faire face à toutes les demandes des banques libres, celle de Cordoba se fit autoriser à maintenir en circulation une partie de son ancienne émission, qu'elle devait retirer à mesure qu'on lui fournirait des billets neufs. Elle en profita aussitôt pour faire fabriquer des billets clandestins qui étaient censés appartenir à la vieille émission qu'on lui tolérait. Quand on s'aperçut de la fraude, la Banque nationale dut retirer tous ceux qu'on lui présenta. Ce fut une nouvelle saignée pratiquée dans ses malheureuses caisses. Il était écrit qu'à Cordoba on ne ferait rien correctement : une partie de ces billets illicites fut encore retournée à la banque libre avec autorisation de les faire circuler dans la province. Depuis qu'on s'efforce de remettre tout en ordre, on en a brûlé un dernier lot de 15 millions de piastres.

Les autres banques provinciales, toutes dans un état plus ou moins avancé de déconfiture, avaient recours à des procédés analogues pour maintenir leurs guichets ouverts. Les unes émettaient des billets provinciaux dépourvus de valeur légale, d'autres des billets de trésorerie qui étaient dans le même cas. La Banque nationale et la Banque de la province de Buenos-Ayres elles-mêmes, deux colosses financiers, assaillies par les déposans et près de sauter, en furent réduites à solliciter secrètement du gouvernement la remise de 35 millions de piastres en billets de réserve, qui n'étaient garantis par aucun dépôt.

A la Banque de la province de Buenos-Ayres en effet, si prospère en d'autres temps, on avait installé des directeurs taillés sur le patron à la mode ; mais c'est surtout à la Banque hypothécaire provinciale que se produisirent, durant les trois ans du

gouvernement de M. Maximo Paz, les abus les plus ruineux. M. Paz avait imaginé une loi sur les centres agricoles, fort analogue à celle des banques libres en ce sens que, laissant dans l'esprit une impression favorable quand on en lit le texte, elle se prêta en réalité à des pillages épouvantables. Elle avait pour but ostensible de faciliter aux propriétaires d'*estancias*, situées à proximité des voies ferrées, la subdivision de leurs champs en petites fermes et l'établissement sur chacune d'elles d'une famille de cultivateurs remboursant à longue échéance le prix de la terre et les avances d'installation. Pour cela, le propriétaire avait à présenter un projet et un devis de ce qu'il comptait faire, et la Banque hypothécaire, après examen, lui remettait en cédules une somme proportionnée à la dépense. Dès qu'une ferme serait vendue, il était entendu que l'acheteur ferait le service du nombre de cédules correspondant à l'étendue du lot.

Bien que l'intérêt et l'amortissement de ces titres représentent une lourde charge pour un fermier, il n'était pas impossible qu'une famille laborieuse et intelligemment aidée au début parvînt dans ces conditions à libérer son domaine et à prospérer. Il s'est créé, à la faveur de la loi, quelques centres agricoles qui ont donné de bons résultats au fondateur et aux premiers occupans. C'est l'exception. Presque toujours les projets présentés n'avaient pour but que d'obtenir de la banque une grosse somme, qu'on s'empressait d'appliquer à d'autres besoins. C'est une chose digne de remarque combien on vit à ce moment de marais et de landes arides consacrés, sur le papier, à l'agriculture. Le spéculateur qui les achetait presque pour rien leur donnait une valeur de fantaisie, toujours approuvée s'il était suffisamment patronné, et empochait les cédules. Dès ce moment, pour lui, l'opération était terminée. Les gens prudens, pour se mettre à couvert de tout ennui, dénichaient un homme de paille à qui, moyennant une gratification, ils repassaient leur contrat. C'était lui qui répondait désormais de la créance, ou plutôt c'était la terre qui était censée en répondre. Le seul malheur, c'est qu'on l'avait estimée dix fois ce qu'elle valait.

Citons un exemple-type de cette façon de s'enrichir; un procès récent l'a rendu celèbre, et permet de poser quelques chiffres. La *Corbina* (ainsi appelée du nom d'un excellent poisson) est une propriété de 7,500 hectares dans le sud de la province de Buenos-Ayres, au bord de la mer. Elle est presque exclusivement formée de fondrières et de marécages. Une entreprise de salines, ayant trouvé là 1,000 hectares à sa convenance, les avait achetés à raison de 25 piastres l'hectare. C'était les payer un peu plus que la

valeur marchande en raison de l'application qu'on avait en vue. Il paraît que tout le champ aurait été vendu peu auparavant 140,000 piastres. Vinrent deux spéculateurs, qui en offrirent 300,000 piastres payables en cédules quand ils l'auraient hypothéqué. Ce n'étaient pas des spéculateurs ordinaires, c'étaient des hommes politiques en vue. L'un était un colonel récemment élu député au congrès. Je l'ai beaucoup connu à la frontière quand il n'était que commandant, fort brave garçon alors, et pas riche. L'autre était général, gouverneur d'un territoire national et proche parent du général Roca. Le marché fait, ils font dresser l'acte de vente, mais au prix fictif de 600,000 piastres, se présentent à la Banque hypothécaire et obtiennent sur cette propriété 1 million 750,000 piastres.

Le plus terrible, c'est que les cédules de la Banque hypothécaire provinciale étaient considérées en Europe comme des titres de toute sûreté, ce qui était absolument vrai avant cette période et reste vrai pour les séries antérieures à la lettre M. C'est en Europe qu'ont continué à être placées les séries M, N, O, P. Les émissions, désignées chacune par une lettre de l'alphabet, se succédaient sous l'administration de M. Maximo Paz avec une effrayante rapidité. Il en était à la lettre P, lorsque le gouvernement national lui signifia la défense formelle d'émettre de nouvelles séries. Ce fut une consternation parmi les hommes politiques qui avaient leur centre d'action à la Plata. Ils avaient tous quelque demande de centre agricole près d'aboutir, et la série en train était épuisée. Que fit-on? On l'amplifia de 40 millions de piastres. On n'émettait pas de nouvelles séries, puisque le gouvernement national s'y opposait. Les nouveaux titres portaient la même lettre que les anciens, il n'avait rien à dire. Le ministre des finances, — c'était le docteur Pacheco, — ferma les yeux. Qu'était-ce au fond, que 40 millions de plus ou de moins? Ce fut en effet un déjeuner de soleil. Au nouveau ministre des finances, le docteur don Vicente F. Lopez, qui est fort heureusement l'antipode du précédent, incombe aujourd'hui la tâche de relever un établissement financier dont le crédit est étroitement lié à celui de la nation elle-même.

Les appétits des juaristes étaient devenus si impérieux qu'ils en perdaient jusqu'au sentiment de la conservation. Effrayé de la dépréciation croissante du papier, le docteur Juarez appelle un jour au ministère des finances un homme de valeur, M. Rufino Varela. Entre autres mesures, celui-ci imagine de vendre l'or que le gouvernement avait en dépôt à la Banque nationale et d'accumuler ainsi dans ses caisses un stock énorme de papier qui, bien manœuvré, lui permettrait de ranimer la circulation et de donner un

coup de fouet à la production industrielle. C'était un plan discutable, mais qui, appliqué avec loyauté et méthode, eût pu être bienfaisant. Seulement, à mesure que M. Varela vendait de l'or, le papier qu'il recevait en échange et laissait déposé à la Banque, passait tout entier en prêts politiques. Il était trahi par ses propres lieutenans. Quand il fit une enquête, il n'avait plus en main ni or ni papier. Il donna sa démission, et M. Pacheco rentra triomphalement aux finances. La Banque nationale était ruinée, le pays en détresse, mais on avait eu la joie de volatiliser les réserves qui restaient, et une intrigue de palais avait réussi.

On a maintenant une idée de la ruine progressive où s'enlisait la République Argentine. Elle était d'autant plus irréparable que le commerce et l'industrie tombaient dans un découragement profond et ne pouvaient plus réparer par le travail les brèches faites par le gaspillage et le vol à la fortune publique. Toutes les conditions de la circulation et du crédit étaient bouleversées. Le prix élevé de l'or mettait le commerce d'importation aux abois, l'insécurité du lendemain paralysait les transactions intérieures. En faisant des émissions à tour de bras, on avait, comme il arrive toujours, produit sur la place la raréfaction du papier-monnaie. Les banques particulières en étaient bondées, mais n'osaient pas escompter. Quant aux banques officielles, elles avaient des motifs de force majeure de ne pas venir en aide aux négocians. La vie enchérissait, le travail cessait, pour la première fois ce riche pays connaissait les angoisses de la misère. Tout le monde sentait qu'il fallait en finir, personne n'en voyait les moyens.

II.

Ce fut la jeunesse qui marcha de l'avant et donna le bon exemple. Le 1er septembre 1889, un groupe d'étudians et de docteurs frais émoulus de l'université provoqua la réunion d'un grand *meeting*. La tâche à laquelle étaient conviés ceux qui voudraient y prendre part, était-il dit dans la lettre d'invitation, serait de « réveiller l'esprit public, d'assurer la liberté du vote, de protester contre les fraudes électorales et d'en poursuivre le châtiment, de faire renaître la probité dans toutes les branches de l'administration, de tendre à assurer aux provinces l'exercice de leur autonomie, aux villes les bienfaits du régime municipal, aux citoyens la jouissance de tous leurs droits par le viril accomplissement de tous leurs devoirs. »

Le succès fut immense. Une foule énorme envahit le lieu de la réunion et encombra les rues avoisinantes. Les discours prononcés

respirèrent hardiment l'indignation et l'espoir. Le programme de « l'Union civique de la jeunesse » fut acclamé. On alla ensuite saluer place Victoria, en face du palais du gouvernement, la statue du général Belgrano, un des héros de l'indépendance. La colonne, défilant dans le plus grand ordre, au milieu des vivats, occupait plusieurs *cuadras* de longueur. Tous les âges, toutes les professions, tous les rangs de la société y étaient représentés. Du haut des balcons et des terrasses, les femmes lui jetaient des fleurs. Pour que rien ne manquât au succès de la manifestation, la police eut soin de déployer une brutalité impuissante, et le gouvernement cassa le lendemain plusieurs élèves de l'École militaire qui s'y étaient rendus en uniforme et auxquels on avait fait une ovation. Une souscription fut aussitôt ouverte pour défrayer leurs études universitaires et leur faciliter l'accès d'une carrière civile. D'un bout à l'autre de la république, l'effet ne fut pas moins vif. C'était comme un signal impatiemment attendu. Personne n'osait le donner, tout le monde était prêt à y répondre. Le nom du jeune président du groupe, le docteur don Francisco Barroetaveña, — un nom basque et dur, — était dans toutes les bouches. L'impulsion était donnée, le mouvement ne devait plus s'arrêter.

Derrière les jeunes gens vinrent les têtes graves; elles prirent à leur compte, sans y rien changer, le programme élaboré par les têtes folles, qui avaient vu si clair et agi si bravement. Ce programme était assez large pour être adopté par tous les partis. Il n'y était pas question de politique, il n'y était question que de droiture. Il suffisait d'être honnête homme pour y souscrire. Les gens de bien virent dans la fondation de l'Union civique, qui répondait aux mêmes principes que l'Union civique de la jeunesse, un moyen de se compter et d'organiser une action commune. En un clin d'œil, les adhérens se comptèrent par milliers. L'ensemble était bigarré en ce sens que *porteños* et provinciaux, fédéraux et unitaires, catholiques et libres penseurs, s'y coudoyaient fraternellement. Il était homogène en ce sens que tous étaient accourus à leur poste comme à la manœuvre d'un navire en perdition, qu'une même angoisse inspirait toutes les décisions, et que personne n'avait d'autre ambition que d'être utile.

Le choix du président que l'Union civique se donna, le docteur don Leandro Alem, exprimait à merveille combien l'imminence du péril présent avait relégué dans l'oubli les discordes antérieures. Fils d'un sicaire de Rosas et froidement accueilli, pour ce souvenir, à ses débuts dans la politique, M. Alem ne s'en était pas moins taillé un rôle important dans les luttes électorales et parlementaires. C'était moins son éloquence de tribun qui le lui avait

assuré que la netteté de ses convictions, la fermeté de son caractère et l'austérité de sa vie. Membre, en d'autres temps, d'un parti peu nombreux, mais énergique, il avait été l'adversaire de la plupart des hommes qu'il rencontrait à l'Union civique et leur avait porté des coups difficiles à oublier; mais on savait, en revanche, qu'il était désintéressé et courageux. C'était le chef désigné d'une pareille campagne.

L'Union civique fut très rapidement en mesure de révéler en public d'une manière éclatante la force d'opinion dont elle disposait. Au commencement d'avril 1890, elle organisa un nouveau *meeting,* suivi comme le premier d'un défilé dans les rues et de discours sur la place Victoria. L'affluence fut telle que le gouvernement frémit. Ce n'était pas seulement le nombre, c'était la qualité des adhérens qui rendait la manifestation imposante. D'anciens présidens de la république, d'anciens ministres, tout ce que la capitale renfermait d'hommes distingués et intègres, étaient à la tête du cortège, qui se déroulait interminablement dans les rues, précédé de bannières et de musiques. Il comptait plus de 10,000 personnes, bien que les Argentins, jugeant qu'il s'agissait là d'une question de politique intérieure, n'eussent pas convié les étrangers, qui forment plus de la moitié de la population de Buenos-Ayres. Ils étaient néanmoins de la fête, remplissaient les rues et la place Victoria, criaient : « Vive l'Union civique! » en agitant leurs chapeaux. Le docteur Pellegrini, vice-président de la république, disait le soir au docteur Juarez, qui, surpris, irrité, mais toujours frivole, ne voulait voir là qu'un incident de peu de portée : « Après un incident comme celui-là, il n'y a plus de place que pour une révolution. » Les quelques conseillers du président auxquels l'atmosphère de sa petite cour n'avait pas fait perdre la tête lui tenaient le même langage avec tant d'unanimité qu'il finit par les croire. Le lendemain, le ministère donnait sa démission, et le docteur Juarez formait un cabinet présentant d'assez sérieuses garanties d'indépendance. Les nouveaux ministres, avant d'accepter leurs portefeuilles, avaient imposé le programme politique qu'ils comptaient appliquer. Ce n'était pas très constitutionnel, les ministres n'étant, dans la République Argentine, que des secrétaires d'état dont la responsabilité ne couvre pas celle du président; mais c'était peut-être le salut.

Le gros problème était la question financière. L'âme du ministère était donc le ministre des finances, M. Francisco Uriburu, dont on appréciait avec raison l'esprit exact et ferme. Après avoir été ministre du docteur Rocha au gouvernement de la province de Buenos-Ayres, il s'était, depuis l'avènement du docteur Juarez,

tenu absolument à l'écart de la politique et du monde officiel. Rarement ministre eut besoin de tant d'intrépidité pour prendre possession d'un portefeuille. Il dut commencer par avouer et régulariser devant le congrès l'avance clandestine de 35 millions de billets faite par son prédécesseur à la Banque nationale et à la Banque de la province de Buenos-Ayres. Cette question avait été portée au sénat par le chef éloquent de la minuscule opposition dans cette assemblée, un des principaux membres de l'Union civique, le docteur don Aristobulo del Valle. M. Uriburu eut à faire coup sur coup d'autres révélations graves. Le temps des subterfuges était passé. Il lui fallut déclarer, par exemple, que l'état réel du trésor différait du tout au tout du tableau présenté peu auparavant par le président de la république à l'ouverture des chambres, et demander, pour pouvoir payer les services les plus indispensables, que la moitié des droits de douane fût acquittée en or. Pourtant on sentait dans ses discours tant de franchise et de décision que la confiance renaissait malgré tout, et que les banquiers anglais lui souscrivirent *ad referendam* un emprunt de 50 millions de piastres.

Plus il gagnait l'opinion par la netteté de ses aveux, plus il encourait l'animosité des familiers de la présidence. Quand ils crurent l'emprunt anglais conclu, ils eurent hâte de se débarrasser de cet homme sincère. Le conflit vint à propos de la nomination du président de la Banque nationale. C'était là où le bât les blessait; permettre à des regards indiscrets de pénétrer dans les arcanes de la Banque, c'était étaler au grand jour les plaies de l'oligarchie régnante. Encore si ce n'eût été que cela; mais c'était exposer à des poursuites les favoris insolvables. Aussi le docteur Pacheco, délogé du ministère, s'était-il réfugié et fortifié dans ce poste comme un général qui, obligé d'évacuer le corps de place, se retranche dans la citadelle. Quand M. Uriburu, après avoir rappelé au docteur Juarez leurs conventions formelles à cet égard et reçu son acquiescement à l'exécution de cette mesure, envoya demander au président de la Banque sa démission, le docteur Pacheco fit une réponse qui mérite d'être citée. « Pourquoi, s'écria-t-il, ne demande-t-il pas tout de suite la démission du président de la république! » Le mot était profondément juste, du reste. C'est bien à cela que devait aboutir le régime financier dont le docteur Pacheco a été le principal complice.

En cette occasion émouvante, le clan des intimes le soutint coûte que coûte. On fit entendre au docteur Juarez que c'était abdiquer que de livrer la Banque à l'opposition haineuse qui avait fait irruption dans le gouvernement, qu'il n'y a pas d'engagement qui

tienne contre un intérêt aussi vital, qu'il vaut mieux se déjuger que se suicider. Il se déjugea donc, il signifia au ministre des finances qu'il n'y avait rien de fait, et qu'il retirait sa parole. M. Uriburu donna sa démission, suivie de celle du ministre de la justice. Le Panal triomphait, il était convaincu qu'il avait joué au plus fin avec l'opposition, triché avec bonheur et gagné la partie. Il n'y avait pour lui qu'une ombre au tableau : les banquiers anglais refusèrent de confier au nouveau ministre les 50 millions qu'ils avaient promis à l'ancien.

L'Union civique avait pris en face du ministère Uriburu une attitude expectante et, à la faveur d'un premier succès, étendu ses ramifications. De toutes parts s'organisaient des centres civiques dont le comité directeur se mettait à l'instant en relations avec celui de la capitale. Les télégrammes échangés à ce sujet remplissaient les immenses colonnes des journaux indépendans (1). En présence de ce manque de foi qui coupait court à tout accommodement, quel usage ferait-elle de sa popularité? La question était d'autant plus difficile à résoudre qu'à partir de ce moment l'Union civique évite de dévoiler ses projets, et que son histoire devient souterraine. Elle ne se montre en public qu'une seule fois, à propos du départ pour l'Europe du général Mitre. Toutes les manifestations antérieures pâlirent à côté de l'éclat de celle-ci. Il n'y avait plus moyen de douter que la force d'impulsion du mouvement allait croissant d'elle-même, *vires adquirit eundo*. Longtemps avant l'heure fixée, le lieu de réunion, la place du Retiro, dominée par la statue équestre du général San-Martin, dont M. Mitre a écrit l'histoire, voyait affluer la foule. Les clubs politiques, les très nombreuses sociétés étrangères de bienfaisance, de secours mutuels, de propagande ou d'orphéon, qui existent à Buenos-Ayres, arrivaient en corps. Des orchestres jouaient de tous côtés. Les étendards des confréries, ceux de toutes les nations, mêlés au drapeau argentin, flottaient sur la place et pavoisaient les maisons. L'orateur désigné pour offrir au général Mitre l'expression de la sympathie populaire était le docteur don Eduardo Costa, procureur-général de la nation, un des hauts fonctionnaires de l'état, le seul peut-être qui, dans ce poste exclusivement juridique, eût conservé intacte la réputation d'indépendance et d'intégrité qu'il avait acquise sous les administrations précédentes. Le trajet de la place du Retiro à la place Victoria fut à chaque rue, à chaque porte, une ovation. Le lendemain, les chambres réintégraient don

(1) La longueur d'une colonne du journal *la Nacion* est de 70 centimètres d'impression en caractères 8 désinterligné. Il y a 9 colonnes par page et généralement 2 pages de texte, sans compter les annonces, dont l'abondance exige souvent des numéros de 6 et 8 pages.

Bartolomé Mitre dans la charge de lieutenant-général, dont il était dépouillé depuis 1880; le gouvernement faisait des avances.

Le général Mitre est la plus haute figure politique de la république Argentine. Il faisait partie de la brillante phalange qui inaugura, en 1852, l'ère et les institutions modernes sur les rives de la Plata. Buenos-Ayres s'étant séparée peu après de la confédération, il fut l'âme de la guerre qu'elle soutint contre les autres provinces, et dont le succès devait être celui des idées libérales. Vainqueur sur le champ de bataille, il le fut mieux encore dans le domaine politique en mettant fin à la scission et en assurant l'unité nationale. Devenu président de la république, il commanda en chef les armées alliées du Brésil, de l'Uruguay et de la République Argentine durant la guerre du Paraguay, descendit pauvre du pouvoir et n'y exerça aucune pression sur les électeurs pour le choix de son successeur, M. Sarmiento, qui était son ami, son coreligionnaire politique, mais nullement son candidat.

Il reprend alors, par besoin, son métier de journaliste et, par goût, ses études d'historien et de lettré. Il passa vingt-deux ans enfermé dans sa bibliothèque, ne rentrant dans la mêlée que deux fois : en 1874, au moment de l'élection du président Avellaneda, pour protester par les armes contre cette nomination entachée d'illégalité et grosse de menaces, en 1880, à la fin de la lutte d'où sortit la fédéralisation de Buenos-Ayres, pour amoindrir le désastre et interposer sa médiation. En dehors de ces deux courtes apparitions dans la vie publique, son activité intellectuelle se révèle de deux façons: son journal, *la Nacion*, devient le plus important de l'Amérique du Sud et le guide incontesté de l'opinion indépendante dans la République Argentine; en fait de travaux de longue haleine, il publie une série d'ouvrages, entre lesquels il faut citer en première ligne les trois gros volumes de l'*Histoire de San-Martin*, où l'élévation pénétrante du sens historique va de pair avec la sûreté de l'érudition, et mentionner au moins, comme contraste, une traduction du Dante en vers espagnols d'un attachant archaïsme. Cette claustration studieuse au sortir d'une carrière si militante, la forte unité de cette vie également consacrée dans la retraite et dans l'action au progrès des plus généreuses idées, grandissent par un effet de perspective sa féconde présidence et aux yeux de ses concitoyens l'élèvent au-dessus des partis.

Bien qu'il ne fît pas nominalement partie du comité directeur de l'Union civique, ses avis y avaient un grand poids. Il était le fondateur avant la lettre de cette société par la propagande incessante de son journal, et son nom était inséparable depuis quinze ans de toutes les revendications libérales. On attribuait à son influence la prudence que mettait l'Union civique à ne pas pousser à

l'extrême l'agitation qu'elle avait provoquée. On savait que l'âge et l'expérience l'inclinaient de plus en plus vers l'application de cette maxime souvent citée d'un de ses discours : « Le plus mauvais des gouvernemens vaut mieux que la meilleure des révolutions. » Il est vrai que, quand il prononça cette phrase, nul au monde n'eût pu prévoir qu'on en viendrait un jour au gouvernement d'un Juarez.

Il y avait lieu de regarder son voyage comme le point de départ d'une opposition moins strictement légale, et dès qu'on le vit en route, tout le monde s'attendit à du nouveau. On n'attendit pas longtemps.

Aux symptômes précurseurs d'une révolution, le ton violent de la presse, l'état d'excitation des esprits, s'ajoutèrent bientôt des signes plus clairs d'une vaste conjuration. Un jour, c'était un des bataillons de la garnison de Buenos-Ayres que sur certains indices on faisait partir en toute hâte pour le Chaco. Peu après, c'étaient un général, un colonel et un major que l'on arrêtait comme suspects. Croyant tout découvert, le major, dans son premier interrogatoire, commit l'imprudence de dire : « Oui, je suis un conjuré et m'en vante, fier de partager le sort du chevaleresque général Campos. » Il refusa du reste de donner d'autres éclaircissemens. Le général don Manuel Campos et le colonel Figueroa ne savaient pas de quoi on voulait leur parler. Ils étaient de l'opposition et ne s'en étaient jamais cachés ; mais c'était leur droit, ils n'étaient pas en activité de service. Quant à la rébellion, ils n'y avaient pas même songé. On ne les tirait pas de là. On n'avait d'autre preuve du complot que la dénonciation d'un major, qu'un de ses camarades avait cherché à y faire entrer en mettant en avant quelques noms ; mais l'officier le plus compromis par ces ouvertures s'était soustrait aux recherches. La presse d'opposition mit tant d'ensemble et de bonne humeur à se moquer de ces poursuites, les militaires qui en étaient l'objet y opposaient un sang-froid si tranquille, l'instruction avançait si peu, que ceux qui la dirigeaient finirent par croire qu'en arrêtant le général Campos ils avaient fait un pas de clerc. On cessa de le tenir au secret, on lui permit de voir sa famille et ses amis dans la caserne où il était consigné, d'y manger à la table des lieutenans et capitaines. Ces jeunes gens lui firent grande fête, et il s'aperçut que, sans que le chef de corps s'en doutât, ils jugeaient l'*inconditionalisme* aussi sévèrement que lui. Un des capitaines de ce bataillon faisait partie d'une loge politique d'officiers. Cette loge a joué un grand rôle dans la révolution. Elle se composa d'abord de quatre membres, puis de trente-trois, elle en comptait alors à Buenos-Ayres une centaine. Ils s'étaient engagés sur l'honneur à s'unir au peuple pour renverser Juarez et

« assurer le libre exercice des institutions républicaines, sans jamais se mettre au service d'un parti politique ou d'ambitions personnelles. » Il n'y avait point parmi eux d'officiers supérieurs. C'est du grade de capitaine à celui de major qu'ils se recrutèrent. Le général Campos ne connut cette association que lorsqu'il en fut proclamé le chef, après qu'elle se fut abouchée avec l'Union civique, dont il était membre. Au moment où il fut arrêté, le 19 juillet, plusieurs bataillons, sous la conduite de leurs capitaines, étaient prêts à marcher avec l'insurrection, dont la date avait été fixée au 21. Nous venons de voir que dans le bataillon où il était détenu un seul officier était du complot. Les circonstances le décidèrent à en exposer le but à ses camarades, ils y entrèrent sans hésiter. Tout bon Argentin était alors un conjuré latent. Cela permit de brusquer le dénoûment et d'opérer dès le 26 le soulèvement préparé. Ce jour-là, le général Campos se mit en marche à trois heures du matin à la tête du bataillon où il était prisonnier, laissant la caserne et les deux chefs de corps non affiliés au mouvement, sous la garde de son jeune frère et de quelques civiques chargés de les empêcher de donner l'éveil. Les officiers révolutionnaires avaient stipulé qu'en aucun cas ils ne mettraient la main sur leurs chefs. Le colonel Figueroa, de son côté, s'évadait de la caserne où il était enfermé avec deux officiers du bataillon qui l'occupait. La moitié des corps de ligne formant la garnison de Buenos-Ayres abandonnaient leurs quartiers dans les mêmes conditions et se concentraient sur la place Lavalle, que dominent les vastes bâtimens du Parc-d'Artillerie, principal dépôt d'armes et de munitions du gouvernement : la *junta* révolutionnaire présidée par le docteur Alem s'y était installée durant la nuit; c'était une compagnie acquise à la révolution qui y montait la garde. A la même heure, sur tous les vaisseaux de guerre, les jeunes officiers conjurés déposaient à terre les commandans, et l'escadre sortait du port battant pavillon révolutionnaire.

Dès l'aube, arrivèrent des citoyens qui venaient s'enrôler. A peine une compagnie était-elle formée, et les soldats civiques avaient-ils le fusil en main, le sabre-baïonnette et la cartouchière au flanc, sur l'épaule le nœud de rubans rose, blanc et vert qui était le signe distinctif des insurgés, ses chefs en prenaient possession et l'installaient sans désemparer sur les terrasses et dans les maisons des rues voisines. On s'y retranchait aussitôt. Avant qu'il fît jour, la place Lavalle, barricadée aux angles, défendue par des troupes de ligne et une nombreuse artillerie, couverte à distance et en tous sens par les feux plongeans des terrasses crénelées, était une position formidable. Les troupes qui l'attaquèrent en firent l'expérience. Dans la journée du 26 et la matinée du 27,

elles essayèrent trois fois de la forcer, déployèrent beaucoup de vaillance et de ténacité, et furent repoussées avec des pertes énormes.

Reste à savoir si se cantonner dans une place d'armes et laisser aux adversaires le temps de s'organiser est de bonne stratégie révolutionnaire. Il ne le semble pas. L'insurrection commit évidemment plusieurs fautes. Elle ne se saisit pas avant le lever du soleil du président, du général Roca et du ministre de la guerre, ce qui lui eût été facile. On assure que c'était là le plan et qu'il n'a pas été mis à exécution parce que, pour des causes restées obscures, le signal convenu n'aurait pas été donné. Elle s'amusa à se fortifier au lieu de pousser une attaque à fond sur la caserne du Retiro, où la concentration des troupes du gouvernement ne se fit que tard, et où tout était dans le plus grand désarroi. Elle perdit une seconde occasion de balayer ses adversaires quand après un premier assaut ils se retiraient démoralisés. Elle manqua d'élan et de prévoyance, resserra son action au lieu de l'étendre, laissa libres, quand rien n'était plus aisé que de les couper, les communications par télégraphe et par voie ferrée avec le reste du pays. Elle ne profita pas, pour occuper les lignes ferrées du littoral et empêcher l'arrivée de renforts, du soulèvement de la flotte. Elle lui fit trop tard le signal de canonner la caserne du Retiro, point de concentration des troupes et située de telle sorte sur le fleuve que, au premier obus envoyé par l'escadre, elle dut être précipitamment évacuée. On a dit, et c'est possible, que sur ces divers points les directeurs politiques du mouvement n'ont pas fait droit aux ardentes exhortations des chefs militaires. Les uns et les autres gardent sur ce point la discrétion dont les Argentins, tout exubérans qu'ils paraissent, ne se départissent jamais sur de pareils sujets. D'ailleurs, ces fautes, d'où qu'elles viennent, disparaissent dans le résultat final.

Le docteur Juarez Celman tomba de son haut quand il apprit le soulèvement. Justement, son frère Marcos Juarez, le président du Panal, était en visite chez lui. Il était venu lui prêcher la politique de résistance. Il se réfugia d'abord au Retiro, croyant que les insurgés étaient déjà maîtres du palais du gouvernement. Il y fut bientôt rejoint par le ministre de la guerre, par le vice-président, docteur Pellegrini, qui, solidaire par situation d'une politique qu'il réprouvait, la défendit avec sa bravoure habituelle et conduisit lui-même les troupes au feu, enfin par un petit nombre de fidèles, l'oreille basse. Le général Roca y apparut, donna des conseils militaires, et à la tête de quelques forces de police s'en alla défendre le palais du gouvernement, que personne n'attaquait. Depuis sa récente arrivée d'Europe, il entretenait avec son beau-frère des relations assez froides. Il semblait rougir de son successeur et don-

nait à entendre qu'il serait patriotique de le renverser. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a beaucoup contribué à sa chute. S'il ne connut pas d'avance les projets de l'Union civique, ce qui n'est pas certain, il eut durant l'insurrection des pourparlers avec les insurgés. C'est peut-être ce qui explique pourquoi, le 27 au matin, ceux-ci, après avoir repoussé une grande attaque et à un moment où ils auraient encore pu prendre l'offensive, demandèrent un armistice qui en réalité, à part quelques fusillades accidentelles, mit fin aux hostilités.

Revenons au président: après l'insuccès du premier engagement contre le Parc d'Artillerie, il avait jugé à propos de gagner au large. Il se rendit d'abord à Campana, port sur le Parana et station du chemin de fer du Rosario, par lequel il était en contact avec toute la république. Le général Roca l'ayant fait prévenir qu'un bâtiment de la flotte pourrait l'y enlever, il revint sur ses pas à San-Martin, sur le même chemin de fer et à quelques kilomètres de Buenos-Ayres. Son frère Marcos avait, de son côté, fait précipitamment chauffer un train pour courir à Cordoba et expédier des renforts. Il envoya, en effet, quelques *gauchos* organisés tant bien que mal en bataillons de garde nationale. Cet homme avisé n'ignorait pas que l'argent est le nerf de la guerre; il fit au préalable une rafle dans les caisses de la Banque nationale, et ne monta en wagon que les poches aussi bien garnies que le permettait la situation précaire de cet établissement. Le ministre des affaires étrangères était au Rosario, concentrant sur Buenos-Ayres toutes les troupes qu'il pouvait et réunissant quelques milices. Une partie de ces forces arriva même à temps pour prendre part aux combats infructueux du 27.

Les insurgés recevaient également des renforts. Les abords de leurs retranchemens étaient libres de trois côtés, et l'affluence des volontaires leur permettait de rayonner de plus en plus loin de leur place d'armes. Ils occupaient à une grande distance les édifices dominans et les terrasses des maisons élevées. La population entière était pour eux. J'étais sur mon balcon quand ils vinrent prendre possession de mon quartier. Toutes les boutiques étaient fermées et l'angoisse était grande ; mais la rue était pleine de monde : chacun aimait mieux s'exposer aux balles que rester enfermé sans nouvelles. Soudain, s'éleva une grande acclamation : « Vive l'Union civique ! » Une quinzaine de jeunes gens, le fusil au poing, débouchaient d'une rue transversale, leur bataillon était massé sur le boulevard Callao, tout auprès. Le cafetier qui occupe le rez-de-chaussée de la maison d'angle, une grande bâtisse à trois étages, retira aussitôt les volets de sa devanture, leur offrit à boire, on applaudit. Ils refusèrent, s'orientèrent vivement, gravirent l'escalier quatre à

quatre et apparurent sur la terrasse. Leur chef y planta le drapeau argentin et fit assurer le pavillon par deux coups de feu. L'Hôtel central de la police, qui est proche, leur répondit. Les sergens de ville et les pompiers s'y étaient retranchés et avaient crénelé les maisons des alentours. Ils tiraillaient de là sur les postes civiques et détachaient des patrouilles du côté où ils n'étaient pas cernés.

J'ai eu sous les yeux, ou pour mieux dire sur la tête, pendant trois jours, les civiques campés sur la terrasse de ma maison. Il y avait parmi eux des docteurs, des étudians, des ouvriers. Ils étaient uniformément pleins d'entrain aussi bien que de prévenances pour les bourgeois dont ils avaient envahi le domicile. Supposant, un matin de vive fusillade, que notre domestique n'avait pu aller aux provisions, ils nous offrirent par gestes de nous envoyer de leur pain. Le chef des divers postes du quartier était, je l'ai su plus tard, un ancien officier français, M. de N..., qui précisément, à son arrivée en Amérique, il y a deux ans, m'avait été adressé par un ami. Il était alors imbu d'idées autoritaires qu'on regarde encore en France comme un des attributs de la distinction et qu'on s'habitue assez vite dans la Plata à considérer comme arriérées. Maintenant, il participait à une émeute. La révolte n'était pas seulement argentine, les résidens étrangers y prenaient une large part. Un médecin belge, qui offrit ses services à l'ambulance du Parc d'Artillerie, me racontait qu'il avait entendu, sur le front d'un bataillon de volontaires, un officier instructeur expliquer en français le maniement du remington. Un autre Français, M. de B.., a laissé un souvenir gai de son passage place Lavalle. Il était arrivé depuis deux ou trois jours, venant chercher fortune dans la Plata, sur la foi des agences d'émigration. Le commandant du vapeur qui l'avait amené, au moment de reprendre la mer, jugea prudent, pour passer à travers l'escadre, de se faire donner un sauf-conduit par les chefs de la révolution. Il se rend au parc, accompagné jusqu'à la porte par son passager. Obligé d'attendre une audience, il redescend sur la place, et le retrouve muni d'un fusil. — « Ma foi! commandant, j'ai été zouave, je ne résiste pas à la tentation. Je cherchais une occupation, en voilà une! — Le marin, une fois muni de son sauf-conduit, cherche notre homme pour en prendre congé. Il le découvre enfin, ravi. — Ça chauffe, ça chauffe, et l'avancement va bien dans ce pays-ci! me voilà officier! » On lui avait confié une mitrailleuse. Il se trouva que c'était un pointeur remarquable, il fit avec elle des prouesses.

J'ai parlé des ambulances. Du côté des révolutionnaires, dès la première minute, elles fonctionnèrent admirablement. Toute la faculté était avec les civiques. Un jeune médecin qui était en même

temps un peintre de talent, le docteur don Julio Fernandez Villanueva, fut tué en pansant des blessés sur le champ de bataille. Les médicamens, la literie, le linge, les vins généreux, affluèrent immédiatement à l'ambulance du parc. Des femmes, des jeunes filles, enjambèrent les barricades pour venir y faire le service d'infirmières. Les blessés, du reste, y séjournaient peu. On les évacuait après le premier pansement sur les hôpitaux ou, si c'étaient des civiques, dans leurs maisons. L'association de la Croix de Genève, organisée à Buenos-Ayres depuis 1880, se mit aussitôt en mouvement. Le service de l'Assistance publique, dont relèvent les hôpitaux et qui dépend de la municipalité, recueillit et soigna les victimes des deux partis. De part et d'autre, on se battait sans haine. Les civiques ne détestaient que M. Juarez Celman, et les soldats qui le défendaient n'étaient pas éloignés de penser à son endroit comme les civiques. Les seules troupes contre lesquelles le peuple fit preuve d'animosité furent les sergens de ville. Ils étaient fort nombreux, plus de 3,000 hommes d'infanterie et de cavalerie. Le président les considérait comme sa garde la plus sûre. Il leur avait donné ainsi qu'aux pompiers l'armement et l'organisation de corps de ligne. Pourvus de chefs plus soucieux de leur conserver ce caractère militaire que de faire de bonne police, ils affichaient avec la population une incivilité soldatesque. On avait une dent contre eux et on le leur fit durement sentir: outre les combats où ils figurèrent et furent éprouvés, ils perdirent énormément de monde dans le service de patrouilles et d'estafettes. On les visait avec un soin particulier. Depuis les troubles, un groupe de citoyens s'est donné mission de réconcilier la police avec la population. Il a réuni par voie de souscription des sommes importantes avec lesquelles il a fondé une caisse de retraite pour les sergens de ville. Cela semble un moyen aussi généreux qu'efficace de les rendre polis, et montre combien les esprits se trouvèrent détendus après la bourrasque.

Dans la journée du dimanche 27, pendant l'armistice, quatre personnages politiques offrirent au gouvernement et aux insurgés leurs bons offices, qui furent acceptés, afin de négocier un arrangement. Sur les quatre, il y en avait trois qui appartenaient à l'entourage intime du général Roca. M. Benjamin Victorica, qui avait pris l'initiative de cette démarche, avait été son ministre de la guerre; M. Francisco Madero fut vice-président de la République sous son administration; enfin M. Tornquist, un banquier, est son ami personnel, et c'est à lui qu'en une circonstance importante il avait adressé par la voie des journaux une lettre où il développait ses vues financières. Le quatrième, le docteur don Luis Saenz

Peña, retiré de la politique depuis longtemps, avait un des premiers apporté à l'Union civique le concours de son expérience et l'autorité de son nom. Son fils, le docteur don Roque Saenz Peña, était à ce moment ministre du docteur Juarez : après avoir occupé avec distinction divers postes diplomatiques et s'être fait remarquer à la conférence de Washington par son éloquence et sa fermeté (1), il avait pour son malheur pris possession, depuis peu de jours, du portefeuille des affaires étrangères, dont on l'avait investi à Washington par dépêche lors de la formation du ministère Uriburu. Il donna sa démission deux jours après la fin des hostilités.

Les négociations de la commission officieuse de la pacification durèrent trois jours et aboutirent, le 30 juillet, à la signature de la convention suivante :

Il ne sera intenté aucune poursuite contre ceux, militaires ou civils, qui ont pris part au mouvement révolutionnaire. Les corps de ligne qui se sont joints à la révolution seront conduits à leurs casernes par leurs chefs et officiers et sont, dès ce moment, aux ordres du gouvernement. Les officiers et marins de l'escadre sont, aux effets de cette convention, dans les mêmes conditions que les troupes de terre; le chef de chaque bâtiment en fera la remise à la personne que désignera le gouvernement. Les citoyens armés déposeront leurs armes au parc et se dissoudront pacifiquement. Les élèves des instituts militaires rentreront dans leurs écoles respectives.

On mettait bas les armes, pourquoi? Quelles raisons fit-on valoir auprès de la *junta* révolutionnaire? Quels engagemens furent pris avec elle à l'insu du président, qui, n'ayant rien compris à l'explosion de l'émeute, continua de ne rien comprendre au dénoûment? C'est une question qui ne sera sans doute éclaircie que dans un certain nombre d'années, quand les événemens seront refroidis. Il nous manque les confidences des principaux acteurs de ce drame dont les scènes principales ont tout l'air de s'être déroulées dans la coulisse. Qu'il y ait eu entente par-dessus la

(1) Un discours du docteur don Roque Saenz Peña, à la conférence de Washington, y fit échouer la politique économique de M. Blaine, qui ne tendait à rien moins qu'à fermer les marchés de l'Amérique du Sud au commerce européen, au profit de la production manufacturière des États-Unis. Le fameux principe : l'Amérique aux Américains, invoqué par M. Blaine, aurait dû recevoir dans ce cas une légère addition. Il fallait dire : aux Américains... du Nord. Après avoir fait ressortir avec force les liens de solidarité politique, intellectuelle et économique qui relient son pays à l'Europe, M. Saenz Peña donnait en finissant cette jolie formule : ce principe n'est pas le nôtre, notre principe est : l'Amérique à l'humanité. Son attitude et celle de son collègue argentin, le docteur don Manuel Quintana, décidèrent de celle de tout le groupe latin et engagent, on peut le dire, la gratitude de l'Europe.

tête du docteur Juarez, ce qui suivit ne permet guère d'en douter. Les chefs civiques, les négociateurs et les défenseurs mêmes du président semblent être tombés d'accord sur deux points : que l'élimination du docteur Juarez et de sa séquelle était chose indispensable, que, si on ne prenait pas la situation de biais, on ne l'obtiendrait qu'au prix d'une guerre civile qui mettrait le feu aux quatre coins du pays et consommerait sa ruine. Ce ne sont là, d'ailleurs, que des hypothèses ; rentrons dans l'exposition des faits.

Le difficile était de faire accepter cette convention à des insurgés aguerris et échauffés par plusieurs jours de lutte, à des soldats habitués à faire bon marché de leur vie et qui, en se soulevant, avaient entendu jouer le tout pour le tout. La *junta* avait eu beau publier un rapport du général Manuel Campos, annonçant qu'on ne tarderait pas à manquer de cartouches, et adresser aux forces insurrectionnelles une proclamation où elle faisait un chaleureux appel à leur raison, un soulèvement désespéré, sans but et sans chefs, était à craindre. Rien de pareil n'arriva, mais il y eut des scènes poignantes. — C'est pour cela qu'on nous a fait venir ici pour nous rendre! s'écria un vieux sergent, — et il se fit sauter la cervelle. Un lieutenant d'artillerie en fit autant. Les officiers, la mort dans l'âme, réconfortaient leurs hommes un par un, leur rappelaient que la résignation est aussi une vertu militaire. Les officiers qui avaient mis leur épée et leurs troupes au service de la révolution comptaient parmi les plus distingués de l'armée et étaient aimés du soldat. Ils eurent la triste satisfaction de réintégrer en bon ordre les bataillons dans les casernes; il y eut très peu de désertions. Là ils les abandonnèrent, ils rentraient dans la vie privée. Le congrès a décidé depuis qu'ils seraient réincorporés dans l'armée. Beaucoup de civiques emportèrent leurs fusils, criant qu'on vînt les prendre, qu'on trouverait à qui parler. D'autres les jetèrent au milieu de la rue et se dispersèrent. En somme, le désarmement s'opéra sans collisions. Dans la nuit qui suivit, on entendit bien un peu partout dans la ville résonner des coups de feu. C'étaient des escarmouches entre des groupes de civiques et des patrouilles de sergens de ville. C'étaient aussi des voleurs, en bien moins grand nombre qu'on n'eût pu le craindre, qui s'étaient armés dans la bagarre et essayaient de détrousser les passans. Ils ne firent pas de brillantes affaires : ceux qui s'aventuraient dans les rues n'avaient rien dans les poches ou étaient aussi bien armés qu'eux. Pourtant un médecin français débarqué depuis peu de jours reçut de la sorte dans la cuisse une balle dont il est mort.

Le lendemain, les services étaient réorganisés, et les rues avaient

repris leur animation, au moins quant à l'affluence des promeneurs, qui était énorme; mais la consternation était peinte sur les visages. On était trop surpris de voir de bons vieux Français paisibles, des négocians patentés, vous aborder pour vous dire : — Quel malheur! maintenant il n'y a qu'un remède, c'est d'assassiner Juarez. — Plus loin, on croisait un banquier en relation avec des syndicats de Paris et de Londres. Il sortait de la Bourse, où l'or était à 315. — Vous croyez que ça peut durer? vous disait-il. Je ne donnerais pas deux louis de la peau du président. — On demandait des détails à un jeune civique encore tout vibrant de la bataille, il s'écriait : — Faire tuer tant de monde pour une pareille espèce! quand un seul brave et un couteau suffiraient pour tout arranger! — Jamais la mort d'un homme n'a été souhaitée aussi hautement et avec une pareille unanimité par des gens de nationalités et de conditions plus diverses. Quant à l'objet de cette execration, il exultait; il ne savait ce qui était le plus digne d'admiration, de sa victoire ou de sa clémence. Son enthousiasme se traduisit par un déluge de promotions parmi les troupes restées fidèles. A partir de colonel, les grades doivent être conférés par le sénat; mais le président peut par exception les accorder directement pour action d'éclat sur le champ de bataille. Il décida que tout le monde avait fait des actions d'éclat. Il créa des colonels et des généraux à la douzaine. Il voulait à toute force décerner le généralat au docteur Pellegrini, qui se refusa énergiquement à encourir ce ridicule. Cette satisfaction débordante dura peu. Le pauvre homme ne tarda point à être éclairé sur sa véritable situation.

III.

La première réunion du sénat, où devait se discuter l'amnistie, présenta un intérêt dramatique. Un orateur s'écria : l'insurrection est vaincue, mais le gouvernement est mort! et comme il s'élevait quelques murmures : — C'est la dernière fois, ajouta-t-il, que je parle devant vous. Ce discours achevé, je suis résolu à donner ma démission de sénateur; mais je dois la vérité à mes collègues et à mon pays. — Le docteur Pizarro, qui tenait ce langage, est un politique à coups de boutoir dont les opinions et l'éloquence se distinguent par une brusquerie et une intrépidité inflexibles. Il a beaucoup contribué, en 1880, au triomphe du général Roca et fit partie de son premier ministère. Son discours, écouté dans un profond silence, fut écrasant. Debout devant la table du secrétaire, il écrivit ensuite, en une ligne, sa demission irrevocable des fonctions de sénateur et sortit, laissant l'assemblée sous le poids de la plus vive émotion.

Ce discours, où l'on annonçait sa mort, fut le glas funèbre du gouvernement. Il a beau prolonger l'état de siège, soumettre la presse à la censure préalable, ce qui fait que les journaux d'opposition refusent de paraître, laissant les siens dire tout à l'aise ce qui leur plaît, désormais le docteur Juarez Celman est seul, il semble qu'il ait la peste. Le congrès tourne, le cabinet se disloque. Il s'adresse successivement à ses ennemis de toute nuance pour former un ministère. Il est prêt à tout, pourvu qu'on lui épargne cette humiliation suprême de sortir de la Maison-Rose piteusement. Il y réunit en conciliabule les membres du congrès, si dévoués hier, solidaires de sa politique en somme. Ne trouveront-ils pas le moyen d'éloigner de lui ce calice? Leur réponse est qu'il doit partir. Eh bien, soit! il se démettra; mais que le général Roca donne aussi sa démission de président du Sénat, c'est lui qui l'a miné. Le général Roca fait à l'instant droit à cette exigence. Il offre de renoncer par-dessus le marché, si le rétablissement de la confiance en dépend, à son grade de lieutenant-général. Le docteur Juarez trouve encore à épiloguer; et don Carlos Pellegrini? quoi, il lui succèderait! qu'il donne aussi sa démission de vice-président de la république! Le docteur Pellegrini est sur le point de faire comme le général Roca. Ce sont les libéraux qui interviennent. Ils accourent lui représenter que ce n'est pas là un caprice d'enfant gâté, que c'est bel et bien une perfidie. Le président et le vice-président donnant leur démission, le nouveau président du sénat prendrait possession du pouvoir, à seule fin de procéder, dans le délai d'un mois, à l'élection présidentielle. Ce serait le triomphe du Panal, qui a mainmise sur toutes les provinces et s'entend comme personne aux manipulations de scrutin. Le docteur Pellegrini se rend à ces raisons, refuse d'envoyer sa démission. Le docteur Juarez reprend la sienne, que le président de la chambre a gardée tout un jour dans sa poche, refusant de la communiquer et de la laisser prendre en considération. Le congrès eût, en somme, vu sans déplaisir la réussite de cette combinaison *in extremis*. Si un changement de personne lui paraissait inévitable, un changement de régime ne laissait pas de l'alarmer. Il fallait pourtant en finir.

Un jour se perd encore à constater une fois de plus que la formation d'un ministère est impossible. C'est au docteur Rocha, son ancien compétiteur, que le docteur Juarez demande en désespoir de cause de le constituer. Le docteur Rocha accepte la mission sans enthousiasme, et y échoue rondement. Le président n'a plus de branche où s'accrocher. Il circule parmi les sénateurs et les députés une adresse qui ressemble fort à une sommation où on l'engage à prendre sans plus tarder le seul parti qui lui reste;

elle se couvre aussitôt de signatures. La démission arrive enfin. Le sénat et la chambre réunis en assemblée l'acceptent par 61 voix contre 22. C'était le 6 août. Il y avait dix jours que la révolution avait tiré son premier coup de fusil.

Je n'oublierai jamais l'aspect que présenta Buenos-Ayres dans les journées des 7, 8 et 9 août, car les réjouissances durèrent trois jours. Dès la veille au soir, on s'écrasait rue Florida, en face du club de l'Union civique. Ses chefs, appelés à grands cris, durent à tour de rôle se montrer au balcon, parler, crier le triomphe. L'Union civique, qui ne manque certes pas d'orateurs vigoureux, n'en avait plus à la fin un seul qui ne fût aphone. Au matin du 7, la ville apparut pavoisée. Les tramways, les fiacres, les têtières des chevaux de charrette, tout était orné de drapeaux. Le nouveau président devait se rendre à midi à la Maison-Rose. Les portes en étaient grandes ouvertes, et la foule l'avait envahie. Elle remplissait les cours, les couloirs, les bureaux des ministères, les salons de réception, les balcons et les terrasses du palais, du haut desquelles elle échangeait des vivats avec la houle de peuple qui ondulait sur la place Victoria. Pas un sergent de ville et pas un désordre. J'étais dans la rue Florida, en face de la maison du docteur Pellegrini, lorsqu'il rentra chez lui, vers quatre heures du soir. Ne pouvant avancer ni reculer, je m'étais réfugié dans un corridor pour ne pas être étouffé. Il arrivait à pied, — on avait dételé les chevaux de sa voiture, — soutenu, porté par la foule. Il dut monter sur sa terrasse et faire un discours, il n'en était plus à compter ceux qu'il prononçait depuis le matin. Ce n'étaient dans toutes les rues que cortèges, manifestations et musiques. Des fenêtres de *la Nacion*, j'ai vu en moins de deux heures une quarantaine de députations venir saluer le journal et acclamer le nom du général Mitre. Une surtout m'a frappé : c'étaient une soixantaine d'ouvriers du Haut-Piémont ou du Tyrol, précédés d'un orchestre d'instrumens rustiques de leur pays, des cornemuses, des tambourins, de singulières petites trompettes de terre cuite. Beaucoup de ces cortèges défilaient en chantant : *Ya se fué! ya se fué!* il est parti ! sur notre air parisien des lendemains d'émeute : *Des lampions!* Comment cet air réapparaissait-il à 3,000 lieues sous l'empire de circonstances analogues à celles d'où il a jailli ? Je n'en sais rien. J'ai le regret de dire que le véritable texte primitif était : *Ya se fué el burro*, « l'âne s'en est allé, » et que nombre de gens portaient à leur chapeau une vignette représentant un âne qui détale. Des mains inconnues en avaient dès le petit jour répandu des milliers dans la ville. Je fais mention de cet enfantillage, parce qu'il donne la note de l'allégresse plus gouailleuse que rancunière des jeunes civiques triomphans. C'est un caricaturiste espa-

gnol, M. Sojo, qui, s'inspirant sans doute des planches des *Caprichos*, où Goya tire si malignement parti de la physionomie de ce quadrupède, avait popularisé cette représentation peu respectueuse du chef de l'État. Il le dessinait aussi sous la forme d'une lanterne, soit par allusion à une assez louche affaire d'usine à gaz, que le docteur Juarez avait patronnée à Cordoba, soit en souvenir de certaine manifestation aux flambeaux organisée en son honneur à Buenos-Ayres, et pour laquelle on ne parvint à raccoler que des charretiers et des balayeurs municipaux. Le *Don Quijote* était d'autant plus répandu que M. Sojo, harcelé par la police, n'avait pu depuis deux ans mettre les pieds hors de chez lui. Les cochers s'en aperçurent. Durant trois nuits, ils durent renoncer à allumer leurs lanternes. Si l'un d'eux oubliait la consigne, il ne faisait pas vingt pas sans qu'on arrêtât ses chevaux. — La lanterne! lui disait-on sévèrement. — Il éteignait, criait à tue-tête : Vive l'Union civique! on applaudissait, et il repartait. Pas n'était besoin de lanternes d'ailleurs, la ville entière fut trois nuits durant brillamment illuminée. Ce qui est plus sérieux, c'est qu'à la Bourse la prime sur l'or avait baissé de 50 points à la nouvelle de la démission du président, et qu'on y avait affiché le télégramme suivant de Londres : « La *City* salue la chute de Juarez par une hausse de toutes les valeurs argentines. »

Pendant que la capitale se livrait à la joie, le nouveau gouvernement n'était pas sur un lit de roses. Les difficultés politiques et financières qui se dressaient devant lui paraissaient inextricables. Les gouverneurs ne parlaient de rien moins que d'organiser la guerre civile. Marcos Juarez décrétait la réunion des milices de sa province. On n'ignorait pas qu'il y avait à Cordoba et ailleurs des dépôts d'armes retirées des arsenaux de la nation par le docteur Juarez et secrètement remises aux potentats de l'intérieur. L'éventualité d'un soulèvement de Buenos-Ayres avait été prévue. On pouvait se demander si l'on n'allait pas revenir au gâchis sanglant des premiers temps de l'indépendance. Les caisses étaient vides, les banques d'état à sec, le commerce aux abois, les échéances de la dette étrangère pressantes et lourdes. Le pouvoir exécutif n'avait à compter qu'à demi sur la collaboration des chambres : nommées sous les auspices du Panal, elles n'étaient entrées dans le mouvement révolutionnaire qu'à leur corps défendant, et chercheraient sans doute à ne modifier que le moins possible la politique dont elles avaient été les instrumens. Une moitié de l'armée venait de faire feu sur l'autre. Tous les services publics étaient profondément désorganisés par dix ans de favoritisme et quatre de concussion éhontée.

Tel était le peu enviable héritage que recueillait le docteur don

Carlos Pellegrini. Par une singularité qui montre au vif de quels élémens divers va se formant la vivace nationalité des pays d'immigration, le nouveau président de la République Argentine est fils d'un Savoisien et d'une Anglaise. Il n'en est pas moins Argentin des pieds à la tête. Il a fait preuve, dans sa courte et brillante carrière, de facultés politiques de bon aloi. Ministre de la guerre en 1880, il mena très vigoureusement, bien qu'avocat et *porteño,* la campagne contre Buenos-Ayres. C'est surtout à lui que le général Roca, qui se tenait éloigné du théâtre de l'action, fut redevable de la promptitude du dénoûment, ce qui n'empêcha pas que, sous son administration, le docteur Pellegrini se tint à l'écart, voyagea en Europe. On vint l'y relancer pour le charger de la négociation d'un emprunt; il s'en tira à son honneur, et on lui en sut gré cette fois, les services financiers ayant entre tous pour effet d'incliner à la gratitude. Il se trouva donc, au moment de la lutte électorale, être à peu près le seul *porteño* de mérite bien vu du gouvernement. On en fit un vice-président. Il parut alors peu compromettant de donner à Buenos-Ayres cette fiche de consolation. La vice-présidence est, en temps normal, un poste simplement décoratif. Le docteur Pellegrini l'entendit ainsi, ne se mêla point de politique, et repartit pour l'Europe aussitôt qu'il put. Il en arrivait à peine quand les affaires du docteur Juarez se gâtèrent tout à fait. Sans se départir de la correction de sa situation officielle, il mit une certaine fermeté à lui faire entendre de sages avis. Il eût évité la révolution, si on l'eût écouté; il mit à tâcher de la réprimer d'abord et de la canaliser ensuite beaucoup de décision. On aimait à compter sur un homme qui n'avait jamais ni exagéré ni éludé les devoirs du poste qu'il remplissait.

La composition du cabinet semblait aussi répondre aux exigences pratiques d'une période ambiguë. Les ministres des affaires étrangères et de la justice, les docteurs don Eduardo Costa et don José-Maria Gutierrez, étaient des hommes de grand talent et des libéraux irréprochables, la fine fleur de l'ancien parti mitriste. Le ministre de la guerre, le général Levalle, était celui même du docteur Juarez au moment de la révolution. Vaillant soldat, pas grand'chose de plus, estimé de l'armée pour sa bravoure, on le supposait mieux en situation que personne de rétablir dans la grande famille militaire, si profondément divisée, l'esprit de solidarité et de discipline. Il s'en est du reste tout d'abord assez mal tiré, et dans le courant d'octobre, pour mener à bien cette tâche délicate, a sollicité la collaboration d'un vieux soldat en qui toute l'armée a confiance, le général don Emilio Mitre, frère de l'ancien président et commandant en chef, après lui, des troupes du Para-

guay. Il l'a placé à la tête de l'état-major-général, en élargissant à cette occasion les attributions déjà fort étendues de ce poste. C'était aux titulaires des portefeuilles de l'intérieur et des finances que revenait la plus lourde part de labeur et de responsabilité.

Le général Roca fut appelé au ministère de l'intérieur. Cette nomination présentait des avantages et des inconvéniens. Fils des provinces, élevé par elles au pouvoir, sa présence dans le conseil apaisait les susceptibilités que n'eût pas manqué d'éveiller un ministère exclusivement *porteño*. Il a été mêlé de très près à toutes les manigances des politiciens de l'intérieur, et connaît sur le bout du doigt le personnel des factions locales. Nul n'est plus à même que lui d'interposer ses bons offices pour éviter des coups de force, dont l'effet serait désastreux, et faire tout rentrer dans l'ordre en douceur. D'un autre côté, l'opinion libérale est restée singulièrement soupçonneuse à l'égard du général Roca, qui organisa jadis à son profit la ligue des gouverneurs et gratifia la république de la présidence du docteur Juarez Celman. On est enclin à prendre en mal tout ce qu'il fait; on trouve que ses fonctions l'investissent d'une influence trop directe sur les caciques impénitens de l'intérieur, et lui permettraient, s'il en avait le dessein, d'ourdir avec eux des alliances en vue de sa propre élection. Il a prodigué à cet égard les assurances les plus formelles dans ses discours, dans des conversations publiées avec son assentiment et dont il faisait annoncer qu'il avait corrigé les épreuves. Son désistement anticipé de toute candidature a été proclamé par lui d'une façon assez catégorique pour être au moins maladroite, s'il avait la moindre arrière-pensée de revenir sur cette décision. Tout porte à croire qu'il est sincère, qu'il a été dégoûté par sa propre expérience, et surtout par celle de son beau-frère, de la tentation de gouverner les Argentins malgré eux. C'est une entreprise où, à l'heure qu'il est, on serait sûr de recueillir plus d'amertumes que de satisfactions.

Quoi qu'il en soit, sous l'influence de sa politique conciliante, flexible, un peu sournoise, la situation des provinces, sans être encore fort nette, s'est en deux mois considérablement éclaircie. Le président du Panal, le farouche don Marcos, qui avait l'intention de bouleverser l'état, a été amené à donner purement et simplement sa démission de gouverneur. Il a été remplacé par le vice-gouverneur, non moins panaliste, il est vrai, mais insignifiant à miracle, et dont la languissante administration n'est pas pour porter ombrage à la paix publique. A Tucuman, autre citadelle du juarisme, le vice-gouverneur, qui occupait le fauteuil, a dû également plier bagage sans tambour ni trompette. Les chambres pro-

vinciales l'ont réduit par leur opposition tenace à cette extrémité, et lui ont donné pour successeur un libéral des plus estimés, retiré pour ce motif de la politique depuis quinze ans. Dans la plupart des autres provinces, les gouverneurs n'ont évité un pareil sort qu'en appelant au ministère les chefs locaux de l'Union civique et en se transformant, d'ardens panalistes, en civiques résignés. Il y en a bien quelques-unes, les plus arriérées et les plus pauvres, où le clan au pouvoir ne veut entendre à rien, grossit sa police en faisant la presse des pauvres *gauchos*, et flanque les civiques en prison. On laisse ces représentans d'un autre âge procéder suivant leurs traditions. Cela ne durera guère; il y a lieu de compter sur le manque d'argent pour les assouplir.

Il ne faut pas croire, en effet, que cette pacification à peu près générale soit seulement due à l'habileté du général Roca. Le ministre des finances y peut revendiquer la part la plus décisive. Grâce à lui, les banques libres, qui coûtent si cher au pays, auront du moins plus fait pour affermir l'autorité du pouvoir central que dix ans de batailles. Le docteur Vicente F. Lopez avait soixante-quinze ans quand il accepta la tâche écrasante de remettre de l'ordre dans les finances argentines; mais de talent, de caractère et d'allures, c'est un jeune homme. Orateur, historien, homme d'État, professeur d'économie politique, il a appliqué aux objets les plus divers son goût acharné du travail et la vivacité de son intelligence. Il a même débuté dans les lettres, il y a un demi-siècle, par un important ouvrage en français sur les origines aryennes des aborigènes du Pérou. Il apportait au gouvernement les fortes traditions des libéraux de son époque, solide génération élevée à la dure, dans les amertumes et la misère de l'exil, qui travailla ferme, organisa et civilisa la République Argentine, l'enrichit et resta pauvre, — juste le contraire des hommes politiques dernier genre. Il se mit à l'œuvre avec une ardeur méthodique, étudiant par le menu l'état du Trésor et des banques, sans se presser d'émettre une opinion, sans se déconcerter des découvertes navrantes qu'il faisait chaque jour.

Les lois financières qu'il présentait, après cet examen minutieux, avaient un caractère rassurant de parcimonie. Il fallait bien subir la nécessité d'un emprunt extérieur; on était hors d'état de faire le service de la dette; mais il proposa d'emprunter seulement 20 millions de piastres, dont il ne viendrait pas un sou à Buenos-Ayres. Cette somme resterait déposée à Londres et serait affectée aux échéances successives des emprunts antérieurs. On était ainsi, de ce côté, libre de soucis pour deux ans. Restait la liquidation intérieure, terriblement compliquée. Pour la faciliter, il se fit autoriser

à mettre en circulation 60 millions de bons du Trésor et 15 millions de cédules hypothécaires nationales. Pour les dépenses urgentes, les commerçans lui offrirent spontanément 7 ou 8 millions contre des traites à quatre-vingt-dix jours. Tout en réduisant la création de nouveaux titres au plus strict nécessaire, ce ministre économe trouva moyen de sauver la municipalité de Buenos-Ayres d'une faillite imminente, en lui fournissant 10 millions de piastres.

Le gros point noir, c'étaient les provinces et leurs banques libres dont le capital avait été dilapidé. Il leur dépêcha des inspecteurs nationaux formellement autorisés à requérir la force publique, si on mettait entrave à l'exécution de leur mandat. On vit alors ce que vaut un homme de droiture et de poigne. Ces émissaires inspirèrent tout de suite aux gouverneurs une terreur folle. Il y avait de quoi. Leurs rapports furent accablans. Les banques de province qui avaient prévariqué, autant vaut dire toutes, furent mises sous séquestre et administrées directement par l'État. Adieu, paniers : plus moyen, non pas même de vendanger, mais de grappiller. Quand il eut compilé leurs bilans désastreux, le docteur Lopez déclara qu'il n'y avait qu'une manière loyale de sortir de cette impasse : la nation devait prendre à sa charge les emprunts des provinces. Les créanciers d'Europe, peu au courant de l'organisation fédérale de la République Argentine, ne les avaient consentis qu'avec la ferme conviction qu'elle ne laisserait pas protester la signature des états qui la forment. Le gouvernement ferait avec chaque province les conventions nécessaires et exigerait les garanties convenables pour assurer le remboursement de cette avance. C'est un gros sacrifice, mais un grand résultat : l'honneur argentin est sauf, et les gouverneurs du Panal sont perdus. Maître de leur principal instrument d'influence et de corruption, les banques, armé, pour contrôler leurs agissemens, des terribles droits d'un créancier, le pouvoir central devient l'arbitre des affaires provinciales.

Le congrès a voté cette mesure sans enthousiasme. La plupart de ses membres ont leurs raisons de penser que le régime des oligarchies de village a du bon; mais c'est une justice à rendre à ces ex-inconditionnels qu'ils ne se sont pas montrés trop rebelles à l'influence du vent de purification qui souffle sur la capitale. Ils ont déclaré nulles les scandaleuses listes d'électeurs dressées précédemment. Ils ont mis à l'étude une loi sur l'admission des étrangers au droit de suffrage, abordé la discussion d'une loi municipale pour Buenos-Ayres, proposé de substituer au scrutin de liste, pour l'élection des députés, le vote par districts. Il est vrai que, sur ces derniers points, ils s'en sont tenus à la bonne intention;

mais reconnaissons qu'ils ne se sont séparés qu'après avoir sanctionné ou ébauché des réformes dont la seule annonce les eût plongés dans la stupeur à l'ouverture des chambres, au mois de mai. La session a été close le 18 octobre.

Le lendemain, sur l'invitation de l'Union civique de la jeunesse, qui a conservé une organisation indépendante à côté de sa grande sœur, se réunissait à Buenos-Ayres un *meeting* monstre pour demander que l'on intentât des poursuites contre les prévaricateurs. Le même jour, les rues des principales villes de l'intérieur étaient le théâtre de manifestations dans le même sens. L'adresse que la foule réunie sur la place Victoria a décidé par acclamation de faire parvenir au président porte « qu'on verrait avec satisfaction le pouvoir exécutif étendre à toutes les branches du gouvernement les mesures administratives et judiciaires qui ont été adoptées dans quelques-uns des services, afin de rechercher les délits commis contre la fortune publique et d'en obtenir la répression légale. »

Cet hommage rendu à la fermeté du docteur Lopez ne va pas sans un blâme voilé à certains de ses collègues. Malgré les protestations répétées du général Roca, l'Union civique ne perd pas une occasion de lui faire sentir qu'elle se défie de lui. Quant au docteur Juarez, directement visé dans cette adresse, il semble vraiment qu'il ait à cœur de fortifier cette opinion, qu'on aurait tort de le laisser jouir paisiblement de sa fortune. La veille même du *meeting*, on annonçait que le gouvernement était sur la trace d'un complot panaliste qui devait éclater au cri de : « Vive l'Union civique ! » Ce qui doit rassurer, c'est le calme ironique avec lequel fut accueillie la révélation de ces projets. Le gouvernement du docteur Juarez est bien mort.

Que fait cependant l'Union civique? Après avoir été à la peine, elle a mis une fière réserve à ne pas être à l'honneur, à ne pas avoir de participation directe au gouvernement. Elle se contente d'étendre son organisation à tout le territoire et de maintenir en éveil les forces vives de l'opinion. Il n'est ville ni village qui n'ait son club civique. Pour régler les manœuvres d'ensemble d'une aussi vaste agglomération d'adhérens, elle se donne une sorte de charte élaborée par son secrétaire-général, le docteur don Emilio Gouchon, un des plus fervens ouvriers de la première heure de l'Union civique de la jeunesse. Cette charte est faite sur le modèle de celles qui règlent la discipline des grands partis des États-Unis. Pourtant l'Union civique, et c'est sa force, n'est pas un parti proprement dit. Elle est une alliance transitoire de bonnes volontés pour relever l'esprit public de son affaissement, la morale politique de ses hontes. Elle cèdera sans doute la place aux partis traditionnels quand elle aura réussi à créer un gouvernement impartial et respecté. Tel est au-

jourd'hui le but de ses efforts. Elle espère y réussir par la réunion d'une convention où des délégués élus par tous les groupes civiques répandus d'un bout à l'autre du pays proclameront le candidat de l'association à la présidence de la république. L'homme sur lequel s'arrêtera le choix de cette assemblée sera d'avance l'élu de l'opinion, et par suite le seul en situation de gouverner. Après le grand élan qu'on vient de voir, et quand le patriotisme est encore tout frémissant, prétendre gouverner contre l'opinion serait folie. Le nom qui est prononcé avec le plus d'insistance est celui du général don Bartolomé Mitre, président d'honneur de l'Union civique, et sans contredit l'homme d'État contemporain auquel l'histoire argentine doit les pages les plus brillantes et les plus pures. Il n'y a guère de manifestation populaire où n'ait résonné le cri de : « Vive le général Mitre, futur président de la république ! » Ceux qui le poussent n'ont pas consulté le principal intéressé, chez qui l'amour de l'étude pourrait bien avoir éteint le goût du commandement. Ce qui semble sûr, c'est que sa parole aura sur les décisions de la convention projetée une très grande influence, et que la belle attitude de l'Union civique aura pour récompense de renouer l'ère des administrations éclairées et correctes dont le général Mitre et le docteur Lopez sont de vivans exemples. Il faut des hommes de cette trempe, tout le monde le sent, pour rétablir l'équilibre moral et les forces économiques de la confédération argentine.

Elle en a besoin. Elle sort de cette période de corruption saignée à blanc. Non-seulement il a disparu des sommes énormes prêtées à des intrigans dont la prodigalité tenait de la folie, — le docteur Davison, dans le *meeting* du 19 octobre, les évaluait à un milliard et demi de francs en quatre années ; — mais cet argent représentait l'outil indispensable du travail, l'aliment de la production. La disparition des valeurs circulantes a fait tomber l'agriculture, l'industrie, le commerce, dans la stagnation. La convalescence de ces maladies-là est longue. Il faut ajouter pourtant que les peuples jeunes ont à cet égard des grâces d'état. Ils possèdent une abondante réserve d'énergies naturelles qui ne demandent qu'à entrer en action pour peu qu'on les aide. Ce qui leur manque le plus pour se bien porter, c'est la sagesse. La République Argentine a l'air d'en avoir fait cette fois provision. Qu'elle ménage et surveille cette provision sacrée, plus précieuse pour elle à cette heure que l'or et l'argent !

ALFRED ÉBELOT.

LES

CONTES DE PERRAULT

« Nous allons voir que toutes les opinions du peuple sont très saines.

« PASCAL. »

Un Homère bourgeois s'est emparé, il y a deux cents ans, de héros aussi célèbres qu'Ulysse et Agamemnon, mais dont l'histoire était restée confiée à la mémoire des simples et des enfans. Il a dit leurs aventures dans une série de petites épopées populaires qui sont des œuvres de génie, si l'on veut bien admettre qu'il y a des génies de toutes les tailles et que celui de Perrault est le Petit-Poucet de la famille. Des histoires semblables à des rêves ont pris, sous sa plume, un air de réalité. Il a condensé des fantômes indécis en figures vivantes et inoubliables. Il a créé des types immortels comme don Juan ou comme Hamlet, moins grandioses, puisque ses héros s'appellent Cendrillon et Barbe-Bleue, ayant gardé toutefois de leur long séjour dans la légende un parfum de mystère et une exquise saveur poétique. Il a su respecter dans des contes de nourrice l'œuvre bien des fois séculaire de l'imagination des foules ; s'il a précisé la tradition orale, s'il y a ajouté des idées de lettré ou des détails pris à la vie du XVIIe siècle, il l'a si peu altérée, que la science moderne a cru surprendre dans ses récits un reflet de la pensée de l'humanité primitive et reconnaître des divinités aryennes dans Peau-d'Ane et la Belle au Bois dormant.

Il a fait tout cela en se jouant, et presque en se cachant, n'étant pas bien sûr qu'il fût digne d'un académicien d'écrire sous la dictée de ma Mère l'Oye. C'est elle pourtant, la commère vénérable, qui a mené Perrault à la gloire. C'est à elle qu'il doit l'immortalité, ce n'est pas au poème de *Saint Paulin*, ni aux *Hommes illustres*, ni même au *Parallèle des Anciens et des Modernes*. Le jour où cette Académie française, à laquelle il craignait de manquer de respect en signant le *Chat Botté*, a voulu lui rendre un juste hommage, elle n'a pas demandé l'*Éloge de Perrault*, mais celui des *Contes de Perrault*.

Jamais homme, pourtant, ne paraissait moins destiné par la nature à redire avec ingéniosité des choses difficiles à croire. Ils étaient quatre frères, tous quatre pétris d'esprit, mais encore plus irrévérens, nés avec le don de la parodie, curieux d'idées nouvelles, possédés de la passion de tout comprendre, gais, actifs, au demeurant les plus honnêtes gens du monde. Dans leur jeunesse, trois d'entre eux s'étaient amusés avec de grands éclats de rire à travestir le sixième livre de l'*Énéide*. Nicolas, qui fut depuis théologien, docteur en Sorbonne et janséniste, faisait les vers avec Charles; et Claude, à qui l'on doit la colonnade du Louvre, illustrait le manuscrit de dessins à l'encre de Chine.

Ce n'était qu'une espièglerie et Charles n'était alors qu'un écolier, mais il n'entra jamais plus avant dans l'intelligence des anciens. L'âme antique ne se révéla point à lui. Il n'eut jamais le sens de la poésie héroïque, parce qu'il n'eut jamais celui des temps héroïques. Il comprenait trop bien les beautés du palais de Versailles et il les plaçait trop haut dans son admiration, pour faire grand cas de la chambre nuptiale construite par Ulysse à grands coups de hache. Il avait une foi trop profonde aux mérites incomparables du siècle poli où il vivait, pour s'intéresser aux deux civilisations qui luttèrent sous les murs de Troie et qui lui paraissaient toutes deux d'effroyables barbaries. Le jeune auteur de l'*Énéide* burlesque devint sans secousse, en suivant sa pente naturelle, le coryphée des modernes dans leur fameuse querelle avec les partisans des anciens. Il était fidèle à lui-même lorsqu'il lisait à l'Académie, le 27 janvier 1687, le petit poème intitulé *le Siècle de Louis le Grand*, où il déclarait qu'il avait manqué à Homère d'apprendre la mesure et la politesse à la cour de Versailles :

> Cependant si le ciel, favorable à la France,
> Au siècle où nous vivons eût remis ta naissance,
> Cent défauts, qu'on impute au siècle où tu naquis,
> Ne profaneraient pas tes ouvrages exquis.

Dès l'année suivante, Perrault publiait le premier volume du *Parallèle des Anciens et des Modernes*. Le quatrième et dernier ne parut qu'en 1698, après les *Contes*.

Il semblait difficile d'être plus mal préparé à parler naïvement des ogres et des fées. Perrault avait d'ailleurs passé la soixantaine lorsqu'il s'avisa de devenir leur historien, et c'était trop loin de l'âge heureux où l'on croit y croire, pour qu'il pût rappeler efficacement ses souvenirs. Il était donc en grand danger d'écrire des *Contes de fées* raisonnables, s'il n'avait tant aimé les enfans. Sa tendresse pour eux fut son salut.

On a dit qu'il avait fait ses *Contes* en collaboration avec son petit garçon, Darmancour, sous le nom duquel ils parurent d'abord; ainsi s'expliquerait ce mélange singulier et délicieux « de la sagesse du vieillard et de la candeur de l'enfant, » qui étonnait Paul de Saint-Victor et lui paraissait une énigme. L'anecdote est assurément vraie, à condition d'en élargir le cadre et d'y faire entrer les camarades du petit Darmancour, ces jeunes auditeurs au cou tendu, aux yeux brillans, sur qui Perrault observait les effets de ses histoires merveilleuses : « On les voit, disait-il, dans la tristesse et dans l'abattement tant que le héros ou l'héroïne du conte sont dans le malheur, et s'écrier de joie quand le temps de leur bonheur arrive. » Perrault a eu pour collaborateurs tous les petits qu'il a fait rire et pleurer avec les malices du Chat Botté et la fin tragique du petit Chaperon Rouge. C'est ainsi qu'un vieillard et un enfant parlent tour à tour dans les *Contes ;* chacun corrige l'autre et le complète.

La tendresse de Perrault pour l'enfance se mêlait d'un charmant respect, qui lui faisait deviner les secrets besoins de ces jeunes âmes. Il sentit ainsi obscurément que le goût des enfans pour le merveilleux est le germe précieux qui s'épanouit plus tard en fleur de poésie et de foi et, de peur de l'étouffer d'une main sacrilège, il se garda de trop faucher dans le surnaturel de la légende. Il se contenta d'épurer le fantastique des vieux contes populaires, il apprivoisa les monstres et les animaux auxquels le sauvage et le paysan attribuent volontiers des pouvoirs magiques et qui jouaient un si grand rôle dans les vieux récits de *Ma Mère l'Oye*. Il les métamorphosa en fées très grandes dames, qui portaient des robes de la bonne faiseuse, et que l'on servait à table avec l'étiquette réservée sous Louis XIV aux princesses du sang. Les filles de l'antique *Fatum* apprirent à son école à faire la révérence de cour, et l'on a d'abord quelque peine à reconnaître sous leur rouge les farouches Destinées aux pieds d'airain.

Ce sont bien elles pourtant, les déesses redoutables,

Tristes divinités du monde oriental,

dont Alfred de Vigny, dans le plus désolé de ses poèmes, a chanté la chute et pleuré la victoire. Le christianisme les avait détrônées sans les anéantir. Le peuple les recueillit, par un de ces instincts profonds qu'il a parfois. Son imagination puissante et trouble l'avertissait vaguement que le monde ne saurait pas longtemps se passer de la fatalité. Il préserva les Μοῖραι, les *Fata,* les Nornes, en les confondant avec les divinités secondaires des eaux et des bois, et en les changeant plus tard en fées, avec les Nymphes et les Naïades. Les froides déités régnèrent sans bruit dans des contrées reculées, attendant avec patience que notre génération les rétablît dans tous leurs honneurs en nous rendant responsables dans notre âme et dans notre corps des vices de nos pères, aux siècles des siècles. Quel triomphe pour les vieilles déesses ! Quelle joie ! Et pour nous, pauvre humanité, quel écrasement ! Nous tendons le cou sans regimber au joug dont le christianisme nous avait délivrés. Jamais esclavage aussi étroit, aussi humiliant n'avait pesé sur nous. Ce n'est plus un homme, ce n'est plus l'espace d'une vie qui dépendent d'un hasard, d'un accident : ce sont des races entières, des siècles entiers.

Au temps de Perrault, les fées avaient gardé conscience de leurs anciennes fonctions de ministres du vieux *Fatum.* C'était bien lui, le dieu aveugle, qui parlait par leur bouche, lorsqu'elles se réunissaient autour d'un nouveau-né pour prédire son sort et lui faire des dons. Favorables ou funestes, ces dons étaient autant d'arrêts du Destin, et il était difficile d'y échapper, même avec des secours surnaturels. La jeune fée de la Belle au Bois dormant ne peut sauver la princesse, mais seulement adoucir son malheur : « — Je n'ai pas assez de puissance, dit-elle, pour défaire entièrement ce que mon ancienne a fait. » Perrault s'est montré ici, comme sur tous les points essentiels, gardien fidèle de la tradition. Il a conservé à la fable son sens vénérable.

Il a eu moins de scrupules pour les détails. C'est lui qui a choisi les dons, au baptême de la *Belle au Bois dormant.* Il y a peu de pages où l'on démêle aussi aisément et aussi sûrement ce qui est du peuple dans *les Contes*, et ce qui est de l'écrivain.

Le roi et la reine ont négligé d'inviter au dîner de baptême une vieille fée qu'on croyait « morte ou enchantée. » Elle entre à l'improviste, toute dépitée de ce « qu'on la méprisait. » Chez les anciens aussi, les divinités vieillissaient, et on les délaissait parfois pour de nouveaux-venus : — « Dieu jeune, disent les Euménides d'Eschyle à Apollon, tu as outragé de vieilles déesses... Ah ! divinités nouvelles, vous m'avez arraché des mains toute ma puissance ! »

Cependant, les fées « commencèrent à faire leurs dons à la prin-

cesse. La plus jeune lui donna pour don qu'elle serait la plus belle personne du monde, celle d'après qu'elle aurait de l'esprit comme un ange, la troisième qu'elle aurait une grâce admirable à tout ce qu'elle ferait, la quatrième qu'elle danserait parfaitement bien, la cinquième qu'elle chanterait comme un rossignol, et la sixième qu'elle jouerait de toutes sortes d'instrumens dans la dernière perfection. Le rang de la vieille fée étant venu, elle dit en branlant la teste, encore plus de dépit que de vieillesse, que la princesse se percerait la main d'un fuseau et qu'elle en mourrait. » Il restait heureusement une jeune fée, qui eut assez de pouvoir pour changer la mort en un sommeil de cent ans.

Perrault nous montre dans ce passage comment les bourgeois de sa rue Saint-Jacques, vers la fin du XVIIe siècle, se figuraient une princesse accomplie. Les qualités et les talens dont il fait douer son héroïne par les premières fées sont ceux qui passaient dans son entourage pour être nécessaires à l'emploi. Avant tout, être belle; et puis avoir de l'esprit, savoir l'art de plaire; enfin, avoir reçu les leçons d'un bon maître à danser et d'un bon maître à chanter. Il n'en fallait pas davantage en ce temps-là. On était persuadé que le reste se devinait, par une grâce spéciale de la Providence, du moment qu'on était princesse, et il n'y avait pas longtemps que les princes eux-mêmes se contentaient des dons des fées. Louis XIV n'en avait pas appris beaucoup plus long, dans son enfance, que la Belle au Bois dormant, et le frère de Louis XIV, Monsieur, en avait certes appris beaucoup moins.

Voilà pour la part de Perrault dans le récit du baptême de la Belle au Bois dormant. Le peuple a fourni pour la sienne les deux dernières fées et leur lutte. La vieille se reconnaît au premier coup d'œil; nous parlions justement d'elle tout à l'heure. Elle est l'éternel trouble-fête du festin terrestre de l'humanité. Qu'on la nomme prédestination, fatalité, hérédité, elle est celle qu'on n'avait pas invitée et qui vient, à qui l'on ne demandait rien et qui impose son *don*; elle est la puissance mystérieuse par qui l'homme est orienté, avant même d'avoir vu la lumière, vers une fin qui lui cause souvent une indicible horreur. Beaucoup s'abandonnent à elle sans résistance, de notre temps surtout. D'autres engagent le combat, sachant bien que, même vaincus, ils seront plus dignes d'estime et de respect que les favoris des dieux, triomphateurs sans effort pour qui la vie est un jeu et une fête.

Quant à la jeune fée, elle représente le secours d'en haut, seul moyen qu'on ait encore trouvé de dissiper le cauchemar de l'inexorable.

Perrault a appliqué à tous les *Contes* le procédé dont on vient

de voir un exemple. Il encadre partout l'aventure merveilleuse dans un petit tableau de mœurs, familier et sincère, qui la ramène sur la terre et la fixe dans le temps. Elle se passait avant lui au pays du bleu, n'importe quand. Depuis Perrault, elle se passe en France, l'année même où il l'a écrite, chez nos paysans ou chez nos gentilshommes, à la cour de Versailles ou dans une ferme de la Brie. Ses personnages ont le costume, les passions et les préjugés de leur nouveau milieu. Ils jouissent et souffrent comme nous dans leur corps et dans leur âme et de la même manière. Ils sont semblables à nous ; ils sont nous-mêmes. En échange de leurs vagues attributs de fantômes mythiques, Perrault leur a fait le don souverain : la vie, une vie intense et tenace, comme savaient la donner nos grands écrivains réalistes du XVIIe siècle. C'est son coin de génie. Il a mérité par là une place modeste derrière Molière et La Fontaine, chez qui hommes ou bêtes ont reçu le rayon sacré avec une prodigalité royale. Après deux siècles écoulés, Harpagon, maître Corbeau, Cendrillon, sont plus réels pour nous que tous ces êtres anonymes qui traversent chaque jour notre route et s'évanouissent aussitôt dans l'oubli.

Pour estimer Perrault à sa valeur, il faut contempler les flots pressés des héros de contes populaires dont les exploits remplissent les recueils spéciaux formés de nos jours par le zèle des érudits. Il en vient de l'Orient et de l'Occident, du midi et du septentrion, et beaucoup d'entre eux ont fait des choses plus extraordinaires, plus difficiles, plus propres encore à frapper l'imagination que pas un des héros de Perrault. Cependant, ils ne sont pas célèbres. Tous ceux que Perrault a ignorés ou dédaignés sont demeurés des étrangers pour la foule. Personne ne connaît leur visage ni leur nom, en dehors du coin de province où la tradition s'est conservée. Le plus ignorant dit d'un jaloux : « C'est un Barbe-Bleue. » Le plus savant ne dira pas d'un Figaro rustique : « C'est un Fanch Scouarnec. » Il sait qu'il ne serait pas compris, à moins de s'adresser à un Bas-Breton.

Perrault a pris tout autour de lui les modèles de ses petits acteurs. C'est pourquoi l'on sait que ses personnages sont ressemblans. Il a fait poser ses amis, ses voisins, le gros financier d'en face, les paysans qu'il a rencontrés à la campagne, les principicules qu'il a aperçus en visite à Versailles. Plusieurs d'entre eux sont encore vrais aujourd'hui. Barbe-Bleue est un de ces parvenus enrichis qui florissaient déjà sous Louis XIV, mais dont la race a si prodigieusement crû et multiplié dans notre siècle. Nous le coudoyons tous les jours dans les salons, cet homme doré sur tranches, dont il semble que chaque mouvement rende un son d'écus

remués. Il a plus que jamais « de belles maisons à la ville et à la campagne, de la vaisselle d'or et d'argent, des meubles en broderie et des carrosses tout dorés. » Il fait plus que jamais admirer à ses invités éblouis « le nombre et la beauté des tapisseries, des lits, des sophas, des cabinets, des guéridons, des tables et des miroirs » aux riches bordures « d'argent et de vermeil doré. » Tout luit et reluit dans sa maison, comme dans celle de Barbe-Bleue. Il a la même manière importante de dire : « Mes coffres-forts, où est mon or et mon argent. » Il épouse, comme lui, une fille « de qualité, » sans dot. Et, bien souvent, il le lui fait aussi regretter.

Pas plus, pourtant, dans *la Barbe-Bleue* que dans *la Belle au Bois dormant,* Perrault n'a fermé les échappées ouvertes dans la version populaire sur des pensées d'un sens profond, mais subtil et incertain. Le lecteur reste libre d'entrevoir, au fond du drame bourgeois de Barbe-Bleue, une idée effrayante, l'idée que toutes nos actions nous suivent dans la vie. On se rappelle peut-être combien George Eliot en avait été frappée. Bien des siècles avant que l'illustre romancière consacrât une partie de son œuvre à le démontrer, le peuple avait posé et tranché la question dans la scène du conte où la femme désobéissante s'efforce en vain de laver la clé enchantée. « Quand on ôtait le sang d'un côté, il revenait de l'autre. » La porte du cabinet défendu a été ouverte; nulle puissance ne peut faire qu'elle ne l'ait pas été : toutes nos actions nous suivent dans la vie.

Toutes, et c'est une chose terrible. Bonnes ou mauvaises, réparables ou non, elles se lèvent derrière nous et marchent en longue file sans cesse grandissante, compagnes obstinées et souvent importunes, que nous essayons en vain de chasser. Nul effort, nul repentir, nulle angoisse n'a le pouvoir de supprimer une seule d'entre elles, de reprendre une seule des minutes vécues. Elles ont une vie à elles, en dehors de nous, indépendante de nous, et elles nous échappent pour l'éternité, enfantant des conséquences qui auront d'autres conséquences, et d'autres encore, et toujours d'autres, bien au-delà des temps que notre esprit peut concevoir. Leur enchaînement forme un filet qui nous enveloppe insensiblement, se resserre et enfin nous étreint. George Eliot laissait ses personnages dans le filet, ne croyant pas qu'il fût possible de le rompre. Le peuple s'est souvenu qu'il y avait quelque part de la miséricorde pour le pécheur, et il a sauvé la femme de Barbe-Bleue des suites de sa faute.

C'est encore lui qui est venu, dans *Cendrillon*, au secours du faible opprimé. Les humbles ont le cœur ouvert à la pitié pour les autres humbles, pour tous les êtres sans défense, endoloris comme

eux et meurtris aux pierres du chemin. Ils ont eu grande compassion de l'enfant sans mère, maltraitée et humiliée, qui songe, en lavant la vaisselle, qu'elle voudrait bien aller au bal. Dans ses rêves juvéniles, le bal est l'endroit où les fils de rois deviennent amoureux des jolies filles pauvres. Tandis qu'assise dans les cendres, elle regarde le feu, des visions ignorées des siens passent devant ses yeux, des voix lui murmurent des choses qu'elle seule entend. Il suffirait d'aller à la fête de ce soir pour que tout cela fût vrai : elle en est sûre. C'est pourquoi elle sanglote après le départ de ses sœurs : « Cendrillon les suivit des yeux le plus longtemps qu'elle put; lorsqu'elle ne les vit plus, elle se mit à pleurer. Sa marraine, qui la vit toute en pleurs, lui demanda ce qu'elle avait.

« — Je voudrais bien... Je voudrais bien...

« Elle pleurait si fort qu'elle ne put achever. »

La marraine, touchée de son chagrin, la console et lui promet une robe. Cendrillon ira au bal ! Elle peut raconter d'avance tous les détails de la soirée; elle se les est répétés si souvent, qu'elle les sait par cœur : « Le fils du roi, qu'on alla avertir qu'il venait d'arriver une grande princesse qu'on ne connaissait point, courut la recevoir; il lui donna la main à la descente du carrosse, et la mena dans la salle où était la compagnie : il se fit alors un grand silence; on cessa de danser, et les violons ne jouèrent plus, tant on était attentif à contempler les grandes beautés de cette inconnue. On n'entendait qu'un bruit confus : « Ha! qu'elle est belle! » Le roi même, tout vieux qu'il était, ne laissait pas de la regarder et de dire tout bas à la reine qu'il y avait longtemps qu'il n'avait vu une si belle et si aimable personne... Le fils du roi la mit à la place la plus honorable, et ensuite la prit pour la mener danser : elle dansa avec tant de grâce, qu'on l'admira encore davantage. On apporta une fort belle collation, dont le jeune prince ne mangea point, tant il était occupé à la considérer. »

Doucement grisée par son rêve, Cendrillon s'envole avec lui bien loin, bien loin, encore plus loin, jusque dans les régions enchantées où les bonnes fées fabriquent des hochets pour les déshérités à qui la Fortune marâtre a fait une jeunesse dénuée de tendresses et de joies. Un coup de baguette a métamorphosé ses pauvres vêtemens en habits de drap d'or et d'argent, tout chamarrés de pierreries. Les murs enfumés de sa cuisine se sont élargis en lambris dorés, où s'agite une foule joyeuse. Elle se voit passer, triomphante et adulée. Elle se voit épousée, et elle pense avec complaisance qu'elle sera généreuse, dans la victoire, pour les méchantes sœurs qui l'ont tant tourmentée : elle leur accordera

sa protection et les mariera à deux seigneurs de la cour du roi son beau-père...

A cet endroit de son petit roman, Cendrillon sursaute : on a heurté à la porte,.. ce sont les sœurs qui rentrent du bal. Elle se lève pour leur ouvrir, et la vision radieuse s'évanouit. Plus de lambris dorés, de beaux habits, de galans cavaliers. Elle est toujours vêtue en souillon ; son balai l'attend, les paroles aigres l'attendent, et personne ne songe à l'épouser. Pourtant, l'enfant s'endort heureuse. Une fée puissante, l'imagination, l'a amusée de ses jouets, et qui sait? le rêve d'aujourd'hui sera peut-être vrai demain. Demain, la grande bienfaitrice reviendra et bercera encore l'innocente victime avec ses mensonges bénis.

Le *Chat Botté* nous mène aussi chez un roi, un brave homme de roi, paternel et simple. On lui fait cadeau d'un lapereau. Un autre roi croirait devoir à son rang de dissimuler sa satisfaction. Lui, point. Il reçoit lui-même le porteur et lui adresse des paroles d'encouragement : « Dis à ton maître que je le remercie, et qu'il me fait plaisir. » Pour deux perdrix, il fait « donner pour boire » au commissionnaire. La morgue et l'étiquette sont inconnues à sa cour. A la promenade, il offre une place dans sa voiture aux passans. Il leur prête même au besoin ses habits. Son défaut est d'aimer un peu trop la bouteille. Quand il a « bu cinq ou six coups, » ses idées se brouillent et il offre légèrement sa fille au fils de son meunier, qui s'empresse d'accepter et épouse la princesse sur l'heure, avant que le roi soit dégrisé.

On aimerait à savoir où Perrault avait trouvé le modèle de cette étonnante ganache. On est tenté de croire qu'il avait dans l'esprit une de ces cours minuscules de la vieille Allemagne, à l'étiquette débonnaire, où régnaient la bonhomie et l'économie. Ils étaient là-bas beaucoup de princes, aux environs de l'année 1700, qui vivaient, comme le vieux margrave de Bayreuth, dans un palais rempli de toiles d'araignées, et s'arrêtaient en voyage à tous les bouchons de la route. Les officiers de l'armée du Rhin abondaient en anecdotes sur les mœurs rustiques des contrées où ils guerroyaient. La fantaisie de Perrault a fait le reste.

Il n'a pas eu si loin à aller pour trouver l'original du chat. La comédie italienne avait mis à la mode le valet fripon et ingénieux, providence de son maître, et l'on en rencontrait ailleurs que sur la scène. L'ami de Mme de Sévigné, le bon Gourville, dont les *Mémoires* ont tant de naturel, avait fait plus d'un trait sentant la corde, du temps où il portait la livrée rouge des La Rochefoucauld. Il est vrai que c'était sous la Fronde. Gourville n'éprouvait pas plus de scrupules à détrousser un voyageur au profit de « Messieurs les Princes, » que le Chat Botté à croquer l'ogre pour que son maître

lui succède dans ses biens. Gourville et le Chat-Botté avaient les mêmes notions vagues sur le tien et le mien, le juste et l'injuste, et, en général, sur toutes les choses de la morale. L'un et l'autre finirent leurs jours dans la paix de la conscience et dans la prospérité due aux gens de bien. Le chat « devint grand seigneur et ne courut plus après les souris que pour se divertir. » Gourville fut admis à la partie de Louis XIV et vécut innocemment dans sa belle maison de Saint-Maur, recherché de la meilleure compagnie. Le peuple les eut tous deux en grande considération et ne fut point choqué de ce qu'ils auraient mérité d'être pendus. Le peuple sait qu'il est très difficile aux saints de faire leur chemin en ce monde, surtout aux saints en sabots ou souquenilles, et il fait volontiers un peu de crédit à leur conscience. Il admet qu'une conscience très grande dame est un luxe qui ne peut venir qu'à son heure, comme les autres luxes du parvenu.

Le Petit-Poucet est aussi un de ces parvenus qui montèrent à l'assaut des places sous Louis XIV, encouragés par le roi, et envahirent jusqu'aux charges de cour, à la grande indignation de Saint-Simon. A peine enrichi, il s'occupe de décrasser toute sa famille : — « Il acheta des offices de nouvelle création pour son père et pour ses frères; et, par là, il les établit tous et fit parfaitement bien sa cour en même temps. » — L'histoire ne dit pas ce qu'il fit pour lui-même, mais il est à croire qu'il ne s'oublia point. Petit-Poucet a dû finir dans la peau d'un fermier général, peut-être d'un intendant de province. Il a marié sa fille à quelque marquis ruiné, et ses petits-fils ont eu le cordon bleu.

Il avait passé par des momens cruels. Il était nain, souffreteux, ne disait mot, ce qui lui donnait l'air idiot, et alors chacun le maltraitait : il « était le souffre-douleurs de la maison. » Le Petit-Poucet du conte de Perrault est né en Occident, au temps où notre monde était très dur pour les êtres difformes, et infirmes de corps ou d'esprit. Le moyen âge les tenait en suspicion, s'imaginant que le diable s'en était mêlé; dans les provinces à sorciers, il n'y avait pas sûreté à être trop laid. Il a fallu beaucoup de siècles au christianisme pour l'emporter sur les suggestions de la nature, intéressée à ce que les créatures qu'elle a disgraciées ne soient pas protégées, mais disparaissent au plus vite. La compassion envers ces infortunés est un sentiment moderne, et, si la légende a pris le parti du Petit-Poucet, ce n'est ni par humanité, ni par justice; c'est que les foules ont toujours trouvé le même plaisir que les enfans :

A voir d'affreux géans très bêtes
Vaincus par des nains pleins d'esprit.

Le « géant très bête » était, d'ailleurs, désigné ici à l'hostilité populaire par ses origines. L'ogre du Petit-Poucet est de race noble. Il descend de conquérans très anciens, de cannibales qui mangeaient les prisonniers. D'autres sont venus, qui l'ont dépouillé de son pouvoir et de ses privilèges, et il subit le sort réservé aux aristocraties vaincues, pour lesquelles il n'y eut jamais équité ni indulgence dans un cœur plébéien. On trouve de bonne guerre d'abuser de son impuissance actuelle et de lui voler les restes de ses trésors par une basse escroquerie, comme le fait le Petit-Poucet.

Le vieux gentilhomme est pourtant assez déchu pour qu'on lui pardonne et la gloire et les crimes de ses pères. Il a conservé de ces temps lointains quelques ornemens démodés, témoins de l'antique splendeur de la race, et ses filles couchent avec des couronnes d'or; mais il habite une maison de paysan, et sa femme fait la cuisine. La description de son intérieur est délicieuse. Quiconque est entré dans les vieilles chaumières du centre de la France, aux petites fenêtres obscures, où la lumière de la porte expire à quelques pas du seuil, où les meubles cirés luisent dans l'ombre et où les murailles mêmes ont reçu la patine harmonieuse du temps, — celui-là connaît la maison de l'ogre. Voici la grande pièce basse, au plafond de solives noircies, où la famille vit pendant le jour. Voici la haute cheminée où l'ogresse met à la broche un mouton tout entier et où il fait si bon se sécher après l'averse, et voici, le chevet au mur, le lit vénérable des parens, assez grand pour que sept petits garçons puissent se cacher dessous, entouré de rideaux de serge verte qui en font une petite chambre dans la grande. En face, ou dans la seconde pièce s'il y en a une, sont deux autres lits également vastes. On met dans l'un tous les enfans, dans l'autre tous les étrangers.

Le plus fabuleux des *Contes* de Perrault est aussi celui qui offre les parties les plus réalistes. La seconde moitié de *Peau-d'Ane* est pleine de croquis d'après nature, qui ne laissent rien à désirer pour la vérité et la précision du trait. D'abord, la grosse métairie aux bâtimens massifs, aux innombrables dépendances, où la princesse trouve un asile en fuyant son père. Dix basses-cours bien closes regorgent de poules, d'oies, de canards, de pintades, de râles, de cormorans,

Et mille autres oiseaux de bizarres manières,

destinés à la table des grands ou à l'ornement de leurs parcs et de leurs viviers. Une armée de valets et de servantes égaie la ferme de son mouvement bruyant. Tout respire l'activité et l'abon-

dance. La largeur de la vie confine au luxe; quand le fils du maître vient chasser de ce côté avec ses amis et qu'ils entrent se reposer, la fermière les fait « boire à la glace. »

Perrault n'inventait pas lorsqu'il écrivait cette jolie page. Rien n'égale l'impression de savoureux bien-être que donnaient certaines grandes exploitations agricoles du vieux temps, avant la révolution. On en trouve un témoignage non suspect dans les Mémoires d'un fils de paysan, le capitaine Coignet, qui avait appris à lire et à écrire au régiment et qui en profita pour raconter ses impressions de jeunesse. L'une des plus vives demeura toujours celle que lui avait causée une ferme de la Brie champenoise, où il avait été valet de charrue avant de conquérir l'Europe sous les drapeaux de Napoléon. Un demi-siècle après, il se souvenait encore avec délices de la chère plantureuse qu'on y faisait et de l'élégance de la table commune, « servie comme pour un grand repas, tout en argenterie, timbales d'argent, deux paniers de vin. »

La ferme décrite par Perrault égalait en richesse celle du vieux Coignet. Peau-d'Ane y avait été engagée pour être « souillon, » emploi qui n'avait rien de commun avec celui de « dindonnière. » Il est nécessaire d'en faire la remarque, afin de dissiper une erreur très répandue. Beaucoup de personnes croient que Peau-d'Ane a gardé les dindons. Rien n'est plus faux. C'est l'héroïne d'un autre conte de fées encore plus merveilleux, c'est Mme de Maintenon, qui a gardé les dindons chez sa tante de Neuillant, une gaule dans une main et les quatrains de Pibrac dans l'autre. Peau-d'Ane était chargée de laver les torchons et de nettoyer l'auge aux cochons. Perrault le dit expressément et nous montre sa princesse à l'ouvrage. La scène a la crudité des cabarets de Téniers.

On la mit dans un coin au fond de la cuisine,
Où les valets, insolente vermine,
Ne faisaient que la tirailler,
La contredire et la railler.
Ils ne savaient quelle pièce lui faire,
La harcelant à tout propos;
Elle était la butte ordinaire
De tous leurs quolibets et de tous leurs bons mots.

Nous rencontrons, quelques pages plus loin, un autre exemple de l'heureuse prédilection de Perrault pour le détail caractéristique qui fait voir le personnage. Toutes les filles du royaume défilent pour essayer la bague de Peau-d'Ane. Duchesses et bourgeoises sont passées ; leurs doigts

Étaient trop gros et n'entraient pas.

A vous, modistes et couturières, fleuristes et brunisseuses ! Paraissez, et courez votre chance.

> Ensuite vinrent les grisettes,
> Dont les jolis et menus doigts
> (Car il en est de très bien faites)
> Semblèrent à l'anneau s'ajuster quelquefois.

Il a suffi de quatre vers pour fixer notre opinion sur les petites ouvrières parisiennes du temps de Louis XIV. La race était déjà à son point de perfection il y a deux siècles. Déjà elles trottaient menu de leurs petits pieds; déjà elles avaient la main fine et la taille leste. Le bon Perrault semble tout fâché d'être enchaîné par la vérité historique et de ne pouvoir marier le fils du roi à une modiste de sa montagne Sainte-Geneviève. Les grisettes sont les seules, dans son récit, qui puissent *presque* mettre la bague, et il est clair que si l'anneau n'était pas enchanté, elles l'enfileraient dix fois pour une.

Le réalisme de Perrault rehausse singulièrement pour nous la valeur de ses *Contes*. Il les transforme en documens historiques tels qu'on en rencontre peu dans la littérature d'imagination de son temps, le théâtre mis à part. Il faut arriver jusqu'à *Marianne* et au *Paysan parvenu*, de Marivaux, pour trouver de pareils tableaux d'intérieur. Chaque page nous apporte un renseignement d'autant plus précieux, qu'il s'agit le plus souvent de classes de la société dont les écrivains du grand siècle ne s'occupaient guère. On aurait vite fait de nommer ceux d'entre eux qui osaient demander au lecteur de s'intéresser aux soucis et aux difficultés d'une famille de bûcherons ou de meuniers. Les petites gens comptaient alors très peu dans la littérature, et c'est une des grandes nouveautés de Perrault d'avoir introduit les sabots dans les salons à l'abri du manteau de brocart des fées. Les sabots en ont abusé depuis pour apporter du fumier sur les tapis. Il serait injuste d'en rendre Perrault responsable : il a ouvert la porte, mais il voulait qu'on essuyât ses sabots avant d'entrer, et lui-même ne s'est pas sali dans les chaumières; il n'en a rapporté que beaucoup de pitié. Le souffle puissant d'humanité qui circule dans son livre, la part très large qu'il y a faite aux humbles, justifient les comparaisons glorieuses que nous avions osé faire en commençant et qu'on a pu trouver trop audacieuses. Perrault a vraiment mérité d'être appelé un Homère bourgeois, et ses *Contes* sont de véritables petites épopées populaires.

Il semblait qu'il n'y eût plus qu'à laisser ses héros jouir en

paix de leur immortalité. Aucun honneur ne leur avait manqué. Des éditions en toutes langues leur avaient donné pour amis les enfans du monde entier. Les artistes avaient reproduit leurs traits à l'envie. Une nuée d'imitateurs s'étaient efforcés de leur dérober un rayon de leur gloire. Petit-Poucet et Barbe-Bleue étaient passés chefs d'école, et les exploits de leurs rivaux avaient rempli les quarante et un volumes in-8° du *Cabinet des fées*, si oubliés aujourd'hui. Qui donc se souvient encore de la redoutable Danamo ou du prince Désir? Pour comble de bonheur, les philosophes du XVIIIe siècle, ennemis de tous les miracles, même des innocens prodiges qu'accomplit la baguette des fées, avaient témoigné à Perrault un mépris qui lui assurait une revanche dans notre siècle. L'école romantique lui fit une apothéose dont Théophile Gautier alluma les feux de Bengale; il écrivit sans rire que *Peau-d'Ane* était le « chef-d'œuvre de l'esprit humain, quelque chose d'aussi grand dans son genre que *l'Iliade* et *l'Énéide*. » C'était beaucoup.

Notre génération réservait aux *Contes* un hommage plus périlleux encore que les exagérations romantiques. Ils ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des savans qui ont porté si haut l'étude des traditions populaires. Les mythologues s'en emparèrent et ils y ont découvert tant de choses, qu'ils menacent d'accabler ces frêles récits sous l'amas des commentaires, notes, préfaces, variantes, scolies et exégèses.

Ils ont demandé aux héros de Perrault d'où ils venaient: de la patrie aryenne, de l'Inde ou d'ailleurs? quel chemin ils avaient suivi pour arriver jusqu'à nous, et ce qu'ils avaient fait en route? Ces petits innocens auraient pu répliquer qu'ils venaient de leur village et qu'ils avaient fait comme le petit Chaperon Rouge, qui « s'en alla par le chemin le plus long, s'amusant à cueillir des noisettes, à courir après des papillons et à faire des bouquets des petites fleurs qu'elle rencontrait. » Mais ils ne répondirent rien. Voyant qu'ils s'obstinaient à se taire, les mythologues parlèrent pour eux, et il y eut alors une grande confusion. Grimm, M. André Lefèvre et plusieurs Anglais tenaient pour la patrie aryenne; Benfey et M. Cosquin pour la patrie indienne; M. Hyacinthe Husson pour une patrie mixte, M. Andrew Lang, le saint Thomas de la mythologie populaire, résumait le débat en disant qu'on n'en savait rien.

On demanda ensuite aux voyageurs ce qu'ils faisaient dans ce berceau inconnu. Cette fois ils ne répondirent que trop. Le loup déclara à M. Hyacinthe Husson qu'en ces temps reculés il était « le soleil dévorateur » et qu'il s'occupait à manger l'Aurore, coiffée

des rouges lueurs matinales. Il ajouta que la mère-grand était une vieille Aurore. Poufle, la petite chienne de la Belle au Bois dormant, dit à M. André Lefèvre qu'elle n'était autre que Saramâ, la chienne du Rig-Véda qui cherche l'Aurore. Petit-Poucet conta à M. Gaston Paris qu'il avait été le postillon de la Grande Ourse, où sa place est encore marquée par une toute petite étoile. L'âne de Peau-d'Ane révéla à M. Hyacinthe Husson qu'il était « la brume humide derrière laquelle l'Aurore se dérobe, échappant ainsi à la poursuite du Soleil. » Il n'y eut pas jusqu'à la pantoufle de Cendrillon qui ne voulût se donner des airs. Elle souffla un mot sanscrit à M. de Gubernatis, qui s'en servit pour lui fabriquer une généalogie grandiose.

Fasse le ciel que ces découvertes, si curieuses du reste, restent confinées dans les ouvrages spéciaux, et qu'on ne s'avise pas d'enseigner aux enfans, dans une louable intention et afin de rendre à la légende sa majesté primitive, que les filles de l'ogre sont les sept flammes d'Agni, et les frères de Mme Barbe-Bleue les Asvins, représentans des deux crépuscules. Ce serait chasser un rêve consolateur pour le remplacer par une leçon de philologie comparée. Laissez à l'enfant ses amis surnaturels, les doux redresseurs de torts, dont la pensée lui inspire une divine sécurité. Il aime à sentir le monde peuplé d'êtres puissans parmi lesquels il ne se rencontre pas seulement de méchans loups et de vieilles Carabosses, mais aussi de bonnes fées et des animaux à l'esprit subtil, qui jouent le rôle de justiciers. L'enfant s'aperçoit de bonne heure que la vie et les hommes sont injustes. Il se rassure en songeant avec confiance au coup de baguette qui va sauver l'innocence et confondre le méchant. A mesure que sa raison s'éveille, et sous l'obsession d'un persistant désir de justice, son penchant enfantin pour le merveilleux se développe en sentiment religieux. Il a cessé de croire aux baguettes magiques : il conserve l'habitude de regarder en haut.

On s'en est aperçu, et c'est une des raisons qui font aujourd'hui bannir les contes de fées de tant d'éducations. Aucun père n'a vraiment peur que son fils, devenu grand, croie aux fées et aux animaux qui parlent. Beaucoup craignent qu'il ne puisse prendre son parti de redescendre pour toujours dans la région des faits positifs, et leur prudence l'y retient dès le bas âge. D'autres s'imaginent de bonne foi sauver la rectitude de son jugement en substituant à Perrault un roman scientifique où l'on va en ballon dans la lune selon toutes les règles de la mécanique et de la physique, ce qui, apparemment, ne peut pas donner d'idées fausses aux en-

fans. D'autres encore appréhendent que les contes de fées ne déposent dans les jeunes âmes un levain de poésie qui puisse les gêner plus tard dans la lutte pour l'existence, si rude dans nos sociétés démocratiques. Pour ces diverses raisons, Perrault compte aujourd'hui parmi ses lecteurs beaucoup plus de têtes chauves qu'au siècle dernier, et peut-être moins de têtes bouclées. J'imagine que, s'il revenait sur terre, il en serait moins flatté qu'attristé. Il était le bon Perrault pour tout le monde, mais encore plus pour les petits garçons et les petites filles que pour ses confrères de l'Académie.

Notre époque est étrangement dure pour les humbles et les malheureux, dont le labeur est rude, les joies pauvres et rares, l'horizon étroit. Elle travaille avec une ténacité cruelle à rétrécir leur pensée. Elle leur répète à satiété qu'ils n'ont rien à attendre en dehors de l'amère réalité quotidienne, rien à espérer, personne à implorer, car les cieux sont vides, les bois et les eaux sont vides, l'univers est vide. L'humanité reste en face d'elle-même, en face de la vie. Personne n'entend plus son cri de détresse. Devant cet abandon, dans cette angoisse, le cœur de l'homme devient vide aussi, vide d'amour et de poésie, égoïste et sec : il est mûr pour la morale utilitaire.

Quiconque d'entre nous, dans les meilleures intentions, aide à étouffer l'imagination chez l'enfant, — celui-là aide à préparer un crime de lèse-humanité. On voulait tuer la superstition et le romanesque; on tue du même coup la foi et l'idéal. Que ceux qui en doutent contemplent leur œuvre. Qu'ils comparent une jeune âme ayant sucé la poésie humaine dans *Peau-d'Ane* et la *Belle au Bois dormant*, la poésie divine dans la Genèse, à celle qui n'a connu d'autre nourriture que le roman scientifique et le traité de morale en forme de livre de classe; et qu'ils disent, s'ils sont sincères, de quel côté est le germe d'humanité supérieure?

C'est la gloire de Perrault qu'en faisant un semblable rapprochement, son nom vienne tout de suite à l'esprit et ne puisse être suppléé par aucun autre. Il est immortel au titre que lui-même aurait jugé le plus doux et le plus enviable : parce qu'il est l'un des grands bienfaiteurs de l'enfance.

ARVÈDE BARINE.

LE SULTAN AHMADOU

ET LA

CAMPAGNE DU COLONEL ARCHINARD

DANS LE SOUDAN FRANÇAIS

Il y a quelques années encore, la politique coloniale, tombée dans un profond discrédit, n'éveillait dans notre esprit que des idées fâcheuses ou funestes ; le nom seul nous en était odieux. Inquiets sur notre avenir et soupçonnant nos voisins de tramer toujours quelque chose contre nous, toute entreprise qui aurait pu distraire la moindre parcelle de notre force défensive pour nous procurer le luxe des établissemens lointains, nous paraissait une pure folie. Aujourd'hui, plus sûrs de nous-mêmes, nous nous sommes ravisés, et voyant toutes les puissances étrangères disposées à se partager les îles et les continens, l'appétit nous est venu. Non-seulement, nous entendons garder ce que nous avons, nous ne demandons pas mieux que d'accroître nos domaines. Mais si le véritable amour se prouve par la disposition aux sacrifices, le nôtre est encore faible et prompt à se refroidir.

Nous désirons que nos agrandissemens ne nous engagent dans aucune affaire désagréable, ne nous fassent courir aucune aventure, et nous nous défions de nos officiers et de nos marins. Nous les soupçonnons d'aimer trop l'odeur de la poudre, de préférer aux dénoûmens pacifiques les difficultés qui se tranchent par l'épée, et nous leur dirions volontiers : « Surtout, ne nous faites pas d'affaires. » Il est certain que les officiers en quête d'aventures sont fort dangereux. Mais il

n'est pas moins vrai qu'on se fait quelquefois des affaires sans les chercher, qu'elles viennent souvent vous chercher elles-mêmes, que lorsqu'on n'a pas d'autre préoccupation que celle d'éviter tous les incidens désagréables, il faut laisser aux autres les profits avec les risques, et que vouloir s'arrondir sans courir aucun hasard est la pire des inconséquences. « C'est souvent par l'excès des précautions, disait un homme d'état, qu'on s'attire les plus gros ennuis. Un gouvernement qui craint de s'enrhumer fait bien de rester au coin de son feu, mais le rhume et la pleurésie viennent quelquefois l'y relancer. »

Notre gouvernement a bien compris que qui ne risque rien n'a rien, lorsque, l'an dernier, il donna carte blanche au commandant supérieur du Soudan français, M. Archinard, lieutenant-colonel de l'artillerie de marine, et l'autorisa, sur sa demande, à marcher sur Ségou, pour nous assurer dans la région qui s'étend du Sénégal jusque dans la boucle du Niger la situation que nous dispute avec acharnement notre éternel ennemi, le sultan Ahmadou. Cette campagne de quelques mois fait grand honneur à celui qui l'avait conçue, et qui, vaillamment secondé par ses officiers, l'a conduite avec autant de vigueur que d'intelligence. Elle avait au surplus le mérite d'être rigoureusement nécessaire. C'était, malgré les apparences, une guerre défensive ou du moins préventive. Si nous n'avions pris les devans, nous n'aurions pas tardé à nous trouver aux prises avec une dangereuse coalition, et nous aurions dû nous engager dans de sérieuses dépenses pour éviter des malheurs ou pour les réparer.

Nous avons dans le Soudan des alliés incertains, hésitans, timides, trop souvent infidèles, et des ennemis aussi résolus qu'avisés, guettant sans cesse l'occasion de nous nuire. En politique, on ne choisit pas ses amitiés, souvent on les subit. Assurément, s'il faut juger de ce que vaut un homme par le nombre d'idées qu'il a dans la tête, par les motifs d'action qui le décident, par la notion qu'il a de la vie, un Toucouleur musulman est supérieur à un Bambara fétichiste. Mais si les Bambaras ont peu d'idées et quelquefois n'en ont point du tout, ils n'ont pas de préventions contre nous, et le fanatisme des musulmans soudanais nous a juré une haine immortelle. Orgueilleux, insolens, fanfarons autant que perfides, plus durs pour leurs captifs que tous les autres noirs qu'ils méprisent comme une vermine, les Toucouleurs constituent une sorte d'aristocratie africaine, qui n'admet pas que personne ose s'égaler à elle ou prétende entrer en partage de ses privilèges. Tous les efforts que nous avons faits pour nous les rendre favorables, pour nous concilier leurs bonnes grâces ou leur tolérance, ont été vains ; nous ne pouvons conclure avec eux que des trêves.

Le cheik Ahmadou, fils du célèbre Omar El-Hadj, qui créa l'empire toucouleur, est le chef universellement reconnu des croyans soudanais, et il aime à s'appeler lui-même la colonne de l'islam. Sans

avoir rien fait de grand, il a hérité du prestige de son père. Sa dureté qui n'épargne rien, ses menaces toujours suivies d'exécution ont répandu partout la terreur de ses jugemens. Il fait peur; c'est sa gloire et son plaisir. Il y a des souverains noirs qui ne se ménagent pas dans les combats. Omar El-Hadj allait lui-même en tête des assaillans jusqu'au pied des *tatas* les mieux défendus; Samory a souvent payé de sa personne, le roi Tiéba en est, dit-on, à sa dix-huitième blessure. Ahmadou n'aime pas à s'exposer; il se tient d'ordinaire à quinze ou vingt kilomètres des champs de bataille; tout au plus distribue-t-il lui-même la poudre à ses troupes. Mais ce guerrier prudent est un politique habile, un infatigable ourdisseur de trames, ayant partout des espions et des émissaires, travaillant sans cesse contre nous, artificieux et opiniâtre, ne se laissant rebuter par aucun échec. Le fil est-il rompu, il l'a bientôt renoué.

Il a l'esprit trop juste, trop délié pour ne pas avoir compris qu'entre nous et lui un accommodement est impossible, que ses prétentions et les nôtres sont inconciliables. Depuis le jour où il eut le chagrin d'apprendre que le colonel Borgnis-Desbordes, aujourd'hui général de division, était parti du Haut-Sénégal pour aller planter notre drapeau sur les bords du Niger, et par cette mémorable expédition nous avait installés à jamais dans le Soudan, nous sommes une écharde douloureuse dans ses chairs. Désormais son empire est divisé en trois tronçons. Au nord-est de notre territoire est le Kaarta, dont la capitale, Nioro, est sa résidence actuelle. Au sud-est, sur la rive droite du Niger, était le royaume de Ségou, qu'il faisait gouverner par un de ses fils; au sud, le Dinguiray était régi par un de ses frères. Nos possessions et nos postes le séparaient du Dinguiray, et entre le Kaarta et Ségou se trouvait le Bélédougou, peuplé de nos amis les Bambaras, qui avaient recouvré leur indépendance, et dont il devait traverser le pays pour passer d'une de ses capitales à l'autre.

Nous le gênions beaucoup, et il s'appliquait à nous gêner. Il nous empêchait d'organiser notre domaine et de le rendre productif. Détenant les principales routes commerciales, il interrompait incessamment les communications entre les Maures et nos traitans de Médine, et il avait fait de Ségou une infranchissable barrière pour le commerce du Haut-Niger. Aucune pirogue ne pouvait passer, aucun marchand indigène ne pouvait se rendre des contrées aurifères du Bouré et du Ouassoulou vers les marchés du riche Macina. En vain avions-nous tenté de forcer l'obstacle en lançant des canonnières qui avaient poussé jusqu'à Tombouctou; les pirogues ne passaient pas davantage, et celles qui portaient aux canonnières du riz et des vivres étaient frappées d'embargo. A toutes nos réclamations, Madani, fils et délégué d'Ahmadou, avait répondu « qu'il se moquait des Français comme de moustiques bourdonnant à ses oreilles. »

Ce gênant voisin ne se contentait pas de nous causer mille ennuis; il amassait des charbons ardens sur notre tête. Il engageait Madani, comme le prouvent des lettres saisies, à nous amuser jusqu'au moment où, avec son aide, il serait en mesure de nous détruire. Il traitait avec le Fouta-Djalon et le Dinguiray pour les soulever contre nous. Il entretenait de secrètes intelligences avec un autre souverain musulman, Samory, dont les états s'étendaient à l'est de nos possessions depuis le sud de Kouroussa jusqu'au nord de Bamako. Nous nous flattions de nous être gagné Samory, nous avions conclu avec lui un traité en bonne forme, nous avions sa parole et sa signature, mais sa signature est toujours écrite avec une encre très blanche et sa parole ne pèse guère plus qu'un grain de mil. Le colonel Archinard intercepta une lettre qu'adressait Ahmadou à ce rival devenu son compère. Cette lettre, qui n'a pas encore été publiée, disait en substance : « C'est Dieu qui t'a donné l'idée de faire alliance avec moi. Tu pourras bientôt attaquer, je vais attaquer. Les blancs veulent chasser tous les indigènes du pays. Il faut les tromper d'abord et dire que tu es leur ami. » Le sultan toucouleur ajoutait ce mot qui, chez les blancs comme chez les noirs, résume toute la politique : « Celui qui ne sait pas tromper son ennemi est indigne de commander. » Samory avait compris, approuvé, et pour témoigner son acquiescement, il envoyait à Ségou comme à Nioro des présens, des captifs, des femmes. Cette dangereuse coalition à laquelle Ahmadou travaillait depuis six ans allait aboutir; c'était pour mieux machiner son intrigue qu'il était venu s'établir à Nioro. Nous allions être enserrés de toutes parts.

Ajoutons que nos alliés les Bambaras fétichistes commençaient sinon à se detacher de nous, du moins à douter de notre force ou de notre bonne foi. Ils joignent à leurs estimables qualités de graves défauts; livrés à eux-mêmes, ils sont incapables de s'entendre et de se concerter. Le fanatisme et la passion sont un ciment, et les Toucouleurs sont toujours prêts à s'unir contre nous au premier signal que leur donne leur terrible maître. Les fétiches sont des dieux indifférens et mous qui n'ont jamais fondé de solides alliances entre les peuples et qui semblent dire : « Chacun pour soi ! » Les Bambaras sont en proie aux divisions intérieures, aux zizanies, aux rivalités. Très attachés à leurs foyers et à leur autonomie municipale, la communauté des intérêts est une idée qui les touche peu. Nous avons tenté de les organiser en districts; ces districts se jalousent les uns les autres, et il y a partout des villages dissidens qui s'insurgent contre les chefs de cantons.

Au surplus, les oscillations de notre politique les avaient déroutés, inquiétés. Nous voyant négocier avec Samory et Ahmadou, ils nous soupçonnaient de vouloir nous arranger avec Mahomet à leurs dépens, et notre influence, notre crédit baissaient rapidement parmi eux. Le co-

lonel Borgnis-Desbordes les avait assurés jadis que, grâce à nous, ils ne retomberaient jamais sous le joug des Toucouleurs, que nous les délivrerions de leur grand ennemi; ils nous accusaient d'avoir manqué à nos engagemens. « Les Bambaras sont impatiens, leur disait l'an dernier le capitaine Ruault, envoyé en mission dans le Bélédougou, et, voyant que nous n'attaquions pas les Toucouleurs, comme ils l'avaient espéré, ils se sont laissé duper par des gens qui leur ont fait croire que nous voulions nous allier avec leurs ennemis. Il ne faut pas écouter ceux qui tiennent de pareils discours. Ce sont des émissaires des Toucouleurs, qui ont intérêt à jeter la discorde entre les Bambaras et les Français. Le moment est proche où nous vous prouverons que nous sommes véritablement vos amis. Les Bambaras sont braves, mais leurs divisions les rendent impuissans. Il faut qu'ils se groupent tous autour d'un protecteur plus puissant qu'eux; ce protecteur, c'est nous. » Les Bambaras ne disaient pas non : un fétichiste ne dit jamais non; mais ils n'en pensaient pas moins. Ils sont fermement persuadés que les promesses sont des femelles, que les effets sont des mâles, et ils attendaient, pour nous croire, de nous avoir vus à l'œuvre.

Menacés de tous côtés, sans avoir d'autre appui que des alliés douteux et méfians, notre situation devenait de plus en plus précaire. Les deux souverains musulmans pouvaient nous attaquer à la fois au nord, à l'est et au sud, et s'ils avaient manœuvré avec décision, ils auraient réussi peut-être à balayer nos postes, à nous chasser du Soudan, à nous refouler sur Bafoulabé et sur Kayes. Il fallait à tout prix les prévenir, et déjà, dans sa campagne précédente, le colonel Archinard s'était préparé à l'inévitable lutte en intimidant les Toucouleurs du Fouta-Djalon, en créant le poste de Kouroussa, en contraignant Samory à évacuer ses territoires sur la rive gauche du Niger. Par bonheur, Samory était alors en guerre avec son voisin, le roi Tiéba. Pour ajouter à ses embarras, le colonel avait donné à Tiéba d'utiles conseils et lui avait fourni quelques subsides. Certain désormais que Samory, à qui il avait procuré de l'occupation, ne pourrait le gêner pendant quelques mois au moins, il se décida à frapper le grand coup. Il en est de la guerre comme du théâtre; l'art de la préparation y est presque tout, et c'est là-dessus qu'on juge les commandans supérieurs comme les auteurs dramatiques.

Si la préparation fut excellente, le plan put sembler très audacieux. La combinaison la plus naturelle et la plus sage en apparence était de porter tout d'abord la guerre dans les provinces de l'ennemi les plus rapprochées, d'attaquer Koniakary, la grande citadelle des Toucouleurs dans le Diombocko, puis d'entrer dans le Kaarta et de marcher sur Nioro. Après avoir chassé Ahmadou de sa résidence, on eût avisé aux moyens de déloger son fils du Ségou. Ce plan si rationnel offrait de graves inconvéniens. Il était fâcheux de laisser à Ahmadou,

au début de la lutte, la jouissance de toutes les ressources accumulées à Ségou; il était dangereux de placer les Bambaras du Bélédougou entre les armées du père et les armées du fils; cette situation critique les eût effarés, et il n'y a pas loin de l'effarement à la défection. En outre, Samory, nous voyant occupés dans le Kaarta, pouvait avoir l'idée de distraire une partie de ses forces engagées contre Tiéba et de profiter de l'occasion pour recouvrer ses territoires sur la rive gauche du Niger. Le colonel prit la décision hardie d'attaquer tout de suite Ségou, à 1,000 kilomètres de sa base d'opérations, se promettant, dès que cette capitale serait tombée et qu'il aurait rétabli dans ce royaume les anciens maîtres Bambaras qui en avaient été chassés par Omar-El-Hadj, de revenir rapidement sur ses pas et de continuer la campagne selon les occurrences. Le plus grand secret et la plus grande célérité, ce plan audacieux ne pouvait être mené à bonne fin qu'à cette double condition, et jamais exécution ne fut plus secrète ni plus rapide.

Le 6 avril 1890, Ségou est pris, enlevé presque sans coup férir. L'attaque est si vive, si imprévue, que l'affaire est décidée avant que l'ennemi soit revenu de son étonnement. Le colonel Archinard se hâte d'organiser sa conquête et se remet en route vers le nord. Ouossébougou, place forte des Toucouleurs, servant de liaison entre Nioro et le Niger, est investi le 25 avril, emporté d'assaut le 26, après un sanglant combat où nos tirailleurs sénégalais ont prouvé une fois de plus qu'ils sont d'aussi braves soldats que d'héroïques marcheurs. Par ce glorieux fait d'armes, les Bambaras sont définitivement ralliés à notre cause, et Ahmadou n'a plus de communication avec ses états de Ségou. Le 25 mai, le colonel a ramené à Kayes sa vaillante colonne, affaiblie par les combats, par les privations, et qui, après une marche de 2,000 kilomètres, a besoin de repos, et déjà s'approche la saison des pluies et des tornados, la saison où les marigots ne sont plus guéables. Cependant Ahmadou, à son tour, s'est mis en mouvement; il envoie, le 3 juin, ses meilleures troupes se faire battre à Kalé par le capitaine Ruault; le 6 juin, avec d'autres troupes de qualité mediocre, il tente une attaque sur Kayes et il échoue misérablement. Sous peine de perdre bientôt les avantages de la campagne, il faut répondre à son défi. Le colonel se décide alors à reprendre l'offensive et marche sur Koniakary, qu'il prend le 16 juin et dont il fait un poste français. Les Toucouleurs, déconcertés et déconfits, se retirent dans le Kaarta.

Le colonel Archinard et son chef d'état-major, le capitaine Bonnier, avaient le droit d'être fiers et contens d'eux-mêmes; ils avaient bien employé leur temps. Mais la guerre est toujours fertile en surprises; on avait fait facilement des choses qu'on croyait difficiles, et on avait rencontré des difficultés auxquelles on ne s'attendait pas. Ségou, dont la forteresse passait dans le Soudan pour imprenable, était tombé comme par miracle. Après trois heures de canonnade, l'arrogant Ma-

dani avait fui devant les moustiques, abandonnant tout, les fameux coffres de son aïeul, qui renfermaient, à vrai dire, plus d'argent que d'or, sa mère, sa femme, son fils, le harem de son père, trésor de chair noire amassé dans les razzias, et où puisait le sultan quand il voulait récompenser le zèle de ses amis ou désarmer ses ennemis par un de ces présens qui ramènent les cœurs rebelles. « Nous nous attendions à une résistance désespérée, écrivait le colonel, et la prise de cette capitale, qui faisait toute la force des descendans d'El-Hadj, ne nous avait pas coûté un homme. En somme, l'expédition contre Ségou avait exigé surtout un travail considérable de préparation. Depuis un an je poursuivais cette œuvre aussi activement que je pouvais par la création du poste de Nyamina, par l'acheminement de vivres et de munitions, par la mise en état de nos voitures, qui nous ont permis de ne rien laisser derrière nous à la merci d'un coup de main. Des ponts avaient été établis, une route avait été pratiquée jusqu'à Farako, à quelques kilomètres de Ségou, pour permettre aux pièces de 95, attelées de six mulets, de suivre la colonne en faisant les mêmes étapes qu'elle. Une belle mission accomplie en plein hivernage par le lieutenant d'infanterie Marchand jusqu'à Farako, puis jusqu'en face de Ségou, qu'il aperçut de la rive gauche, avait eu pour effet de nous donner des renseignemens et de faire croire longtemps que notre marche était dirigée contre Farako même. La chute de Ségou, qui a eu un si grand retentissement chez les noirs, qui nous fait les maîtres incontestés de tout ce que nous occupions si péniblement, n'a coûté que de la fatigue pour la colonne expéditionnaire et du travail pour l'état-major. »

A Koniakary aussi, tout fut plus facile qu'on n'avait pensé, ce fut assez d'un engagement heureux pour que la garnison renonçât à défendre la forteresse. Mais, dans l'intervalle, à Ouossébougou, on avait rencontré une résistance acharnée et tenace qu'on ne prévoyait pas. C'est la seule partie risquée qu'ait jouée le colonel dans sa campagne, la seule aventure qu'il ait courue. On avait fait cette pointe pour donner satisfaction aux Bambaras. Quelque joie qu'ils eussent ressentie de la chute de Ségou, la prise de ce poste avancé des Toucouleurs les intéressait davantage; leurs chefs répétaient sans cesse : « Nous ne croirons à l'amitié des Français que quand ils auront cassé Ouossébougou. » Malheureusement, on n'y pouvait arriver qu'en traversant un pays où l'eau est rare, et si on eût été en nombre, on eût risqué de mourir de soif. C'était peu, le colonel Archinard en convient lui-même, qu'une colonne de 27 Européens et de 265 indigènes de troupe régulière pour aller attaquer une pareille position. Il est vrai qu'on avait avec soi de nombreux auxiliaires; mais si courageux que soient les Bambaras, ils aiment mieux se réserver pour la poursuite des fuyards et laisser les autres monter à l'assaut.

Une brèche avait été ouverte, sans qu'on fût maître de la place; il fallut en ouvrir une seconde et remettre l'assaut décisif au lendemain. Dans ces guerres du Soudan, comme dans les combats homériques, un chef d'armée ou de colonne doit savoir haranguer ses troupes; l'éloquence est pour les noirs la vraie musique des batailles et l'accompagnement nécessaire du tambourin ou *tabala*. A midi et demi, le commandant supérieur assembla autour de lui les chefs et notables Bambaras et leur reprocha les défaillances de leurs hommes. « C'est pour vous, leur dit-il, pour vous seuls que je suis venu ici. Vous m'avez dit que je n'aurais qu'un trou à faire et que vous passeriez tous; j'en ai fait cinquante. Les blancs ont couché cette nuit dans le village, qui est à moitié démoli. Voulez-vous en finir? Vous m'aviez assuré que je pouvais compter sur vous. Tout le monde dit que les Bambaras sont braves et ne mentent pas; je l'ai cru, autrement j'aurais amené cent tirailleurs de plus. Êtes-vous des femmes ou des captifs? Je croyais que vous aimiez la bataille. Cette fois, je vais vous laisser aller seuls. Je veux savoir au juste ce que vous valez. »

Les griots et les interprètes répètent partout à la ronde son discours. Les contingens des deux grands cantons de Mourdia et Damfa se forment en colonne pour se diriger sur la seconde brèche. — « Quels sont les plus braves? demande le colonel. Mourdia ou Damfa? » Le frère du chef de Mourdia sort de la foule et s'écrie : « Mourdia marche toujours en tête à l'assaut, je marcherai le premier. » Le colonel lui serre la main au milieu des vociférations et des cris. Les Bambaras sont entrés dans le village; on les aperçoit à travers la fumée, escaladant les toits des maisons pour s'avancer de proche en proche vers le réduit où s'est concentrée la résistance et dont ils couronnent bientôt les murs. Mais les assiégés se défendent avec fureur et refusent de se rendre; leur tabala bat toujours. Le désespoir est une ivresse. Un esclave qu'on emmène prisonnier se fait sauter la cervelle avec un pistolet tromblon. Les femmes mêmes sont héroïques; les unes combattent, le sabre en main; d'autres apportent dans les cases de gros paillassons, appelés *seccos*, y mettent le feu, s'enferment et périssent dans les flammes.

Quelques heures plus tard, Ouossébougou était cassé; mais nos pertes étaient sérieuses, et notre situation eût été critique si l'armée de secours, envoyée par Ahmadou pour débloquer la place, ne fût restée à distance, immobile et l'arme au pied. Apparemment, trompée par le grand nombre de nos auxiliaires et les prenant pour des réguliers, elle avait cru le commandant supérieur à la tête de forces très importantes, et elle n'avait songé qu'à assurer sa retraite. Ce jour-là, il fut l'enfant gâté de la fortune et pour la première fois plus heureux que sage. Compterons-nous parmi ses bonheurs le présent que lui fit bientôt après Diocé, généralissime des Bambaras? Il lui offrit gracieuse-

ment deux petites filles dont il était le père, le priant d'en choisir une pour lui et de remettre l'autre au général Borgnis-Desbordes. C'était la plus grande marque d'attachement et de reconnaissance qu'il pût lui donner et un de ces présens qu'on ne refuse pas. Toutefois, le colonel obtint, en le remerciant, qu'il gardât provisoirement ces deux demoiselles auprès de lui. On prétend que lorsqu'une jeune Bambara entre dans la maison d'un blanc, si humble qu'y soit sa situation, elle ne tarde pas à y commander. On n'en peut faire sa cuisinière, et il est peut-être dangereux d'en faire autre chose. Le mieux est de la laisser à Diocé.

Malgré ses brillans succès, le commandant supérieur ne se flattait point d'en avoir fini avec le sultan de Nioro; il savait que ce sanglier traqué, acculé dans sa bauge, ne tarderait pas à faire un retour offensif, que, pour le réduire, une seconde campagne serait nécessaire, et il avait pris ses précautions avant de venir passer quelques semaines en France pour s'y refaire de ses fatigues. Il avait prévu qu'avant peu Ahmadou tenterait de reprendre Koniakary, de nous arracher des mains cette clé de sa maison. Le tata était intact; par de nouveaux ouvrages, on le mit à l'abri de toute attaque, et il fut armé de deux canons de 4 de montagne. Le poste fut mis sous les ordres du lieutenant Valentin, assisté d'un sous-lieutenant et d'un docteur militaire. La garnison était composée d'un sergent européen et de quarante tirailleurs indigènes, ayant chacun 400 cartouches. Yamadou, roi du Khasso, à qui le village avait été remis, y montait la garde avec quatre cents guerriers; mais vingt guerriers ne valent pas un soldat.

Dès le mois d'août, on apprit qu'Ahmadou avait fait serment de reprendre Koniakary ou de mourir; en Afrique comme en Europe, on promet plus qu'on ne peut tenir. Il comptait sur la saison des pluies, sur les marigots coulant à pleins bords, sur les chemins devenus impraticables, pour empêcher les Français de secourir la place. Il avait fait apporter à Kolomé 300 échelles, et ses principaux guerriers avaient juré sur le Coran d'aller les appliquer eux-mêmes contre le mur du tata. Parti de Nioro avec ses chefs sofas et ses chefs talibés les plus renommés, trois de ses fils, quatre de ses frères et 4,000 Toucouleurs, son armée, grossie par les contingens recrutés dans tous les cantons qu'il traversait, était forte de 10,000 hommes. Ses soldats tiraient leur subsistance d'où ils pouvaient, et, comme des loups affamés, ils couraient les villages pour les mettre à sac et les brûler.

L'assaut fut livré le 8 septembre au matin. Nos deux canons jouèrent un rôle décisif dans cette affaire; 82 coups furent tirés, et les Toucouleurs ne purent pas même arriver au pied du mur. Après un combat acharné de trois heures, ils se retirèrent. Ils avaient eu 300 morts et de nombreux blessés, et, dans leur effarement, contre

leur habitude, ils abandonnaient sur le terrain 50 cadavres. Leur armée ne tarda pas à se disloquer, à se disperser. Ahmadou était resté à Kolomé avec sa garde. Un de ses gendres et le plus fanatique de ses marabouts s'étaient fait tuer. Après le combat, il se fit, à ce qu'on raconte, une légère blessure au bras; ce fut sa manière de tenir son serment, après quoi il reprit, mélancolique et sombre, le chemin de Nioro.

Mais si grave qu'ait été son échec, si grande que soit son humiliation, ce serait une erreur de croire que son prestige soit détruit. La plupart des provinces du Kaarta demandent à nous faire leur soumission, mais à son insu, en secret. Les noirs ont l'humeur flottante et des résolutions irrésolues; selon le jour et l'heure, selon le vent qui souffle, ils se déprennent et l'instant d'après ils se laissent reprendre; ils ne sont sensibles qu'aux effets, aux dangers, aux plaisirs immédiats; ce sont des esprits sans horizon, sans lointains. Après les preuves de force que nous avons données, ils nous craignent, mais la crainte d'Ahmadou subsiste. Tel de leurs chefs, après s'être soumis au colonel Archinard, suivait un mois après les troupes du sultan, et nous écrit de nouveau pour implorer notre pardon. Quelques-uns nous envoient comme ambassadeurs des gens sans autorité, que, le cas échéant, ils pourront désavouer.

D'autres ne se soumettent qu'en tremblant. Le chef du Sero écrivait le 20 septembre : — « O commandant, le jour où vous recevrez cette lettre, hâtez-vous vers nous, car si le sultan apprenait que je vous écris, il nous traiterait comme vous l'avez traité. Avant deux mois, il rassemblera une nouvelle armée contre vous. O commandant, si vous ne vous hâtez pas vers nous avec une armée considérable, la lettre que nous vous envoyons va nous perdre. » D'autres encore, incertains si la fortune a dit son dernier mot, voudraient se réserver. Moro Sambala, chef du Fonsané, avait déclaré nettement qu'il ne se rallierait que quand Ahmadou serait écrasé. Mais, pour le moment, Ahmadou est loin, les Français sont très près. Moro Sambala a pesé ces raisons, il s'est ravisé, il a envoyé à Bafoulabé son frère et les chefs de ses villages pour se mettre à notre merci : — « Ils protestent de leur affection pour nous qui sommes bons, écrivait-on de Kayes, le 30 septembre. Ahmadou est cruel, et ils en ont peur. Ils consentent à payer l'amende, mais qu'Ahmadou rassemble une nouvelle armée, ils s'empresseront de protester de leur grand dévoûment pour les Toucouleurs, ils diront qu'ils ont eu peur des Français, que leur soumission n'était pas sincère, qu'Ahmadou sait bien qu'il est leur père, leur chef, et il les recevra en grâce après avoir fait tomber quelques têtes. Tel est le caractère des noirs de ce pays. Il ne changera pas de longtemps. »

Notre verge est moins pesante, nos châtimens sont plus doux, et

c'est notre désavantage dans notre lutte avec le sultan. Nos commandans supérieurs sont souvent fort embarrassés. Ils ont affaire à des populations qui ne respectent que ce qui leur fait peur ; ils doivent se souvenir sans cesse qu'ils sont en Afrique, qu'ils sont appelés à faire de la politique africaine; mais peuvent-ils oublier qu'ils viennent d'Europe, qu'on leur enseigna dans leur jeunesse une morale plus humaine que celle des Toucouleurs? Ce qui fit le plus de tort au colonel Archinard, ce fut sa générosité pour les Toucouleurs de Ségou. Après sa victoire, ils implorèrent son secours contre les Bambaras qu'ils avaient odieusement opprimés, et qui voulaient profiter de ce retour de fortune pour assouvir leur vengeance. Le colonel n'aurait eu qu'à dire : « Je ne vous connais pas. » Ils auraient été massacrés jusqu'au dernier. Il les prit sous sa protection : hommes, femmes, enfans, il en emmena sept mille avec sa colonne. Ce fut pour lui une cause de grandes dépenses et de grands dangers. A peine remis de leur terreur, ils entretinrent de secrètes intelligences avec Ahmadou, se firent ses espions, l'instruisirent de tous nos mouvemens, de nos moindres dispositions. Longtemps encore le noir interprétera tout acte de clémence comme un aveu de faiblesse, et c'est un genre de faiblesse que ne connaît pas Ahmadou. Il ne se montre pas seulement féroce envers ses ennemis, il fait tomber la tête des indécis et des tièdes.

Tant qu'il régnera, nous serons toujours sur le qui-vive, et voilà pourquoi, à peine de retour à Kayes, le colonel Archinard a dû s'occuper de préparer une nouvelle colonne expéditionnaire, avec laquelle il marchera sur Nioro. « Il faut aller très vite, écrivait-il le 17 octobre; je vais faire tout ce que je pourrai pour cela. » Si sa nouvelle campagne réussit comme la précédente, en aurons-nous fini avec le Jugurtha du Soudan? Dernièrement, un déserteur de Nioro le disait abandonné de tout son monde et disposé à se réfugier à Teichit, ce qui faisait dire à un cheik : « Que penseriez-vous d'un singe qui, traqué dans les bois, se réfugierait dans un village rempli de chiens? » Ce déserteur exagérait. « Il paraît, écrivait-on de Kayes, le 29 octobre, qu'on se dispute chez Ahmadou; on veut bien faire la guerre, mais on ne veut pas marcher ne sachant d'où viendra le danger. » On marchera et selon toute apparence, on sera battu; mais il est difficile de croire qu'Ahmadou se laisse prendre dans Nioro; peut-être réussira-t-il à gagner le Macina, où il a encore de nombreux et chauds partisans.

Fussions-nous débarrassés de lui, nous ne serons pas au bout de nos peines. Nous aurons des comptes à régler avec d'autres chefs et surtout avec le caractère, les préjugés, l'imagination des noirs. Quand Ahmadou ne sera plus là pour nous empêcher de cultiver nos terres, ce sera un grand gain ; mais pour que notre jardin rapporte, il faudra que nous fassions l'éducation des indigènes, qui ne demandent

qu'à travailler le moins possible. Ils ont peu de besoins, ils se contentent d'un bonheur très économique. « Pourquoi veux-tu que je travaille? disait un Bambara au colonel Borgnis-Desbordes. J'ai du mil et des femmes pour le piler. » Il est vrai qu'ayant des femmes, ils ont comme elles des fantaisies, et que notre parfumerie leur plaît autant que nos bijoux; un Soudanais assez riche pour pouvoir se verser sur le corps tout un flacon d'eau de Cologne se tient pour le plus fortuné des hommes. Mais de tous les goûts nouveaux que nous pourrons leur inspirer, celui des occupations laborieuses leur viendra le dernier. Ils n'en ont pas seulement l'horreur, ils en ont le mépris, et c'est pour cela qu'ils ont des captifs : ils se mépriseraient s'ils ne mettaient un homme entre eux et leur fatigue.

Nous sommes parvenus à faire l'éducation militaire des Sénégalais, et leurs tirailleurs ont prouvé que, disciplinés et commandés par nous, ils sont d'admirables soldats. Nous aurons plus de peine à persuader à des Africains que le travail est un moyen de s'enrichir plus honorable que l'exploitation de l'homme par l'homme. Nous avons, en ce moment, des officiers indigènes qui, entièrement acquis et dévoués à notre cause, nous rendent de grands services et vont au feu comme à une partie de plaisir; mais ils sont restés les fils de leurs pères, et ils conçoivent le bonheur à la façon des noirs. Tel d'entre eux, quoiqu'il touche une solde assez forte que grossissent les indemnités et les cadeaux, est fort empêché d'entretenir ses femmes qui, d'année en année, croissent en nombre plus qu'en sagesse, et ne peuvent séjourner à Saint-Louis ou à Kayes sans désirer tout ce qu'on y trouve à acheter. Nous pourrions l'employer au loin comme agent politique, et nous ne verrions pas d'inconvénient à ce qu'il essayât de se tailler un royaume dans le Macina. Mais il veut des Bambaras ou des Malinkés à gouverner; il lui faut une vache à lait, des troupeaux ou des sujets en plein rapport. Ses troupeaux, il les tondra de près; ses sujets, s'il en avait, il les contraindrait à se saigner pour ses femmes, et ce serait également fâcheux pour lui, pour eux et pour nous.

C'est une œuvre de longue haleine que de refaire le caractère et l'imagination d'un peuple, et les impatiens feront bien de ne pas s'en mêler. Il ne faut se lancer dans les entreprises coloniales que quand on se sent capable non-seulement des grands efforts, mais des longues persévérances. Le monde, dit un proverbe italien, appartient aux inquiets; cela est vrai pourvu qu'ils joignent à l'inquiétude qui rêve et projette cette volonté tenace que rien ne rebute et pour qui les années sont des jours.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

APOLOGIE POUR LA RHÉTORIQUE.

S'il est, comme on l'a dit, des morts qu'il faut qu'on tue, n'en est-il pas peut-être aussi, de loin en loin, qu'il faut qu'on ressuscite, ou dont on essaie de ranimer et de renouveler la mémoire? C'est à quoi je songeais en lisant, tout récemment encore, l'invective d'un honnête homme de philosophe contre la rhétorique, et je me demandais si le temps ne serait pas venu de plaider un peu la cause de cette illustre victime. Car enfin, s'il y a certainement une partie de l'art d'écrire, divine et comme inspirée, qui ne s'apprenne pas, qui ne se transmette point, inimitable et incommunicable, n'y en a-t-il point de plus humbles aussi, qui s'enseignent, et dont il y a vraiment des règles ou une théorie? Personne, je pense, n'oserait prétendre qu'il n'y ait pas un art de chanter. C'est peu de posséder la plus belle voix du monde, et il faut encore savoir s'en servir, la diriger, la ménager. Comment n'y aurait-il pas aussi un art de parler et d'écrire? L'abus de la rhétorique en doit-il faire condamner l'usage ou méconnaître l'utilité, je dirai tout à l'heure le prix? Et parce que quelqu'un aura dit que « la vraie éloquence se moque de l'éloquence, » l'en croirons-nous sur sa parole? ou prétendrons-nous peut-être, avec un autre, qu'on écrit toujours assez bien quand on parvient à se faire entendre? Je ne sache pas, en ce cas, de cuisinière ou de palefrenier qui n'y réussisse aussi bien qu'un académicien.

Ah! sans doute, si nous ne parlions jamais que pour agir; si nous étions toujours uniquement guidés, dans tout ce que nous écrivons, par des intérêts supérieurs à nous-mêmes, des intérêts où celui de notre amour-propre ne fût jamais mêlé; si nous ne nous proposions que d'instruire, de gagner ou de convertir des âmes; si nous étions Pascal, — puisque je viens de le citer, — ou Bossuet, ou Bourdaloue seulement, alors, oui, nous pourrions affecter ce mépris de la rhétorique. Nous en pourrions rejeter loin de nous les « ornemens, » et les « artifices. » Nous aurions le droit de dédaigner, pour notre parole comme pour notre personne, « tout ce que les hommes admirent. » Et cependant, et encore, Pascal lui-même, pourquoi donc récrivait-il jusqu'à sept ou huit fois chacune de ses *Provinciales* (1)? Pourquoi Bossuet, plus désintéressé que Pascal, refaisait-il, aussi lui, ses *Sermons?* Pourquoi revoyait-il si soigneusement le texte de ses *Oraisons funèbres* ou de son *Histoire universelle?* Pour en assurer la doctrine, je le sais, et je le veux bien; mais aussi, pour que la force de leur parole fît entrer plus sûrement leurs idées dans les esprits de leurs lecteurs ou de leurs auditeurs. Ils avaient donc beau la mépriser, ils faisaient de la rhétorique. S'ils ne lui laissaient pas prendre, dans leur discours, plus de place qu'elle n'en doit occuper, ils en usaient pourtant. Ils savaient le « pouvoir d'un mot mis en sa place; » ils connaissaient aussi celui d'une « cadence harmonieuse. » Ayant affaire avec des hommes, ils les prenaient par des moyens humains. Cela ne valait-il pas mieux que de les rebuter d'abord, et, voulant nous dire quelque chose, devaient-ils commencer par nous décourager ou par nous dégoûter de les entendre? Mais ce qui est vrai de ces grands hommes, combien ne l'est-il pas davantage de nous, je veux dire de tous les écrivains qui ne sont ni des apôtres, ni des conducteurs d'âmes, qui écrivent « pour se faire plaisir » à eux-mêmes, peut-être, mais aussi pour que l'on les lise, comme le peintre pour qu'on le regarde, comme le musicien pour qu'on l'écoute! Je ne passe le mépris ou le dédain de la rhétorique qu'à ceux-là seuls qui n'impriment point, qui n'imprimeront jamais, qui ne laisseront pas non plus de *Mémoires* derrière eux, qui se garderont enfin toujours d'écrire, — fût-ce contre la rhétorique, puisqu'on en fait dès que l'on écrit.

(1) Comme c'est surtout de Pascal, et de son mot qu'on se réclame pour médire de la rhétorique, on ne trouvera pas mauvais que je reproduise quelques lignes de Nicole, dans son *Histoire des Provinciales :* « Cette lettre [la première] eut tout le succès qu'on pouvait désirer... Elle produisit dans l'esprit de tous l'effet qu'on en attendait. *Elle fit connaître combien le genre d'écrire que Montalte avait choisi était propre pour appliquer le monde à cette dispute.* On vit qu'il forçait en quelque sorte les plus insensibles et les plus indifférens à s'y intéresser; *qu'il les remuait, qu'il les gagnait par le plaisir;* et que sans avoir pour fin de leur donner un vain divertissement, *il les conduisait agréablement à la connaissance de la vérité.* »

Il est vrai qu'il faudrait s'entendre sur ce mot même de *rhétorique;* et c'est ce qui n'est pas facile, depuis qu'on l'a détourné de son ancien sens, de celui qu'il avait encore au temps de Bossuet et de Pascal, pour en faire une espèce d'injure littéraire. Aussi bien vivons-nous dans un temps où chacun se plaît d'attacher aux mots le sens qui lui convient, sans se préoccuper autrement ni de leur signification, ni de leur histoire, ni de leur origine. Qu'est-ce que voulait dire, par exemple, M. Ernest Renan, l'autre jour, dans la *Préface* du tome III de son *Histoire du Peuple d'Israël*, quand, à ceux qui ne voient pas entre Félix Pyat et le prophète Jérémie la ressemblance dont il s'égare lui-même, il reprochait assez aigrement « leur susceptibilité de rhéteurs? » Il ne se proposait, j'imagine, que de leur être désagréable; car quelle « rhétorique » peut-il y avoir à trouver une ressemblance douteuse, une comparaison mauvaise, un rapprochement malheureux; — et à le dire, très simplement? On peut le dire, on peut avoir d'autres idées que M. Renan sur les prophètes, et n'être pas un « rhéteur » pour cela! Mais, à son tour, M. Maxime Du Camp, dans son *Théophile Gautier*, lorsqu'il nous dit qu'avec les vers de Musset, ceux de Gautier sont les seuls de leur temps qui ne soient pas « entachés de rhétorique, » comment l'entend-il? Et nous, comment l'entendrons-nous? Car j'avais pensé jusqu'ici qu'il n'y eût point de « rhétorique, » ou bien peu, dans *Jocelyn* et dans les *Destinées*, par exemple, dans les vers de Lamartine et dans ceux de Vigny, mais j'en trouvais beaucoup, au contraire, et bien plus que je n'en eusse voulu, dans *Albertus* et dans *Rolla*.

> Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre,
> Marchait et respirait dans un peuple de dieux...
>
> Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
> Voltige-t-il encor sur tes os décharnés...
>
> Cloîtres silencieux, voûtes des monastères,
> C'est vous, sombres caveaux, vous qui savez aimer...

Qui jamais a plus abusé que Musset de l'exclamation, et de l'apostrophe, et généralement de tout ce qu'il y a de « figures » cataloguées dans les traités des rhéteurs? Mais, pour Gautier, n'est-il pas plaisant qu'on veuille exempter aujourd'hui du reproche de rhétorique celui de tous nos contemporains qui a cru le plus fermement au pouvoir des « vocables, » à leur valeur propre et intrinsèque, extérieure et supérieure à celle des idées qu'ils expriment? Pour ne pas nous égarer parmi toutes ces contrariétés, tenons-nous-en donc aux anciennes définitions, et prenons ici le mot comme on l'a toujours pris, depuis

Aristote jusqu'à Fénelon. La rhétorique est l'ensemble des règles et des lois qui gouvernent l'art d'écrire, considéré lui-même comme inséparable de l'art de penser; et, qu'on le sache ou non, — mais je crains qu'on ne le sache fort bien, — ce que l'on nie quand on attaque la rhétorique, c'est qu'il y ait un art de penser et d'écrire.

En quoi consiste-t-il? Je me garderai bien de le vouloir préciser. On ne manquerait pas de me demander si je crois donc le posséder moi-même; et il est vrai que la plaisanterie ne signifierait rien; mais j'aime mieux ne procurer à personne une trop belle occasion de la faire. Les règles ou les lois en sont d'ailleurs dans toutes les *Rhétoriques*, et Quintilien ou Aristote disent là-dessus de fort bonnes choses, qui le sont pour nous comme pour les Grecs ou les Latins. Mais ce qui sera plus intéressant peut-être, ce sera de rappeler quels sont les principes de cet art, ou encore les raisons, les éternelles et solides raisons qu'il y aura toujours d'en faire cas. Non-seulement ce n'est rien d'aussi futile et d'aussi puéril qu'on le dit quelquefois, que d'apprendre à écrire, mais il se pourrait que ce fût quelque chose d'essentiel. Née de bonne heure, on le sait, et presque contemporaine des origines de la littérature grecque, la rhétorique doit sans doute répondre, et je crois qu'en effet elle répond à quelque besoin général, intérieur et profond, de la littérature et de l'humanité.

« C'est trop peu estimer le public, de ne prendre pas la peine de se préparer quand on traite avec lui. Et un homme qui paraîtrait en bonnet de nuit et en robe de chambre, un jour de cérémonie, ne ferait pas une plus grande incivilité que celui qui expose à la lumière du monde des choses qui ne sont bonnes que dans le particulier, et quand on ne parle qu'à ses familiers ou à ses valets. » Ainsi s'exprime quelque part Balzac, l'autre Balzac, celui des deux que Sainte-Beuve préférait, pour des raisons toutes personnelles, et dont il a si bien dit qu'il avait précisément fait faire sa « rhétorique » à la prose française. Combien de gens qui n'écriraient pas, si l'on exigeait, si l'on pouvait exiger d'eux qu'avant d'écrire ils eussent médité cette leçon de l'ancienne politesse! Combien de *Mémoires*, et de *Journaux*, et de *Confessions*, dont la littérature serait heureusement privée, si nous savions nous-mêmes distinguer entre ce qui n'est bon que pour nos « familiers, » ou nos « valets, » — quand nous en avons, — et ce qui vaut la peine qu'on l'expose « à la lumière du monde! » Voilà le premier principe de toute rhétorique! C'est pour soi, mais c'est aussi pour les autres qu'on écrit et qu'on parle; et, assurément, nous ne devons ni leur sacrifier, ni déguiser pour eux ce que nous croyons être la justice et la vérité, mais nous devons les leur présenter d'une manière qui ne heurte pas trop rudement leurs oreilles, leurs habitudes et leurs préjugés. N'est-ce pas ainsi, — je crois que la remarque vaut bien

qu'on la fasse en passant, — n'est-ce pas ainsi qu'a grandi, que s'est développée notre littérature classique? Je ne parle plus de Balzac maintenant. Mais soyez sûr que l'auteur des *Provinciales*, s'il n'avait pas pris le soin de mettre d'abord « le monde » de son côté, il n'eût jamais réussi à insinuer dans les esprits de son temps quelque chose de la sévérité de la morale janséniste. Et, en vérité, les moyens qu'il en a choisis, c'était de l'excellente rhétorique, mais c'était de la rhétorique.

Souvenons-nous, en effet, ici, que la littérature, comme l'art en général, a vraiment une fonction, et je serais tenté de dire une mission sociale. C'est le sens profond des anciens mythes qui plaçaient l'éloquence à l'origine des civilisations ou des sociétés mêmes. Ne savons-nous pas bien, d'ailleurs, que, si les grands peuples prennent quelque part une pleine conscience de ce qu'ils sont, c'est dans leur littérature? Et, divisés que nous sommes de toutes les manières, par nos intérêts ou par nos passions, n'est-ce pas la littérature encore qui rétablit tous les jours une solidarité qu'au contraire l'attrait des plaisirs égoïstes et l'âpreté de la lutte pour la vie tendent perpétuellement à dissoudre? Une ode ou une élégie, un drame ou un roman n'opèrent sur le lecteur, si je puis ainsi parler, qu'autant qu'ils éveillent ou qu'ils font naître en lui des « états d'âme » voisins de celui du romancier, de l'auteur dramatique ou du poète. La connaissance de ces « états d'âme, » en ce qu'ils ont de plus général et de plus humain, et par conséquent, l'art ou la science des moyens de la provoquer, c'est ce que les anciens rhéteurs appelaient « la topique. » Changeons le mot, si peut-être nous le trouvons aujourd'hui trop grec, trop pédantesque, trop rébarbatif : la chose n'en demeure pas moins. Un peu de topique eût jadis empêché Corneille d'écrire sa *Théodore*, son *Pertharite*, son *Attila*. Elle pourrait empêcher nos romanciers contemporains de prendre des états plus que particuliers, exceptionnels et morbides, pour des états ordinaires et généraux de l'âme humaine. Tout au moins, en les décrivant, sauraient-ils peut-être alors les rattacher à ces états moins exceptionnels dont ils ne sont qu'une aberration. Enfin, comme autrefois, chacun de nous abonderait sans doute moins dans son sens individuel, et je ne sais ce qu'il adviendrait de la littérature, mais, en se mêlant davantage à la vie de tout le monde, elle se rapprocherait assurément de son véritable objet. On ne croirait pas que l'originalité consiste à ne ressembler à personne, mais uniquement à faire passer dans ce que l'on écrit son expérience personnelle du monde et de la vie. Et ce serait toujours de la rhétorique, mais j'ose dire que c'en serait encore de la bonne et de l'excellente.

Voici qui va plus loin, peut-être. Si vous y regardez d'assez près, vous verrez qu'au fond, ce que l'on attaque sous le nom de rhétorique,

c'est tout ce qu'il y a de moyens pour persuader aux hommes les choses qui ne se démontrent point. On ne démontre ni la liberté, ni l'immortalité, ni même la morale : on les persuade. On ne prouve pas la nécessité d'obéir, ni celle de vaincre ses passions, ni celle de se sacrifier : mais on y incline les cœurs. C'est ce que ne peuvent tolérer ceux qui, pour eux, ne veulent croire, comme ils disent, qu'à ce qui se prouve. Aussi, sous le nom de rhétorique, — avec un dédain qui ne va pas sans quelque colère, — enveloppent-ils indifféremment tout ce qu'ils craignent qui gêne ou qui contrarie leurs propres convictions. Rhétorique, une *Provinciale* de Pascal ! Rhétorique, un sermon de Bossuet, sur *l'Honneur du monde* ou sur *la Haine des hommes contre la vérité !* Rhétorique, un *Discours* de Rousseau, son *Contrat social* ou sa *Profession de foi du vicaire savoyard !* Rhétorique, *le Génie du christianisme* ou *l'Essai sur l'indifférence !* Et, généralement, rhétorique, tout ce qu'ils sentent bien qui va, non pas du tout contre la vérité, — puisqu'elle nous échappe, hélas ! en toutes ces matières, — mais contre les idées ou contre les principes dont ils ont décidé, qu'à défaut d'elle, et parce qu'il faut bien vivre, ils s'accommoderaient. Mais je n'ai pas besoin, quant à moi, d'un plus bel éloge de la rhétorique ; et plus j'y ai songé, plus il m'a semblé qu'en même temps que la raison cachée des attaques si vives qu'on dirige contre elle, c'était là précisément son fort.

Oui ; là où viennent expirer le pouvoir de la logique et celui de la dialectique, là commence le pouvoir de la rhétorique. Où le raisonnement s'égare, et où la raison même gauchit, c'est là qu'elle intervient et qu'elle fonde son empire. Toute une province de l'âme humaine, et non pas la moins vaste, inaccessible, impénétrable aux démonstrations des savans et aux inductions de la métaphysique, elle s'en empare, elle s'y établit, et elle y règne souverainement. « Dites-moi, demandait Cicéron, — tout au début de l'un de ses traités de rhétorique, parmi lesquels il y en a qui valent ses discours, — dites-moi comment les hommes auraient jamais pu se plier à l'observation de la probité et de la justice ; comment ils auraient consenti à incliner leur volonté sous celle de l'un de leurs semblables ; comment on leur aurait persuadé de faire cause commune dans l'intérêt commun ; et, à cet intérêt, de sacrifier au besoin leur vie même, si ce n'était à l'aide et par le moyen de la persuasion, de l'éloquence, et de la rhétorique ? » Et, en effet, probité, charité, justice, vertu, amour de la patrie, tout ce qu'il y a de sentimens qui font le prix de la société des hommes, et que non-seulement l'instinct, toujours égoïste, mais que la raison même, toujours calculatrice, nous déconseille, c'est elle, c'est l'éloquence et c'est la rhétorique qui les rendent sensibles aux cœurs, qui leur prêtent une voix et des gestes, qui les font parler, si je puis

ainsi dire, aux corps mêmes. Telle est l'origine de leurs « figures, » tel aussi l'objet de leurs « mouvemens; » telle est l'explication de leur puissance. En matérialisant ce qui ne se voit ni ne se touche, la rhétorique en fait des motifs actuels, ou, pour mieux dire encore, des mobiles d'action. Les « rhéteurs » du seizième siècle ont fait la réforme, et les « rhéteurs » du dix-huitième ont fait la révolution, qui sont peut-être d'assez grandes choses; — quoi que d'ailleurs on en puisse penser. C'est qu'ils ont agi, comme rhéteurs, au lieu où se prennent les grandes résolutions, et c'est que leur pouvoir est comme inhérent à ce qu'il y a de plus profond dans la nature humaine. Nous ne vivons pas seulement de pain, d'algèbre, et d'exégèse, mais de toute parole qui vient du cœur de nos semblables et qui pénètre jusqu'au nôtre. Si la rhétorique est l'art de faire valoir cette parole, — et c'en est une définition que je ne crois pas qu'on puisse me disputer, — ni la logique ni la dialectique ne prévaudront jamais contre elle; et, bien loin de s'en plaindre, il me semble qu'il convient plutôt que l'on s'en félicite.

Car il n'importe pas qu'on en puisse faire un mauvais usage. De quoi ne peut-on mésuser? *Corruptio optimi pessima est.* Si la rhétorique avait moins de pouvoir pour le bien, elle en aurait moins aussi pour le mal; et puis la science, qu'on lui oppose, est-elle donc si sûre de n'avoir jamais fait que du bien? On montrerait aisément qu'elle aurait tort de le croire; et plus d'un service que nous devons aux savans, l'humanité l'a chèrement payé. Mais ce qui est encore plus certain, c'est qu'une démonstration n'a jamais triomphé d'un sentiment, et que, par suite, s'il y a une mauvaise rhétorique, tout ce que nous pouvons contre elle, c'est de lui en opposer une meilleure. On ne répond, si je puis ainsi dire, à un *Discours* que par un *Discours*, on ne répond à un *Sermon* que par un autre *Sermon*, — Démosthène contre Eschine, Bossuet contre Calvin, — et, pourquoi n'irais-je pas jusque-là? on ne répond à une prosopopée que par une hypotypose, et à une métonymie que par une synecdoche. Ou, en d'autres termes encore, on ne substitue point dans les cœurs « la vérité » à « l'erreur, » mais une croyance à une autre croyance, « un sentiment à un autre, une volonté plus ferme à une volonté plus molle, et un motif d'agir plus persuasif à un mobile d'action plus lent et plus paresseux. De telle sorte que, proscrire la rhétorique sous le prétexte des maux qu'elle a causés et de l'abus qu'on peut faire de ses exemples ou de ses leçons, je crois, et peut-être voit-on que ce serait tout simplement se désarmer contre elle. Nous avons besoin d'elle contre elle-même. Puisqu'elle répond à une nécessité de la nature humaine, il faut qu'on s'y résigne; et, si je me suis clairement expliqué, cette nécessité, c'est la plus impérieuse de toutes, — plus impérieuse, assuré-

ment, que le besoin de savoir ou de voir, — puisque c'est la nécessité d'agir.

On dira, je le sais, que je confonds ici la rhétorique avec l'éloquence? J'aimerais alors qu'on voulût bien aussi me dire où est la différence. Car, fût-il Démosthène, Cicéron ou Bossuet, je ne sache guère d'orateur que l'on n'ait accusé de déclamation; et j'ai même observé qu'en général il suffisait, pour cela, qu'on ne pensât pas comme lui. Bossuet, par exemple, qui est un rhéteur pour Voltaire, quand il écrit son *Discours sur l'Histoire universelle*, n'en est pas un pour l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg;* mais qu'il prononce le *Sermon sur l'unité de l'Église*, c'est assez, et il en redevient un pour l'auteur du *Pape* et de *l'Église gallicane*. La vérité, la voici donc: c'est que, d'orateur à rhéteur, il n'y a de différence que celle de la solidité des choses qu'ils disent; et, comme cette solidité n'est et ne peut être jamais fondée que dans l'opinion de ceux qui les écoutent, la différence, on le voit, n'est pas grande. Si cependant, prenant le mot de rhétorique dans son sens le plus étroit, et laissant là le fond des choses pour ne nous attacher uniquement qu'à la forme, nous acceptons la définition qu'en donnent ceux-là mêmes qui la méprisent le plus, les argumens ne manquent pas encore pour leur répondre, nombreux et décisifs, parmi lesquels je n'en choisirai qu'un.

Une langue est-elle un organisme? On le dit; je n'en sais rien, et je ne le crois pas; mais ce qu'elle est certainement, ce qu'elle devient dès qu'on s'en sert pour autre chose que pour les besoins de la vie quotidienne, c'est une œuvre d'art. *Die Sprache als Kunst:* ce titre d'un livre allemand me plaît. Ce que les couleurs et les lignes sont en effet dans les arts plastiques, ou les sons encore en musique, les mots le sont dans une langue, et, à plus forte raison, les « figures, » les tours, la disposition des parties de la phrase. Il y a de beaux mots, qui sonnent bien à l'oreille; il y en a d'odieux, qui l'offensent, qui la blessent, qui remplissent aussi l'imagination d'idées communes, vulgaires ou impures. Mais que dis-je, des mots? c'est des syllabes qu'il faut dire, c'est une simple combinaison de consonnes et de voyelles. Vous en trouverez dans nos *Dictionnaires d'argot* autant d'exemples que vous en voudrez. Osera-t-on soutenir que l'art soit méprisable ou seulement indifférent, qui s'efforce d'éviter ces rencontres ou ces concours de sons, ces mots de prison ou bagne, et s'il ne peut pas toujours absolument les éviter, qui fait du moins son possible pour les dissimuler? Mais si, selon le mot de Pascal, « le seul ton de la voix change un poème ou un discours de face, » l'accent, le tour, le mouvement ne suffisent-ils pas à modifier le sens d'une phrase? Rien que de renverser l'ordre des mots d'une phrase, on la rend claire d'obscure qu'elle était, vive et légère celle qui était lourde, nombreuse et harmonieuse,

de rude et de cacophonique. Et les métaphores, qui longtemps avant d'être des « ornemens du discours, » ont été, sont encore le moyen ou le procédé naturel de développement et, pour ainsi parler, de fructification des langues? C'est l'imagination qui les trouve, mais si la rhétorique est l'art de s'en servir, de ne pas confondre une antithèse avec une similitude, si surtout elle nous apprend quand et comment on en use, avec quelle mesure et pour l'expression de quelles idées ou de quels sentimens, qui ne voit que, même ainsi prise, comme je disais, dans son sens le plus étroit, la rhétorique mène toujours et nécessairement de l'art d'écrire à celui de penser?

J'aurais vraiment la partie trop belle, si je voulais montrer qu'elle est encore l'art de composer. Mettre de l'ordre dans ses pensées, mesurer à leur importance le développement que l'on en donne, passer de l'une à l'autre par des transitions qui ne s'aperçoivent point, régler l'allure de son mouvement sur quelque chose de moins capricieux que notre humeur, — je dirais presque de moins *capricant*, — c'est ce que de fort grands écrivains n'ont point su, faute d'un peu de rhétorique, un Montesquieu par exemple, et un Chateaubriaud. En sont-ils moins grands pour cela? demandera-t-on peut-être. Non; mais ils n'en sont pas plus grands, je pense; et *l'Esprit des lois* ou *le Génie du christianisme*, moins bien composés, en sont par cela même, l'un moins clair, moins intelligible, et l'autre, le second, moins persuasif ou moins démonstratif. Si, d'ailleurs, nul ne peut se flatter lui-même d'être Chateaubriand ou Montesquieu, c'est sans doute une raison de leur laisser leurs défauts, qui ne sauraient être couverts ou excusés que par des qualités égales ou analogues aux leurs. En attendant, on ne court aucun risque, s'il existe un art de composer et qu'il s'enseigne, de l'apprendre. Notez encore que ce genre de règles contient en soi le moyen même de s'en passer, s'il y a lieu. Savoir ce qu'il ne faut pas faire, c'est une partie de la justice, et une partie assez étendue, puisqu'en tout pays nous voyons que les codes roulent sur elle. La rhétorique nous apprend pareillement ce qu'il ne faut point ni écrire ni dire. Mais elle nous apprend de plus ce qu'il faut faire, et il ne s'ensuit pas que nous puissions le faire, mais, en vérité, je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de mal à tenter de le faire.

Rappelons-nous enfin que ce sont ces rhéteurs qu'on méprise ou dont on se moque, ces peseurs jurés de mots et de syllabes, ces « greffiers » de l'usage, ces curieux en l'art de bien dire, ces éducateurs de la mode, un Balzac, un Vaugelas, les précieuses elles-mêmes, La Bruyère, Fénelon même, Voltaire surtout, un Rollin, un Rivarol, — combien d'autres encore? — ce sont eux qui ont fait de notre prose française le souple et flexible à la fois, le délicat et le pénétrant, l'admirable instrument qu'elle est; — ou qu'elle fut. Cette rhétorique plus haute

qu'on trouve, quand on l'y cherche, dans les écrits d'un Châteaubriand ou d'un Rousseau, d'un Bossuet ou d'un Pascal, ils l'en ont dégagée, et ils l'ont mise à notre portée. On ne savait pas ce que c'était que le style naturel; Pascal a paru qui nous l'a révélé, et on en a senti aussitôt tout le prix. Mais en quoi ce style naturel consiste, et s'il y en a quelques secrets que l'on puisse dérober à l'auteur des *Provinciales*, ce sont les rhéteurs qui l'ont cherché, qui nous en ont indiqué les moyens, qui ont enrichi la langue, si je puis ainsi dire, des « propres » de Pascal. Inversement, dans un autre écrivain, l'auteur du *Petit Carême*, par exemple, s'il y a trop de vains ornemens, trop de désir de plaire, trop de jolies choses, et généralement plus de souci de lui-même que de son sujet, — ce qui pourrait bien être la définition même de la mauvaise rhétorique, — ce sont encore les rhéteurs qui nous l'ont dénoncé, qui nous en ont dévoilé l'artifice, qui nous ont fait sentir l'abus de la rhétorique dans l'usage de ces procédés mêmes. Je ne puis croire qu'ils nous aient rendu là de si mauvais services; et qui continuerait leur tâche parmi nous, je n'estimerais pas qu'il y perdît son temps.

Quelques-uns s'en sont avisés, dont on ne se doute pas, parce que nous ne savons plus reconnaître, sous la diversité des mots, la ressemblance des choses. Étant entendu que la rhétorique est un legs du passé, ce qui suffit, auprès de bien des gens, pour la discréditer, nous ne faisons aucun cas des rhéteurs, mais nous en faisons un tout particulier des stylistes. Est-ce que pourtant Gautier ne faisait pas de la rhétorique, — et de la bien mauvaise, pour le dire en passant, — quand il écrivait son *Capitaine Fracasse?* Est-ce qu'il n'en tenait pas ouvertement école quand il répétait un de ses mots favoris : « Je suis très fort, j'amène cinq cents au dynamomètre, *et je fais des métaphores qui se suivent.* » On a même si bien retenu le conseil, qu'ouvrez vos journaux, et vous verrez que l'unique mesure qu'il y ait de la valeur du style d'un écrivain, ce n'est pas même la justesse, mais la « cohérence » de ses métaphores. Une métaphore incohérente! qu'on le renvoie à l'école! et on ne fait pas attention que l'un des principaux caractères de l'affectation et de la préciosité du style, c'est précisément la « cohérence » des métaphores (1). Mais la *Correspondance* tout récem-

(1) TRISSOTIN.

Pour cette grande *faim* qu'à mes yeux on expose,
Un *plat* seul de huit vers me semble peu de chose,
Et je pense qu'ici je ne ferai pas mal,
De joindre à l'épigramme ou bien du madrigal.
Le *ragoût* d'un sonnet qui, chez une princesse,
A passé pour avoir quelque délicatesse,
Il est de *sel attique assaisonné* partout,
Et vous le trouverez, je crois, d'assez bon *goût*.

ment publiée de Flaubert, qu'est-elle, en vérité, qu'un cours de rhétorique, où j'avoue d'ailleurs très volontiers qu'on trouve d'excellentes leçons? En voici une qu'il me paraît piquant de relever au passage : « Nous nous étonnons des bonshommes du siècle de Louis XIV, mais ils n'étaient pas des hommes d'énorme génie, — et j'en connais au moins quatre sur lesquels il se trompe, — mais quelle conscience! Comme ils se sont efforcés de trouver pour leurs pensées les expressions justes! Quel travail! Comme ils se consultaient les uns les autres! Comme ils savaient le latin! Comme ils lisaient lentement! Aussi toute leur idée y est; la forme est pleine, bourrée et garnie de choses jusqu'à la faire craquer. » Est-ce ou non de la rhétorique? et je ne dis pas de la plus fine, — il n'y a guère de mot qui convînt moins à Flaubert, — mais de la bonne, et presque de la meilleure?

Que si, cependant, ces considérations, un peu sommaires, ne réussissaient pas à désarmer et à toucher quelques dédaigneux, on leur en pourrait offrir de plus utilitaires, — et de fort érudites en même temps. On leur demanderait pourquoi les Latins et les Grecs ont si passionnément cultivé la rhétorique. Et je ne vois pas ce qu'ils pourraient répondre, sinon que, dans les républiques de l'antiquité, la parole étant une arme, quiconque voulait agir, il fallait bien qu'il en connût le maniement ou l'escrime? Dans Athènes comme dans Rome, qui n'eût point su parler n'eût pas pu seulement se défendre, et il fallait qu'il fût à peu près immanquablement de la clientèle ou de la domesticité politique d'un plus éloquent. Lisez là-dessus Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie*. Nous donc, qui vivons aujourd'hui sous le gouvernement de la parole, dont on peut dire que nos intérêts quotidiens sont à la merci d'un discours ou de l'impossibilité d'y répondre, il nous faut apprendre à parler, et, comme les Grecs ou les Romains, nous avons de la rhétorique plus de besoin que n'en avaient nos pères. Nous en avons besoin, quand ce ne serait que pour rétorquer ou, comme on disait jadis, pour reboucher celle de nos adversaires... Mais si j'insistais sur cet argument, je craindrais de mêler, dans une question jusqu'ici toute littéraire, des raisons qui le seraient moins et que, pour ce motif, il me suffit d'avoir indiquées... Après tout, les grands ennemis de la rhétorique sont peut-être ceux aussi du gouvernement de la parole : la liberté qu'ils aiment est à la muette, et le droit qu'ils revendiquent énergiquement pour les autres, c'est celui de se taire.

Une autre raison me paraît d'ailleurs plus forte, et c'est par là que je veux terminer. On a rayé la rhétorique, voilà déjà quelques années, du programme de notre enseignement secondaire, pour l'y remplacer par de vagues « notions d'histoire littéraire; » et, si j'ose prendre une fois la liberté de parler en mon nom, ce n'est pas moi qui me plain-

drai qu'on ait fait quelque chose pour l'histoire littéraire. Il est bon que l'on sache, au sortir du collège, que le vieux Corneille, par exemple, en son *Cinna*, n'a point voulu flatter Louis XIV sous le nom d'Auguste. On l'ignorait, il n'y a pas longtemps. La rhétorique est une bonne chose, la chronologie en est une autre, et dois-je le dire, elle fait une de mes passions. Mais, puisqu'on parle aujourd'hui beaucoup de la constitution future d'un « enseignement classique français, » il ne paraîtra pas inutile d'exprimer le vœu que la rhétorique y reprenne sa place naturelle, et l'on ne trouvera pas mauvais que j'en donne le principal motif. C'est que notre littérature classique, — et je ne dis pas seulement la prose, je dis aussi la poésie, — est essentiellement oratoire. « La parole qui se prononce, disait Vaugelas dans la *Préface* de ses *Remarques sur la Langue française*, est la première en ordre et en dignité, puisque celle qui est écrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée; » et de Malherbe jusqu'à Buffon au moins, jusqu'à Chateaubriand, jusqu'à Guizot, je ne vois guère que quelques conteurs dont la manière d'écrire ne vérifie pas le principe. Encore sait-on le cas que faisait de l'harmonie de la phrase l'auteur de *Madame Bovary*. Qu'est-ce à dire, sinon que, pendant deux ou trois cents ans, nos plus grands écrivains se sont non pas *vus*, mais qu'ils se sont *entendus* écrire. Voulez-vous voir s'évanouir la plupart des chicanes qu'on fait au style de Molière : ne vous contentez pas de le parcourir des yeux, allez le voir jouer, ou lisez-le vous-même à haute voix. Or comment, sans un peu de rhétorique, pourrait-on interpréter une telle littérature? et ne perdrait-on pas la moitié du profit que l'on croit en tirer? Ce serait oublier, comme on dit, d'allumer sa lanterne. Essayez donc d'*expliquer* Racine, son *Andromaque* ou son *Britannicus*, sans insister sur cette *ironie* qui est un des moyens qu'il aime de nuancer sa pensée, et dont on peut dire qu'il semble avoir voulu épuiser tous les tours? Ou bien encore essayez de faire sentir ce que les *Sermons* de Bossuet ont d'unique, sans essayer de faire toucher du doigt ce qu'ils ont de supérieur à ceux de Bourdaloue, et réussissez-y sans le secours de la rhétorique. Sans la rhétorique on peut être assuré que « l'enseignement classique français » dégénérera promptement en un « enseignement de choses, » et ce n'est pas sans doute ce que l'on veut, — ou du moins ce que l'on nous promet. Cette raison seule aurait suffi pour m'engager à prendre la défense de cette dédaignée. J'espère cependant que le lecteur approuvera les autres, et qu'en les joignant toutes ensemble il voudra bien convenir avec nous qu'il est décidément des morts qu'il faut parfois qu'on ressuscite.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

Le cœur de l'homme est un abîme. Lorsque ces lignes paraîtront, la dernière pièce de M. George Ohnet : *Dernier Amour*, aura disparu de l'affiche du Gymnase.

> Huit jours auront suffi pour filer le suaire
> Du père et de l'enfant.

Et dans la mémoire des spectateurs de ce mélodrame il ne survivra plus que le souvenir de l'étrange coiffure de M. Raphaël Duflos. Si l'occasion m'est enlevée de parler ici de *Dernier Amour*, je devrais donc m'estimer heureux, et même, il semble que je dusse avoir à M. George Ohnet quelque reconnaissance de sa chute. Qu'aurais-je pu dire de M. George Ohnet, de son théâtre et de ses romans, que n'en aient dit avant moi l'auteur de *Thaïs*, ou celui du *Député Leveau*, l'un avec son aimable « indulgence » et l'autre avec sa sérénité « d'indifférence » habituelle? Et cependant, je ne suis pas content! Je suis fâché que, pour la première fois peut-être, depuis *Serge Panine*, qu'il ait voulu traiter un bon et vrai sujet de drame ou de roman, la fortune ait si mal payé les louables intentions de M. George Ohnet. Quoi donc! le souvenir du *Maître de forges*, l'habileté de M. Koning, la bonne volonté de Mlle Tessandier, les robes de ces dames n'ont pas pu prolonger l'insuccès de *Dernier Amour* une semaine encore, assez longtemps pour qu'il me fût permis de philosopher sur cette ironie du hasard! Hélas, non! et si j'avais eu peut-être l'idée de faire un parallèle entre *Dernier*

Amour et *la Parisienne*, — vous savez qu'un parallèle n'est pas plus une comparaison qu'une comparaison, comme dit Gros-René, n'est une similitude, — il n'y faut plus songer. Je n'ai affaire qu'avec M. Becque, et je n'ai le droit de parler que de *la Parisienne*.

Pourquoi donc cette *Parisienne*, dont la réputation semblait faite, a-t-elle été, l'autre soir, si froidement accueillie par le public de la Comédie-Française? C'est d'abord qu'on en avait fait trop de bruit par avance; et, je m'étonne que les directeurs de théâtres ne veuillent pas enfin le voir, mais c'est eux, et les auteurs avec eux, qui sont les vrais dupes de ce genre de réclames. Il faut bien dire aussi que la pièce, en son ensemble, est assez mal interprétée. Si M. de Féraudy est bon dans le rôle de du Mesnil, M. Le Bargy n'est que passable dans celui de Simpson. Mlle Reichemberg enveloppe et noie, dans l'élégance apprêtée de sa diction correcte et de son jeu trop savant, ce qu'il devrait y avoir d'inconscience et de perversité naïve dans le rôle de Clotilde. Mais, pour M. Prudhon, dans le rôle de Lafont, comme il n'y aurait qu'un mot qui caractérisât la façon dont il joue, j'aime mieux qu'on me trouve inintelligible qu'incivil; — et je ne l'écris point. Si vous ajoutez maintenant les habitudes solennelles et compassées du lieu; l'ampleur de la scène; celle de la salle aussi; voilà peut-être bien des raisons... Il y en a d'autres, qui tiennent à la pièce elle-même, et je ne sais si je dois dire aux défauts du talent de M. Becque, ou à son parti-pris.

Je persiste, en effet, à croire et à répéter qu'il y a deux ou trois lois auxquelles je consens bien que le théâtre puisse un jour se soustraire, mais il ne sera plus le théâtre. Il faut d'abord que le drame agisse, marche, avance; il faut que l'action n'y dépende pas des circonstances, mais de la volonté des personnages; et il faut enfin qu'il enferme, si je puis ainsi dire, un *minimum* d'intérêt général. Sur les deux premières de ces trois conditions, peut-être avons-nous assez souvent appuyé, — en parlant jadis de *Germinie Lacerteux*, de *la Lutte pour la vie*, des représentations du Théâtre-Libre, — pour qu'on nous excuse aisément de n'y pas revenir aujourd'hui. Que si d'ailleurs *la Parisienne* y manque, elle manque surtout à la troisième, et c'est d'elle seule que nous dirons deux mots.

Il y a bien des moyens d'introduire dans une œuvre de théâtre cet intérêt général : il y en a même presque autant qu'il y a d'auteurs dramatiques originaux. Les uns ont essayé de peindre les caractères généraux qui seront toujours ceux de l'humanité, puisqu'à vrai dire ils ne sont que l'idéalisation ou la caricature des traits qui font la définition même de l'homme. D'autres se sont bornés à la satire des conditions: le médecin, par exemple, le financier, l'homme d'affaires, l'homme de lettres. D'autres encore ont agité sur la scène des questions, des cas de

conscience, des problèmes de conduite où nous sommes tous partie. Et de moins ambitieux ou de plus inhabiles se sont contentés d'intéresser notre sensibilité la plus générale, mais aussi la plus banale, à la punition du vice ou à la récompense de la vertu. Je ne vois rien de tout cela dans *la Parisienne*. Ni Clotilde ni son mari, ni Lafont ni Simpson ne sont intéressans. M. Becque ne soulève dans sa pièce ni n'effleure seulement aucune thèse. Abstraits de toute condition, économistes vagues, ou « jeunes gens qui ne font rien, » ses personnages sont quelconques, je veux dire pris au hasard, à peine pris, et plutôt rencontrés dans la foule indifférente. Enfin, ils n'ont rien de *typique* non plus; ils n'expriment avec clarté ni ne représentent avec force aucune de ces passions, aucun de ces appétits, de ces instincts dont nous parlions; ils ne sont composés, en un mot, que de leurs sensations successives. Il en résulte que nous ne prenons à eux et à leur aventure que le même genre d'intérêt, passager, restreint et distrait que nous prenons aux « faits divers » de nos journaux et aux inconnus qui en sont les victimes ou les héros. Rue de Rivoli ou boulevard Sébastopol, dans une maison dont on me donne le numéro, une femme trompe son mari. Je plains donc le mari, mais rien ne m'est plus indifférent. Simpson ou Lafont, d'ailleurs, qu'est-ce que cela me fait? Et M. Becque, au fond, s'en rend si bien compte que ce n'est pas pour une autre raison qu'il a intitulé sa pièce : *la Parisienne*, et non pas : *une Parisienne*, qui en serait pourtant le vrai titre. L'intérêt général, qui n'est pas dans sa pièce, il a voulu qu'il fût sur l'affiche. Nous cependant, qui savons que toutes les Parisiennes ne ressemblent pas à Mme du Mesnil, nous sommes *attrapés*, — qu'on me passe le mot, — quand nous voyons la pièce. Nous attendons une scène, un mot, je ne sais quoi qui nous éclaire sur la portée du sujet; rien ne vient; et quelque bonne envie que nous eussions d'applaudir, nous ne le pouvons pas.

Mais d'une pièce où ce genre d'intérêt fait défaut; dont le sujet est en soi plutôt déplaisant que comique; et qui manque d'action, que dirons-nous qu'il reste? Il reste les « mœurs, » il reste quelques scènes, il reste les parties d'observation et de satire, il reste, en un mot, ce que les imitateurs de M. Becque appellent eux-mêmes une *étude;* qui peut-être est la chose du monde dont le théâtre s'accommode le moins. *La Parisienne* sera donc une étude, qui, pour n'être pas du théâtre, n'en est pas moins intéressante, et, comme *les Corbeaux*, je ne crains pas de dire qu'elle regagne à la lecture tout ce qu'il semble qu'elle perde à la scène.

Car M. Becque a vraiment de grandes qualités; et d'abord, sa misanthropie, une misanthropie qui n'a rien de déclamatoire, ni surtout de trop spirituel, une misanthropie convaincue, qui n'essaie jamais de briller aux dépens de la sottise ou de la laideur de ses personnages.

Ils sont comme ils sont; et M. Becque ne les voit pas en beau; mais il ne les voit pas non plus à la façon d'un caricaturiste. J'aime encore la nature de son observation, qui ne vise point à la profondeur, mais à l'exactitude; qui y atteint presque toujours; et qui me rappelle plus d'une fois, dans *les Corbeaux* et dans *la Parisienne*, celle de l'auteur de *Turcaret*. On sait que *Turcaret* n'a jamais pu réussir au théâtre, et que nous n'en faisons pas d'ailleurs un moindre cas. Enfin, je veux louer aussi le style de M. Becque, celui qu'il s'est lentement et, je crois, laborieusement forgé; sa manière sobre, ou même un peu dure, mais nette; point de tirades, ni de phrases, mais quelque chose d'extrêmement simple, dont il est tout à fait regrettable que la simplicité même échappe à un public encore beaucoup plus « romantique » et beaucoup moins « naturaliste » qu'il ne croit l'être lui-même. « Qu'est-ce qu'une pièce en trois actes où il n'y a pas une sentence, pas une tirade, pas une pensée générale, où chaque interlocuteur parle comme il doit parler, et ne dit que ce qu'il doit dire? Cette espèce de mérite ne peut être appréciée que par des gens d'un goût délicat; pour le vulgaire c'est le plus grand de tous les défauts. » Cette espèce de mérite, que Geoffroy louait ainsi dans Le Sage, est précisément celle du style de M. Becque.

Ce n'est certes pas là peu de chose, et si nous avons partagé la froideur du public pour *la Parisienne*, nous n'en reconnaissons donc pas moins la valeur singulière et très réelle de l'œuvre. Aussi ne nous plaindrons-nous pas que la Comédie-Française ait emprunté la pièce de M. Becque au répertoire de la Renaissance. Pour plusieurs raisons, il était bon que l'épreuve en fût faite, et M. Becque n'en sort pas diminué. C'est ce qui le distingue avantageusement... de qui dirai-je, pour ne déplaire à personne? mettons de Fagan, de Dancourt, de Poinsinet, de Boursault, et généralement de toutes ces contrefaçons de classiques, dont le zèle littéraire de MM. nos comédiens nous assassine depuis quelques années.

***.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

En finira-t-on avant qu'il soit longtemps avec le budget, avec ce défilé de millions demandés au pays pour son service et bon gré mal gré, en dépit de toutes les disputes, nécessairement accordés d'avance?

Depuis que les débats sont ouverts et que l'œuvre est commencée, on se hâte lentement au Palais-Bourbon. On était d'abord bien parti avec une apparence de bonne volonté, avec l'intention presque avouée de ne pas s'attarder dans des discussions inutiles; on s'est bientôt remis à perdre le temps. On improvise propositions et amendemens, on recommence d'année en année les mêmes discours, les mêmes dissertations sur l'élevage des chevaux ou sur le régime pénitentiaire, sur les subventions des Beaux-Arts, sur l'enseignement spécial ou professionnel, sur les humanités classiques et les humanités modernes. Au besoin, pour se distraire, on a le plaisir savoureux de donner la chasse à quelques moines pour un permis de chemin de fer, — ou l'honnête satisfaction de faire l'économie de quelques milliers de francs sur un budget de 3 milliards. C'est ce qui s'appelle veiller sur la fortune publique, — et, tout bien compté, les jours passent sans qu'on en voie la fin. On est déjà au premier jour du dernier mois de l'année et on achève à peine d'expédier les dépenses. Restent maintenant les recettes, et l'emprunt réservé jusqu'à la dernière heure, et les impôts nouveaux qui peuvent être vivement disputés. C'est bien pour le moins l'affaire de quelques jours. Puis tout passera au sénat, qui en sera réduit encore à se résigner en murmurant, à tout voter à la hâte, — d'autant plus que nombre de sénateurs seront pressés de partir pour aller se faire réélire, s'ils le peuvent, le 4 janvier. Le sénat expie les lenteurs de l'autre chambre, sa rivale, qui, à la vérité, parle pour deux.

Ce n'est point à dire assurément qu'un examen attentif, minutieux d'un budget comme celui de la France soit une œuvre inutile au Palais-Bourbon; ce n'est pas non plus que, parmi tous ces discours qui se succèdent, il n'y en ait d'instructifs, d'intéressans et même parfois de piquans; mais il est évident que tout est démesuré, incohérent, disproportionné dans ces discussions toujours ajournées par une sorte de calcul à la dernière heure, qu'on abuse du droit de remettre sans cesse tout en question. Il est démontré une fois de plus que ce travail législatif reste à organiser, que le régime parlementaire est dénaturé par les usurpations incessantes de l'une des assemblées qui se fait du budget un moyen de prépotence dans les affaires publiques, — par l'annihilation de l'autre assemblée réduite à un contrôle le plus souvent stérile, — par une sorte de débilitation d'un gouvernement qui n'est jamais sûr de lui-même. Le fond de tout, c'est une idée fausse des institutions, du gouvernement, de l'administration des affaires matérielles, comme de l'administration politique, comme de l'administration morale du pays.

Qu'on ne s'y méprenne pas, d'ailleurs : le budget a sans doute son importance, il touche à tout, mais il n'est pas tout dans les affaires de la France. Nous entrons visiblement de plus en plus dans une phase où, au bruit monotone de ces discussions budgétaires, s'agite une question plus générale, plus profonde, qui n'est pas d'aujourd'hui, qui, à dire vrai, s'est dégagée de la confusion des élections de l'an passé. Il s'agit de savoir si la politique étroite et partiale qui a régné depuis quelques années gardera l'ascendant ou si elle cèdera sous la pression des choses, — si les républicains de parti et de secte qui ont eu le pouvoir poursuivront leur œuvre de passion et d'exclusion, — ou si, par l'entrée des conservateurs dans la république, il se formera des combinaisons nouvelles préparant l'apaisement du pays. C'est précisément ce qui fait l'intérêt et ce qui explique le retentissement des dernières manifestations de M. le cardinal Lavigerie, donnant, dans un toast à la marine française, le signal de la conciliation et de la trêve dans la république. L'intrépide chef des missions africaines ne s'est pas borné à ses premières déclarations; il a confirmé depuis son toast d'Alger par ses instructions à son clergé, — plus récemment encore, par une lettre décisive à un catholique de France. Et M. l'évêque d'Annecy, à son tour, entrant dans cette voie, s'est empressé d'envoyer son adhésion au courageux prélat d'Afrique. D'autres suivront, sans doute. Ce qu'il y a de plus grave encore, c'est que le pape Léon XIII lui-même ne paraît pas étranger à cette évolution de quelques-uns des chefs du clergé français vers la république.

Assurément, M. le cardinal Lavigerie a su ce qu'il faisait et il n'a pas parlé sans avoir profondément médité sur les événemens du temps,

La dernière lettre qu'il a écrite à un catholique de France le prouve assez. Évidemment aussi, il a dû pressentir que son langage, fait pour émouvoir et éclairer l'opinion, ne serait pas écouté partout avec la même faveur, qu'il aurait particulièrement le don de déconcerter et d'irriter les esprits extrêmes dans tous les camps, les irréconciliables de tous les partis. On ne peut pas dire, à coup sûr, que ces retentissantes déclarations de paix, malgré ce qu'elles ont de rassurant pour la république, aient été reçues avec enthousiasme par certains républicains, jaloux de garder les clés de leur église. Les radicaux, en gens supérieurs, ont affecté l'ironie des esprits forts et ils n'ont trouvé rien de plus piquant, de plus ingénieux que de répondre, dès le lendemain, à M. le cardinal Lavigerie en supprimant les voyages à prix réduits pour quelques pauvres religieux allant peut-être au Thibet ou au centre de l'Afrique. Probablement, comme on le leur a dit, ils auraient refusé un permis au père Dorgère, le courageux missionnaire qui vient de négocier la paix de la France avec le roi de Dahomey, — et ils trouveraient l'occasion tout à fait favorable pour employer la police et les gendarmes contre quelque couvent! Les républicains plus modérés eux-mêmes, en paraissant plus satisfaits, ne sont pas sans quelque vague méfiance, et, s'ils triomphent de l'adhésion d'un prince de l'Église à la république, ils n'entr'ouvrent qu'à demi leur porte. Ils craignent tout, ils craignent pour leurs lois, pour leurs laïcisations, pour leur règne; ils entendent ne rien livrer! Les républicains sont curieux avec leurs craintes et leurs conditions. Ils ne s'aperçoivent pas que ce qu'il y a de plus dangereux pour la république, c'est de paraître la confondre avec des lois qui n'ont pas, apparemment, reçu encore le sceau de l'infaillibilité, qui ne sont pas un *Syllabus!* Ils ne voient pas de plus qu'on n'a aucune permission à leur demander pour entrer dans une république ouverte à tout le monde; qu'il n'y a ni à les consulter, ni à s'inquiéter de leurs conditions ou de leurs exclusions. C'est à eux d'être prévoyans, modérés et concilians, s'ils le veulent, s'ils le peuvent. Pour le reste, c'est au pays qu'on s'adresse; c'est dans l'intérêt du pays, d'accord avec ses sentimens et ses vœux, qu'on garde le droit de revendiquer la paix des croyances, la paix des esprits, sans mettre en doute la république elle-même.

Ce qu'il y a de plus curieux et peut-être de plus significatif, c'est que, si M. le cardinal Lavigerie n'a pas réussi à désarmer les républicains exclusifs, il n'a pas plus de succès dans une certaine classe de conservateurs, parmi les irréconciliables de toutes les monarchies. Ce n'est point, il est vrai, que sa parole soit restée sans écho dans tout le monde conservateur. Précisément ses derniers discours ont coïncidé, à quelques jours près, avec les résolutions d'une partie de la droite du parlement, avec les déclarations nouvelles de M. Piou, acceptant sans réti-

cence, sans sous-entendu, le principe et la forme des institutions ratifiées par le pays. Le député, à Paris, parle comme l'évêque à Alger; mais il y a dans le grand camp conservateur un petit camp où règne positivement une exaspération bizarre qui ne peut plus se contenir. Depuis que M. le cardinal Lavigerie a osé parler d'union, de conciliation dans la république, et surtout depuis qu'il a osé faire jouer *la Marseillaise* par ses « pères blancs » au banquet où il a reçu les chefs de la marine française et de l'armée, la campagne est ouverte contre ce nouvel ennemi! On ne va peut-être pas encore jusqu'à l'attaquer dans son apostolat africain, dans toutes ces œuvres qui ont fait de lui un des premiers serviteurs de la France. Sauf cela, tout le reste y est : c'est une guerre de récriminations, d'accusations, de railleries, d'allusions, de perfidies; il y a même des notes semi-officielles de parti qui vont jusqu'à suspecter la droiture du cardinal et à chercher dans sa conduite quelque calcul inavoué ou inavouable. Les évêques qui seraient tentés, comme M. l'évêque d'Annecy, d'imiter le vaillant prélat, n'ont qu'à se tenir en garde : ils ne seront pas ménagés, ils seront accusés de trahison, de désertion devant l'ennemi, d'alliances impures avec les jacobins et les athées; ils sont déjà suspects, et c'est vraiment un édifiant spectacle de voir toutes ces plumes catholiques, royalistes ou impérialistes, s'escrimer contre les évêques, s'étudier à avilir l'épiscopat, exciter le bas clergé contre ses chefs, mettre sur la sellette un prince de l'église. On ne peut pas pardonner à M. le cardinal Lavigerie, pas plus d'ailleurs qu'aux conservateurs, constitutionnels ou dissidens, d'avoir donné un signal, de dire ce qui est dans bien des esprits sincères, de chercher, dans une nouvelle situation, une politique nouvelle. C'est fort bien; mais alors c'est qu'à cette politique, qui n'est après tout que le bon sens, ces puristes de l'orthodoxie conservatrice ont sans doute à opposer une politique plus sérieuse, plus efficace! Quels moyens ont-ils donc trouvés jusqu'ici pour sauvegarder les intérêts de ces trois millions d'électeurs qui ont voté pour eux, c'est-à-dire pour l'opposition, mais qui n'ont sûrement pas entendu voter pour une révolution, même pour une révolution monarchique? Ils le savent bien, ils n'ont rien à opposer, rien à proposer, si ce n'est des protestations stériles et des vœux chimériques!

Certainement ces conservateurs jurés, ces monarchistes qui se retranchent dans leur irréconciliabilité et sont à leur manière aussi exclusifs que les radicaux, représentent de grands souvenirs, d'illustres traditions, de puissans intérêts. Le fait est qu'ils ont singulièrement servi leur cause, que depuis vingt ans leur politique n'est qu'une série de mécomptes, d'échecs, de fausses manœuvres, de campagnes mal conduites et souvent compromettantes. Ils ont eu pourtant les majorités, ils ont eu le pouvoir : ils n'ont pas été plus avancés! Ils n'ont pas refait la monarchie parce qu'ils ne l'ont pas pu; ils ne la referaient pas

encore parce qu'ils ne le pourraient pas plus aujourd'hui qu'il y a quelques années, parce que le jour où ils retrouveraient une majorité, ils seraient plus que jamais divisés. Il y a eu des momens où, à défaut de la monarchie qu'ils ne pouvaient relever, ils auraient pu aider à faire de la république un régime de garanties libérales et conservatrices. Ils l'ont pu avec M. Thiers, ils l'ont pu encore avec M. le maréchal de Mac-Mahon. Ils ont préféré répéter lestement ce mot d'un homme d'esprit que la république conservatrice était une bêtise, livrer l'expérience républicaine à elle-même, s'égarer dans toutes les tactiques, s'allier avec les radicaux contre les opportunistes, avec les opportunistes contre les radicaux pour renverser les ministères, escarmoucher en partisans autour du régime en attendant l'assaut. Les habiles, les raffinés, pour leur dernière campagne, ont trouvé piquant de se jeter tête baissée dans la plus équivoque des aventures, de faire alliance avec celui-là même qui avait exilé la maison royale, — et ils y ont laissé la dignité du parti, presque l'honneur du drapeau. Ils ont mérité de s'entendre dire cette dure parole : qu'en acceptant avec plus de générosité que de réflexion la responsabilité de tout ce qui a été fait, « la monarchie s'est suicidée auprès de tous ceux qui croient aux principes de la morale chrétienne suivant lesquels le mal n'est jamais permis, même pour amener le bien. » L'expérience est amère! Il y aurait de quoi réfléchir, et au lieu de s'épuiser en récriminations, en violences injurieuses contre un évêque, on ferait mieux de reconnaître ce qui est pratique, possible pour le bien du pays.

Est-ce donc d'ailleurs que M. le cardinal Lavigerie, en publiant avec quelque éclat son adhésion à la république, ait parlé en homme prêt à tout livrer, sa foi, son caractère, les intérêts moraux et religieux dont il est le gardien? Ce qu'il a dit est bien simple. Il a dit qu'après une épreuve de vingt ans, après ce qu'il a justement appelé « les hontes récentes, » le moment était venu de ne plus disputer avec des institutions acceptées, consacrées par le pays; il a dit en même temps, dans son langage de prêtre, qu'on entrait dans l'édifice pour en soutenir les colonnes contre ceux qui voudraient tout détruire sous le regard des ennemis qui nous observent. Tout est là : la situation est précisée, le signal est donné! Que la question soit destinée à être plus d'une fois encore débattue entre les partis, c'est possible; mais parce que les partis, parce que les radicaux et des conservateurs irréconciliables s'obstineraient dans leurs divisions, serait-ce une raison pour ne point s'attacher à une politique qui seule replacerait la France dans une situation où elle pourrait décider librement de ses affaires morales, comme de ses affaires matérielles, comme de sa direction extérieure?

Le monde d'aujourd'hui ne vit pas seulement de beau langage, encore moins de mauvais discours ou de vaines polémiques, pas même de protocoles réglant le partage idéal des continens, et si la politique

occupe toujours les peuples, les affaires de finances n'ont pas un intérêt moins universel. C'est qu'en effet, nous vivons dans un temps où les questions d'industrie, de commerce, de crédit, ont autant d'importance que les questions de politique pure ou de diplomatie transcendante, et où toutes les nations se sentent liées par une invincible solidarité dans leurs affaires les plus positives. Au point où en sont les choses, ce qui se passe dans un pays a forcément ses contre-coups dans les autres pays. Il n'y a plus, désormais, de crises financières limitées, locales, et c'est ce qui fait que cet ébranlement qui vient de se manifester sur le marché anglais est devenu aussitôt une sorte d'affaire européenne, démontrant à la fois et l'universalité des mouvemens du crédit, et la solidarité de ceux qui disposent de ce crédit. C'est un événement qui a, certes, son importance dans les affaires du temps, et peut-être même une signification morale autant qu'une importance financière.

Bien qu'il passe pour le premier, pour le plus grand du monde par l'étendue et l'immensité de ses opérations, le marché anglais n'en est pas sans doute à sa première épreuve. Il a plus d'une fois subi comme les autres de redoutables, de menaçantes fluctuations, et depuis quelque temps particulièrement on sentait l'approche d'un orage dont on ne pouvait calculer les suites. On le distinguait à des signes sensibles, à l'aggravation de la situation monétaire, à l'élévation du taux de l'escompte, à la difficulté des transactions, à la suspicion qui pesait sur certaines valeurs. On avait la vague idée qu'il pourrait se préparer quelque chose comme ce qu'on appelle aujourd'hui un krach, lorsque la crise a éclaté avec une violence extrême et par la nécessité où s'est trouvée la Banque d'Angleterre de recourir aux grands moyens et par la divulgation soudaine des embarras de la plus puissante maison de la cité, la maison Baring elle-même. On a d'abord essayé de déguiser le désastre; la vérité n'a pas tardé à se faire jour : c'était la menace d'une catastrophe de bourse qui réunissait toutes les conditions pour émouvoir l'opinion. Il ne s'agissait, en effet, de rien moins que de la chute de l'opulente maison qui, depuis plus d'un siècle, a été identifiée avec la vie financière de l'Angleterre et s'est élevée par la fortune aux plus hautes dignités de l'aristocratie britannique, qui a trois pairies à la chambre des lords sous les noms de lord Ashburton, lord Northbrook, lord Revelstoke, deux de ses membres à la chambre des communes, un autre de ses membres représentant du protectorat anglais en Égypte, — et qui, avec tout cela, est restée toujours la puissante maison de banque dont la clientèle s'étend aux Indes, au Cap, en Australie, en Amérique, dans le monde entier. Le nom des Baring était partout. Comment la maison Baring a-t-elle été conduite à cette extrémité où elle s'est vue obligée d'avouer son impuissance? On dit qu'elle s'est trop laissé entraîner dans les affaires financières de la Répu-

blique Argentine, qu'elle s'est trop prêtée à des entreprises hasardeuses, aux imprévoyantes prodigalités de ces jeunes états de la Plata qui se sont jetés, depuis quelques années, dans toutes les aventures financières, industrielles, et qui les aggravent par leurs gaspillages comme par leurs révolutions. Toujours est-il que le moment est venu où elle s'est trouvée avec des engagemens démesurés à court terme, — 100 millions de traites venant de Buenos-Ayres, plus de 500 millions d'obligations à couvrir, — et des ressources sinon inférieures, au moins d'une réalisation presque impossible et peut-être d'une valeur devenue douteuse. Encore un instant, la maison qui porte aux extrémités de l'univers le crédit britannique allait suspendre ses paiemens, et la chute des Baring entraînait fatalement la débâcle d'une multitude de banques dans toute l'Angleterre. La situation était d'autant plus grave que la crise du marché anglais se lie aux crises qui sévissent à New-York, à Berlin. La catastrophe était imminente!

On y a pourvu sans doute sur-le-champ par la promptitude et l'énergie des résolutions; on n'a pas attendu que le désastre eût éclaté pour en détourner ou en atténuer les conséquences. Les plus grandes maisons de la cité se sont alliées pour organiser le sauvetage en prêtant leur garantie et leur appui à la maison Baring dans ses embarras. La Banque d'Angleterre elle-même, la première intéressée aux vicissitudes du marché anglais, est intervenue avec son autorité; cette puissante banque, un peu gênée par la rigueur de son acte constitutif, et par l'insuffisance de ses encaisses métalliques, mais assez prévoyante pour se mettre en mesure de tenir tête à l'orage, n'avait point hésité, sans plus attendre, à faire appel à la Banque de France, qui, à son tour, sans marchander, s'est hâtée de mettre à sa disposition une somme de 75 millions de francs en or. C'est là un fait dont il n'y a, il nous semble, ni à diminuer, ni à exagérer la signification. Évidemment la Banque de France, en répondant comme elle l'a fait à la Banque d'Angleterre, n'a pas obéi à un simple mouvement de générosité; elle s'est inspirée d'un intérêt français. Elle a compris que, si la crise se prolongeait et s'aggravait sur le marché anglais, si l'escompte montait trop à Londres, le contre-coup ne tarderait à se faire sentir à Paris, elle serait elle-même obligée d'élever ses escomptes, et le commerce français, surtout le commerce parisien, en ce moment, aurait à en souffrir. Elle a fait une opération de prévoyance. Il n'est pas moins clair qu'elle a rendu en même temps le plus sérieux service et à la Banque d'Angleterre et au marché anglais. Les faits sont ce qu'ils sont, et il n'y a pas là de quoi tant épiloguer; il n'y a pas surtout de quoi motiver des polémiques assez oiseuses entre quelques journaux français, qui se sont peut-être un peu trop complu à exalter le service rendu à l'Angleterre, et quelques journaux anglais qui se croient obligés de démontrer que l'Angleterre n'a pas besoin d'être secourue, que

ce qu'a fait la Banque de France est la chose la plus simple du monde, qu'il n'y a que les Français pour mettre leur vanité partout. Mettons, si l'on veut, que ces polémiques sont au moins inutiles de part et d'autre, qu'elles ne servent à rien, si ce n'est à réveiller l'esprit de jalousie et d'acrimonie là où il n'a que faire.

Au fond, à part ce qu'il y a d'accidentel et de passager dans les dernières épreuves du marché anglais, peut-être pourrait-on dégager une certaine moralité, tout au moins quelques lumières de cet étrange épisode de l'histoire financière contemporaine. Assurément, le crédit est entré dans les mœurs ; il est devenu la condition de tous les progrès, la nécessité de nos civilisations matérielles. On ne peut rien sans lui, on croit pouvoir tout avec lui. Il est certain aussi qu'il vit en partie de la fiction convenue et acceptée qui multiplie par une richesse hypothétique la richesse réelle. Jusqu'à quel degré cependant peut-on aller sans péril dans cette fiction ? On vient de le voir par cet exemple d'une des plus grandes maisons sur le plus grand des marchés, par cet accident qui a montré tout à coup ce qu'il y a de fragile dans cette puissance nouvelle. Qu'arriverait-il donc si une crise plus grave, plus générale, venait mettre à l'épreuve tous les crédits si démesurément engagés aujourd'hui ? Les derniers incidens sont au moins un avertissement pour ceux qui pourraient être obligés de faire appel en pleine crise à toutes leurs ressources et qui auraient besoin de s'appuyer sur une réalité solide. C'est un avertissement de plus aux prodigues et aux imprévoyans, banquiers entrepreneurs d'affaires ou états qui abusent des expédiens, créent des valeurs factices, dépensent sans compter au risque de tout épuiser. Il y a peut-être aussi dans ces faits récens, en dehors de quelques vaines polémiques, une autre lumière, un nouveau témoignage de la vitalité, de la solidité de notre Banque de France. S'il y a une chose évidente, démontrée une fois de plus, c'est la nécessité, le sérieux intérêt qu'il y a plus que jamais à maintenir dans ses conditions de stabilité et d'indépendance, avec toutes ses garanties, la seule institution qui depuis son origine soit restée intacte et n'ait point causé de mécomptes. Aux jours les plus critiques, elle a été une force; elle a pu récemment encore sans danger pour elle-même, pour les intérêts français, sans rien compromettre, aider à atténuer une crise de crédit international. Elle le doit évidemment à la vigueur de sa constitution, et ceux qui parlent sans cesse de tout réformer, même la Banque, de faire des expériences, ne s'aperçoivent pas qu'ils s'exposent tout simplement à altérer un des plus énergiques ressorts de la puissance française dans les épreuves nouvelles où elle peut se trouver engagée.

C'est par les finances, par le crédit ou les intérêts matériels que presque tous les pays se sentent le plus faibles aujourd'hui, et ce sont décidément les questions de finances, d'industrie qui semblent avoir

la première place dans les conseils des gouvernemens, dans les parlemens qui se rouvrent, dans les élections qui se font. On se détourne un peu de la vieille politique, on laisse sommeiller à demi la grande diplomatie et la triple alliance. On mentionne à peine les armemens en s'en excusant comme d'une nécessité qu'on subit; on va au plus pressé, aux budgets, aux impôts nouveaux qu'on se croit obligé de créer, aux relations de commerce qui sont partout assez embrouillées, aux réformes intérieures. C'est pour le moment, à ce qu'il semble, le principal objet des préoccupations officielles à Berlin; c'est le thème du discours que l'empereur Guillaume II a prononcé il y a quelques jours à peine à l'ouverture de son landtag prussien, en attendant la réunion prochaine du Reichstag, du parlement de l'empire. Au fond, pour toute politique générale, le jeune souverain n'a guère fait que répéter sommairement ce que tout le monde dit depuis quelque temps, ce que lord Salisbury déclarait l'autre jour au banquet du lord-maire : que la paix de l'Europe semble assurée, qu'il n'y a aucune apparence de conflagrations imminentes, qu'il n'y a que des relations amicales entre les puissances. Guillaume II s'est particulièrement attaché à entretenir ses députés prussiens de leurs affaires intérieures, des finances, de la revision des impôts directs « pour améliorer la situation budgétaire par une répartition plus équitable des charges publiques. » Et comme l'a dit l'empereur, dès le lendemain de l'ouverture du landtag, le chancelier, M. de Caprivi, a déposé quelques lois spéciales, dont l'une sur la revision de l'impôt direct. C'est ce qu'on peut appeler une grosse affaire, et les projets que le nouveau ministre des finances, M. Miquel a préparés, qu'il a même déjà commencé à défendre ne sont certes pas sans importance. Ils ont visiblement une intention semi-démocratique; ils ne tendent à rien moins qu'à réaliser une révolution fiscale et même sociale, à en finir avec ce qui reste de féodal en fondant l'impôt nouveau sur le revenu, à soumettre les privilégiés à la loi commune, à mettre des taxes nouvelles sur les successions, sur la grande industrie. Soulever de telles questions, c'est évidemment remuer des intérêts qui sont encore puissans et qui sont surtout disposés à se défendre dans le landtag, encore plus à la chambre des seigneurs. Déjà les premières escarmouches font présager une lutte des plus vives. De même une réforme du régime scolaire que le chancelier a proposée, qui tend à concilier les droits de l'état et les droits des différens cultes, semble rencontrer des résistances. On n'est pas au bout.

Ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans tout cela d'ailleurs, c'est moins ce qu'on propose que le personnage même de ce jeune souverain impatient de mettre la main à tout, de faire sentir son action en tout, d'être, comme on l'a dit, son propre chancelier. Évidemment, Guillaume II poursuit une œuvre dont on n'a pas le dernier mot. Depuis qu'il est arrivé au règne, il n'a cessé de tendre d'abord à s'affran-

chir des vieilles influences, à se créer pour ainsi dire son personnel de gouvernement. Il a commencé par se délivrer du plus grand, du plus gênant de ses conseillers en le reléguant dans une solitude où il semble avoir disparu du monde. Il a changé son chef d'état-major général, son ministre de la guerre. Il a mis au ministère du commerce un homme nouveau, M. de Berlepsch, simple gouverneur de province. Il a appelé au ministère des finances un ancien national-libéral, M. Miquel, celui qui va défendre la réforme de l'impôt. Ces jours derniers encore, il a remplacé par le président de la régence de Francfort-sur-l'Oder le ministre de l'agriculture, M. de Lucius, qui, après s'être rallié au protectionnisme de M. de Bismarck, n'a pas voulu, paraît-il, revenir à une certaine liberté commerciale devenue nécessaire pour de nouveaux arrangemens avec l'Autriche. L'empereur Guillaume II a renouvelé presque tout son personnel, son instrument de règne. Qu'en fera-t-il maintenant avec ses idées peut-être un peu vagues de réformes économiques, financières, même sociales et surtout chrétiennes? Est-ce un souverain réformateur qui se prépare à l'action? Est-ce un prince impétueux et irréfléchi, jaloux de mettre son sceau personnel sur tout ce qui l'entoure? C'est précisément ce qui fait l'intérêt de cette situation qui se dessine à Berlin et qui promet peut-être plus d'une surprise.

Évidemment, les questions financières ont eu aussi leur rôle dans les élections qui viennent de s'accomplir en Italie, et peut-être même dans le fond elles ont eu le premier rôle. Ce n'est pas que cette crise électorale n'eût un intérêt politique. Il est bien clair que le chef du ministère, celui qui a réussi depuis quelques années à personnifier le gouvernement, à éclipser tout le monde, même un peu le roi, a eu la pensée d'obtenir du pays la sanction de ses actes, de ses idées, de l'espèce de prépotence qu'il s'est créée; mais il n'est pas douteux non plus que le président du conseil lui-même, en homme avisé, savait à quoi s'en tenir; il sentait bien que le point faible pour lui était dans la situation fiancière, dans la crise agricole et industrielle de l'Italie, que le sentiment universel de malaise répandu au-delà des Alpes était son plus dangereux ennemi ou dans tous les cas le plus efficace auxiliaire de ses ennemis. Aussi, dans cette campagne de pérégrinations électorales et de discours qu'il a récemment poursuivie, allant de Rome à Florence, à Palerme, à Turin, M. Crispi a-t-il réservé pour le dernier moment, pour le coup décisif à la veille du scrutin, sa harangue la mieux calculée pour la circonstance, l'exposé économique et financier qu'il a essayé de faire au banquet de Turin. M. Crispi a dit ce qu'il a voulu; il a pu s'exalter lui-même en exaltant sa politique; il a pu atténuer les déficits, déguiser les souffrances matérielles du pays, rejeter sur la France la faute des guerres meurtrières de tarifs. A y regarder de plus près, on pourrait distinguer aisément le soin qu'il a mis à at-

ténuer les responsabilités de la triple alliance, c'est-à-dire de sa politique, à laisser entrevoir la fin des dépenses d'armement, à promettre des économies, même à affecter un certain esprit de conciliation. C'est que évidemment, en parlant ainsi, il croyait répondre à un sentiment public, aux vœux de l'opinion : c'était une tactique habile !

Aujourd'hui la campagne est finie. Le succès a couronné les espérances du président du conseil italien. Il retrouve une majorité plus forte que celle qu'il avait dans la dernière chambre. Il y a bien, il est vrai, dans ces élections quelques dissonances, quelques bigarrures. A Rome même, à côté des ministériels élus, il y a un Triestin, M. Barzilaï, adopté par les irrédentistes. Les chefs radicaux, M. Cavallotti, M. Imbriani, M. Bovio, reviennent à la chambre. Les libéraux modérés ont quelques succès modestes. Le résultat, dans son ensemble, n'est pas moins une victoire pour le président du conseil. L'armée ministérielle qui rentre à Monte-Citorio compte ou est censée compter plus de 350 députés provisoirement ralliés sous le pavillon officiel. M. Crispi a réussi ! Il devait réussir moins peut-être par la popularité de sa politique ou par son habileté que parce qu'il n'avait contre lui que des oppositions incohérentes et des partis divisés, les uns inquiétant le pays par leurs hardiesses ou leurs exagérations, les autres hésitant à avouer un programme de libéralisme indépendant; il avait pour lui tous ceux qui dans l'embarras se rattachent au gouvernement. C'est la raison de ce succès de scrutin. La question n'est plus là; elle est maintenant dans ce qu'on fera le lendemain, dans ce qui sortira d'une situation qui, après tout, reste aujourd'hui ce qu'elle était hier. Quelque dextérité que M. Crispi ait mise dans son discours de Turin à déguiser, à pallier l'état financier et économique du pays, il ne peut pas remédier au déficit avec des paroles; il ne peut pas empêcher que dans les dix premiers mois de l'année les exportations italiennes n'aient subi une diminution de 76 millions. D'un autre côté, si imposante que paraisse la majorité nouvelle, elle se compose d'élémens fort divers. Parmi ces nouveaux élus, il en est beaucoup qui se sont prononcés contre les armemens, contre les aggravations d'impôts, c'est-à-dire contre la continuation de la politique qui a produit pour l'Italie des fruits amers. De sorte que ce qui ressemble à une victoire éclatante de scrutin pour M. Crispi pourrait bien être le commencement de nouveaux embarras pour lui s'il ne réussit par une politique supérieure à maintenir sa majorité intacte en rassurant le pays éprouvé dans ses intérêts.

Rien n'est certes plus divers que la vie de ce monde. Tandis que les uns sont à leurs crises financières, les autres à leurs réformes intérieures ou à leurs élections, le drame intime qui se déroulait depuis quelque temps au château du Loo, en Hollande, vient de se dénouer presque à l'improviste par la mort du roi. On ne s'attendait pas à une fin si prochaine, puisqu'il y a quelques jours seulement on organisait

une régence d'un ordre particulier, pour la durée de la maladie du souverain, et que la reine Emma venait de prêter son serment constitutionnel devant les états-généraux, à La Haye. A peine la reine était-elle entrée dans ses fonctions, le roi s'est éteint, laissant cette fois après lui la vraie régence au nom d'une jeune enfant de dix ans, la princesse Wilhelmine, appelée à être un jour la reine de Hollande. Guillaume III d'Orange-Nassau était le troisième roi des Pays-Bas depuis 1815, et depuis quarante ans il portait la couronne. Il a eu un règne sans éclat, mais un règne paisible, pendant lequel la Hollande a vécu librement, tranquillement, faisant ses affaires en nation indépendante sous un régime constitutionnel qui date de 1848. Médiateur désintéressé entre les partis, Guillaume III était le modèle des souverains parlementaires, se bornant à remettre tour à tour le pouvoir à qui avait la majorité dans le parlement. Au courant d'une vie un peu mêlée, ce roi plus que septuagénaire avait eu successivement pour compagne une princesse d'élite, la reine Sophie de Wurtemberg, Française par les sympathies comme par l'esprit, qui lui avait donné deux fils morts depuis longtemps, — et plus tardivement, au soir de sa vie, la princesse allemande Emma de Waldeck. C'est de ce dernier mariage qu'est née la jeune princesse Wilhelmine, appelée aujourd'hui à la couronne. Avec Guillaume III, s'éteint la descendance mâle de cette grande maison d'Orange, qui a donné le Taciturne aux Pays-Bas insurgés et Guillaume III à l'Angleterre; avec lui aussi s'évanouit la combinaison qui, en 1815, avait uni, par un lien personnel, la Hollande et le grand-duché de Luxembourg. Aujourd'hui, le Luxembourg passe au duc Alphonse de Nassau; la Hollande reste séparée, libre, avec la jeune reine. La transition est déjà accomplie; elle s'est faite sans trouble, d'autant plus aisément, que depuis longtemps la diplomatie a tout réglé, et la transmission des deux couronnes et la condition du Luxembourg neutralisé comme la Belgique.

Ce qui en sera de cette combinaison nouvelle, on ne peut certes le prévoir : des événemens inconnus en décideront. Le duc de Nassau, un des princes dépossédés par la Prusse, en prenant sa nouvelle couronne, tiendra sans doute à rester un vrai souverain, à préserver des asservissemens, des froissemens, cette petite nationalité luxembourgeoise dont il est aujourd'hui le gardien. En Hollande, c'est une minorité qui s'ouvre, et les minorités ont quelquefois leurs périls. Il y aura peut-être des difficultés : elles seront vraisemblablement atténuées et par la prudence de la nouvelle régente et par le sage esprit de ce peuple hollandais, qui a su si bien allier jusqu'ici à la fidélité dynastique l'attachement à ses libertés et le sentiment inviolable de son indépendance nationale.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Quinze jours sont à peine écoulés depuis que la maison Baring frères a dû avouer officiellement son état d'insolvabilité et invoquer l'aide de la Banque d'Angleterre, et déjà tous les marchés financiers européens semblent remis de l'alerte causée par un si extraordinaire événement. La maison Baring était un des établissemens de banque les plus anciens, les plus considérables et les plus respectés de la Grande-Bretagne. Ses opérations étaient énormes, son crédit hors de cause, sa solidité paraissait défier toute atteinte. Mais les chefs de cette maison aux assises si puissantes n'ont plus voulu, à un moment donné, se contenter des bénéfices de banque, que la concurrence tendait à rendre peu à peu plus modestes. Ils se sont lancés dans les opérations plus lucratives, en même temps plus hasardeuses, des avances aux pays jeunes. Ils ont prêté sans compter à la République Argentine, à l'Uruguay; ils ont engagé capitaux sur capitaux dans des combinaisons destinées à leur assurer le contrôle de compagnies gigantesques de chemins de fer aux États-Unis.

Le malheur a voulu qu'ils n'aient pas su s'arrêter à temps, limiter leurs immobilisations de fonds, qu'ils aient trop compté sur les facultés d'absorption et sur la confiance crédule de l'épargne européenne. Ils se sont chargés, jusqu'à plier sous le faix, de papiers exotiques, avant de s'apercevoir que le public souscripteur devenait réfractaire. La maison supporte aujourd'hui la peine d'un défaut de prévoyance ou d'un défaut d'habileté. Elle a failli succomber parce que le public s'était refusé à assumer le fardeau qui devait toujours écraser quelqu'un, la maison ou le souscripteur.

Toute la moralité de l'incident est là. Le public n'a supporté qu'une partie du désastre, et l'un des grands instrumens de création et de diffusion des valeurs mobilières s'est trouvé faussé, mis passagèrement hors de service.

La maison Baring, disons-nous, a failli succomber. Elle est encore debout, en effet, ou à peu près, en ce sens qu'il sera fait honneur à tous ses engagemens. Sa chute effective eût entraîné en Angleterre et dans le monde entier d'incalculables désastres financiers. Soutenir cette maison était une œuvre de salut public, universel. C'est ce qu'ont bien compris le gouvernement anglais, la Banque de France, la Banque d'Angleterre et tout ce que la Cité contient de maisons de banque de premier ordre. Le prêt de 75 millions en or, consenti par

la Banque de France à la Banque d'Angleterre, a été surtout un moyen de mettre ce dernier établissement en mesure de rendre aux places de Londres et de Paris le grand service que les circonstances allaient lui imposer. Il faut considérer qu'au moment où ce prêt a été concédé, la Banque d'Angleterre était à la limite de ses ressources et presque contrainte de suspendre ses opérations d'escompte. L'anxiété régnait à Londres, le désarroi était à son comble à New-York. Lorsque enfin la crise eut atteint son point aigu, le 15 novembre, la Banque d'Angleterre était, grâce au renforcement considérable de son stock d'or, en mesure d'agir résolument et vite. En quelques heures fut constitué le syndicat de garantie pour le compte duquel elle se chargea de tous les engagemens de la maison Baring. On sut ainsi presque en même temps, et que les places financières venaient de courir le plus grand péril et que ce péril était conjuré.

On avait affaire, avant tout, à une crise de crédit. La spéculation anglaise a dû se résoudre à de désastreux dégagemens de positions. Les banques ont battu monnaie en vendant à Paris et à New-York tous les titres que la crise ne pouvait atteindre. Finalement la liquidation mensuelle s'est bien passée, le taux officiel de l'escompte n'a pas été porté au-dessus de 6 pour 100, la position de la Banque d'Angleterre est redevenue très forte, les affaires ont repris leur cours normal dans la Cité.

Deux mesures heureuses ont contribué à produire cet apaisement à Londres : 1° la constitution immédiate d'une nouvelle maison Baring, au capital de 25 millions de francs et à responsabilité limitée, avec M. Thomas-Charles Baring et quelques-uns des associés de l'ancienne maison, pour administrateurs; 2° la formation d'un comité anglo-franco-allemand siégeant à Londres, et ayant pour objet l'examen de la situation des finances argentines et la recherche des moyens de remédier à cette situation.

C'est en effet l'impossibilité où est la République Argentine de continuer à faire face à ses engagemens en Europe, qui a été la cause originelle de la crise récente et qui reste le point noir. Tous les titres argentins ont subi une dépréciation importante depuis deux mois, et si cette dépréciation ne s'accentue pas et semble au contraire faire place à une légère amélioration, ce résultat est dû à l'étroitesse du marché et à l'annonce de l'envoi en Europe des fonds nécessaires au paiement des coupons de janvier.

La crise qui s'est déclarée à New-York a été sans doute en partie aggravée par les embarras si intenses de la place de Londres. On ne doit pas oublier toutefois que les difficultés monétaires aux États-Unis remontent au mois d'août, et que le secrétaire du Trésor a dû, par des rachats de bons fédéraux et des paiemens anticipés d'intérêts, fournir au marché américain plus de 100 millions de francs en quelques semaines. La hausse générale des prix de toutes les choses néces-

saires à la vie, conséquence forcée et immédiate du vote du tarif Mac-Kinley, l'insuccès complet de la spéculation qui avait engagé une campagne de hausse sur le *silver-bill* et provoqué un *boom* imprudent sur toutes les valeurs libellées en monnaie d'argent; en dernier lieu, la déroute du parti républicain aux élections du 4 novembre, ont été autant de motifs qui rendaient la place de New-York plus prête qu'en aucun autre temps à subir les influences fâcheuses sur le domaine des affaires financières.

On sait qu'en dépit de la loi votée il y a trois ans sur les relations des compagnies de chemins de fer entre elles et avec le gouvernement, loi dite *Interstate Commerce Act*, et de la formation à Chicago d'une association des présidens des lignes de l'ouest, en vue de régler à l'amiable toutes les questions de tarifs, les grands systèmes de voies ferrées qui se partagent l'exploitation de l'immense territoire à l'occident du Mississipi n'ont jamais cessé de se faire une guerre acharnée à coups de modifications de tarifs et ont entraîné constamment dans leurs querelles les Compagnies dites du Nord-Ouest qui convergent sur Chicago. Un des résultats de la dernière crise à New-York aura été fort probablement de précipiter la fin de ces luttes et en même temps la solution du problème des chemins de fer aux États-Unis. En effet, lorsque le marché anglais eut commencé à jeter sur la place de New-York, par millions, les actions de compagnies américaines de chemins de fer, M. Jay Gould et ses amis ont habilement accentué la panique en vendant tout d'abord en même temps que les Anglais. A ces ventes ont succédé bientôt des achats formidables à des cours propices, et M. Gould aujourd'hui passe pour avoir acquis un contrôle absolu sur plusieurs des grandes compagnies de l'Ouest, notamment sur l'*Union Pacific* et sur l'*Atchison Topeka and Santa-Fe*, dont il conduirait désormais l'exploitation en parfaite harmonie avec les intérêts de ses propres lignes, constituant le système du *Missouri Pacific*.

La place de Berlin a été atteinte à peu près dans les mêmes proportions que la nôtre par la crise des valeurs argentines. Elle porte, en outre, le poids d'engagemens considérables en valeurs italiennes que les banquiers n'ont pu repasser au public. Enfin, elle subit aussi le contre-coup de la baisse du rouble, qu'une spéculation téméraire avait entrepris cet été de porter au pair, négligeant de compter avec le gouvernement russe lui-même, dont l'intérêt n'est pas de relever actuellement le prix du rouble-papier à la valeur métallique. La banque berlinoise s'est donc recueillie pendant la crise, laissant fléchir l'Italien et les titres des établissemens de crédit, dont les cours servent habituellement de régulateur au reste de la cote. Aujourd'hui, l'activité se réveille et la liquidation semble devoir donner de meilleurs résultats en Allemagne, comme à Londres. Vienne a suivi Berlin avec sa docilité habituelle. Francfort, place moins puissante, mais plus riche

peut-être, toute proportion gardée, que Berlin, a, pendant la crise, absorbé une quantité considérable de titres de toute sorte, vendus par les spéculateurs des places atteintes, surtout de l'Extérieure, du Portugais et des valeurs américaines.

A Paris, à peine les effets de la crise anglaise se sont-ils traduits pendant deux ou trois jours par une réaction quelque peu sensible sur notre cote. La rente 3 pour 100 a fléchi de 95 à 94.25, c'est-à-dire au niveau du dernier cours de compensation. Mais, sous l'influence de demandes incessantes au comptant, le cours rond de 95 francs a été de nouveau atteint, puis dépassé. La rente reste à 95.10, après 95.30 au plus haut. L'Italien s'est déjà relevé de 93 à 93.57.

L'Extérieure 4 pour 100 a fait assez bonne contenance sous les ventes des Anglais. Il n'en est pas de même du Portugais 3 pour 100 qui a reculé jusqu'à 55 francs et ne s'est encore relevé qu'à 56 3/4. La situation financière du Portugal est très sérieuse, et on peut admettre que le service du coupon de janvier n'aura pas été assuré sans difficulté.

Les fonds russes ont payé un bien léger tribut à la faiblesse générale, le Hongrois s'est également tenu avec fermeté. Le Turc et les autres valeurs ottomanes ont au contraire fortement baissé. Mais la reprise dans les derniers jours a déjà effacé les traces de ce mouvement.

La Banque de Paris, le Crédit lyonnais, la Banque d'escompte, se cotent aujourd'hui à des cours plus élevés qu'au milieu du mois. Le Comptoir national d'escompte et la Société générale ont lancé, au milieu de la tourmente, une souscription à des obligations d'une compagnie de chemins de fer au Brésil. Quelle que pût être l'affaire en elle-même, elle ne pouvait réussir dans les circonstances du moment; le succès a été, en effet, médiocre. Les actions de nos grandes compagnies ont gardé leurs plus hauts cours, celles des compagnies étrangères ont un mouvement de recul suivi d'une reprise. Les valeurs industrielles ont été assez négligées, mais n'ont, en général, que très peu fléchi sur les prix fort élevés qu'une spéculation spéciale leur avait fait atteindre dans ces derniers mois.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Sens et l'Instinct chez les Animaux et principalement chez les Insectes, par sir John Lubbock. Paris, 1891; F. Alcan.

Enfans, nous avions accoutumé de considérer les animaux comme des personnes, — comme des êtres qui pensent, qui rusent, calculent, se souviennent, s'entendent entre eux, et le plus souvent contre nous. D'ailleurs La Fontaine était là qui s'en portait garant : il dit lui-même

que ses fables ne sont pas seulement morales, qu'elles font connaître les propriétés des animaux et leurs divers caractères, « par conséquent les nôtres aussi, puisque nous sommes l'abrégé de ce qu'il y a de bon et de mauvais dans les créatures irraisonnables. » Depuis, nous avons appris que l'homme est un être à part, qu'il a des privilèges que nous ne soupçonnions pas, que son intelligence est d'une nature tout à fait différente et au-dessus de toute comparaison sacrilège.

Ce qui a été longtemps une doctrine n'est plus qu'une opinion. Des chercheurs sont venus qui ont appliqué des méthodes rigoureuses à scruter (s'il est permis de parler ainsi) la conscience des animaux. Ils ont entrepris d'en étudier les facultés mentales, en même temps que les organes, parfois si subtils et si surprenans, de leurs sens. Ils ont tenté de remonter aux obscures origines de l'instinct, et de découvrir les métamorphoses par lesquelles il se rattache à des facultés supérieures. En prononçant les noms de Darwin, de Spencer, de Lubbock, de Fabre, de Romanes, nous ne citons que les plus connus. Sir John Lubbock est un de ceux qui ont eu recours, avec le plus de succès, à la méthode expérimentale, à l'observation directe. On connaît son ouvrage sur *les Fourmis, les abeilles et les guêpes*, qui a été traduit en français, ainsi que ses travaux sur les *Origines de la civilisation* et sur *l'Homme préhistorique*. Dans le volume qu'il vient de publier, il a réuni les fruits de ses dernières observations sur les sens et sur l'intelligence des animaux, et plus particulièrement des insectes.

« Les organes des sens, dit-il, peuvent être comparés à des fenêtres ouvertes sur le monde extérieur. Comment les objets extérieurs impressionnent-ils les divers animaux? Jusqu'à quel point leurs impressions ressemblent-elles aux nôtres? Ont-ils des sensations que nous ne possédons pas? Enfin, comment arrivons-nous nous-mêmes à nos propres perceptions? » Voilà, en quelques mots, les problèmes que Lubbock avait devant les yeux, pendant qu'il examinait les poils auditifs des antennes du cousin, ou qu'il apprenait à lire à son chien *Van*.

Nous ne pouvons avoir la prétention de résumer ici le riche contenu de ce livre; il nous suffira d'avoir communiqué à quelques-uns l'envie de le lire. On y trouvera d'abord une série de chapitres consacrés à un exposé sommaire du mécanisme des sens, chez l'homme et les animaux. L'impression qui s'en dégage, c'est que, sans doute, le monde qui nous entoure se présente à eux sous des aspects fantastiquement différens : « Il est peut-être, pour eux, rempli de sons que nous ne pouvons entendre, de couleurs que nous ne pouvons voir et de sensations que nous ne pouvons ressentir. » Leurs organes sont complexes et variés à l'infini : c'est à peine si, parfois, nous pouvons en deviner les fonctions. Il existe des animaux qui ont des yeux dans le dos, des oreilles sur les jambes et qui chantent par les côtés; chez d'autres, les naturalistes ont signalé des organes clairement senso-

riels et en rapport avec le tégument, mais dont la destination précise est encore problématique. La peau des poissons contient tout un assortiment d'organes inexpliqués.

Les expériences personnelles de sir John Lubbock concernent les mœurs de ces petits êtres auxquels leur intelligence et leurs vertus assignent, dans l'échelle animale, un rang si élevé. Il les a longuement décrites ailleurs; il y revient pour achever telle démonstration, — pour établir, par des faits précis, que les abeilles possèdent réellement la faculté de distinguer les couleurs, qu'il leur avait attribuée, — pour nous convaincre que les fourmis sont particulièrement sensibles aux rayons violets, et que leur faculté de perception s'étend même jusqu'à ces rayons ultra-violets qui d'ordinaire sont en dehors des limites de notre vision. D'autres expériences récentes semblent prouver que les animaux dépourvus d'yeux peuvent encore être sensibles à la lumière: ainsi les vers de terre et les lézards d'eau perçoivent la différence entre le jour et les ténèbres par la surface générale de la peau.

L'exception confirme la règle, et la limite qu'elle rencontre marque encore mieux la réalité d'une loi. Rien d'amusant comme le récit de ces pièges tendus par de malicieux naturalistes à de pauvres insectes pour tâcher de mettre en défaut l'infaillibilité de leur instinct et les prendre en flagrant délit de « stupidité. » Un sphex, ayant approvisionné son alvéole, déposé son œuf, et étant sur le point de fermer son nid, M. Fabre le chasse, retire à la fois l'œuf et la sauterelle; il laisse alors revenir le sphex, le voit rentrer dans son alvéole vide et procéder ensuite imperturbablement à la fermeture du logis, comme s'il eût été toujours habité. Une autre fois, M. Fabre regarde faire une abeille sauvage qui construit des alvéoles en maçonnerie, qu'elle remplit de miel à mesure; quand les murs sont suffisamment élevés, elle prépare une dernière charge de mortier, dépose son œuf et ferme immédiatement l'orifice. Si, pendant ses voyages, de légers dégâts sont faits à sa maçonnerie, elle ne manque jamais à les réparer. Mais M. Fabre a l'idée de percer un trou au-dessous de la partie où l'insecte travaille, et par ce trou le miel commence à s'écouler. Pour cette fois, c'est trop: la catastrophe dépasse le niveau de son intelligence et l'abeille continue de porter son miel dans le nouveau tonneau des Danaïdes, qu'elle ferme ensuite gravement, après y avoir déposé son œuf. Citerons-nous d'autres expériences qui avaient pour but de constater que le prétendu « sens de direction, » qui a été attribué aux insectes comme aux oiseaux et qui les guide, dit-on, vers leur nid, n'est rien moins que prouvé? Parlerons-nous du chien *Van*, à qui la gourmandise apprend à déchiffrer les hiéroglyphes que son maître a tracés sur une série de cartons? Il vaut mieux le remettre à une autre occasion.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

récise
assor-

nt les
vertus
ongue-
ration,
réelle-
iée, —
nsibles
ne jus-
imites
que les
mière:
férence
.
narque
récit de
nsectes
t et les
pprovi-
ner son
l laisse
rocéder
eût été
lle sau-
de miel
are une
tement
sa ma-
a l'idée
, et par
trop : la
ontinue
e ferme
us d'au-
prétendu
me aux
oins que
oprend à
série de

z.